JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU DIX-NEUVIÈME PARLEMENT

8-9 GEORGE VI, A.D. 1944-45

VOLUME LXXXIV



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1945

TABLE DES MATIÈRES



PROCLAMATION

ATHLONE
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos très-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous, SALUT:

PROCLAMATION

F.-P. VARCOE,
Sous-ministre de la Justice,
Canada.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au vingt-septième jour du mois de janvier 1944. Nous vous enjoignons et vous commandons donc par ces présentes, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le jeudi vingt-septième jour de janvier 1944, à trois heures du soir, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-sixième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent quarante-quatre, le huitième de Notre Règne.

Par ordre.

E.-H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 27 janvier 1944

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la cinquième session du dix-neuvième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Barnard,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Robertson,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 14 janvier 1944.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 27 janvier 1944, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la cinquième session du dix-neuvième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute considération,

A. S. REDFERN,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La guerre en est à sa cinquième année. Les mois prochains verront des batailles décisives et réclameront un effort suprême de la part de toutes les nations qui se sont unies pour la cause de la liberté.

Il est vrai que la situation militaire est plus avantageuse qu'il y a un an, et que la collaboration entre les Nations Unies est plus étroite que par le passé. A Washington, à Québec, à Moscou, au Caire et à Téhéran, on a complètement coordonné les plans militaires des campagnes prochaines. On y a aussi jeté les bases de l'étude conjointe des problèmes qui accompagneront la transition de la guerre à la paix. Toutefois, les progrès de la situation militaire ne signifient pas nécessairement que la guerre est sur le point de finir. Les hostilités pourraient se prolonger longtemps aussi bien en Europe qu'en Extrême Orient. L'armée allemande est encore très puissante. Rien n'indique un effondrement général de la résistance allemande. L'Allemagne même est abritée derrière un vaste retranchement de territoires conquis. Elle se fortifie, en effet, contre l'invasion depuis le début de la guerre. Tant que l'armée allemande n'aura pas été vaincue, les nations alliées ne pourront compter sur une victoire définitive en Europe. Tant que les forces navales alliées n'auront pas victorieusement engagé le gros de la flotte japonaise, nous ne pourrons compter voir la fin de la guerre contre le Japon. Les opérations à venir comporteront une lutte acharnée et de lourdes pertes.

Le premier de tous nos objectifs demeure donc, sans conteste, celui de gagner la guerre. Mes ministres se considèrent tenus de soutenir fermement la continuité de l'effort de guerre du Canada jusqu'à ce que l'ennemi soit vaincu en Europe et en Asie. Ils estiment que la tâche principale du Gouvernement et le premier devoir du peuple canadien consistent à faire converger tous leurs efforts sur la poursuite de la guerre. Nos combattants doivent être convaincus qu'il n'y aura aucune déviation de cette tâche essentielle ni aucun relâchement de l'effort de guerre du Canada. Aussi longtemps que nous n'aurons pas gagné la guerre, mon Gouvernement continuera à régler à cette fin sa ligne de conduite.

Nos forces armées, sur mer, sur terre et dans l'air, ont ajouté de l'éclat à la renommée du Canada. L'aide mutuelle du Canada a accru la puissance militaire des Nations Unies. Dans l'assaut conjugué contre la forteresse nazie, toutes les armes de nos forces militaires assumeront des tâches plus lourdes encore que par le passé.

Tout en donnant aux nécessités de la guerre la priorité sur tout autre besoin, mes ministres sont résolus, dans la mesure où il est possible de prévoir l'avenir, à voir à ce que le Canada soit en mesure de faire face aux problèmes difficiles que nous aurons à résoudre après la victoire.

A mesure que les pays occupés seront libérés du joug de l'ennemi, il faudra veiller à soulager la misère des populations indigentes et à restaurer les régions ravagées dans les pays victimes des horreurs et de la dévastation de la guerre. Une mesure visant à étendre le principe de l'aide mutuelle de façon que puissent être fournis des secours, aussi bien que du matériel de guerre, sera soumise à votre approbation.

La prospérité du Canada et le bien-être de sa population sont liés à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. Les marchés d'exportation sont essentiels à l'emploi utile d'un grand nombre de Canadiens. Pour relever notre niveau d'existence, il nous faut accroître le chiffre de nos importations. Conformément aux principes de la Charte de l'Atlantique, on est à étudier avec d'autres pays les ententes nécessaires pour éliminer les barrières commerciales et faciliter l'échange de denrées entre toutes les nations après la guerre. Les pourparlers se poursuivront aussi rapidement que le permettront les exigences de la guerre.

La reprise du commerce et de la prospérité dans le monde après la guerre dépendra du prompt relèvement des pays occupés. Durant la période de transition, la distribution de secours internationaux contribuera à maintenir l'utilisation complète de la main-d'œuvre et des ressources du Canada.

Mes ministres sont d'avis que le moment est venu où toutes les nations actuellement unies dans le commun dessein de gagner la guerre devraient chercher de concert à assurer une paix durable. Ce n'est que par l'organisation générale, sur le plan international, des nations éprises de paix qu'on abolira les dangers d'agression future et qu'on réalisera la sécurité du monde. En conséquence, vous serez appelés à approuver la participation du Canada à l'établissement d'un organisme international ayant pour objet de favoriser la sécurité nationale grâce à une collaboration d'ordre international.

Bien que l'objectif d'après-guerre de notre politique extérieure réside dans la sécurité du monde et la prospérité générale, l'objectif d'après-guerre de notre politique domestique réside dans la sécurité sociale et le bien-être humain.

De l'avis de mes ministres, il convient de commencer de mettre à exécution le plus promptement possible certains plans visant à établir un minimum national de sécurité sociale et de bien-être humain. Un tel minimum national comporte l'emploi à des fins utiles de tous ceux qui veulent travailler; un niveau d'alimentation et de logement suffisant pour assurer la santé de toute la population; et des assurances sociales contre la privation résultant du chômage, des accidents, de la mort du gagne-pain, d'un mauvais état de santé et du vieil âge.

L'organisation de l'après-guerre comprend naturellement trois principaux domaines: les préparatifs de démobilisation, la réhabilitation et le rétablissement dans la vie civile des hommes et des femmes de nos forces armées; la réadaptation de la vie économique de la nation du pied de guerre au pied de paix ainsi que sa restauration de manière à procurer l'avantage d'un emploi utile à tous ceux qui veulent et peuvent travailler; et l'établissement d'assurances contre les risques majeurs d'ordre économique ou social.

Un vaste programme a déjà été arrêté pour assurer le rétablissement des combattants de la guerre actuelle ainsi que le soin des anciens combattants invalides et des personnes à la charge de nos combattants et des marins de la marine marchande. On soumettra à votre approbation une mesure prévoyant des primes de service de guerre pour tous ceux qui ont servi dans les forces armées ainsi que d'autres mesures qui s'ajouteront au programme actuel de rétablissement.

L'emploi intégral de la main-d'œuvre exigera, dans la période de transition entre la guerre et la paix, la réadaptation rapide et efficace des industries de guerre, l'extension des marchés domestiques et étrangers, des recherches plus approfondies sur les nouvelles manières d'utiliser nos ressources naturelles, des programmes d'exploitation nationale et régionale comprenant des plans de logement et d'aménagement régional.

On est à chercher, pour le temps de paix, des moyens appropriés d'utiliser les usines de guerre, et l'on est à dresser des plans en vue de leur prompte conversion. Afin d'aider à la conversion des usines de guerre et à l'exploitation des petites et moyennes entreprises industrielles, de nouvelles facilités de crédit s'imposeront tant pour les capitaux de premier établissement que pour ceux d'exploitation. En vue de répondre à ce besoin, on vous demandera d'approuver la création d'une Banque d'expansion industrielle qui sera une filiale de la Banque du Canada. Au moyen de modifications appropriées des impôts, l'on favorisera les dépenses faites pour des fins d'exploitation et en vue de préparer la transition de l'industrie du pied de guerre au pied de paix.

En vue d'aider à créer pour l'après-guerre des marchés d'exportation aux industries primaires et secondaires, il sera présenté une mesure visant à assurer ou à garantir des crédits d'exportation et l'on est à prendre des dispositions pour étendre les services des commissariats de commerce à l'étranger.

Il sera pourvu à l'expansion des travaux de recherche.

Une mesure sera présentée en vue de modifier la législation actuelle sur le logement et d'en étendre la portée.

Il existe déjà, sous l'empire de lois fédérales et provinciales, une mesure appréciable de sécurité sociale, mais la mise en œuvre d'un régime national d'ensemble, dans lequel s'intégreront les activités fédérales et provinciales et qui comprendront une assurance-santé d'application nationale, exigeront de nouvelles consultations et une collaboration étroite avec les provinces. Mes ministres accueilleront avec plaisir l'occasion de telles consultations.

Lorsque des accords acceptables auront été conclus avec les provinces, mes ministres seront disposés à recommander l'adoption de certaines mesures visant à assurer une aide fédérale à un système national d'assurance-santé ainsi qu'un régime national contributoire de pensions de vieillesse sur une base plus généreuse que celle qui est actuellement en vigueur.

La famille et le foyer constituent les assises de la vie nationale. Afin d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être ainsi qu'à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la bataille de la vie, vous serez appelés à approuver une mesure établissant des allocations familiales.

Mes ministres croient que le moment approche rapidement où un ministre de la Couronne devra être chargé de chacun des trois grands aspects du programme d'après-guerre. Vous serez donc appelés à approuver l'établissement des ministères suivants de l'administration:

1) Un ministère des Affaires des anciens combattants, dont relèveront la réhabilitation et la réintégration dans la vie civile des membres de nos forces armées, ainsi que l'administration des pensions et allocations aux anciens combattants;

2) Un ministère de la Restauration, ayant pour mission de promouvoir et de coordonner des plans relatifs à l'exploitation des ressources nationales et à l'embauchage pendant l'après-guerre, et

3) Un ministère du Bien-être social qui élaborera et contribuera à appliquer les mesures du gouvernement fédéral dans les domaines de la santé publique et de l'assurance sociale.

La nécessité de prévenir les effets inflationnistes de la guerre est à la base des efforts que nous devons accomplir en vue de gagner la guerre et de résoudre les problèmes de l'après-guerre. Mes ministres estiment que, pour prévenir l'inflation et préserver un niveau de vie minimum, il reste nécessaire de maintenir le plafond des prix et la stabilisation des salaires et des traitements.

Afin d'assurer à l'agriculture la stabilité économique, vous serez appelés à prendre des dispositions pour fixer un prix minimum aux principaux produits de la ferme.

Au nombre des autres questions qui seront portées à votre attention figureront la revision de la loi des banques et les moyens propres à pourvoir les hommes et femmes servant dans les forces armées de moyens suffisants pour exercer leur droit de suffrage.

Membres de la Chambre des communes:

Vous serez appelés à voter les crédits nécessaires à la poursuite efficace de la guerre et aux fins des autres services essentiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

J'exprime, je le sais, les pensées de tous les Canadiens, quand je dis avec quelle fierté et avec quelle admiration nous avons suivi les exploits de nos forces armées. Sur mer, sur terre et dans les airs, partout où ils ont été appelés à servir, les combattants canadiens ont fait preuve du plus haut degré de courage, d'endurance et d'habileté. En votre nom, je leur donne l'assurance que leur pays ne compte pas de bien plus précieux que leur vie et que notre suprême ambition est de leur assurer un retour prompt et victorieux dans leur patrie.

En vous invitant à étudier les très graves problèmes qui fixeront votre attention en cette année mémorable, je prie la divine Providence de guider et de bénir vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur King présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement pour l'année 1943.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE POUR 1943

A l'honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire général du Parlement a l'honneur de présenter au Parlement le rapport de la bibliothèque pour l'année 1943.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque contenant la liste des livres achetés et reçus en dons, est actuellement sous presse, et la distribution s'en fera bientôt.

Le Bibliothécaire général souligne avec reconnaissance les dons nombreux et intéressants des douze derniers mois.

D'après la correspondance échangée avec nos agents londonniens, la crise du papier qui sévit en Angleterre oblige les éditeurs anglais à limiter le nombre de leurs publications. Comme les droits de priorité favorisent d'abord le marché anglais, il s'ensuit que nombre de nos commandes sont restées en souffrance. Tout de même on a continué de nous expédier, comme d'habitude, les publica-

tions du gouvernement britannique. Quant aux livres français, la situation s'avère encore plus défavorable: la France ne nous en fournit aucun, les Etats-Unis nous en expédient quelques-uns, et un petit nombre sont imprimés au Canada. Fait à noter, la production de nos écrivains canadiens-français accuse une forte augmentation au Canada.

D'année en année s'accroît le nombre des ouvrages déposés en vertu de l'article 11 de la Loi modificative du droit d'auteur, 1931: de 139 qu'il était en 1932, le nombre est passé à 475, en 1943.

La Bibliothèque du Congrès nous a fait parvenir jusqu'ici 60 volumes (Grono) de son Catalogue d'imprimés, et le British Museum, 36 volumes (Chic) de son Catalogue général d'imprimés.

Les réductions budgétaires et les augmentations fiscales ont nécessité la plus stricte économie, surtout dans l'achat d'ouvrages littéraires de moindre importance. Néanmoins, la bibliothèque s'est enrichie de nombre de volumes ayant trait à la guerre, ou reconnus de première valeur pour les besoins du Parlement.

L'installation d'ampoules spéciales en remplacement des anciens réflecteurs au-dessous du dôme a certes amélioré le système d'éclairage; restent encore les alcôves où, selon le rapport du ministère des Travaux publics, les améliorations nécessaires ne pourront s'effectuer tant que prévaudront les restrictions occasionnées par la guerre.

Depuis 1900, les bibliothécaires ont signalé, chaque année, l'état d'encombrement de la Bibliothèque. Tout l'espace disponible à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci a été utilisé, et il n'existe actuellement aucun moyen de se procurer de l'espace supplémentaire dans la Bibliothèque, ni dans aucun autre établissement placé sous la juridiction du ministère des Travaux publics, ainsi qu'en fait foi le rapport de l'architecte en chef. La structure de la Bibliothèque rend impossible toute modification au plan de la pièce ou tout agrandissement de l'édifice même.

Le Bibliothécaire général a analysé la question dans un rapport présenté au Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, lors de sa réunion tenue le 22 juillet 1943, et au cours de laquelle le Comité adopta la résolution suivante:

> Ce comité estime que, dès que les circonstances le permettront, le Gouvernement devrait étudier l'avantage qu'il y aurait de construire une bibliothèque nationale, et de maintenir l'institution existante à titre de bibliothèque parlementaire à l'usage des honorables sénateurs et députés.

Cette résolution, sous forme de recommandation, fut insérée dans le rapport du Comité mixte, déposé devant les deux Chambres du Parlement, le 24 juillet 1943.

Respectueusement soumis,

(Signé) FELIX DESROCHERS,
Bibliothécaire général.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 27 janvier 1944.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Howard, Sinclair, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de l'honorable Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 1er février 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Copp,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Raymond,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Blais:

De "*The North American Baptist General Missionary Society, Inc.*", de l'Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique, la société mère de "*The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America*", constituée en corporation par le chapitre 88 des statuts du Canada, 1922; demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de cette dernière société en celui de "*The North American Baptist General Missionary Society*".

Par l'honorable sénateur Aylesworth:

De Sophia Kohen, de Toronto, Ontario; demandant qu'une Commission Royale soit nommée aux fins de faire enquête sur des griefs supposés; que certaines lois publiques soient modifiées, et qu'un nouveau procès lui soit accordé devant les tribunaux.

Par l'honorable sénateur Robinson:

De "*The New Brunswick Railway Company*", demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à diminuer son capital.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour l'année se terminant le 31 décembre 1943. (Versions anglaise et française.)

Ordonnances générales promulguées pour l'Armée canadienne, du 4 février au 3 décembre 1943. (Version anglaise.)

Ordonnances générales promulguées pour l'Armée canadienne, du 4 février au 26 novembre 1943. (Version française.)

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943.

Rapport du ministère des Mines et des ressources pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Relevé des permis émis sous l'autorité de l'article 4, sous-paragraphe 2 de la Loi de l'Immigration pour l'année civile 1943.

Rapport concernant les prêts consentis durant l'année civile 1943 à même le Fonds automatiquement renouvelable établi sous l'autorité du sous-paragraphe 1 de l'article 94 (*b*) de la Loi des Indiens, et les sommes dues sur le principal et l'intérêt au 31 décembre 1943.

Relevé des Indiens affranchis sous l'autorité des dispositions de la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1943, indiquant l'octroi accordé à chaque Indien ainsi affranchi.

Relevé des ventes, baux et permis de terrains annulés durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1943, tel qu'exigé par le sous-paragraphe 5 de l'article 64 de la Loi des Indiens.

Copies des arrêtés en conseil adoptés depuis le dernier rapport au Parlement, sous l'autorité de la Loi des Terres fédérales, article 75.

Relevé concernant les permis de liqueurs alcooliques émis durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1943, tel qu'exigé par l'article 93 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Copies des règlements édictés par arrêtés en conseil depuis le dernier rapport au Parlement sous l'autorité de la Loi des Oiseaux migrateurs.

Copies des arrêtés en conseil C.P. 9193, daté le 2 décembre 1943 et C.P. 116/9745, daté le 27 décembre 1943, tel qu'exigé par l'article 37, sous-article 2 de la Loi des terres des Vétérans, 1942.

Relevé indiquant que durant l'année passée aucun ouvrage de drainage n'a été construit sous l'autorité de la Loi de l'assainissement; aussi que durant cette période aucune somme n'a été perçue pour la vente ou la location de terres assainies du Dominion.

Relevé des baux, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport au Parlement, tel qu'exigé par l'article 96 de la Loi des Terres fédérales.

Copie des ordonnances adoptées en vertu des dispositions de l'article 13 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, comme suit:

1. Ordonnance amendant celle concernant les accidents de travail.
2. Ordonnance amendant celle relative aux liqueurs dans les territoires.
3. Ordonnance concernant les bureaux de placement.
4. Ordonnance amendant celle relative à la vitesse et à la conduite des véhicules moteurs.
5. Ordonnance amendant celle relative aux bouilloires à vapeur et à pression.
6. Ordonnance concernant la prévention des maladies vénériennes.
7. Ordonnance concernant la nomination des shérifs.

Relevé des répartitions et des ajustements des grains de semence, de fourrage et des dettes pour assistance, indiquant les détails des acquittements, des libérations, etc., tel que requis par l'article 2 de la Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne.

Rapport du ministère des Pensions et de la Santé nationale, de la Commission canadienne des allocations aux anciens combattants et de la défense passive, pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Règlements édictés sous l'autorité de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale depuis le 30 avril 1943.

Règlements établis sous l'autorité de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, depuis le 28 janvier 1943.

Relevé concernant le traitement des marins malades;—Revenus et dépenses pour l'année financière terminée le 31 mars 1943.

Règlements édictés sous l'autorité de la Loi de l'hygiène dans les chantiers publics depuis le 28 janvier 1943.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6773, daté le 26 août 1943, approuvant la revision de la partie VII des Règlements de l'air, 1938.

Ordonnances pour la Marine 2913-3333, du 24 juillet 1943 au 16 janvier 1944, inclusivement.

Rapport de l'Office canadien des prêts agricoles pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943.

Rapport du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise et à d'autres impôts aux ports d'entrée et de sortie; l'accise et le revenu du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique concernant la franchise de douane consentie aux fonctionnaires de l'Etat, Ottawa, 21 juillet, 29 octobre et 9 novembre 1942. (Recueil des traités, 1942, No 20.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique relatifs à la construction de la route Haines-Champagne. (Ottawa, 28 novembre et 7 décembre.) (Recueil des traités, 1942, No 21.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique touchant le terminus sud de la route de l'Alaska. (Ottawa, 4 mai et 9 mai 1942.) (Recueil des traités, 1942, No 22.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique concernant la construction de la pipeline et d'une raffinerie de pétrole à Whitehorse dans le Yukon. (Ottawa, 27 et 29 juin 1942.) (Recueil des traités, 1942, No 23.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique prévoyant l'établissement d'un oléoduc entre Skagway et Whitehorse. (Ottawa, 14 et 15 août 1942.) (Recueil des traités, 1942, No 24.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant exemption pour les personnes résidant au Canada et en Guyane anglaise de l'impôt sur les bénéfices provenant de la navigation maritime. (Ottawa, 7 juillet et 3 septembre 1943, No 7.) (Recueil des traités, 1943.)

Echange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni comportant un accord en vue de l'établissement par le Canada d'un service gouvernemental de transport transatlantique aérien. (Londres, 15 et 16 juillet 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 8.)

Echange de notes entre le Canada et Terreneuve comportant un accord en vue de l'établissement d'un service gouvernemental de transport transatlantique aérien. (St-Jean, Terreneuve, 19 et 30 juillet 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 9.)

Echange entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord concernant la désignation officielle de la route de l'Alaska. (Washington, 19 juillet 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 10.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord tendant à exonérer des impôts provinciaux et municipaux les ouvrages de défense des Etats-Unis au Canada. (Canada, 6 et 9 août 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 11.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant renonciation aux réclamations nées d'abordage entre navires de guerre. (Washington, 25 et 26 mai 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 12.)

Arrangement entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique concernant le droit de juridiction sur les prix. (Ottawa et Washington, 3 août et 27 septembre 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 13.)

Echange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni comportant un accord portant renonciation aux réclamations nées d'abordage entre navires de guerre. (Londres, 27 août et 27 octobre 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 14.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique étendant au 1er octobre 1944 l'accord du 10 novembre 1941, prévoyant le réhaussement provisoire du niveau du Lac St-François. (Washington, 5 et 11 octobre 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 15.)

Accord visant à la création de l'administration de secours de rétablissement des Nations-Unies. (Washington, 9 novembre 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 16.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord qui concerne l'usage après la guerre par les véhicules des Etats-Unis des routes canadiennes conduisant de la frontière à la route de l'Alaska. (Ottawa, 10 avril 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 17.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique concernant le forage de puits de pétrole dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 28 décembre 1942 et 10 janvier 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 18.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord qui concerne le forage de puits de pétrole dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 18 janvier, 17 février et 13 mars 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 19.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord visant à la construction et l'exploitation de postes de radiodiffusion dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 5 et 25 novembre 1943, et le 17 janvier 1944.) (Recueil des traités, 1944, No 1.)

Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport des activités exercées sous l'autorité de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, pour l'année-récolte 1942-1943.

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1943 des accords conclus en application de la Loi de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles. (Versions anglaise et française.)

Ordonnances promulguées pour la Force royale canadienne de l'air, du 15 janvier 1943 au 21 janvier 1944.

Copie des règlements du Roi pour la Force canadienne de l'air, 1943.

Copies des rapports présentés par la Commission nationale du travail en temps de guerre à la suite de l'enquête tenue au cours de 1943 sur les conditions de travail du Canada. (Versions anglaise et française.)

Copies des proclamations et arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des Mesures de guerre, entre le 18 juin et le 31 décembre 1943, dactylographiées. (Versions anglaise et française.)

Rapport du comité consultatif de la Reconstruction. (Versions anglaise et française.)

Rapports des sous-comités du comité consultatif de la Reconstruction, de la politique agricole, de la conservation et du développement des ressources naturelles, des travaux de construction commandités par l'Etat, des problèmes féminins d'après-guerre, de l'embauchage dans l'après-guerre.

Rapport du Commissaire des brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1943.

Rapport du Surintendant des faillites pour l'année civile 1942, dactylographié.

Ordonnances promulguées pour la Marine 3334-3355, datées le 21 janvier 1944.

L'honorable sénateur Johnston propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*St-Jean-Baptiste*).

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

> A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 2 février 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Barnard, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Copp, David, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Fallis, Farris, Foster, Green, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Raymond, Robertson, Robicheau, Robinson, St-Père, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable sénateur Euler:

De *"Gore District Mutual Fire Insurance Company"*; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter le nombre de classes d'assurance pour lesquelles elle peut souscrire des contrats.

L'honorable sénateur Copp, président du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 2 février 1944.

Le comité de Sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir

Comité mixte de la Bibliothèque

L'honorable Président, les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth, (Sir Allen), Beaubien *(Montarville)*, Bench, Blais, Cantley, Chapais, (Sir Thomas), David, Fallis, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennan et Wilson.—17.

Comité mixte des Travaux d'impression

Les honorables sénateurs Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Blais, Chapais, Sir Thomas, Davies, Dennis, Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald *(Cardigan)*, McDonald *(Shédiac)*, Moraud, Mullins, Pope, St-Père, Sinclair, Stevenson et White.—21.

Comité mixte du Restaurant

L'honorable Président, les honorables sénateurs Beaubien *(Montarville)*, Fallis, Haig, Hardy, Howard et Robinson.—7.

Comité des Ordres permanents

Les honorables sénateurs Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Buchanan, Duff, DuTremblay, Hayden, Jones, Macdonald *(St. Peters)*, St-Père et White.—9.

Comité des Banques et du commerce

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Ballantyne, Barnard, Beaubien *(Montarville)*, Beauregard, Black, Buchanan, Copp, David, Donnelly, DuTremblay, Euler, Fallis, Farris, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Hardy, Hayden, Howard, Hugessen, King, Lambert, Léger, Macdonald *(Cardigan)*, Marcotte, McGuire, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Quinn, Raymond, Riley, Robinson, Sinclair, Tanner, White et Wilson.—42.

Comité des Chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Ballantyne, Barnard, Beaubien *(Montarville)*, Bench, Black, Blais, Bourque, Calder, Cantley, Copp, Dennis, Duff, Duffus, Fafard, Farris, Gouin, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Hayden, Horner,

Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Macdonald (*St-Peters*), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (*Shédiac*), McGuire, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Raymond, Robicheau, Robinson, Sauvé, Sinclair, Smith (*Victoria-Carleton*), Stevenson, Sutherland et Turgeon.—50.

Comité des Bills privés

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Barnard, Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Beauregard, Black, Cantley, David, Duff, Duffus, Euler, Fafard, Griesbach, Harmer, Hayden, Howard, Hushion, Lambert, Léger, Marshall, McRae. Mullins, Quinn, Sauvé. Smith (*Victoria-Carleton*) et Tanner.—25.

Comité de Régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Campbell, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Copp, Fafard, Fallis, Foster, Gouin, Haig, Hayden, Howard, King, Lambert, Logan, MacLennan, Marcotte, McRae, Michener, Moraud. Murdock, Quinn, Vien (Président) et White.—25.

Comité des Affaires extérieures

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien (*Montarville*), Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Bench, Black, Buchanan, Calder, Chapais (Sir Thomas), Copp, David, Donnelly, Fafard, Farris, Gouin, Griesbach, Hardy, Hugessen, King, Lambert, Léger, McGuire, McIntyre, McRae, Tanner et White.—25.

Comité des Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Ballantyne, Beauregard, Black, Buchanan, Copp, Davies, Duff, DuTremblay, Fafard, Farris, Foster, Hayden, Howard, Hugessen, Hushion, King, Lacasse, McRae, Michener, Moraud, Paterson, Robertson, Rochicheau et White.—25.

Comité du Tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Davies, Dennis, Duffus, DuTremblay, Foster, Green, Horner, Marshall, Murdock, Paquet et St-Père.—12.

Comité des Débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Beauregard, Chapais (Sir Thomas), Du Tremblay, Fallis, Howard, Lacasse, St-Père et Sauvé.—9.

Comité des Divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Euler, Haig, Howard, King, Robinson, Sinclair et Stevenson.—9.

Comité de l'Agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Donnelly, Marshall, Raymond, Riley, Sinclair, Smith (*Wentworth*), Stevenson et Sutherland.—9.

Comité de l'Immigration et du travail

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, Calder, Donnelly, Hushion, McDonald (*Shédiac*), Molloy, Murdock et Turgeon.—9.

Comité du Commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Euler, Gouin, Haig, Macdonald (*Cardigan*), MacLennan, Moraud, Paterson, Riley et Robicheau.—9.

Comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, King, Lacasse, Léger, Macdonald (*St. Peters*), Molloy, Paquet et Wilson.—9.

Comité d'Administration du service civil

Les honorables sénateurs Copp, Fafard, Gouin, Griesbach, Marcotte, McRae, Quinn, Robinson et Wilson.—9.

Comité des Edifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fallis, Harmer, Lambert, McGuire, Sinclair, Smith (*Victoria-Carleton*), Smith (*Wenworth*) et Wilson.—9.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle l'honorable Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth (Sir Allen), Beaubien (*Montarville*), Bench, Blais, Cantley, Chapais (Sir Thomas), David, Fallis, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennan et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Blais, Chapais (Sir Thomas), Davies, Dennis,

Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), Moraud, Mullins, Pope, St-Père, Sinclair, Stevenson et White ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien (*Montarville*), Fallis, Haig, Hardy, Howard et Robinson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Sur motion de l'honorable sénateur Aylesworth, il est

Ordonné: Que la pétition de Sophie Kohen, de Toronto, Ontario; demandant qu'une Commission royale soit nommée aux fins de faire enquête sur des griefs supposés; que certaines lois publiques soient modifiées, et qu'un nouveau procès lui soit accordé devant les tribunaux, présentée au Sénat le 1er février 1944, soit renvoyée au comité des Ordres permanents, pour étude et rapport.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2/602, approuvé le 31 janvier 1944; modifiant les règlements relatifs aux allocations versées par décision de la Commission des allocations des anciens combattants.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1/602, approuvé le 31 janvier 1944, modifiant les règlements édictés en vertu de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale, 1928.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Johnston, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*St-Jean-Baptiste*); demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 3 février 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Copp,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Hayden:

De Stanley William Blanchard et autres d'Ottawa, Ontario; demandant d'être constitués en corporation portant nom de "*Wesleyan Methodist Church of America in Canada*".

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De Joseph Ulric Edouard Burns, de Montréal, Québec, garde-moteur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Angelina Graziella Ducasse Burns.

De Thomas Dwyer, de Verdun, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Hughes Dwyer.

De Cecil Benjamin Pomeroy, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Alice Pomeroy.

De Jean Fernand Georges Robitaille, de Montréal, Québec, employé civil; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Elizabeth Hébert Robitaille.

De Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy William Mansfield.

De Arthur Charles Duffy, de Montréal, Québec, télé-typographiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Winifred Hockley Duffy.

De Louisa O'Tool Shelley, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josiah Shelley.

De Mary Annesley Iverson, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Douglas Iverson.

De Mary Hope Beers Ross, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Percival Alvin Ross.

De Charlotte Muriel Wright, du village de Low, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Douglas Wright.

De Kathleen O'Raw Major, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Arthur Major.

De Sarah Slutsky Shapiro, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Shapiro.

De Freda Watson Norman Daniels, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Basil Hasard Daniels.

De Paul Sanson White, de la ville de Hampstead, Québec, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beryl Brintnell White.

De Alfreda Elsie Hatch Carpenter, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry William Carpenter.

De Ethel Sangster Muir, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Muir.

De Theodore Zalopany, de Montréal, Québec, laveur de vitres; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Natalia Karp Zalopany.

De Wilson Allan Martin, de Montréal, Québec, agent de réclamations; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Olive Bernice Pelletier Martin.

De Pasquale Di Guglielmo, de Montréal, Québec, mécanicien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucette Monette Di Guglielmo.

De Helaine Ethel Leopold Lax, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Julius Lax.

De Myrtle Josephine Teel Odell, de la ville de Waterloo, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Alexander Odell.

De Vera Seppala Vuorimies, de Montréal, Québec, demeurant actuellement en la cité de New-York, dans l'état de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vaino Walter Vuorimies, de ladite cité de Montréal.

De Julia Menard Mills, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Mills.

De Pauline Hislop Ralph, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Ralph.

De Goldie Anker Lazanik, de Montréal, Québec, agent des ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip Lazanik.

De Emma Gertrude Groves Morris, de la ville de Springfield Park, dans le comté de Chambly, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Morris, junior.

De Marjorie Parker Leduc, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Leduc.

De Sarah Carmichael Hay Johnston, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Blount Johnston, junior.

De Thelma Alice Warren Whittet, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ormond Leslie Mason Whittet.

De Wasyl Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk, de Montréal, Québec, employé de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ladislava Ozyzewska Usypchuk, autrement connue sous le nom de Virginia Chesesky Usypchuk.

De Erna Warthold Langlois, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexandre Langlois, junior.

De Margaret Derry Kirby, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Kirby.

De Theodora B. Ostlund Fruitier, de Montréal, Québec, modiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Douglas Fruitier.

De Kiril John Christo, de Montréal, Québec, mécanicien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vasilika L. Godochi Christo, autrement connue sous le nom de Celia Godochi Christo.

De George Thomas Bragger, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Richardson Bragger.

De Ethel Mary Moffatt Shaw, d'Outremont, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Shaw.

De George Hodgson Fisher, de Montréal, Québec, commis de bureau; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jane Rollit Grece Fisher.

De Annie Drewniak Sonberg, de Montréal, Québec, fabricante de robes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dave Zonberg.

De Walter Stanley Spencer, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucy Mae Kington Spencer.

De Gertrude Margaret Amy Ogilvie, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorne Frederick Wilson Ogilvie.

De Iris Mabel Dash Wilkinson, de la ville de Valois, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Wilkinson.

De Vernon Oswald Marquez, de la ville de Vaudreuil, Québec, ingénieur en production; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Dufew Marquez.

De Nellie Blinkhorn Cowie, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Cowie.

De Molly Gurevitch Gladman, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Gladman.

De Violet Magdalen Johnson Overall, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Overall.

De Margaret Kirsen Brown MacRae, du village de Sawyerville, dans le district de St-François, province de Québec, et demeurant actuellement dans la ville de Revelstoke, province de la Colombie-Britannique, professeur d'école; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Lyell MacRae, dudit village.

De Nita Marjorie Hammerich Ward, de la ville de Thetford Mines, district d'Arthabaska, province de Québec, et demeurant actuellement en la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albion Tudor Ward, de ladite ville de Thetford Mines.

De Elsie Margaret Ormandy Henderson, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Gray Henderson.

De Edna Lyall Burgess Lambert, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René Augustin Lambert.

De Horace Henry Chapman, de la ville de Fulford, comté de Brome, Québec, conducteur de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Winifred Patch Chapman.

De Roland Edouard Levert, de Montréal, Québec, mécanicien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Des-Neiges Simone Lafleur Levert.

De Diana Lenore Carsley Tenenhouse, de Montréal, Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Tenenhouse.

De Pinnie Rosenhek Leopold, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Leslie Leopold.

De Rachel Segal Kaparofsky, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Kaparofsky.

De Adélard Bélanger, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose Anna Robidoux Bélanger.

De Vera Grace Percy Moore, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ellsworth Stillman Moore.

De William Mace, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gladys Lillian Mace.

De Paul Lapointe, de Montréal, Québec, voyageur de commerce; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Lucina Synette Lapointe.

De Freda Altman Scheien, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank P. Scheien.

De Margaretha Bernhard Cronauer, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joachim Cronauer.

De Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adrien Fortin.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De "*The New Brunswick Railway Company*" demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à réduire son capital social.

De "*The North American Baptist General Missionary Society, Inc.*", de l'Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique, la société mère de "*The General*

Missionary Society of the German Baptist Churches of North America", constituée en corporation par le chapitre 88 des statuts du Canada, 1922; demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de cette dernière société en celui de "*The North American Baptist General Missionary Society"*.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité demande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Wilson, du comité permanent des Edifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Edifices et des terrains publics demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CAIRINE R. WILSON

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Euler, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. D. EULER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter le premier rapport de ce comité comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ELIE BEAUREGARD.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Banques et du commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

F. B. BLACK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Bills privés demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
CHAS. E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent de l'Agriculture et des forêts demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
J. J. DONNELLY.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Marcotte, du comité permanent d'Administration du Service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent d'Administration du Service civil demande permission de présente son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR MARCOTTE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Robinson du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.
2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.
3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

C. W. ROBINSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président informe le Sénat que, conformément à la Règle 103, le Greffier a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1943.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient transmis au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le MERCREDI, 2 février 1944.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur, ainsi que Messieurs Black (*Yukon*), Dupuis, Edwards, Farquhar, Furniss, Goulet, Howden, Jaques, Laflamme, Lafontaine, Macdonald (*Ville de Brantford*), MacInnis, McGregor, McIvor, Mayhew, Pinard, Purdy, Rhéaume, Thauvette, Tucker et Tustin, pour former un comité chargé d'aider Son Honneur M. l'Orateur dans l'administration

du restaurant du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte du restaurant.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le MERCREDI, 2 février 1944.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur, ainsi que Messieurs Adamson, Aylesworth, Black (*Châteauguay-Huntingdon*), Bruce, Cardiff, Casselman (*Grenville-Dundas*), Castleden, Coldwell, Emmerson, Eudes, Factor, Farquhar, Fontaine, Fournier, (*Maisonneuve-Rosemont*), Gershaw, Goulet, Graham, Green, Hansell, Henderson, Howden, Hurtubise, Jaques, Jean, Lizotte, Macdonald (*Halifax*), MacKenzie (*Neepawa*), MacKenzie (*Lambton-Kent*), Macmillan, Marier, Martin, Mayhew, Moore, Poirier, Pouliot, Purdy, Raymond, Reid, Rickard, Ross (*St. Paul's*), Thauvette, Warren, Winkler et Wood, pour former un comité chargé d'aider Son Honneur M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le MERCREDI, 2 février 1944.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les Membres du comité mixte des Impressions, savoir: Messieurs Bertrand (*Terrebonne*), Bonnier, Bourget, Casselman (*Grenville-Dundas*), Castleden Chambers, Chevrier, Corman, Crête, d'Anjou, Denis, Dubois, Dupuis, Durocher, Edwards, Emmerson, Esling, Evans, Fauteux, Ferland, Fraser (*Peterborough-Ouest*), Furniss, Gillis, Goulet, Grant, Green, Healy, Hlynka, Hoblitzell, Hurtubise, Kuhl, Leader, MacDiarmid, MacKinnon (*Kootenay-Est*), MacLean (*Cap Breton-Nord-Victoria*), McGregor, McNevin, (*Victoria, Ont.*) Mills, Moore, Mulock, Purdy,

Rhéaume, Ross (*St. Paul's*), Sinclair, Sissons, Soper, Tripp, Tucker, Tustin, Weir, White, Whitman, Winkler et Wood, agiront de la part de la Chambre des communes comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Johnston, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*St-Jean-Baptiste*); demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
T. J. BOURQUE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 4 février 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (Sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
David,
Davies,
Duff,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Paquet,
Quinn,
Robertson,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:

De *"Gore District Mutual Fire Insurance Company";* demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter le nombre de classes d'assurance pour lesquelles elle peut souscrire des contrats.

Sur motion de l'honorable sénateur Robinson, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes demandant à cette Chambre de retourner au Sénat les témoignages rendus devant le comité des Divorces durant la dernière session du Parlement, lesquels témoignages ont motivé les bills suivants, savoir:

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Ordonnances de la Marine 3356-3379 en date du 29 janvier 1944.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Johnston appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Saint-Jean-Baptiste*), demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

> A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier Grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

> Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

La question d'agrément étant posée sur ladite motion, elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné: Que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le septième jour de mars prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 7 mars 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Griesbach,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme suit:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA,

Le 23 février 1944.

Honorables membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

ATHLONE

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, le message suivant:

LUNDI, le 7 février 1944.

Résolu: Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre agrée à la demande qu'ils ont formulée de leur renvoyer la preuve déposée devant le comité des Divorces du Sénat au cours de la dernière session du Parlement, preuve qui a servi de base aux bills suivants, à savoir:

Bill No 86 (Lettre J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill No 131 (Lettre W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada des certificats attestant que

L'honorable Télesphore Damien Bouchard,
Armand Daigle, écuyer,
Joseph Arthur Lesage, écuyer, et
Cyrille Vaillancourt, écuyer,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Télesphore Damien Bouchard est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Gouin, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier, comme suit:

CANADA

ATHLONE
SCEAU

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, l'honorable TÉLESPHORE DAMIEN BOUCHARD, de la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale des Laurentides de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Bouchard s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Bouchard a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Armand Daigle est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Raymond, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier, comme suit:

CANADA

ATHLONE
SCEAU

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, ARMAND DAIGLE, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, écuyer.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale des Mille-Iles de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Daigle s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Daigle a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Joseph Arthur Lesage est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Fafard, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier, comme suit:

CANADA

ATHLONE
SCEAU

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, JOSEPH ARTHUR LESAGE, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, écuyer.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale du Golfe de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

N. A. McLARTY.
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Lesage s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Lesage a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Lambert:

De "*The Discount & Loan Corporation of Canada*", demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "*Personal Finance Company of Canada*".

De Claude H. Peters, de White Bear Lake, Etat de Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à étudier une certaine demande de brevet, portant le numéro de série 470,622, et à agir en conséquence, relativement à une invention dénommée "système d'air climatisé".

Par l'honorable sénateur Farris:

De "*The Vancouver, Victoria & Eastern Railway & Navigation Company*", "*The Nelson & Fort Sheppard Railway Company*", et "*The Great Northern Railway Company*", compagnie constituée en corporation en vertu des lois de l'Etat du Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant "*The Vancouver, Victoria & Eastern Railway & Navigation Company*", et "*The Nelson and Fort Sheppard Railway Company*" à louer et/ou à vendre leurs biens et leurs entreprises à ladite "*Great Northern Railway Company*", et permettant à cette dernière compagnie de détenir les pouvoirs d'une compagnie de chemin de fer du Dominion.

Sur motion de l'honorable sénateur Farris, ladite pétition est lue et reçue.

De "*The Kettle Valley Railway Company*", demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un endroit sur sa subdivision d'Osoyoos, situé près de ou à Haynes, et de là en direction sud le long de la rivière Okanagan et des rives du lac Osoyoos, une distance d'environ dix (10) milles, jusqu'à un endroit près de ou à Osoyoos, le tout dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Frances Eleanor Coleman, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Robert Ernest Coleman.

De George Igaz, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Racz Igaz.

De Kathleen Edna Ellis Wainwright, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Bailey Wainwright.

De Ruth Steinwold Lauer, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Lauer.

De Marie Stella Gisèle Payette MacRae, de Montréal, Québec, commis de bureau; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William MacRae.

De Victoria Mae Larkin Kirkcaldy, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Howard Kirkcaldy.

De William Cowie, de Montréal, Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathlyn Elaine Kelly Cowie.

De Jessie Dickson Mackie Toy, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Grand Toy.

De Alice Robert Rajotte, de la ville de Dorval, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gustave Rajotte.

De Elsie Hollingsworth, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold George Hollingsworth.

De Henry Rattigan, de Verdun, Québec, opérateur machiniste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Kathleen McCaffery Rattigan.

De Ellen Margaret Doris Sheehan Décary, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Amable Gérald Décary.

De Barbara Smith Dodds, de Montréal, Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lloyd Ellsworth Dodds.

De John William Frank Draper, de la ville de Cowansville, Québec, agent d'assurances; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Genevieve Cisla Whittier Draper.

De Florence Berger Bassin, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Irving Bassin.

De Gertie Shulman Friedman, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Friedman.

De Belle Bailey Leibovitch, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Leibovitch.

De Celia Zlatkes Azeff, de la cité de Montréal, province de Québec, et demeurant actuellement à Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Azeff, de ladite cité de Montréal.

De Eugène Charron, de Hull, Québec, garagiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosanna Lavallée Charron.

De Miriam Schwartz Silcoff, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Silcoff.

De Joan Helen Gorham Glover, de la ville de Sainte-Agathe, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Ludlow Glover.

De Margaret Millar Short, de la ville de Montréal-Ouest, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence John William Short.

De James MacMillan McHale, de Montréal, Québec, aide-mouleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Jane Stalgitis McHale.

De William Taffert, de Montréal, Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert.

La pétition suivante est lue et reçue: De Stanley William Blanchard, et autres, d'Ottawa, Ontario; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "*Weslayan Methodist Church of America in Canada*".

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Theodore Zalopany, de la cité de Montréal, province de Québec, laveur de vitres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Natalia Karp Zalopany, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thelma Alice Warren Whittet, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ormond Leslie Mason Whittet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comié permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Sangster Muir, de la cité de Montréal, province de Québec, opératrice de presse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Muir, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kiril John Christo, de la cité de Montréal, province de Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vasilika L. Godochi Christo, autrement connue sous le nom de Celia Godochi Christo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helaine Ethel Leopold Lax, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecil Benjamin Pomeroy, de la cité de Montréal, province de Québec, électricien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Alice Pomeroy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 29 février 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pinnie Rosenhek Leopold, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Leslie Leopold, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Paul Sanson White, de la cité de Montréal, province de Québec, assistant du président de l'*Aluminum Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beryl Brintnell White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Hope Beers Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, téléphoniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Percival Alvin Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wasil Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk, de la cité de Montréal, province de Québec, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ladislava Czyzewska Usypchuk, autrement connue sous le nom de Virginia Chesesky Usypchuk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Stanley Spencer, de la cité de Montréal, province de Québec, vérificateur, *Canadian National Express Company,*

demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucy Mae Kington Spencer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emma Gertrude Groves Morris, de la ville de Springfield Park, comté de Chambly, Québec, vérificatrice de buanderie, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Morris, junior, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Margaret Amy Ogilvie, de la cité de Westmount, province de Québec, chauffeur d'automobile, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorne Frederick Wilson Ogilvie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 1er mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Myrtle Josephine Teel Odell, de la ville de Waterloo, province de Québec, cultivatrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Alexander Odell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Helen Parker Leduc, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Pierre Henri Leduc, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Derry Kirby, du village de Saint-Jovite, comté de Terrebonne, province de Québec, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Alfred Kirby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Thomas Bragger, de la cité de Montréal, province de Québec, ouvrier d'aciérie, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Richardson Bragger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Freda Watson Norman Daniels, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Basil Hasard Daniels, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Iris Mabel Dash Wilkinson, de la ville de Valois, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Wilkinson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 2 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport somme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Ulric Edouard Burns, de la cité de Montréal, province de Québec, garde-moteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Angelina Graziella Ducasse Burns, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 3 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Henry Dwyer, de la cité de Verdun, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissol-

ve son mariage avec Mary Hughes Dwyer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 3 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Margaret Ormandy Henderson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Gray Henderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 3 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Arthur Charles Duffy, de la cité de Montréal, province de Québec, télé-typographiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Winifred Hockley Duffy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 3 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Edna Ellis Wainwright, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Bailey Wainwright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 3 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Diana Lenore Carsley Tenenhouse, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Tenenhouse, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport sur les Archives publiques pour l'année 1943. (Versions anglaise et française.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, comportant un accord tendant à conserver et à protéger les phoques à fourrure de la mer de Behring et de l'Océan Pacifique du Nord. Recueil des traités 1942, No 25. (Versions anglaise et française.)

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, comportant un accord visant à la construction de pistes d'envol le long de la route d'Alaska. Recueil des traités 1942, No 26. (Versions anglaise et française.)

Deuxième rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Version française.)

Copie du troisième rapport du Comité consultatif de l'Assurance-chômage sur la situation financière de la caisse de la Commission d'Assurance-chômage au 31 décembre 1943.

Copie des règlements émis et approuvés sous l'autorité de la Loi de l'assurance-chômage, 1940, pour la période s'écoulant du 2 avril 1943 au 2 février 1944.

Copie dactylographiée du rapport de la Commission du Service civil pour l'année civile 1943 sur les positions exclues de l'application de la Loi du Service civil.

Rapport du travail accompli et des dépenses encourues jusqu'au 31 décembre 1943, sous l'autorité du chapitre 12, statuts du Canada 1929, pour la construction par les Chemins de fer Nationaux du Canada d'aménagement de terminus et de voies d'arrivée dans les environs de la cité de Montréal.

Ordonnances de la Marine 3380-3400, en date du 5 février 1944.

Ordonnances de la Marine 3401-3415, en date du 12 février 1944.

Ordonnances de la Marine 3416-3434, en date du 19 février 1944.

Ordonnances de la Marine 3435-3450, en date du 26 février 1944.

Copie du trente-neuvième rapport des Commissaires du Transport du Canada pour l'année close le 31 décembre 1943.

Le Sénat s'ajourne.

No 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 8 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beauregard, Bouchard, Bourque, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Daigle, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Farris, Foster, Gouin, Green, Griesbach, Hayden, Horner, Howard, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Raymond, Riley, Robicheau, Robinson, St-Père, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson,

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend, à la porte, d'être présenté.

L'honorable Cyrille Vaillancourt est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Fafard, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE
(SCEAU)

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, Cyrille Vaillancourt, de la cité de Lévis, dans la province de Québec, écuyer.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale de Kennebec de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Vaillancourt s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Vaillancourt a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément;

Par l'honorable sénateur Foster:

De Kenneth Colin Irving, et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; demandant d'être incorporés sous le nom de "*Fundy Air Lines*".

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Harold A. Jelly, du village d'O'Leary, dans le comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, marchand; demandant l'adoption d'un loi qui dissolve son mariage avec Winnie Agnes Silliker Jelly.

De James Russell Popham, de Senneville, Québec demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Janet Ruth Sherer Popham.

De Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Victor Martyn Lynch-Staunton.

De Louis Joseph Jules Laurencelle, de Montréal, Québec, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Blanche Ouellette Laurencelle.

De Frederick Richard Channon, de Verdun, Québec, contremaître; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ida May Sprules Channon.

De William McKenzie White, de Montréal, Québec, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes White.

De Léon LeBrun, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annette Laporte LeBrun.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail demande la permission de présenter son rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES MURDOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande:

(1) Que les délais fixés pour la réception des pétitions pour les bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi, le 21 avril 1944.

(2) Que les délais fixés pour la présentation des bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi, le 5 mai 1944.

(3) Que les délais fixés pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relatif à un bill privé soient prolongés jusqu'à vendredi, le 26 mai 1944.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Votre comité a étudié les pétitions suivantes et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *"The North American Baptist General Missionary Society, Inc."*, de l'Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique, la société mère de *"The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America"*, constituée en corporation par le chapitre 88 des statuts du Canada, 1922; demandant l'adoption d'une loi changeant le nom de cette dernière société en celui de *"The North American Baptist General Missionary Society"*.

De "La Compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick"; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à réduire son capital social.

De *"Gore District Mutual Fire Insurance Company"*; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter le nombre de classes d'assurance pour lesquelles elle peut souscrire des contrats.

De Stanley William Blanchard, et autres, d'Ottawa, Ontario; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "L'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada".

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Votre comité a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 2 février 1944, examiné la pétition de Sophie Kohen, de Toronto, Ontario; demandant qu'une Commission royale soit instituée pour faire enquête sur de prétendus griefs; que certaines lois publiques soient modifiées, et qu'un nouveau procès devant les tribunaux lui soit accordé.

2. Votre comité constate que les allégations contenues dans la pétition sont vagues et indéfinies, et recommande que la pétition sous sa présente forme ne soit pas reçue.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son cinquième rapport comme suit:

Votre comité a examiné la pétition suivante et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *"The Vancouver, Victoria & Eastern Railway & Navigation Company"*, *"The Nelson & Fort Sheppard Railway Company"* et *"The Great Northern Railway Company"*, compagnie constituée en corporation en vertu des lois de l'Etat du Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant *"The Vancouver, Victoria & Eastern Railway & Navigation Company"* et *"The Nelson and Fort Sheppard Railway Company"* à louer et/ou à vendre leurs biens et leurs entreprises à ladite *"Great Northern Railway Company"*, et permettant à cette dernière compagnie de détenir les pouvoirs d'une compagnie de chemin de fer du Dominion.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Farris présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi concernant *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company, The Nelson and Fort Sheppard Railway Company and Great Northern Railway Company*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Hayden présente au Sénat un bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation L'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Robinson présente au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi concernant La Compagnie de Chemin de fer du Nouveau-Brunswick".

Ledit rapport est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Euler présente au Sénat un bill (E), intitulé: "Loi concernant *Gore District Mutual Fire Insurance Company*".

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le comité permanent des Finances soit autorisé à étudier les dépenses proposées dans les crédits déposés devant le Parlement et dans les résolutions relatives à la guerre, et dans les autres mesures financières proposées dont il a été donné avis au Parlement, antérieurement aux bills fondés sur lesdits crédits et résolutions qui parviennent au Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième au vingt-huitième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont adoptés sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Zalopany".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Alice Warren Whittet".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sangster Muir".
Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Kiril John Christo".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Helaine Ethel Leopold Lax".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Benjamin Pomeroy".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinnie Rosenhek Leopold".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Hope Beers Ross".
Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Wasil Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk".
Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Stanley Spencer".
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Gertrude Groves Morris".
Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Amy Ogilvie".
Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Josephine Teel Odell".
Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Parker Leduc".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Derry Kirby".
Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Bragger".
Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Watson Norman Daniels".
Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Mabel Dash Wilkinson".
Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ulric Edouard Burns".
Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Dwyer".
Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Ormandy Henderson".
Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Charles Duffy".
Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Edna Ellis Wainwright".
Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Lenore Carsley Tenenhouse".

Lesdits rapports sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 9 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beauregard, Black, Bouchard, Bourque, Calder, Campbell, Copp, Daigle, David, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Farris, Foster, Green, Griesbach, Harmer, Horner, Howard, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, Robinson, St-Père, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De "*The Kettle Valley Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un endroit sur sa subdivision d'Osoyoos, situé près de ou à Haines, et de là en direction sur le long de la rivière Okanagan et des rives du lac Osoyoos, une distance d'environ dix (10) milles, jusqu'à un endroit près de ou à Osoyoos, le tout dans la province de Colombie-Britanique."

De Claude H. Peters, de White Bear Lake, Etat de Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à étudier une certaine demande de brevet, portant le numéro de série 470,622, et à agir en conséquence, relativement à une invention dénommée "système d'air climatisé."

De "*The Discount & Loan Corporation of Canada*"; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "*Personal Finance Company of Canada*".

L'honorable sénateur Farris attire l'attention du Sénat sur les conventions de la constitution adoptées en vertu de notre système parlementaire de gouvernement responsable particulièrement en ce qui concerne la coutume établie qui veut que le chef de l'opposition ait un siège dans l'une ou l'autre Chambre du Parlement; et en outre il attire l'attention sur le fait que le leader du parti Progressiste-Conservateur, actuellement l'opposition officielle, n'a, depuis qu'il a été choisi leader, tenté aucun effort en vue de s'assurer un siège au Parlement, mais bien au contraire, qu'il mène une campagne politique active dissociée de tout devoir ou responsabilité parlementaire; et qu'il soumet à l'étude des honorables sénateurs que ce procédé est un écart des meilleurs usages constitutionnels, qu'il est propre à bouleverser le gouvernement parlementaire, et qu'il ne répond pas à l'intérêt public.

Débat.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que la Règle 78 des Règlements du Sénat soit modifiée en y retranchant le paragraphe 17 pour y substituer ce qui suit:

"17. Le comité des Finances composé de trente-cinq sénateurs."

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que les sénateurs dont les noms suivent soient ajoutés à la liste des membres siégeant sur le comité permanent des Finances, savoir: les honorables sénateurs Beaubien (*Montarville*), Bouchard, Calder, Haig, Johnston Lambert, Léger, Robinson, Sinclair et Vaillancourt.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", est lu la deuxième fois, et il est

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois:—

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Zalopany".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Alice Warren Whittet".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sangster Muir".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Kiril John Christo".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Helaine Ethel Leopold Lax".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Benjamin Pomeroy".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinnie Rosenhek Leopold".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Hope Beers Ross".
Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Wasil Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk".
Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Stanley Spencer".
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Gertrude Groves Morris".
Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Amy Ogilvie".
Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Josephine Teel Odell".
Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Parker Ledue".
Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Derry Kirby".
Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Bragger".
Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Watson Norman Daniels".
Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Mabel Dash Wilkinson".
Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ulric Edouard Burns".
Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Dwyer".
Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Ormandy Henderson".
Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Charles Duffy".
Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Edna Ellis Wainwright".
Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Lenore Carsley Tenenhouse".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 10 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beauregard,
Black,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Copp,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Farris,
Foster,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Kenneth Colin Irving et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; demandant d'être constitués en corporation portant le nom de *"Fundy Air Lines"*.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 7 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charlotte Muriel Wright, du village de Low, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Douglas Wright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 7 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sarah Carmichael Hay Johnston, dans la province de Québec, diététicienne, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Blount Johnston, fils, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 7 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roy William Mansfield, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 7 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pasquale Di Guglielmo, de la cité de Montréal, province de Québec, opérateur de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucette Monette Di Guglielmo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 7 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Theodora B. Ostlund Fruitier, de la cité de Montréal, province de Québec, modiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Douglas Fruitier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Erna Warthold Langlois, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexandre Langlois, fils, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Steinwold Lauer, de la cité de Montréal, province de Québec, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Lauer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Hodgson Fisher, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jane Rollit Grece Fisher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Molly Gurevitch Gladman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Gladman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 8 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Goldie Anker Lazanik, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip Lazanik, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson propose qu'il soit résolu que, de l'avis du Sénat, il est désirable que le gouvernement du Dominion fasse instituer une enquête approfondie, par une société d'ingénieurs compétents en hydro-électricité, concernant les possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Après débat, il est
Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie du dossier référé, par le Gouvernement canadien, à la Commission conjointe internationale, concernant le développement des ressources hydrauliques du réseau de la rivière Columbia, en date du 9 mars 1944. (Copie anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Zalopany".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Alice Warren Whittet".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sangster Muir".
Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Kiril John Christo".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Helaine Ethel Leopold Lax".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Benjamin Pomeroy".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinnie Rosenhek Leopold".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Hope Beers Ross".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Wasil Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Stanley Spencer".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Gertrude Groves Morris".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Amy Ogilvie".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Josephine Teel Odell".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Parker Leduc".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Derry Kirby".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Bragger".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Watson Norman Daniels".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Mabel Dash Wilkinson".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ulric Edouard Burns".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Dwyer".

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Ormandy Henderson".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Charles Duffy".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Edna Ellis Wainwright".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Lenore Carsley Tenenhouse".

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B), intitulé: "Loi concernant *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company, The Nelson and Fort Sheppard Railway Company and Great Northern Railway Company",* est lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick", est lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à mardi, le 21 du mois courant, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 21 mars 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Green,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vien.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:—

De Vernon Ross Aitken, du village de Glen Sutton, Québec, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louision Eliza St-Francis Aitken.

De Sam Sokolof, de la ville de McMasterville, Québec, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Mona Taran Sokolof.

De Norma Segal Katz, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Israel Katz.

De Walter Stanley Spencer, de Montréal, Québec; demandant que les taxes parlementaires payées relativement à sa pétition pour un divorce lui soient remboursées.

De Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Alfred Eloi Wilfrid Choux.

De Paul Bégin, de Montréal, Québec, grossiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Yvette Pérusse Bégin.

De Ernest Charles Hazard, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Armstrong Hazard.

De Ivan Walter Moore, de Montréal, Québec, aviateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Mary French Moore.

Par l'honorable sénateur Haig:

De Michael Hawryliuk et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom de "*Workers Benevolent Association of Canada*".

De Otto Eklund, de Meeting Creek, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom de: Le bureau exécutif de "*The Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America.*"

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 9 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Julia Ménard Mills, de la cité de Montréal, province de Québec, riveuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Mills, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 9 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Estera Seppala Vuorimies, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, servante domestique; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vaino Walter Vuorimies, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 9 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Violet Magdalen Johnson Overall, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Overall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 9 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Adélard Bélanger, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose Anna Robidoux Bélanger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 10 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edna Lyall Burgess Lambert, de la cité de Montréal, province de Québec, dactylographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René Abel Augustin Ghislain Lambert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 10 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Barbara Hellen Smith Dodds, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lloyd Ellsworth Dodds, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 10 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ellen Margaret Doris Sheehan Décary, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Amable Gérald Décary, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 10 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen O'Raw Major, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Arthur Major, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 10 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vernon Oswald Marquez, du village de Vaudreuil, dans la province de Québec, ingénieur en production; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Dufew Marquez, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copie d'un Accord entre les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre. (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 11 février 1944. Recueil des Traités, 1944, No 3, (Versions anglaise et française.)

Copies d'un accord entre les gouvernements du Canada et de l'Union soviétique sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes à l'Union soviétique en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa le 11 février 1944. Recueil des Traités, 1944, No 4. (Versions anglaise et française.)

Copies d'un accord entre le Canada et le Commonwealth d'Australie sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes au Commonwealth d'Australie en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 9 mars 1944. Recueil des Traités, 1944, No 5. (Versions anglaise et française.)

Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année finissant le 31 décembre 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport de *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* pour l'année se terminant le 31 décembre 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943.

Ordonnances de la Marine 3451-3458, en date du 4 mars 1944.

Copie de règlements établis sous l'empire de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale par l'arrêté en conseil du 4 mars 1944. (C.P. 421). (Versions anglaise et française.)

Copies d'Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant renouvellement de l'autorisation du Canada à *Pan-American Airways Incorporated* de survoler le Canada entre Juneau, (Alaska) et Seattle, (Washington), datées à Ottawa les 12 juin 1943, 26 janvier et 21 février 1944. Recueil des Traités, 1944, No 2. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième au trente-sixième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont adoptés, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Robinson qu'il soit

Résolu: Que, de l'avis du Sénat, il est désirable que le gouvernement du Dominion fasse instituer une enquête approfondie, par une société d'ingénieurs compétents en hydro-électricité, concernant les possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Après plus ample débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Robinson, il est

Ordonné: Que ladite motion soit référée au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Muriel Wright".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Carmichael Hay Johnston".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pasquale Di Guglielmo".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora B. Ostlund Fruitier".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Erna Warthold Langlois".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steinwold Lauer".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Hodgson Fisher".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Gurevitch Gladman".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Anker Lazanik".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 11

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mercredi 22 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilson Allan Martin, de la cité de Montréal, province de Québec, agent de réclamations, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Olive Bernice Pelletier Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Victoria May Larkin Kirkcaldy, de la cité de Verdun, province de Québec, inspectrice; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Howard Kirkcaldy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nellie Blinkhorn Cowie, de la cité de Montréal, province de Québec, employée de manufacture; demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Cowie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Mace, de la cité de Montréal, province de Québec, chauffeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gladys Lillian Mace, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pauline Hislop Ralph, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Ralph, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Mary Moffatt Shaw, de la cité d'Outremont, province de Québec, commis-sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Shaw, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 21 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Stanley Spencer, de Montréal, Québec; demandant la remise des taxes parlementaires payées concernant sa pétition pour divorce.

2. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la règle 140 au pétitionnaire, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son sixième rapport, comme suit:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *"The Discount & Loan Corporation of Canada"*; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *"Personal Finance Company of Canada"*.

De Claude H. Peters, de White Bear Lake, Etat de Minnesota, Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à étudier une certaine demande de brevet, portant le numéro de série 470,622, et à agir en conséquence, relativement à une invention dénommée "système d'air climatisé".

De *The Kettle Valley Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un endroit sur sa subdivision d'Osoyoos, situé près de ou à Haines, et de là en direction sur le long de la rivière Okanagan et des rives du lac Osoyoos, le tout dans la province de la Colombie-Britannique.

De Kenneth Colin Irving et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom de "*Fundy Air Lines*".

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (D), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*" fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Lambert présente au Sénat un bill (O-2), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Discount & Loan Corporation* en celui de *Personal Finance Company of Canada*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Lambert présente au Sénat un bill (P-2), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters."

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Howard, pour l'honorable sénateur Farris, présente au Sénat un bill (Q-2), intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company.*"

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Foster présente au Sénat un bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fundy Air Lines.*"

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Beauregard propose:

—Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois:—

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Muriel Wright".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Carmichael Hay Johnston".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pasquale Di Guglielmo".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora B. Ostlund Fruitier".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Erna Warthold Langlois".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steinwold Lauer".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Hodgson Fisher".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Gurevitch Gladman".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Anker Lazanik".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du trente-septième au quarante-cinquième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont adoptés sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Ménard Mills".

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Esteri Seppala Vuorimies".

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Magdalen Johnson Overall".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Bélanger".

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Lyall Burgess Lambert".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Hellen Smith Dodds".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Margaret Doris Sheehan Décary".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour fairee droit à Kathleen O'Raw Major".

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Oswald Marquez".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et—

Avec la permission du Sénat, il est—

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 23 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert.
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Shirley Harte Harvey Payne, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond William Payne.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De Michael Hawryliuk et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom de "*Workers Benevolent Association of Canada*".

De Otto Eklund, de Meeting Creek, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom "Le Bureau exécutif de la *Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*".

L'honorable sénateur Copp, du Comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MERCREDI, le 22 mars 1944.

Le Comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 21 mars 1944, a étudié la motion suivante: —Que, de l'avis du Sénat, il est désirable que le gouvernement du Dominion fasse instituer une enquête approfondie, par une société d'ingénieurs compétents en hydro-électricité, concernant les possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick.

D'après le témoignage présenté, votre comité est d'opinion qu'une enquête par des ingénieurs compétents, relativement aux possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, au Nouveau-Brunswick, est justifiable, et, comme projet d'après-guerre, mérite qu'une action immédiate soit prise en vue de déterminer si cette exploitation est pratique.

Le tout respectueusement soumis,

A. B. COPP,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Muriel Wright".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Carmichael Hay Johnston".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pasquale Di Guglielmo".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora B. Ostlund Fruitier".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Erna Warthold Langlois".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steinwold Lauer".

Bill (L 2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Hodgson Fisher".
Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Gurevitch Gladman".
Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Anker Lazanik".

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Ménard Mills".
Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Esteri Seppala Vuorimies".
Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Magdalen Johnson Overall".
Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Bélanger".
Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Lyall Burgess Lambert".
Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Hellen Smith Dodds".
Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Margaret Doris Sheehan Décary".
Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Raw Major".
Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Oswald Marquez".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des quarante-sixième à cinquante-deuxième rapports du Comité permanent des Divorces, inclusivement.

Lesdits rapports sont adoptés sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard,

—Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Il est ordonné que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin".
Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy".
Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie".
Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Mace".
Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph".
Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffat Shaw".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est—

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera, aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 28 mars 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alfreda Elsie Hatch Carpenter, de la cité de Westmount, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry William Carpenter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rachel Segal Kaparofsky, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Kaparofsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Paul Lapointe, de la cité de Montréal, province de Québec, voyageur de commerce; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Lucina Synette Lapointe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Grace Percy Moore, de la cité de Verdun, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ellsworth Stillman Moore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jean Fernand Georges Robitaille, de la cité de Montréal, province de Québec, publiciste; demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Marie Elizabeth Hébert Robitaille, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 22 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Stella Gisèle Payette MacRae, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William MacRae, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 23 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Horace Henry Chapman, de la ville de Fulford, province de Québec, conducteur de chemin de fer; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Winifred Patch Chapman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 23 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Berger Bassin, de la cité d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Irving Bassin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 23 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Roland Edouard Levert, de la cité de Montréal, province de Québec, mécanicien; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Des-Neiges Simone Lafleur Levert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 23 mars 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Robert Rajotte, de la ville de Dorval, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Gustave Rajotte, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copies de l'accord entre le Canada et la Chine sur les principes applicables à la prestation par le Canada à la Chine de fournitures de guerre canadiennes, en vertu de la Loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 22 mars 1944. (Versions anglaise et française.)

Ordonnances de la Marine 3459-3477, en date du 11 mars 1944.

Copies de l'arrêté en conseil C.P. 1977, en date du 20 mars 1944, modifiant les Règlements du Service sélectif national pour les civils.

Rapport au Parlement par la maison George A. Touche et Compagnie sur la vérification des comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, Trust des Titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, Lignes aériennes Trans-Canada et *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année se terminant le 31 décembre 1943. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:—

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Ménard Mills".

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Esteri Seppala Vuorimies".

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Magdalen Johnson Overall".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Bélanger".

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Lyall Burgess Lambert".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Hellen Smith Dodds".

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Margaret Doris Sheehan Décary".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Raw Major".

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Oswald Marquez".

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O-2), intitulé: "Loi pour changer le nom *The Discount & Loan Corporation of Canada* en celui de *Personal Finance Company of Canada*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P-2), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de Claude H. Peters", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (Q-2), intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *Fundy Air Lines*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus la deuxième fois, savoir:—

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Mace".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffat Shaw".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au sujet de la motion suivante:—

"Que, de l'avis du Sénat, il est désirable que le gouvernement du Dominion fasse instituer une enquête approfondie, par une société d'ingénieurs compétents en hydro-électricité, concernant les possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick," il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

—Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec

pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 29 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur McRae, du comité permanent des Relations extérieures, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 3 février 1944.

Le comité permanent des Relations extérieures demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. McRAE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Jones, du comité permanent des Ordres permanents, présente le septième rapport le ce comité.

Ledit rapport est lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 29 mars 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son septième rapport, comme suit:

Votre Comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les exigences des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Michael Hawryliuk et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant d'être constitués en une corporation portant le nom de "*Workers Benevolent Association of Canada*".

De Otto Eklund, de Meeting Creek, Alberta, et autres d'ailleurs; demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Le Bureau exécutif de la *Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*".

Le tout respectueusement soumis.

GEO. B. JONES,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Haig présente au Sénat un bill (H-3), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs".

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi procnain.

L'honorable sénateur Haig présente au Sénat un bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of The Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*".

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre transmet, par son Greffier, un message avec un bill (41), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'enseignement technique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin".

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Mace".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffat Shaw".

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-troisième au soixante-deuxième rapports du comité permanent des Divorces, inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Elsie Hatch Carpenter".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Segal Kaparofsky".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Lapointe".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Grace Percy Moore".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Fernand-Georges Robitaille".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Stella-Gisèle Payette-MacRae".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Henry Chapman".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Berger Bassin".

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Edouard Levert".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Robert Rajotte".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q-2), intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", est lu la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au sujet de la motion suivante:

"Que, de l'avis du Sénat, il est désirable que le gouvernement du Dominion fasse instituer une enquête approfondie, par une société d'ingénieurs compétents en hydro-électricité, concernant les possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick."

L'honorable sénateur Copp, appuyé par l'honorable sénateur Robinson, propose que ledit rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 30 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 20 mars 1944.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le vendredi 31 mars, à six heures moins quart, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (53), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des Communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (54), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un mesage soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (38), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 30 mars 1944.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande la permission de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:—

Que Victor Lemire soit nommé Sténographe officiel des débats français du Sénat, (sessionnel), et qu'il soit rémunéré au traitement de $10.00 par jour du commencement de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour considération demain.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 30 mars 1944.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande la permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:—

Que la nomination de MM. Thomas Green et Georges Langlois au personnel de reportage du Sénat soit continuée durant la présente session du Parlement, aux termes et conditions indiqués dans le rapport du comité des Débats et des comptes rendus à la date du 3 juin 1913 et conformément à la recommandation subséquente adoptée par le Sénat le 30 juin 1938.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour considération demain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Robinson, il est

Ordonné: Qu'une autorisation soit émise pour l'impression de 600 exemplaires des délibérations du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au sujet des possibilités d'exploiter l'énergie provenant des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans la province du Nouveau-Brunswick, et que la Règle 100 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:
Copies d'arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre durant les mois de janvier et février 1944, sous forme dactylographiée. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (41), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'enseignement technique", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Elsie Hatch Carpenter".
Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Segal Kaparofsky".
Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Lapointe".
Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Grace Percy Moore".
Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Fernand-Georges Robitaille".
Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Stella-Gisèle Payette MacRae".
Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Henry Chapman".
Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Berger Bassin".
Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Edouard Levert".
Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Robert Rajotte".

Avec la permission du Sénat,
Lesdits bills sont, sur division, lus la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Paterson, pour l'honorable sénateur Hayden, propose que le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre."

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 31 mars 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Bourque,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (65), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944," auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (41), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'enseignement technique", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre."

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H-3), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of The Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité de Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera, aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le vingt-cinquième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi modifiant la Loi d'enseignement technique.

Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills."

Le Greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur vienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mardi, le vingt-cinquième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

No 17

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 25 avril 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien-(St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Robertson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divores demande la permission de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que la limite du temps fixé pour la réception des pétitions concernant les bills de Divorce soit prolongée au vendredi le 5 mai 1944.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adpoté.

L'honorable sénateur Blais présente au Sénat un bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America* et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Missionary Society*".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (36), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection des compteurs d'eau", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (64), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (84), intitulé: "Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (85), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (86), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (87), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 119/2595, approuvé le 12 avril 1944: décrétant une pension aux membres de la Division féminine des Forces armées.

Copies des arrêtés en conseil C.P. 2626 et 2675, en date du 13 avril 1944, modifiant les Règlements du Service sélectif national pour les civils.

Ordonnances de la Marine 3505-3516, en date du 25 mars 1944.

Ordonnances de la Marine 3517-3554, datées du 1er avril 1944 au 8 avril 1944, inclusivement.

Ordonnances de la Marine 3555-3570, en date du 15 avril 1944.

Copies d'un Traité conclu entre le Canada et la République de Chine, au sujet de l'abandon de droits extra-territoriaux et du règlement de certaines questions connexes (avec les notes échangées), signé à Ottawa, le 14 avril 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 11).

Copie de l'Accord entre le Canada et le Comité français de la Libération nationale sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes au Comité français de la Libération nationale, en vertu de la Loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre. (Recueil des Traités, 1944, No 12). (Versions anglaise et française).

Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve comportant un Accord visant le règlement des réclamations nées d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules canadiens et terre-neuviens, datées à St-Jean (Terre-Neuve) le 24 janvier et le 7 février 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 6). (Versions anglaise et française).

Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve prolongeant pour une autre période d'une année l'Accord visant l'exploitation d'un service aérien entre le Canada et Terre-Neuve par les Lignes aériennes Trans-Canada, effectué par un échange de notes des 6, 7, 9 et 27 février 1942, datées à St-Jean (Terre-Neuve), les 1er et 2 mars 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 8). (Versions anglaise et française).

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un Accord visant le règlement des réclamations nées d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, datées à Ottawa les 1er et 23 mars 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 10). (Versions anglaise et française).

Echange de note entre le Canada et le Mexique comportant un Accord visant la conscription pour service militaire au Canada et au Mexique, daté à Mexico le 29 février 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 7). (Versions anglaise et française).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre."

Il est *Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 26 avril 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées,

Par l'honorable sénateur Haig:

De *The Wawanesa Mutual Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi visant à autoriser tout détenteur d'une police d'assurance contre l'incendie émise par la compagnie, d'au moins $1,000.00, à devenir membre de la compagnie et à voter à ses assemblées.

Par l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces:

De Bertha Harris Fineberg, de Montréal, Québec, commis de bureau; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Fineberg.

De Joseph Henri Veaudry, de Montréal, Québec, peintre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose-Eva Bouchard Veaudry.

De James Christie Miller, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Victoria Kate Spittachine Miller.

De Louis Humble, de Montréal, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Donoghue Humble.

De Ruth Steinwold Lauer, de Montréal, Québec; demandant le remboursement des taxes parlementaires payées relativement à sa pétition pour un bill de divorce.

De Josephine Kurys Kulczycki, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Kulczycki, junior.

De Everett Roy Clow, de Murray Harbour North, Ile-du-Prince-Edouard; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Eva White Clow.

De Pearl Anneta Benn Russell, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Joseph Russell.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 26 avril 1944.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son huitième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

(1) Que le délai de réception des pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'à vendredi le 19 mai 1944.

(2) Que le délai de présentation des bills privés soit prolongé jusqu'à vendredi le 2 juin 1944.

(3) Que le délai de réception des rapports de tout comité permanent ou comité spécial sur un bill privé soit prolongé jusqu'à vendredi le 16 juin 1944.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (Q-2), intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec deux amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 21. Après le mot "cumulatives", insérer le mot "remboursables".

2. Page 1, ligne 25. Après le mot "préférence", insérer ", restriction".

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaretha Bernhard Cronauer, de la cité de Montréal, province de Québec, couturière; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joachim Cronauer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Cowie, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Kathlyn Elaine Kelly Cowie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nita Marjorie Hammerich Ward, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, réparatrice d'édredons; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albion Tudor Ward, de la cité de Thetford Mines, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Kirsen Brown MacRae, de la cité de Revelstoke, province de la Colombie-Britannique, institutrice; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Lyell MacRae, du village de Sawyerville, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Henry Rattigan, de la cité de Verdun, province de Québec, opérateur aux machines; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Kathleen McCaffery Rattigan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Steinwold Lauer, de Montréal, Québec; demandant le remboursement des taxes parlementaire payées concernant sa pétition pour un bill de divorce.
2. Le Comité recommande que la demande contenue dans cette pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (36), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection des compteurs d'eau", est lu la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (64), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (84), intitulé: "Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités", il est:

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (85), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", est lu la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (86), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (87), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", il est:

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre."

Il est *Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 19

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 27 avril 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Chapais (sir Thomas), Copp, David, Dennis, Duff, Duffus, Euler, Fallis, Foster, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Hushion, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Cardigan), Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McIntyre, Michener, Molloy, Mullins, Murdock, Paquet, Paterson, Robertson, St-Père, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

Prières.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (H-3), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 24—Un amendement apporté à la version anglaise ne s'applique pas à la version française.

2. Page 2, ligne 4—Aux mots "de jeunes personnes", substituer "d'autres personnes;".

3. Page 2, ligne 29—Un amendement apporté à la version anglaise ne s'applique pas à la version française.

4. Page 3, ligne 38—Après le chiffre "10" insérer "(1)".

5. Page 3, ligne 41—Après le mot "d'administration" insérer "de la Société".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (O-2), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Discount & Loan Corporation of Canada* en celui de *Personal Finance Company of Canada*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (P-2), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier comme suit:

Page 2, ligne 16—Ajouter ce qui suit, comme clause 3:

> "3. Nonobstant toute disposition de la *Loi de 1935 sur les brevets*, tout brevet pouvant être accordé à la suite de ladite demande expirera au premier jour de janvier 1957."

Ledit amendement est agréé.

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (64), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 2, ligne 21—Après le mot "ladite" insérer "The".
2. Page 2, ligne 23—Avant le mot "Canada" insérer "The".
3. Page 2, ligne 25—Après le mot "ladite" insérer "The".
4. Page 2, ligne 27—Après le mot "ladite" insérer "The".
5. Page 6, ligne 13—Un amendement apporté à la version anglaise ne s'applique pas à la version française.
6. Page 6, ligne 18—Après le mot "lieu" insérer "au Canada".
7. Page 6, ligne 19—Omettre les mots "au Canada".

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (36), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection des compteurs d'eau", soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (85), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (86), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America* et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Misssionary Society*" est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements effectués par le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatrième au soixante-huitième rapports du comité permanent des Divorces, inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, relativement à la pétition de Ruth Steinwold Lauer, demandant le remboursement des taxes parlementaires.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'éviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre."

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Cowie".

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Marjorie Hanmerich Ward".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kirsen Brown MacRae".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Bernhard Cronauer".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Rattigan".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, le deuxième jour de mai, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 2 mai 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Black, Blais, Bouchard, Bourque, Buchanan, Calder, Copp, Daigle, David, Davies, Dennis, Duff, Duffus, Fallis, Farris, Foster, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Howard, Hugessen, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Lesage, Macdonald (Cardigan), Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

Prières.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces:
De Elmore MacLean MacKay, de Stanley Bridge, dans le comté de Queens, Ile-du-Prince-Edouard, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Mildred MacKay.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le vendredi 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Annesley Iverson, de la cité de Verdun, province de Québec, opératrice de tour; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Douglas Iverson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le vendredi 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Drewniak Sonberg, de la cité de Montréal, province de Québec, opératrice aux machines; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Sonberg, autrement connu sous le nom de Dave Zonberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Celia Zlatkes Azeff, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Azeff, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louisa O'Tool Shelley, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josiah Shelley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Miriam Schwartz Silcof, de la cité de Montréal, province de Québec, dactylographe; demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Max Siloof, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 28 avril 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Millar Short, de la ville de Montréal-Ouest, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence John William Short, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (36), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection des compteurs d'eau", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O-2), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Discount & Loan Corporation of Canada* en celui de *Personal Finance Company of Canada*", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P-2), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (64), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill 'C', intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par le comité permanent des Bills privés au bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (84), intitulé: "Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (87), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:—

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Cowie".

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Marjorie Hammerich Ward".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kirsen Brown MacRae".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Bernhard Cronauer".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Rattigan".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Il est *Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Ordonnances de la Marine 3571-3583, en date du 22 avril 1944.

Le Sénat s'ajourne.

No 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 3 mai 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Copp, Daigle, David, Davies, Dennis, Duff, Duffus, Fallis, Farris, Foster, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Cardigan), Marcotte, Marshall, McDonald (Shediac), McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant la *Vancouver and Eastern Railway and Navigation Company,* la *Nelson and Fort Sheppard Railway Company* et la *Great Northern Railway Company*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 2, ligne 19—Au mot "Ladite", substituer "La".

2. Page 2, ligne 21—Aux mots "desdits chemins", substituer "du chemin".

3. Page 2, ligne 22—Au mot "ladite", substituer "la".

4. Page 2, ligne 23—Au mot "ladite", substituer "la".

5. Page 2, ligne 26—Aux mots "agréables au cédant et au cessionnaire", substituer "agréés par les compagnies".

6. Page 2, ligne 27—Au mot "Ladite", substituer "La".

7. Page 2, ligne 30—Aux mots "desdits chemins de fer et", substituer "du chemin de fer et des".

8. Page 2, ligne 30—Au mot "ladite", substituer "la".

9. Page 2, lignes 33 et 34—Aux mots "desdits chemins de fer et", substituer "du chemin de fer et des".

10. Page 2, ligne 37—Au mot "ladite", substituer "la".

11. Page 2, lignes 38, 39 et 40—Aux mots ", dans la *Loi de chemins de fer* et dans ses modifications, ainsi que dans toute autre loi pour lors en vigueur", substituer "et dans la *Loi des chemins de fer*".

12. Page 2, ligne 41—Au mot "ladite", substituer "la".

13. Page 2, lignes 43 et 44—Aux mots "desdits chemins de fer et", substituer "du chemin de fer et des".

14. Page 2, ligne 44—Aux mots "ladite", substituer "la".

15. Page 3, ligne 1—Aux mots "desdits chemins de fer et", substituer "du chemin de fer et des".

16. Page 3, ligne 4—Au mot "ladite", substituer "la".

17. Page 3, lignes 5, 6 et 7—Retrancher tous les mots qui suivent le mot "fer", jusqu'à la fin de la clause 4.

18. Page 3, ligne 8—Au mot "susdites", substituer "énoncées dans la présente loi".

19. Page 3, ligne 8—Au mot "ladite", substituer "la".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Aseltine attire l'attention du Sénat sur le manque de munitions pour la chasse au gibier à poil et à plume, et qu'il demandera au ministère s'il est possible de permettre à cette fin la vente d'une quantité raisonnable de munitions.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Cowie".

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Marjorie Hammerich Ward".

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kirsen Brown MacRae".

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Bernhard Cronauer".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Rattigan".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue, sur division, par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (84), intitulé: "Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités".

Après plus ample débat, et—

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dixième au soixante-quinzième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Millar Short".

Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Annesley Iverson".

Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Drewniak Sonberg".

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Zlatkes Azeff".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa O'Tool Shelley".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mariam Schwartz Silcoff".

Lesdits bills sont, sur division, lus la première fois, et—

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

"Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Il est *Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 4 mai 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Duff,
Duffus,
Fallis,
Farris,
Foster,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Cardigan),
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 2 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frances Eleanor Campbell Coleman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Robert Ernest Coleman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 2 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Igaz, de la cité de Montréal, province de Québec, valet-cuisinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Racz Igaz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 2 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John William Frank Draper, de la ville de Cowansville, comté de Missisquoi, province de Québec, courtier en assu-

rances, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Genevieve Cisla Whittier Draper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 2 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sam Solokoff, de la ville de McMasterville, province de Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Mona Taran Sokoloff, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 2 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Léon LeBrun, de la cité de Montréal, province de Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annette Laporte LeBrun, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur David propose:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est:

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, il est:

Ordonné: Que les taxes parlementaires qui ont été payées relativement au Bill (1-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*", soient remboursées à Mtres Keith, Maybank & Keith, de Winnipeg, procureurs des requérants, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de l'honorable sénateur Lambert, pour l'honorable sénateur Hayden, il est:

Ordonné: Que les taxes parlementaires versées avec le Bill C, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", soient remboursées à messieurs MacCracken, Fleming, Schroeder & Burnett, d'Ottawa, avocats des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B), intitulé: "Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, la *Nelson and Fort Sheppard Railway Company* et la *Great Northern Railway Company*", est lu pour la troisième fois, tel que modifié.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (84), intitulé: "Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Millar Short".
Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Annesley Iverson".
Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Drewniak Sonberg".
Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Zlatkes".
Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa O'Tool Shelley".
Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Schwartz Silcoff".

Avec la permission du Sénat,
Lesdits bills sont, sur division, lus la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beauregard:

Qu'il y a lieu pour cette Chambre de se préparer sans délai à l'étude de la législation qui lui sera soumise,—législation constructive ou remédiatrice,—destinée à assurer dès la cessation de la production de guerre, la vie économique dans chacune des provinces du pays, et, à cette fin de constituer parmi ses membres un comité d'études économiques aussi représentatif que possible, avec pouvoir d'enquêter sur la production normale dans chaque province, le standard de vie, la capacité d'emploi, les conditions de travail, les débouchés, et, à cette fin d'inviter et d'entendre les représentants de la ferme, du monde ouvrier, des compagnies de transport, de l'industrie et du commerce sur leur préparation et leurs projets concrets d'après-guerre.

Après débat, et
Avec la permission du Sénat,
Ladite motion est retirée.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi, le vingt-neuvième jour de mai, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 29 mai 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Jones,	Murdock,
Bench,	Duff,	Lacasse,	Paquet,
Blais,	Duffus,	Lambert,	Paterson,
Bouchard,	DuTremblay,	Léger,	Raymond,
Calder,	Gouin,	Lesage,	St-Père,
Chapais (sir Thomas),	Haig,	MacLennan,	Stevenson,
Copp,	Hardy,	Marcotte,	Tanner,
Daigle,	Harmer,	Marshall,	Vaillancourt,
David,	Hayden,	McGuire,	Vien,
Davies,	Howard,	McIntyre,	White,
	Hugessen,	Michener,	Wilson.
	Hushion,	Moraud,	

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (111), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Taffert, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande que les taxes parlementaires relativement à une pétition préalable s'appliquent à celle de la présente session, sans autre paiement, et que la publicité dans les journaux locaux qui fut faite au cours d'une session précédente soit acceptée comme une observance suffisante des Règles qui ont trait à la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Belle Bailey Leibovitch, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Leibovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertie Shulman Friedman, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Friedman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sarah Slutsky Shapiro, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Shapiro, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Dickson Mackie Toy, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Grand Toy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Angèle-Pauline-Edgar-Marie Lambert-Choux, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles-Alfred-Eloi-Wilfrid Choux, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin, de la cité de Verdun, province de Québec, ouvrière bobineuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adrien Fortin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Victor Martyn Lynch-Staunton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James MacMillan McHale, de la cité de Montréal, province de Québec, aide-mouleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Jane Stalgitis McHale, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vernon Ross Aiken, du village de Glen Sutton, province de Québec, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Louision Eliza St. Francis Aiken, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick Richard Channon, de la cité de Verdun, province de Québec, contremaître; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ida May Sprules Channon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ernest Charles Hazard, de la cité de Westmount, province de Québec, finisseur en photographie; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Armstrong Hazard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

Sur motion de l'honorable sénateur Copp, pour l'honorable sénateur King, il est—

Ordonné: Que les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles s'appliquent aux bills publics de finance qui doivent être soumis à l'étude du Sénat les 29, 30 et 31 mai 1944.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable sénateur King, dépose sur la Table:

Partie "A", Ordres généraux, Armée canadienne, (Edition anglaise, du 3 décembre 1943 au 16 mars 1944); (Edition française, du 26 novembre 1943 au 2 mars 1944).

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année budgétaire close le 31 mars 1943. (Edition française).

Ordonnances de la Marine 3584-3600, en date du 29 avril 1944.

Ordonnances de la Marine 3601-3615, en date du 6 mai 1944.

Ordonnances de la Marine 3616-3639, en date du 13 mai 1944.

Ordonnances de la Marine 3640-3658, en date du 20 mai 1944.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 117/3088, approuvé le 27 avril 1944, pourvoyant à l'augmentation des pensions maxima octroyées aux parents qui sont à charge, comme dans le cas d'une veuve ou d'un enfant, etc.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2443, en date du 2 mai 1944, modifiant les Règlements sur la mobilisation des ressources nationales (Armée), 1943.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3438, en date du 8 mai 1944, modifiant les règlements du Service sélectif national pour les civils par rapport à la cessation de leur emploi dans des établissements désignés.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5/3655, en date du 15 mai 1944, pourvoyant au paiement d'une pension à la veuve d'un membre des forces armées au cours de la Grande Guerre, qui a contracté mariage avant le 1er mai 1944; et autorisant le versement de pensions additionnelles en certains cas.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4/3655, en date du 15 mai 1944, modifiant l'ordonnance relative aux tarifs d'allocations de rétablissement après le licenciement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le LUNDI 29 mai 1944.

Résolu: Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire un examen des problèmes spéciaux engendrés par le fait que la Ville d'Ottawa se trouve le siège du gouvernement, et pour préparer un rapport sur les relations entre le gouvernement fédéral et les autorités municipales de ladite cité et leurs responsabilités respectives à l'égard de ces problèmes, avec pouvoir d'approfondir cette question et les détails connexes;

Que ledit comité soit composé des membres suivants: MM. Boucher, Coté, Dechêne, Gregory, Hill, Knowles, Marshall, Matthews, McIlraith, McLean (*Simcoe-Est*), O'Brien, Pinard, Purdy, Reid et White;

Que les dispositions de l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soient suspendues à ce sujet;

Que le comité ait l'autorisation de siéger durant les séances de la Chambre;

Que ledit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, dossiers et documents, et qu'il fasse rapport de temps à autre;

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour mettre Leurs Honneurs au courant de la nomination de ce comité par la Chambre des communes, et pour demander à Leurs Honneurs de nommer des Membres du Sénat pour agir de concert avec les Membres de la Chambre des communes à titre de comité mixte des deux Chambres.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-seizième au quatre-vingtième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés séparément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intentifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est:

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur Copp présente au Sénat les bills suivants:

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eleanor Campbell Coleman".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à George Igaz".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Frank Draper".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Sokoloff".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon LeBrun".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 30 mai 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Bench, Blais, Bouchard, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Daigle, David, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTrembaly, Gouin, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Howard, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, MacLennan, Marcotte, Marshall, McGuire, McIntyre, Michener, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Raymond, St-Père, Stevenson, Tanner, Vaillancourt, Vien, Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B), intitulé: "Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, la *Nelson and Fort Sheppard Railway Company* et la *Great Northern Railway Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q-2), intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec deux amendements, auxquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

Page 5, ligne 20. Après le chiffre "1927", insérer les mots "et aux modifications y apportées,".

Page 5, ligne 22. Après le chiffre "1938", insérer les mots ", et aux modifications y apportées".

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été renvoyé le bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America*, et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Missionary Society*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (111), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", est lu la deuxième fois.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eleanor Campbell Coleman".
Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à George Igaz".
Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Frank Draper".
Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Sokoloff".
Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon LeBrun".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-unième au quatre-vingt-douzième rapports du comité permanent des Divorces.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés séparément.

L'honorable sénateur Copp présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Belle Bailey Leibovitch".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertie Shulman Friedman".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Slutsky Shapiro".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Dickson Mackie Toy".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James MacMillan McHale".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Ross Aiken".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Richard Channon".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Charles Hazard".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération d'un message de la Chambre des communes au sujet de la nomination d'un Comité mixte des deux Chambres pour reviser les problèmes particuliers engendrés par le fait que la cité d'Ottawa se trouve être le siège du gouvernement fédéral.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le Sénat agisse de concert avec la Chambre des communes à titre de Comité mixte des deux Chambres, afin de faire un examen des problèmes spéciaux qu'engendre le fait que la cité d'Ottawa se trouve être le siège du gouvernement fédéral, et de faire rapport sur les relations entre celui-ci et les autorités municipales de ladite cité et leurs responsabilités respectives quant à ces problèmes, avec pouvoir d'approfondir cette question et les détails connexes.

Que les honorables sénateurs Copp, DuTremblay, Lambert, Léger, Stevenson et White soient nommés membres d'un tel comité mixte pour y représenter le Sénat.

Que le comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, dossiers et documents.

Que le comité soit autorisé à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat.

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intentifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est:

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 31 mai 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Bench, Blais, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Daigle, David, Davies, Donnelly, Duffus, Gouin, Haig, Hardy, Harmer, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, MacLennan, Marcotte, Marshall, McGuire, McIntyre, Michener, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, St-Père, Stevenson, Tanner, Vaillancourt, Vien, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 31 mai 1944.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le jeudi 1er juin, à six heures moins dix, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. L. C. PEREIRA,
Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que la limite du temps fixé pour la réception de pétitions concernant les bills de Divorces soit prolongée au mardi, le 6 juin 1944.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2454, daté le 26 mai 1944, modifiant les règlements du Service sélectif national pour les civils.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (111), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eleanor Campbell Coleman".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à George Igaz".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Frank Draper",

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Sokoloff".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon LeBrun".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue pas l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America*, et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Missionary Society*", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des communes au bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Belle Bailey Leibovitch".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertie Shulman Friedman".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Slutsky Shapiro".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Dickson Mackie Toy".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James MacMillan McHale".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Ross Aiken".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Richard Channon".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Charles Hazard".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

"Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, le premier jour de juin, à cinq heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 1er juin 1944

Cinq heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Bench,	Duffus,	King,	Murdock,
Blais,	Haig,	Lambert,	Paquet,
Campbell,	Harmer,	MacLennan,	Paterson,
Copp,	Hayden,	Marcotte,	St-Père,
Daigle,	Howard,	Marshall,	Stevenson,
Davies,	Hushion,	McIntyre,	Tanner,
Donnelly,	Jones,	Michener,	Vien,
			Wilson.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces:

De Lillian Bessie Noall Salmon, de Montréal, Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George William Salmon.

De Albert D. Doherty, de la cité de Québec, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Eva Pratt Doherty.

De Zoe Irene McFarland Craig, de la cité de Montréal, province de Québec, et demeurant actuellement en la cité de Windsor, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Joseph Mendez Craig, de ladite cité de Montréal.

De Rose Vogel Blatt, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Blatt.

L'honorable sénateur Copp, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le jeudi 1er juin 1944.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes formé dans le but de faire un examen des problèmes spéciaux qui découlent du fait de l'existence du siège du gouvernement dans la cité d'Ottawa et de faire rapport sur les relations entre le gouvernement fédéral et les autorités municipales de ladite cité et leurs responsabilités respectives quant à ces problèmes, avec pouvoir de s'enquérir sur cette question et les détails qui y sont connexes, demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que le quorum de la représentation sénatoriale de ce comité mixte soit réduit à trois membres.

2. Que ce comité soit autorisé à faire imprimer, de jour en jour, 500 exemplaires en langue anglaise et 200 exemplaires en langue française de ses délibérations, et que la Règle 100 soit suspendue dans la mesure où elle s'applique à ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Russell Popham, du village de Sénneville, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Janet Ruth Sherer Popham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norma Segal Katz, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Israel Katz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harold Almond Jelley, du village de O'Leary, dans le comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winnie Agnes Silliker Jelley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Josephine Kurys Kulczycki, de la cité de Verdun, province de Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Kulczycki, junior; le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Shirley Harte Harvey Payne, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond William Payne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 30 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pearl Anneta Benn Russell, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Joseph Russell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le centième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 31 mai 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son centième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Adélard Paul Bégin, de la cité de Montréal, province de Québec, grossiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Simone Yvette Pérusse Bégin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est:

Ordonné: Que le discours prononcé par le très honorable W. L. Mackenzie King, M.P., Premier ministre du Canada, devant les membres des deux Chambres du Parlement à Westminster, le 11 mai 1944, et les autres discours prononcés en cette occasion, soient imprimés comme appendice au rapport officiel des Débats du Sénat et forment partie intégrante des archives de cette Chambre.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est:

Ordonné: Que le discours prononcé par le très honorable John Curtin, Premier ministre de l'Australie, devant les membres des deux Chambres du Parlement à Ottawa, le 1er juin 1944, et autres discours prononcés en cette occasion, soient imprimés comme appendice au rapport officiel des Débats du Sénat et forment partie intégrante des archives de cette Chambre.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est:

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi le vingtième jour de juin, à huit heures du soir.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Belle Bailey Leibovitch".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertie Shulman Friedman".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Slutsky Shapiro".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Dickson Mackie Toy".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James MacMillan McHale".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Ross Aiken".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Richard Channon".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Charles Hazard".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des communes au bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

"Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi concernant la nominatoin de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi abrogeant la Loi d'inspection des compteurs d'eau.

Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation.

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi portant exécution de l'Accord relatif à l'administration de secours et de rétablissement des Nations Unies entre le Canada et certaines autres nations et autorités.

Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, la *Nelson and Fort Sheppard Railway Company* et la *Great Northern Railway Company*.

Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi le vingtième jour de juin, à huit heures du soir.

No 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 20 juin 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P-2), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants, et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Zalopany".

Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Alice Warren Whittet".

Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sangster Muir".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Kiril John Christo".

Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Helaine Ethel Leopold Lax".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Benjamin Pomeroy".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Hope Beers Ross".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Wasil Usypchuck, autrement connu sous le nom de William Usypchuck".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Stanley Spencer".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Gertrude Groves Morris".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Amy Ogilvie".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Josephine Teel Odell".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Parker Leduc".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Derry Kirby".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Bragger".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Watson Norman Daniels".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Mabel Dash Wilkinson".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Henry Dwyer".

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Ormandy Henderson".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Charles Duffy".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Edna Ellis Wainwright".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Lenore Carsley Tenenhouse".
Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Muriel Wright".
Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Carmichael Hay Johnson".
Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield".
Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pasquale Di Guglielmo".
Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora B. Ostlund Fruitier".
Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Erna Warthold Langlois".
Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steinwold Lauer".
Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Hodgson Fisher".
Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Gurevitch Gladman".
Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Ménard Mills".
Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Esteri Seppala Vuorimies".
Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Magdalen Johnson Overall".
Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Lyall Burgess Lambert".
Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Helen Smith Dodds".
Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit Ellen Margaret Doris Sheehan Décary".
Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen O'Rraw Major".
Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Oswald Marquez".
Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin".
Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy".
Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie".
Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Mace".
Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph".
Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffat Shaw".
Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Elsie Hatch Carpenter".
Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Segal Kaparofsky".
Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Lapointe".
Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Grace Percy Moore".
Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Fernand-Georges Robitaille".
Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Stella-Gisèle Payette MacRae".
Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Horace Henry Chapman".
Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Berger Bassin".
Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Edouard Levert".
Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Cowie".
Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Nita Marjorie Hammerich Ward".
Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kirsen Brown MacRae".
Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Bernhard Cronauer".

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Rattigan".
Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Millar Short".
Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Annesley Iverson".
Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Drewniak Sonberg".
Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Zlatkes Azeff".
Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa O'Tool Shelley".
Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Schwartz Silcoff".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le LUNDI 12 juin 1944.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions de Théodore Zalopany, Thelma Alice Warren Whittet, Ethel Sangster Muir, Kiril John Christo, Helaine Ethel Leopold Lax, Cecil Benjamin Pomeroy, Paul Sanson White, Mary Hope Beers Ross, Wasyl Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk, Walter Stanley Spencer, Emma Gertrude Groves Morris, Gertrude Margaret Amy Ogilvie, Myrtle Josephine Teel Odell, Marjorie Helen Parker Leduc, Margaret Derry Kirby, George Thomas Bragger, Freda Watson Norman Daniels, Iris Mabel Dash Wilkinson, Thomas Henry Dwyer, Elsie Margaret Ormandy Henderson, Arthur Charles Duffy, Kathleen Edna Ellis Wainwright, Diana Muriel Carsley Tenenhouse, Charlotte Muriel Wright, Sarah Carmichael Hay Johnston, Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield, Pasquale Di Guglielmo, Theodora B. Ostlund Fruitier, Erna Warthold Langlois, Ruth Steinwold Lauer, George Hodgson Fisher, Molly Gurevitch Gladman, Julia Ménard Mills, Vera Esteri Seppala Vuorimies, Violet Magdalen Johnson Overall, Edna Lyall Burgess Lambert, Barbara Hellen Smith Dodds, Ellen Margaret Doris Sheehan Décary, Kathleen O'Rraw Major, Vernon Oswald Marquez, Wilson Allan Martin, Victoria May Larkin Kirkcaldy, Nellie Blinkhorn Cowie, William Mace, Pauline Hislop Ralph, Ethel Mary Moffat Shaw, Alfreda Elsie Hatch Carpenter, Rachel Segal Kaparofsky, Paul Lapointe, Vera Grace Moore, Jean Fernand Georges Robitaille, Marie-Stella-Gisèle Payette MacRae, Horace Henry Chapman, Florence Berger Bassin, Roland Edouard Levert, William Cowie, Nita Marjorie Hammerich Ward, Margaret Kirsen Brown MacRae, Margaretha Bernhard Cronauer, Henry Rattigan, Margaret Millar Short, Mary Annesley Iverson, Annie Drewniak Sonberg, Celia Zlatkes Azeff, Louisa O'Toole Shelley, Miriam Schwartz Silcoff, respectivement demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.
Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, avec un amendement, auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit: Page 2, ligne 26. Après le mot "Conférence", substituer une virgule au point, et ajouter les mots suivants: "et restera en fonctions au gré de ladite The Canada Conference."

Ordonné: Que ledit amendement soit pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (112), intitulé: "Loi concernant le service naval du Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (132), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1936*, des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (136), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1944, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies) et accordant de l'aide à Sa Majesté aux fins de ladite loi", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de la Convention en vue d'éviter la double imposition entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique (Droits successoraux), signée à Ottawa, le 8 juin 1944. (Versions anglaise en française).

Ordonnances de la Marine 3659-3677, en date du 27 mai 1944.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3205, en date du 9 juin 1944, modifiant les Règlements relatifs à l'enregistrement national, 1940.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4427, en date du 9 juin 1944, modifiant les Règlements relatifs à la mobilisation du Service sélectif national.

Copie des Règlements adoptés en vertu de la Loi des pensions et de la santé nationale par l'arrêté en conseil C.P. 4465, en date du 13 juin 1944.

Rapport annuel relatif à l'administration de la Loi sur l'aptitude physique nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1944. (Versions anglaise et française).

Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve portant permission pour les bateaux de pêche canadiens d'entreposer temporairement du sel ou du poisson à Terre-Neuve pendant l'année civile 1944. Signées à St-Jean, Terre-Neuve, les 1er, 6 et 15 mai 1944. (Recueil des Traités 1944-14). (Versions anglaise et française).

Echange de notes entre le Canada et le Brésil constituant un accord pour l'avancement des relations culturelles entre les deux pays. Signées à Rio-de-Janeiro, le 24 mai 1944. (Recueil des Traités 1944-15). (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-quatorzième au centième rapports du comité permanent des Divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés séparément.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Russell Popham".
Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Segal Katz".
Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Almond Jelley".
Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Kurys Kulczycki".
Bill (A-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harte Harvey Payne".
Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Anneta Benn Russell".
Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Adélard Paul Bégin".

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération des amendements apportés par la Chambre des communes au bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

"Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 21 juin 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Bouchard, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Daigle, David, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Fafard, Fallis, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Horner, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

Prières.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (112), intitulé: "Loi concernant le service naval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (132), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après le débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938*, des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (136), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissements et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1944, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies) et accordant de l'aide à Sa Majesté aux fins de ladite loi", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont lus séparément, la deuxième fois, sur division, savoir:

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Russell Popham".
Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Segal Katz".
Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Almond Jelley".
Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Kurys Kulczycki".
Bill (A-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harte Harvey Payne".
Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Anneta Benn Russell".
Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Adélard Paul Bégin".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des communes au bill (R-2), intitulé: "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée les amendements qu'elle a effectués à ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération de l'amendement apporté par la Chambre des communes au bill (I-3), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America*".

Ledit amendement est agréé.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée à l'amendement qu'elle a apporté à ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des communes au bill [illegible], intitulé: [illegible]

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné, Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée les amendements qu'elle a apportés à ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération de l'amendement apporté par la Chambre des communes au bill [illegible], intitulé: [illegible]

Ledit amendement est agréé.

Ordonné, Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée l'amendement qu'elle a apporté à ce bill sans amendement.

L'Ordre du jour [illegible]

[illegible]

Après débat, Il est

Ordonné, Que la suite du débat [illegible]

Le Sénat s'ajourne.

No 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 22 juin 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eugène Charron, de la cité de Hull, province de Québec, garagiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosanna Lavallée Charron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Bessie Noall Salmon, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George William Salmon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joan Helen Gorham Glover, de la ville de Sainte-Agathe, province de Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec John Ludlow Glover, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Hollingsworth, de la cité de Montréal, province de Québec, magasinière; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold George Hollingsworth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louis Joseph Jules Laurencelle, de la cité de Montréal, province de Québec, marchand; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Blanche Ouellette Laurencelle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Freda Altman Sheien, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Philip Scheien, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 20 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ivan Walter Moore, de la cité de Montréal, province de Québec, aviateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Mary French Moore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies) et accordant de l'aide à Sa Majesté aux fins de ladite loi", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Russell Popham".
Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Segal Katz".
Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Almond Jelley".
Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Kurys Kulczycki".
Bill (A-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harte Harvey Payne".
Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Anneta Benn Russell".
Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Adélard Paul Bégin".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (132), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales",

Après plus ample débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Finances.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 23 juin 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Bourque, Buchanan, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Duff, Duffus, Fafard, Fallis, Griesbach, Haig, Harmer, Horner, Hushion, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Murdock, Paquet, Paterson, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Tanner, Vaillancourt, Vien, White.

Prières.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que la règle 24 b) soit suspendue en tant qu'elle a trait aux bills suivants:

Bill (132). intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Bill (136): "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1944, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada".

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Canada

Ottawa, le 23 juin 1944.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le vendredi 23 juin, à six heures moins dix, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

F. L. C. PEREIRA,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat,

Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (136), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissements et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1944, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Sinclair, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (132), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Ordonnances de la Marine 3678-3700, en date du 3 juin 1944.

Ordonnances de la Marine, 3701-3715, en date du 10 juin 1944.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cent unième au cent septième rapports du comité permanent des divorces, les deux inclusivement.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés séparément.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (112), intitulée: "Loi concernant le Service naval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Charron".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bessie Noall Salmon".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Helen Gorham Glover".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Hollingsworth".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Joseph Jules Laurencelle".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Altman Scheien".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Walter Moore".

Lesdits bills sont lus, sur division, la première fois séparément.

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi concernant la *Gore District Mutual Fire Insurance Company.*

Loi constituant en corporation l'Eglise méthodiste Wesleyan d'Amérique au Canada.

Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Loi pour faire droit à Theodore Zalopany.
Loi pour faire droit à Thelma Alice Warren Whittet.
Loi pour faire droit à Ethel Sangster Muir.
Loi pour faire droit à Kiril John Christo.
Loi pour faire droit à Helaine Ethel Leopold Lax.
Loi concernant une certaine demande de brevet de Claude H. Peters.
Loi pour faire droit à Cecil Benjamin Pomeroy.
Loi pour faire droit à Paul Sanson White.
Loi pour faire droit à Mary Hope Beers Ross.
Loi pour faire droit à Wasil Usypchuk, autrement connu sous le nom de William Usypchuk.
Loi pour faire droit à Walter Stanley Spencer.
Loi pour faire droit à Emma Gertrude Groves Morris.
Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Amy Ogilvie.
Loi pour faire droit à Myrtle Josephine Teel Odell.
Loi pour faire droit à Marjorie Helen Parker Leduc.
Loi pour faire droit à Margaret Derry Kirby.
Loi pour faire droit à George Thomas Bragger.
Loi pour faire droit à Freda Watson Norman Daniels.
Loi pour faire droit à Iris Mabel Dash Wilkinson.
Loi pour faire droit à Thomas Henry Dwyer.
Loi pour faire droit à Elsie Margaret Ormandy Henderson.
Loi pour faire droit à Arthur Charles Duffy.
Loi pour faire droit à Kathleen Edna Ellis Wainwright.
Loi pour faire droit à Diana Lenore Carsley Tenenhouse.
Loi pour faire droit à Charlotte Muriel Wright.
Loi pour faire droit à Sarah Carmichael Hay Johnston.
Loi pour faire droit à Margaret Georgina Isabel Townsend Mansfield.
Loi pour faire droit à Pasquale Di Guglielmo.
Loi pour faire droit à Theodora B. Ostlund Fruitier.
Loi pour faire droit à Erna Warthold Langlois.
Loi pour faire droit à Ruth Steinwold Lauer.
Loi pour faire droit à George Hodgson Fisher.
Loi pour faire droit à Molly Gurevitch Gladman.
Loi pour faire droit à Julia Ménard Mills.
Loi pour faire droit à Vera Esteri Seppala Vuorimies.
Loi pour faire droit à Violet Magdalen Johnson Overall.
Loi pour faire droit à Edna Lyall Burgess Lambert.
Loi pour faire droit à Barbara Hellen Smith Dodds.
Loi pour faire droit à Ellen Margaret Doris Sheehan Décary.
Loi pour faire droit à Kathleen O'Raw Major.
Loi pour faire droit à Vernon Oswald Marquez.
Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin.
Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy.
Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie.
Loi pour faire droit à William Mace.
Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph.
Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffat Shaw.
Loi pour faire droit à Alfreda Elsie Hatch Carpenter.
Loi pour faire droit à Rachel Segal Kaparofsky.
Loi pour faire droit à Paul Lapointe.
Loi pour faire droit à Vera Grace Percy Moore.
Loi pour faire droit à Jean-Fernand-Georges Robitaille.
Loi pour faire droit à Marie-Stella-Gisèle Payette MacRae.
Loi pour faire droit à Horace Henry Chapman.
Loi pour faire droit à Florence Berger Bassin.

Loi pour faire droit à Roland Edouard Levert.
Loi pour faire droit à William Cowie.
Loi pour faire droit à Nita Marjorie Hammerich Ward.
Loi pour faire droit à Margaret Kirsen Brown MacRae.
Loi pour faire droit à Margaretha Bernhard Cronauer.
Loi pour faire droit à Henry Rattigan.
Loi pour faire droit à Margaret Millar Short.
Loi pour faire droit à Mary Annesley Iverson.
Loi pour faire droit à Annie Drewniak Sonberg.
Loi pour faire droit à Celia Zlatkes Azeff.
Loi pour faire droit à Louisa O'Tool Shelley.
Loi pour faire droit à Miriam Schwartz Silcoff.
Loi constituant en corporation les Lignes aériennes de Fundy.
Loi constituant en corporation le Bureau exécutif de *The Canada Conference of the Evangelical Lutheran Augustana Synod of North America.*
Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1944, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi modifiant la Loi de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies) et accordant de l'aide à Sa Majesté au fins de ladite loi.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

No 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 27 juin 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
Davies,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Griesbach,
Haig,
Hayden,
Horner,
Howard,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 27 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Everett Roy Clow, du village de Murray Harbour North, province de l'Ile-du-Prince-Edouard, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Eva White Clow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 27 juin 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elmore MacLean MacKay, du village de Stenley Bridge, comté de Queens, province de l'Ile-du-Prince-Edouard, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Mildred MacKay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (82), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (147), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (148), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport annuel du Conseil des Ports nationaux pour l'année civile 1943. (Versions anglaise et française.)

Rapport sur les activités ayant trait à la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies pour l'année terminée le 31 mars 1943.

Copie du Traité entre le Canada et la République de Chine concernant l'abandon des droits d'extraterritorialité et le règlement de questions connexes (Suivi d'un échange de notes), signé à Ottawa, le 14 avril 1944. (Edition française.)

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus la deuxième fois, savoir:

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Charron".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bessie Noall Salmon".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Helen Gorham Glover".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Hollingsworth".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Joseph Jules Laurencelle".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour farie droit à Freda Altman Scheien".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Walter Moore".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938*, des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 28 juin 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:—

Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Charron".

Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bessie Noall Salmon".

Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Helen Gorham Glover".

Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Hollingsworth".

Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Joseph Jules Laurencelle".

Bill (I-5), intitulé: "Loi pour farie droit à Freda Altman Scheien".

Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Walter Moore".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (82), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (147), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative,

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (148), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargnes de Québec", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative,

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des rapports cent huitième et cent neuvième du comité permanent des Divorces.

Lesdits rapports sont, sur division, adoptés.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (K-5)), intitulé: "Loi pour faire droit à Everett Roy Clow".

Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmore MacLean MacKay".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 29 juin 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 28 juin 1944.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le vendredi 30 juin, à six heures moins dix, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 11. Après le mot "serait", insérer ", au moment de l'adoption de la présente loi".

2. Page 3, ligne 18. Après le mot "deux", insérer "cinq".

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec deux amendements, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 38. Supprimer le mot "tel".

2. Page 5, ligne 29. Insérer ce qui suit, comme clause 10, et renuméroter en conséquence les clauses subséquentes:

> "10. Le ministre déposera chaque année devant le Parlement, dans un délai de quinze jours après sa réunion, un rapport et un état des opérations et affaires du département au cours de l'année alors précédente".

Lesdits amendements sont agréés, et
Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 4, lignes 16 et 17. Aux mots "des biens qui avaient été", substituer "tous biens".

Ledit amendement est agréé, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copies d'arrêtés en conseil adoptés sous l'empire de la Loi des mesures de guerre durant les mois de mars, avril et mai 1944. (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Everett Roy Clow".
Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmore MacLean MacKay".

Ordonné: Qu'ils soient incrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (82), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à demain, à quatre heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 30 juin 1944

Quatre heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Davies,
Duff,
Duffus,
Euler,
Fafard,
Farris,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le discours prononcé par l'honorable Peter Fraser, Premier ministre de la Nouvelle-Zélande, devant les membres des deux Chambres du Parlement, à Ottawa, ce jour même, le 30 juin 1944, et autres discours prononcés en cette occasion, soient imprimés comme appendice au rapport officiel des Débats du Sénat et forment partie intégrante des archives de cette Chambre.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (82), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 3, lignes 38 à 45. A la clause 8 substituer la suivante:

> 8. Un membre du service civil, transféré à ce ministère de quelque autre département, n'est déchu, en raison de ce transfert, d'aucun droit ni d'aucun privilège attribué à un fonctionnaire civil, et, lorsqu'il cesse d'être employé par le ministère pour tout motif autre que l'inconduite, peut être désigné, sans perte d'ancienneté, de pension ou d'autres droits, pour un poste du service civil dans la catégorie qu'il occupe au ministère ou pour tout autre emploi auquel il s'est rendu admissible.

2. Page 4, lignes 21 à 25. A la sous-clause (1) de la clause 10, substituer la suivante:

> 10. (1) Il est interdit à quiconque obtient, sous l'autorité ou en vertu de la présente loi, un renseignement sur les affaires d'une autre personne, de divulguer, sans le consentement de cette personne, ou de permettre que soient divulgués à quelqu'un n'ayant pas qualité légale pour recevoir pareille divulgation, des renseignements ainsi obtenus, de telle manière qu'on puisse les reconnaître comme se rattachant aux affaires de cette personne.

3. Page 4, ligne 31. Après "Ministre", insérer "sous l'autorité des dispositions de la présente loi".

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 9. Insérer ce qui suit comme nouvel alinéa *b*), et renuméroter les alinéas subséquents:

b) "commandant en chef" signifie un officier nommé comme tel au commandement en chef d'une flotte, d'une escadre ou d'un poste, ou, dans le cas d'un poste auquel aucun officier n'a été ainsi nommé, le chef de l'état-major naval;

2. Page 1, lignes 22 et 23. Un amendement apporté à la version anglaise ne concerne pas la version française.

3. Page 18, ligne 4. Après le mot "Majesté", insérer "ou quelque autre vaisseau dans le service naval".

Etant posée la question relative à la considération desdits amendements,
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Duff propose que lesdits amendements ne soient pas maintenant pris en considération, mais que le bill soit immédiatement renvoyé à un comité plénier.

Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier sur ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et—

L'honorable sénateur Sinclair, dudit comité, rapporte que celui-ci a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés audit bill par le comité permanent des Banques et du commerce.

Lesdits amendements sont agréés, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie d'un Accord entre le Canada et la Nouvelle-Zélande sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes à la Nouvelle-Zélande, en vertu des Lois du Canada de 1943 et 1944 sur les Crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies). Signé à Ottawa le 28 juin 1944. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Everett Roy Clow".

Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmore MacLean MacKay".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce au bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ledit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu une troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Bench, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, propose que ledit bill, tel qu'amendé, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais que l'article 5 en soit radié; que, en conséquence de cette radiation, les articles subséquents de ce bill soient renumérotés, et que l'article 11 soit de nouveau modifié par la suppression des mots "et huit" à la première ligne de cet article.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion en amendement soit ajournée à un stage subséquent de cette séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (83), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants", et informe le Sénat qu'elle accepte les amendements qu'il a effectués audit bill, sans y en apporter d'autres.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (137), intitulé: "Loi concernant les biens de surplus de la Couronne" et informe le Sénat qu'elle accepte l'amendement qu'il a effectué audit bill, sans y en apporter d'autres.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (82), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction", et informe le Sénat qu'elle accepte les amendements qu'il a effectués audit bill, sans y en apporter d'autres.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi des banques.

Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.

Loi ayant pour objet d'instituer un ministère des Affaires des anciens combattants.

Loi concernant les biens de surplus de la Couronne.

Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Reconstruction.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat passe alors au débat ajourné sur la motion pour troisième lecture du bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection géné- *fédérales, 1938*, des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées rale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections* par ladite guerre", tel qu'amendé.

Et la motion en amendement de l'honorable sénateur Bench, appuyé par l'honorable sénateur Lambert.

Après plus ample débat, et
Etant posée la question sur la motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Bench,	Euler,	Lambert,	Michener,
Duff,	Hushion,	MacLennan,	Murdock,
			Wilson—9.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	Harmer,	Riley,
Bourque,	Griesbach,	King,	Robicheau,
Copp,	Haig,	Molloy,	Sinclair,
			White—13.

Elle est conséquemment résolue par la négative.

Etant posée la question sur la motion principale pour troisième lecture de ce bill, tel qu'amendé,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, auxquels il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi le dix-huitième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 18 juillet 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Moraud,
Murdock,
Nicol,
Riley,
Robertson,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada un certificat attestant que Jacob Nicol, écuyer, a été appelé au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend, à la porte, d'être présenté.

L'honorable Jacob Nicol est présenté accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Howard, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE
(SCEAU)

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, Jacob Nicol, un de nos conseillers versés dans la connaissance du droit, écuyer.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale de Bedford de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce quatorzième jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Nicol s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Nicol a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

LUNDI, le 3 juillet 1944.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs:

(*a*) Que le comité permanent du Règlement de la Chambre a examiné la pétition de Ruth Usher Garson demandant que le bill W-4 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson", et adopté par le Sénat au cours de la dernière session, soit inscrit au feuilleton de la Chambre des Communes pour première lecture au cours de la session actuelle;

(*b*) Que le comité permanent du Règlement recommande que ledit Bill soit inscrit au feuilleton pour première lecture, sans droits additionnels, après que le Sénat aura transmis à cette Chambre un message à l'effet qu'il a adopté ledit Bill au cours de la présente session;

(*c*) Que la Chambre des communes a agréé ladite recommandation du comité permanent du Règlement.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement, savoir:

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Pinnie Rosenhek Leopold".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ulric Edouard Burns".

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Anker Lazanik".

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Bélanger".

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Robert Rajotte".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eleanor Campbell Coleman".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à George Igaz".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Frank Draper".

Bill (I-4) intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Sokoloff".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon LeBrun".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Belle Bailey Leibovitch".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertie Shulman Friedman".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Slutsky Shapiro".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Dickson Mackie Toy".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James MacMillan McHale".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Vernon Ross Aiken".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Richard Channon".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Charles Hazard".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, le 3 juillet 1944.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions de Pinnie Rosenhek Leopold, Joseph Ulric Edouard Burns, Goldie Anker Lazanik, Adélard Bélanger, Alice Robert Rajotte, Frances Eleanor Campbell Coleman, George Igaz, John William Taffert, Belle Bailey Leibovitch, Gertie Shulman Friedman, Sarah Slutsky Shapiro, Jessie Dickson Mackie Toy, Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux, Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin, Hilda Van Koughnet Lynch-Staunton, James MacMillan McHale, Vernon Ross Aiken, Frederick Richard Channon et Ernest Charles Hazard, respectivement demandant l'adoption de bills de divorces, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America* et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Missionary Society"*, et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (112), intitulé: "Loi concernant le Service naval du Canada", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements effectués par le Sénat, sans y en apporter d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a effectués audit bill, avec un amendement corrélatif, auquel elle sollicite son agrément.

Ledit amendement corrélatif est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 12.—Après les mots "au moment de l'adoption de la présente loi", insérés après le mot "serait", soit le premier amendement du Sénat, ajouter les mots suivants:

"c'est-à-dire le 1er juillet 1938, et à la date de la déclaration de ladite guerre, résidait dans une province où, à ces dates,"; et, en conséquence, pour plus de clarté, que l'alinéa *n*) dudit article puisse se lire comme suit:

"Toute personne résidant au Canada, dont la race est celle d'un pays en guerre avec le Canada, au moment de l'adoption de la présente loi, c'est-à-dire le 1er juillet 1938, et à la date de la déclaration de ladite guerre, résidait dans une province où, à ces dates, une personne de sa race était inhabile à voter à l'élection d'un membre de l'assemblée législative de ladite province, et qui n'a pas servi dans les forces navales, aériennes ou militaires du Canada au cours de la guerre de 1914-1918 ou de toute guerre subséquente dans laquelle le Canada peut être engagé".

Ordonné: Que ledit amendement corrélatif soit pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (149), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Santé nationale et du bien-être social", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (159), intitulé: " Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (101), intitulé: "Loi modifiant la Loi des transports, 1938", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces:

De Charlotte Muriel Wright, du village de Low, Québec; demandant le remboursement des taxes parlementaires payées relativement à sa pétition pour un bill de divorce.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5130, approuvé le 6 juillet 1944, modifiant les Règlements du Service sélectif national pour les civils.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5419, approuvé le 14 juillet 1944, modifiant les Règlements du Service sélectif national pour les civils.

Ordonnances de la Marine 3716-3731, le 17 juin 1944.
Ordonnances de la Marine 3732-3743, le 24 juin 1944.
Ordonnances de la Marine 3744-3756, le 1er juillet 1944.
Ordonnances de la Marine 3757-3772, le 8 juillet 1944.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le discours prononcé par le Général Charles de Gaulle sur la colline du Parlement, le 11 juillet 1944, et les autres allocutions prononcées en cette occasion, soient imprimés comme appendice au rapport officiel des Débats du Sénat et forment partie intégrante des archives de cette Chambre.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer,

émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération, de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 36

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 19 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien (Montarville), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bouchard, Bourque, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Daigle, David, Davies, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Fallis, Farris, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Hardy, Hayden, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Moraud, Murdock, Nicol, Riley, Robertson, St-Père, Sinclair, Smith, Tanner, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération de l'amendement corrélatif apporté par la Chambre des communes au bill (135), intitulé: "Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre, et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938,* des modifications consécutives à ces réglements ou nécessitées par ladite guerre".

Après débat,

Ledit amendement corrélatif est agréé.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé l'amendement corrélatif qu'elle a apporté audit bill, sans y en apporter d'autre.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", est lu la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur David:

"Que cette Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'Histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireuse d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'Histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (149), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Santé nationale et du bien-être social", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (159), intitulé: "Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (101), intitulé: "Loi modifiant la Loi des transports, 1938", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 37

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 20 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Moraud,
Murdock,
Nicol,
Riley,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2: Ajouter au bill, comme clause 5, la suivante:

"5. L'alinéa *a*) de l'article sept cent cinquante de ladite loi est modifié par l'addition, à la fin dudit article, de ce qui suit: "De plus, dans les districts judiciaires de la province de Québec où les termes ne sont pas fixés par proclamation du Lieutenant Gouverneur, les sessions de la Cour supérieure sont, aux fins dudit article, censées commencer, sauf durant les périodes de vacances judiciaires, le premier jour de chaque semaine;"

Ledit amendement est agréé.

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, le vingt-quatrième jour de juillet, à trois heures de l'après-midi.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (159), intitulé: "Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est alors lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", soit maintenant lu la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Léger propose en amendement que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité plénier immédiatement.

Etant posée la question sur ladite motion, en amendement,

Elle est résolue par l'affirmative.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier sur ledit bill.

(*En comité*)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Sinclair, dudit comité, rapporte que celui-ci a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Etant posée de nouveau la question de savoir si ce bill doit être maintenant lu la troisième fois.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (149), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Santé nationale et du bien-être social", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (101), intitulé: "Loi modifiant la Loi des transports, 1938", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit blil est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du message de la Chambre des communes relativement au bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson", adopté par le Sénat au cours de la dernière session du Parlement.

Sur motion de l'honorable sénateur Copp, il est

Ordonné: Que ledit message soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi prochain, le vingt-quatrième jour de juillet, à trois heures de l'après-midi.

Il est posé de nouveau la question de savoir si ce bill doit être maintenant lu la troisième fois.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Il est posé la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un des greffiers porte ce bill à la Chambre des communes [illegible].

[illegible]

Ordonné: Que [illegible] à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur [illegible] propose que le bill [illegible] intitulé: "Loi modifiant la Loi [illegible]", soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample considération [illegible] à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, [illegible] intitulé: "Loi modifiant la Loi [illegible]", [illegible] troisième fois.

[illegible]

Le bill est alors lu la troisième fois.

Il est posé la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un des greffiers porte ce bill à la Chambre des communes [illegible].

Suivant l'Ordre du jour, [illegible] du Sénat.

Sur motion de l'honorable sénateur [illegible], il est

Ordonné: Que [illegible].

Le Sénat s'ajourne [illegible] de l'après-midi.

[illegible]

No 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 24 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	King,	McGuire,
Beaubien (Montarville),	Duffus,	Léger,	Murdock,
Beauregard,	Fafard,	Macdonald (Cardigan),	Riley,
Black,	Farris,	MacLennan,	St-Père,
Blais,	Griesbach,	Marcotte,	Sinclair,
Bouchard,	Haig,	Marshall,	Tanner,
Bourque,	Harmer,	McDonald (Shédiac),	Vien,
Copp,	Hugessen,		White,
Davies,	Johnston,		Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (164), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

OTTAWA, le 20 juillet 1944.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le lundi 24 juillet, à six heures moins quinze, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. L. C. PEREIRA,
Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent a l'honneur de présenter son cent dixième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que la limite du temps fixée pour la réception des pétitions concernant les bills de divorces soit prolongée au mercredi 26 juillet 1944.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent onzième rapport comme suit:

1. Concernant la pétition de Ruth Usher Garson, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Alexander Garson, présentée au Sénat au cours de la dernière session du Parlement;

2. Le comité a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 21 juillet 1944, étudié le message de la Chambre des communes, rédigé comme suit:

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs:

(*a*) Que le comité permanent du Règlement de la Chambre a examiné la pétition de Ruth Usher Garson demandant que le Bill W-4 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson", et adopté par le Sénat au cours de la dernière session, soit inscrit au feuilleton de la Chambre des communes pour première lecture au cours de la session actuelle;

(*b*) Que le comité permanent du Règlement recommande que ledit Bill soit inscrit au feuilleton pour première lecture, sans droits additionnels, après que le Sénat aura transmis à la Chambre un message à l'effet qu'il a adopté ledit Bill au cours de la présente session;

(*c*) Que la Chambre des communes a agréé ladite recommandation du comité permanent du Règlement.

3. Le comité recommande de nouveau l'adoption d'une loi dissolvant ledit mariage, fondée sur les témoignages rendus devant le comité au cours de la dernière session du Parlement.

4. Dans la mesure où les procédures en cette cause seront reprises à la Chambre des communes à l'endroit où elles ont été suspendues au cours de la dernière session, le comité recommande que les Règles 135 et 140 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent aux procédures actuelles.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent douzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charlotte Muriel Wright, du village de Low, province de Québec; demandant le remboursement des taxes parlementaires payées en ce qui concerne sa pétition pour un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires à la pétitionnaire, en vertu de la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Albert Daniel Joseph Doherty, de la cité de Québec, province de Québec, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mirian Eva Pratt Doherty, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosie Vogel Blatt, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacob Blatt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit réduite à $100.00, et que la somme de $50.00, payée en trop, soit remboursée au pétititionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William McKenzie White, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant de la circulation; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 21 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Zoe Irene McFarland Craig, de la cité de Windsor, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Joseph Mendez Craig, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces:

De George Henry Olaf Rundle, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Agnes Rundle.

De Ruby Violet Gainsford Moorhead, du village de Bryson, province de Québec, demeurant actuellement en la cité d'Ottawa, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas John Moorhead, dudit village de Bryson.

Sur motion de l'honorable sénateur Blais, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires payées relativement au bill (T-3), intitulé: "Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America,* et changeant son nom en celui de *The*

North American Baptist General Missionary Society", soient remises à M. A. L. Marks, Edmonton, Alberta, procureur des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la troisième fois, tel qu'amendé.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'ordre du jour, le bill (149), intitulé: "Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Santé nationale et du bien-être social", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des commune et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi concernant *The General Missionary Society of the German Baptist Churches of North America*, et changeant son nom en celui de *The North American Baptist General Missionary Society*.
Loi pour faire droit à Pinnie Rosenhek Leopold.
Loi pour faire droit à Joseph Ulric Edouard Burns.
Loi pour faire droit à Goldie Anker Lazanik.
Loi pour faire droit à Adélard Bélanger.
Loi pour faire droit à Alice Robert Rajotte.
Loi pour faire droit à Frances Eleanor Campbell Coleman.
Loi pour faire droit à George Igaz.
Loi pour faire droit à John William Frank Draper.
Loi pour faire droit à Sam Sokoloff.
Loi pour faire droit à Léon LeBrun.
Loi pour faire droit à William Taffert.
Loi pour faire droit à Belle Bailey Leibovitch.
Loi pour faire droit à Gertie Shulman Friedman.
Loi pour faire droit à Sarah Slutsky Shapiro.
Loi pour faire droit à Jessie Dickson Mackie Toy.
Loi pour faire droit à Angèle Pauline Edgar Marie Lambert Choux.
Loi pour faire droit à Margaret Kathleen Hollenbeck Fortin.
Loi pour faire droit à Hulda Van Koughnet Lynch-Staunton.
Loi pour faire droit à James MacMillan McHale.
Loi pour faire droit à Vernon Ross Aiken.
Loi pour faire droit à Frederick Richard Channon.
Loi pour faire droit à Ernest Charles Hazard.
Loi concernant le Service naval du Canada.
Loi établissant des règlements pour permettre aux électeurs canadiens en service de guerre d'exercer leur droit de vote, et aux prisonniers de guerre canadiens de voter par procuration, à toute élection générale tenue au cours de la présente guerre et apportant à la *Loi des élections fédérales, 1938*, des modifications consécutives à ces règlements ou nécessitées par ladite guerre.
Loi modifiant la Loi des traitements.
Loi modifiant la Loi des transports, 1938.
Loi ayant pour objet d'instituer un ministère de la Santé nationale et du bien-être social.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plus à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

No 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 25 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Black, Blais, Bouchard, Bourque, Calder, Campbell, Copp, Davies, Duff, Duffus, DuTremblay, Fafard, Farris, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Harmer, Hayden, Horner, Hugessen, Johnston, King, Lambert, Léger, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Michener, Murdock, Paquet, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Smith, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants, et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Russell Popham".
Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Segal Katz".
Bill (Y-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Almond Jelley".
Bill (Z-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Kurys Kulczycki".
Bill (A-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Harte Harvey Payne".
Bill (B-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Anneta Benn Russell".
Bill (C-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Adélard Paul Bégin".
Bill (D-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Charron".
Bill (E-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bessie Noall Salmon".
Bill (F-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Helen Gorham Glover".
Bill (G-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Hollingsworth".
Bill (H-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Joseph Jules Laurencelle".
Bill (I-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Altman Scheien".
Bill (J-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivan Walter Moore".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le LUNDI 24 juillet 1944.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions de James Russell Popham, Norma Segal Katz, Harold Almond Jelley, Josephine Kurys Kulczycki, Shirley Harte Harvey Payne, Pearl Anneta Benn Russell, Joseph Adélard Paul Bégin, Eugène Charron, Lillian Bessie Noall Salmon, Joan Helen Gorham Glover, Elsie Hollingsworth, Louis Joseph Jules Laurencelle, Freda Altman Scheien, Ivan Walter Moore, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente le cent dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 25 juillet 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Henry Olaf Rundle, de la cité de Montréal, province de Québec, officier de la marine marchande; demandant

l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Agnes Rundle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des 111e, 113e, 114e, 115e et 116e rapports du comité permanent des Divorces.

Lesdits rapports sont adoptés, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cent douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Charlotte Muriel Wright, demandant la remise des taxes parlementaires payées relativement à sa pétition pour un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, à savoir:

Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".
Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Daniel Joseph Doherty".
Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Vogel Blatt".
Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à William McKenzie White".
Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Irene McFarland Craig".

Lesdits bills sont lus la première fois, et
Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont lus la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique".

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.

l'adoption d'une loi qui annulerait son mariage avec Jessie Nora Rigsby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat qui lui sont applicables à tous importants égards [illegible]

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

[illegible]
Président [illegible].

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé à la prise en considération des 1115, 1116, 1117 et 1118 rapports du Comité permanent des Divorces.

Lesdits rapports sont adoptés sur division.

Suivant l'ordre du jour, le Sénat procède à la prise en considération du [illegible] rapport du comité permanent des Divorces, [illegible] de la pétition de Charlotte [illegible] Wright, demandant [illegible] relativement à sa pétition pour un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Sénateur [illegible], du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants, à savoir:

Bill [illegible], intitulé: "Loi pour faire droit à [illegible]".
Bill [illegible], intitulé: "Loi pour faire droit à [illegible]".
Bill [illegible], intitulé: "Loi pour faire droit à [illegible]".
Bill [illegible], intitulé: "Loi pour faire droit à William [illegible]".
Bill [illegible], intitulé: "Loi pour faire droit à [illegible]".

Lesdits bills sont lus la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont lus la deuxième fois, et il est

Ordonné, Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill [illegible], intitulé: "Loi modifiant la Loi de [illegible]".

Après débat, il est

Ordonné, Que la suite du débat sur ladite motion soit renvoyée à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 26 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
Davies,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac)
McGuire,
Michener,
Murdock,
Paquet,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (162), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (165), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges (Pensions)", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (166), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".
Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Daniel Joseph Doherty".
Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Vogel Blatt".
Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à William McKenzie White".
Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Irene McFarland Craig".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Sinclair, pour l'honorable Président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Olaf Rundle".

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu, sur division, les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique".

Après plus ample débat, et
Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Davies,	Harmer,	MacLennan,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Duffus,	Hayden,	Marshall,
Blais,	DuTremblay,	Hugessen,	Murdock,
Bouchard,	Fafard,	Hushion,	Riley,
Campbell,	Farris,	Johnston,	Robertson,
Daigle,	Foster,	King,	St-Père,
	Gouin,	Lacasse,	Sinclair,
			Wilson—28.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Calder,	Haig,	Paquet,
Beaubien (Montarville),	Chapais (sir Thomas),	Horner,	Smith,
Black,	Fallis,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Sutherland,
Bourque,	Griesbach,		Tanner—15.

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Le Sénat s'ajourne.

No 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 27 juillet 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
Davies,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Murdock,
Nicol,
Paquet,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des deux Chambres sur les Travaux d'impression du Parlement, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le jeudi 27 juillet 1944.

Le comité mixte des deux Chambres sur les Travaux d'impression a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des communes durant la présente session et recommande qu'ils ne soient pas imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

4. Rapport du Directeur général des élections sur les élections partielles durant l'année 1943, en conformité du paragraphe 6, de l'article 56 de la Loi des élections du Dominion, 1938.

7. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi autorisant les remaniements et les transferts de fonctions dans le service public, à savoir:

Arrêté en conseil C.P. 17-9400, approuvé le 8 décembre 1943: pour transférer certains employés de la division des transports et des pêcheries du bureau du contrôleur du trésor au Ministère des Transports.

Arrêté en conseil C.P. 18-9400, approuvé le 8 décembre 1943: pour transférer certains employés de la division des transports et des pêcheries du bureau du contrôleur du trésor au bureau des Commissaires du transport du Canada, Ministère des transports.

Arrêté en conseil C.P. 76-510, approuvé le 26 janvier 1944: pour transférer A. K. Light du ministère des Travaux publics au Conseil national des recherches.

8. Proclamations et arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, du 18 juin 1943 au 31 décembre 1943.

8a. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C. 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2-602, approuvé le 31 janvier 1944: modifiant les règlements relatifs aux allocations versées aux anciens combattants par décision de la Commission des allocations aux anciens combattants.

13. Rapport du ministre de la Justice en conformité du 3e alinéa de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada (détention de personnes).

13a. Rapport du ministre de la Justice en conformité du paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la Défense du Canada.

13b. Rapport du ministre de la Justice, en vertu des dispositions du paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada.

13c. Rapport du ministre de la Justice en vertu des dispositions du paragraphe 3, de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada (détention de personnes).

13d. Rapport du ministre de la Justice conformément au paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada, (détention de personnes).

13e. Arrêté en conseil C.P. 3797, approuvé le 19 mai 1944: Modification de l'article 39E des Règlements de la défense du Canada pour prescrire en termes définis les peines imposables contre toute personne qui se porte acquéreur de terres ou de récoltes sur pied au profit de toute autre personne qui, à la connaissance de l'accusé, est de race japonaise ou d'une compagnie qui, à sa connaissance, est une firme japonaise.

13f. Rapport du ministre de la Justice en conformité du paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la défense du Canada. (Détention de personnes).

17. Rapport de la commission du district fédéral et état des revenus et dépenses de ladite commission pour l'année terminée le 31 mars 1943. Statuts du Canada, 1926-27, C. 55, Articles 15 et 16.

23. Rapport sur le fonctionnement de la commission de contrôle du change étranger, pour l'année terminée le 31 décembre 1943.

24. Etat des dépenses tirées du vote pour dépenses imprévues, item 67, loi des appropriations 1943-44, Statuts du Canada, 1941, C.3.

26. Rapports du classement des prêts et dépôts des banques à charte du Canada, au 30 octobre 1943, conformément à l'article 114, (12) de la Loi des banques, chapitre 24 du Statut de 1934.

27. Liste des soldes de comptes, etc., des banques à charte du Dominion du Canada au 31 décembre 1943, en vertu de l'article 114, chapitre 24, 24-25 George V.

28. Liste des actionnaires des banques à charte du Dominion du Canada au 31 décembre 1943, en vertu de l'article 114, chapitre 24, 24-25 George V.

29. Listes des soldes de comptes, etc., dans les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1943, en vertu de l'article 10 du chapitre 39, 24-25 George V.

30. Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1943, en vertu de l'article 9, du chapitre 39, 24-25 George V.

31. Etat des revenus et dépenses de la commission des champs de bataille nationaux pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1943. Statuts du Canada 1908, C.57, Art. 12.

32. Sixième rapport annuel sur le fonctionnement de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1943. Statuts du Canada, 1938, chapitre 33, article 10.

32a. 1. Quel est le montant total des prêts consentis par le gouvernement canadien sous le régime de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, chapitre 33 des Statuts du Canada, 1938?

2. Quelle est la répartition de ces prêts par province et par municipalité?

33. (*a*) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1943, S.R.C., chapitre 24, article 14.

(*b*) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1943, S.R.C., chapitre 24, article 14.

(*c*) Etat montrant le montant des avantages accordés en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1943.

34. Etat préparé par le surintendant de l'Assurance relatif à l'application de la Loi d'assurance du service civil, pour l'année terminée le 31 mars 1943, en vertu de l'article 21 du chapitre 23, S.R.C., 1927.

36. Rapport de l'auditeur sur l'état financier de la commission canadienne du prêt agricole pour l'année terminée le 31 mars 1943, y compris le rapport de l'auditeur sur le fonctionnement de la Loi canadienne du prêt aux pêcheurs pour l'année terminée le 31 mars 1943. Statuts du Canada, 1935, C.52, art. 12.

39. Rapport sur le fonctionnement de la banque centrale hypothécaire pour l'année terminée, le 31 décembre 1943,—Statuts du Canada, Chap. 40, article 26.

40. Etat du surintendant de l'Assurance sur le fonctionnement de la Loi concernant l'assurance des anciens combattants, durant l'année terminée le 31 mars 1943, en conformité des dispositions des Statuts du Canada, 1920, C.54, s. 19.

41. Rapport annuel du fonctionnement de la Loi du concordat agricole pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1943. Statuts du Canada 1934, C. 53, art. 16.

42. Accords conclus en vertu des dispositions de la Loi sur la conservation du change en temps de guerre, 1940, chapitre 2, article 8, Statuts du Canada, 1940-41.

42a. Copies des accords conclus en vertu de la Loi de la conservation du change en temps de guerre, 1940, Statuts du Canada, 1940-41, Chapitre 2, article 8.

46. Relevé des permis pour entrer ou demeurer au Canada délivrés en vertu du paragraphe 2 de l'article 4 de la Loi de l'Immigration.

46a. Etat montrant:—Quels sont les noms, le domicile antérieur et l'origine raciale des personnes à qui le ministre des Mines et des ressources a délivré des permis en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 9440, approuvé le 10 décembre 1943?

46b. 1. Combien de particuliers ont été naturalisés depuis le commencement des hostilités?

2. Quelle était la nationalité de ces particuliers et quel en est le nombre de chaque nationalité?

46c. Etat montrant:—

1. Depuis le 10 décembre 1943 jusqu'à date, à combien de personnes le gouvernement a-t-il délivré un permis en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil 9440 relatif au statut des réfugiés immigrés?

2. Parmi les personnes ayant ainsi obtenu un tel permis, y en a-t-il qui ont été à l'emploi du gouvernement fédéral ou des commissions ou entreprises dudit gouvernement depuis leur arrivée au Canada ou qui sont présentement à l'emploi du gouvernement fédéral ou des commissions ou entreprises dudit gouvernement?

3. Dans l'affirmative, *a*) quel en est le nombre; *b*) quels sont leurs noms; *c*) quelles ont été ou quelles sont leurs fonctions; *d*) quels montants ont-elles reçus ou reçoivent-elles?

48. Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", du 19 décembre 1942 au 31 décembre 1943.

49. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 113, article 75, depuis le dernier rapport au Parlement.

50. Liste des baux, permis ou autres autorités annulés depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

51. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage.

52. Etat relatif à la vente et à la location de certains terrains annulées par le département des affaires indiennes, ministère des Mines et des ressources, du 1er janvier 1943 au 31 décembre 1943.

53. Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1943, conformément aux dispositions du chapitre 98, article 113, des Statuts revisés, 1927.

54. Relevé relatif aux prêts consentis aux Indiens, durant l'année civile 1943, à même le fonds du Revenu consolidé du Canada, tel que défini par la clause 1 de l'article 94 (*b*) de la Loi des Indiens, chapitre 31, Statuts du Canada, 1938.

55. Relevé relatif aux permis d'entrée de liqueurs alcooliques émis du 1er janvier 1943 au 31 décembre 1943, en conformité des prescriptions de l'article 93 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

56. Copie des ordonnances adoptées en vertu des dispositions de l'article 13 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.—Accidents de travail; vitesse et conduite des véhicules moteurs sur les routes publiques; modification de l'ordonnance relative aux liqueurs dans les territoires; véhicules moteurs; bouilloires à vapeur et à pression; ainsi que les ordonnances relatives aux bureaux de placement, à la prévention des maladies vénériennes et à la nomination des shérifs.

58. Relevé indiquant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1943, indiquant aussi les noms des acheteurs, conformément à Victoria 49, chapitre 9, article 8.

66. Copie du rapport des positions exclues de l'application de la Loi du service civil, en vertu des dispositions de l'article 59, du chapitre 22, S.R.C. 1927, au cours de l'année cvile 1943.

69. Rapport annuel du surintendant des faillites pour l'année régulière 1942.

71a. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms et adresses des enquêteurs qui ont été embauchés en vertu de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan au cours de 1943?

2. Quelle somme a-t-on versée à chacun, *a*) en salaire, *b*) pour ses dépenses?

3. Pendant combien de temps chacun d'entre eux a-t-il été à l'emploi du gouvernement?

4. Quel a été le total des frais d'administration au cours de l'année civile terminée le 31 décembre 1943?

72. Rapport sur l'application de la Loi d'assistance à l'agriculture dans les Prairies durant l'année-récolte 1942-43.

72a. Copie de tous comptes de dépenses, pièces justificatives, reçus et formules A-101 présentés du 15 juin au 15 août 1943 inclusivement, par Ed. Zahorski, employé par le ministère de l'Agriculture en vertu de la Loi d'assistance agricole aux Prairies.

75a. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 530, approuvé le 3 février 1944: nommant William Parker, écuyer, de Winnipeg, Manitoba, comme un des gouverneurs de la corporation canadienne de radiodiffusion.

75b. Etat montrant:—

1. Combien a-t-on émis de permis de radio au cours de l'année financière actuelle jusqu'au 1er janvier 1944?

2. Au cours de l'année financière actuelle jusqu'au 1er janvier 1944, quelles sommes d'argent la société Radio-Canada a-t-elle perçues: *a*) en permis de radio, *b*) de toute les autres sources en en faisant connaître les détails?

3. Quelles ont été les dépenses totales faites par la société Radio-Canada ou en son nom au cours de l'année financière actuelle jusqu'au 1er janvier 1944?

75c. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2120, approuvé le 24 mars: nomination de Bernard Keble Sandwell, écuyer, de Toronto, comme gouverneur de la Société Radio-Canada.

75d. 1. Y a-t-il eu des demandes d'octroi de licences de radiodiffusion au cours de la dernière année?

2. Dans l'affirmative, quels étaient les pétitionnaires dans chaque cas?

3. Quelle décision a-t-on prise dans chaque cas?

75e. Etat montrant:—

1. Est-ce que les nominations de personnel à la Société Radio-Canada relèvent de la Commission du service civil?

2. Est-ce que les nominations de personnel au Comité national des finances de guerre relèvent de la Commission du service civil?

3. Quelle autorité gouvernementale décide du montant de la rémunération à être payée aux particuliers nommés par la Société Radio-Canada ou le Comité national des finances de guerre et que l'on dit relever de la classe reconnue comme la section du comité exempte de contrôle et qui n'est pas légalement soumise à un contrôle?

4. Existe-t-il quelque règlement dans la Loi du service civil du Canada définissant le statut ou la classification d'un particulier radiodiffusant pendant une quinzaine de minutes sur le réseau de la Société Radio-Canada sous les auspices du Comité des finances de guerre et à qui on paie une allocation à cette fin, à même les fonds publics?

5. Existe-t-il quelque limite au montant que l'un ou l'autre des organismes susmentionnés peut payer à un particulier pour radiodiffuser, comme il est mentionné à la question n° 4?

6. Sur quel base fixe-t-on la valeur ou le mérite d'une émission radiophonique faite par un particulier?

78. Arrêté en conseil C.P. 1620, approuvé le 13 mars 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $2,698,721.43 consenti à la province de la Colombie-Britannique, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

78a. Arrêté en conseil C.P. 2125, approuvé le 27 mars 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $1,938,881.59 consenti à la province de la Colombie-Britannique, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

78b. Arrêté en conseil C.P. 2158, approuvé le 27 mars 1944: Renouvellement de la garantie pour une période d'un an à dater du 1er mai 1944, d'un bon du trésor de la province du Manitoba s'élevant à $4,805,722.62 détenu par la Banque Royale du Canada comme garantie d'emprunts consentis à ladite province pour faire face à ses obligations échues à New-York, ledit bon du trésor portant intérêt au taux de $2\frac{1}{2}$ pour cent par année.

78c. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi de secours aux chômeurs et d'aide à l'agriculture, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2667, approuvé le 13 avril 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $1,835,000.00 consenti à la province de l'Alberta, acceptant en garantie un bon du Trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

78d. Arrêté en conseil C.P. 3167, approuvé le 28 avril 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $1,850,000 consenti à la province de la Colombie-Britannique, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

78e. Arrêté en conseil C.P. 3527, approuvé le 11 mai 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $2,448,000, consenti à la province de l'Alberta, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

78f. Arrêté en conseil C.P. 3727, approuvé le 18 mai 1944: Renouvellement d'un prêt au montant de $935,000.00 consenti à la province de la Colombie-Britannique, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

79a. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage, 1940, concernant les règlements mis en vigueur par la commission d'assurance-chômage pour les prestations et les indemnités.

79b. Troisième rapport annuel du comité consultatif de l'assurance-chômage sur l'état financier du fond de l'assurance-chômage à la date du 31 décembre 1943.

79c. Copie des règlements émis sous l'empire de la loi de l'assurance-chômage, 1940, y compris l'arrêté en conseil C.P. 3581 du 23 mai 1941 et l'arrêté en conseil C.P. 2587 du 1er avril 1943, ainsi que la copie de tous les autres arrêtés en conseil ou règlements modifiant, changeant ou prorogeant lesdits règlements et adoptés entre le 23 mai 1941 et le 31 janvier 1944.

79d. Etat montrant:—

1. Combien d'examens de concours la Commission du service civil a-t-elle tenus pour obtenir le personnel requis à la Commission de l'assurance-chômage pour les positions, *a*) de gérants de bureaux locaux, *b*) d'autres classes, comportant un salaire minimum de plus de $2,100, pour lesquelles on exigeait des candidats, comme qualités minimums requises, l'aptitude à parler, à lire et à écrire l'anglais et le français?

2. Quels sont les numéros des concours, les titres des positions, la classe des salaires et l'endroit de ces positions?

3. Quels sont les noms de ceux qui ont été nommés à la suite de ces examens de concours?

4. Quels sont les examens pour lesquels on a exigé des candidats une épreuve écrite et quels sont, s'il en est, les noms de ces candidats?

5. Quels sont les examens dans lesquels les candidats qui avaient été recommandés comme possédant les qualités requises par un jury d'examen oral, ont été éliminés par la Commission du service civil pour manque de l'aptitude dont il est fait mention à la première question relativement à la connaissance des langues, et quels sont les noms de ces candidats?

79e. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2457, approuvé le 4 avril 1944: Règlements édictés et approuvés en vertu des dispositions que la Loi sur l'assurance-chômage, 1940, pour la période qui commence le 2 février 1944, et se rend au 18 avril 1944.

81a. Etat montrant:

1. Quelles ont été les dépenses totales pour le Conseil national des recherches pour chacune des années financières terminées le 31 mars: *a*) 1933; *b*) 1938; *c*) 1943?

2. Quel est le pourcentage que représentent les sommes dépensées en 1933, 1938 et 1943 pour le Conseil national des recherches proportionnellement aux dépenses totales du gouvernement pour les mêmes années?

89. Rapport relatif aux règlements adoptés en vertu des dispositions de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale depuis le 30 avril 1943. (Versions anglaise et française.)

89a. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1-602, approuvé le 31 janvier 1944: modifiant les règlements édictés en vertu des dispositions de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale, chapitre 39, Statuts de 1928.

89b. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 775, approuvé le 8 février 1944: pourvoyant à de nouveaux amendements apportés à l'ordonnance relative au rétablissement des anciens combattants, après leur licenciement sur les points suivants: privilèges de formation professionnelle; aide aux anciens combattants privés d'emploi: entraînement pour les métiers; cours par correspondance.

89c. Copie des règlements adoptés en vertu de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale. (C.P. 421, approuvé le 4 mars 1944.)

89d. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 119/2595, approuvé le 12 avril 1944: Décrétant une pension aux membres de la Division féminine des forces armées.

89e. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4/3655, approuvé le 15 mai 1944: Modification de l'ordonnance relative aux tarifs d'allocations de rétablissement après le licenciement.

89f. Arrêté en conseil C.P. 117/3088, approuvé le 27 avril 1944: Pourvoyant à l'augmentation des pensions maximums octroyées aux parents qui sont à charge, comme dans le cas d'une veuve ou d'un enfant, etc.

89g. Arrêté en conseil C.P. 5/3655, approuvé le 15 mai 1944: Pourvoyant au paiement d'une pension à la veuve d'un membre des forces armées au cours de la Grande Guerre et qui a contracté mariage avant le 1er mai 1944; autorisant le versement de pensions aux vétérans inaptes à gagner leur vie, eu égard à leur femme ou leurs enfants nés avant le 1er mai 1944.

89h. Etat montrant:

1. Quel est le montant actuel de l'allocation de réadaptation payée à un officier lors de son licenciement?

2. Cette allocation est-elle sujette à l'impôt sur le revenu?

89i. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3376, approuvé le 29 mai 1944: Modification des règlements adoptés en vertu des dispositions de la Loi des pensions de vieillesse, S.R.C., 1927, chapitre 156.—(Durée de la résidence et montant du revenu.)

89j. Arrêté en conseil C.P. 3377, approuvé le 29 mai 1944: Décrétant d'augmenter le montant maximum de revenu qu'un pensionnaire peut recevoir en vertu des dispositions de la Loi des pensions de vieillesse.

89k. Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1943, échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des différentes provinces et/ou les autorités provinciales chargées des pensions, au sujet de l'inscription d'un privilège sur la propriété des bénéficiaires des pensions de vieillesse ou de cécité; ainsi que la copie de toute correspondance échangée entre les mêmes, et datée du 1er janvier 1943, jusqu'aujourd'hui, au sujet de l'interprétation des sous-articles 2) et 3) de l'article 9 de la Loi des pensions de vieillesse.

89l. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4465, approuvé le 13 juin 1944: Révoquant les règlements adoptés en vertu des dispositions de la Loi des pensions et mis en force par l'arrêté en conseil C.P. 91, en date du 16 janvier 1936, tel que modifié, et leur substituant de nouveaux règlements prenant effet le 1er juin 1944.

90. Rapport relatif aux règlements établis en vertu de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, chapitre 151, S.R.C., 1927, et approuvés par l'arrêté en conseil C.P. 9785, en date du 24 décembre 1943. (Anglais et français.)

91. Etat des recettes et des dépenses pour les marins malades ou dans la misère durant l'année financière terminée le 31 mars 1943. (Anglais et français.)

92. Rapport relatif aux règlements édictés sous la Loi de la santé sur les chantiers de construction, chapitre 91, article 5, S.R.C., 1927, depuis le 28 janvier 1943. (Anglais et français.)

97. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6773, approuvé le 26 août 1943, modifiant les règlements concernant l'aviation, 1938.

97a. Etat montrant:—En vertu des Accords régionaux de Radiodiffusion de l'Amérique du Nord, de 1941, connus sous le nom d'Accords de la Havane:

1. Combien de voies de radiodiffusion des catégories IA, IB, II, III et IV ont été attribuées au Canada?
2. Quelle est la fréquence de chacune de ces voies?
3. Quelle est la puissance minimum et maximum de chaque voie de radiodiffusion?
4. Combien de ces voies sont aujourd'hui occupées?
5. Quels sont les postes qui les occupent?
6. Quelle puissance ces postes utilisent-ils?
7. Quelles sont les voies de radiodiffusion qui sont dispensées de l'usage de la puissance minimum?
8. Quels postes ont demandé une augmentation de puissance, depuis 1939, et quelle puissance ont-ils demandée, et quelle augmentation leur a-t-on accordée?
9. Depuis 1939 a-t-on reçu des demandes d'utilisation de voies de radiodiffusion qui étaient inoccupées?
10. Le cas échéant, quelle puissance avait-on demandée?
11. Quelle est la puissance minimum des voies de radiodiffusion inoccupées?
12. Quels sont les postes qui ont demandé des licences pour faire des expériences sur les modulations de fréquence, la télévision, la radiodiffusion de facsimilés ou pour d'autres fins?
13. A-t-on accordé quelques licences?

98. Sommaire des droits de ports pour l'année financière terminée le 31 mars 1943.

99. Etat sommaire des recettes de quayage pour l'année terminée le 31 mars 1943.

100. Relevé des baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année 1943, en conformité des dispositions de l'article 18, du chapitre 89, loi concernant les ports et les jetées du gouvernement.

105. Rapport sur le travail accompli et les dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1943, en même temps que les dépenses prévues pour 1944, sous l'empire du chapitre 12, Statuts du Canada, 1929, pour la construction par les chemins de fer nationaux du Canada de certaines améliorations et aménagements des voies ferrées, construction et autres travaux à la gare terminus de Montréal et aux environs.

109. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 8529, approuvé le 4 novembre 1942: relatif à l'émission des permis aux navires de pêche des Etats-Unis sur la côte atlantique pour l'achat de boète, glace, seines, lignes et autres agrès et approvisionnements.

110. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 1385, daté le 22 février 1943 autorisant la distribution et le paiement de primes de pêche pour l'année financière 1942-43, en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 74, intitulé: "Loi des pêches maritimes".

112a. Etat montrant:—

1. Qu'a-t-on fait, depuis la dernière session, pour subvenir au besoin sérieux de petits logements et pour soulager la crise du logement à Toronto *a*) pour les civils, *b*) pour les soldats et leurs familles, *c*) pour les soldats rentrant d'outremer dans leurs foyers?

2. A qui a-t-on confié la solution de ce problème à Toronto?

3. Quelles sommes y a-t-on dépensées pour des maisons destinées aux ouvriers de guerre?

4. Qu'a-t-on dépensé pour la transformation des logements, et quels en ont été les frais, chaque année, depuis le commencement de la guerre?

112b. Quelles mesures prend-on, dans la crise actuelle du logement à Toronto, pour que les forces militaires viennent en aide aux autorités civiles: *a*) afin de fournir temporairement l'espace voulu pour construire des abris où l'on peut remiser provisoirement les effets domestiques de ceux qui sont dans le besoin; *b*) afin d'obtenir l'usage temporaire d'automobiles pour transporter, le 1er mai, les effets domestiques, au cours de cette crise?

112c. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il quelques projets de construction de logis à Toronto dans le but de faire face à la pénurie des petits logements dans cette ville?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces plans: *a*) pour des logements de temps de guerre, *b*) pour des habitations moyennes à l'usage de soldats; *c*) pour les civils?

3. Est-on en négociations avec le gouvernement municipal relativement à un tel plan ou à de tels plans?

4. Dans l'affirmative, quelle réponse la ville a-t-elle donnée, et quelles mesures le grouvernement prendra-t-il?

113. Liste des officiers et des membres de la Société Royale du Canada pour 1943, et copie des délibérations de la Société.

114. Copie du quatre-vingt-dix-septième rapport annuel du bureau de direction de la *Canada Life Assurance Company* pour l'année terminée le 31 décembre 1943.

115. Rapport de la Commission du service civil concernant la nomination de M. John Laundy au poste d'assistant sergent d'armes.

116. Copie des règlements et des directives de la Censure de la Radio et des Publications.

117. Accords conclus entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, à savoir:

Echange de notes concernant la franchise de douane consentie aux fonctionnaires de l'Etat (Ottawa, 21 juillet, 29 octobre et 9 novembre 1942). (Recueil des traités, 1942, No 20).

Echange de notes comportant un accord visant la construction de la route Haines-Champagne. (Ottawa, 28 novembre et 7 décembre 1942). (Recueil des traités, 1942, No 21).

Echange de notes comportant un accord touchant le terminus sud de la route de l'Alaska. (Ottawa, 4 et 9 mai 1942). (Recueil des traités, 1942, No 22).

Echange de notes comportant un accord visant la construction de la pipe-line et d'une raffinerie de pétrole dans le Yukon. (Ottawa, 27 et 29 juin 1942). (Recueil des traités, 1942, No 23). (Projet Canol).

Echange de notes prévoyant l'établissement d'un oléoduc entre Skagway et White horse. (Ottawa, 14 et 15 août 1942). (Recueil des traités, 1942, No 24). (Projet Canol).

Echange de notes comportant un accord concernant la désignation officielle de la route de l'Alaska. (Washington, 19 juillet 1943). (Recueil des traités, 1943, No 10).

Echange de notes comportant un accord tendant à exonérer des impôts provinciaux et municipaux les ouvrages de défense des Etats-Unis au Canada. (Canada, 6 et 9 août 1943). (Recueil des traités, 1943, No 11).

Echange de notes comportant un accord portant renonciation aux réclamations nées d'abordage entre navires de guerre. (Washington, 25 et 26 mai 1943). (Recueil des traités, 1943, No 12).

Arrangement concernant le droit de juridiction sur les prises. (Ottawa et Washington, 3 août et 27 septembre 1943). (Recueil des traités, 1943, No 13).

Echange de notes prorogeant au 1er octobre 1944, l'accord du 10 novembre 1941, prévoyant le réhaussement provisoire du niveau du lac St-François. (Washington, 5 et 11 octobre 1943). (Recueil des traités, 1943, No 15).

Echange de notes comportant un accord concernant l'usage après la guerre par les véhicules des Etats-Unis des routes canadiennes conduisant de la frontière à la route de l'Alaska. (Ottawa, 10 avril 1943). (Recueil des traités, 1943, No 17).

Echange de notes concernant le forage de puits de pétrole dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 28 décembre 1942 et 13 janvier 1943). (Recueil des traités, 1943, No 18).

Echange de notes comportant un accord concernant le forage de puits de pétrole dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 18 janvier, 17 février et 13 mars 1943). (Recueil des traités, 1943, No 19).

Echange de notes comportant un accord visant la construction et l'exploitation de postes de radiodiffusion dans le Nord-Ouest du Canada. (Ottawa, 5 et 25 novembre 1943, au 17 janvier 1944). (Recueil des traités, 1944, No 1).

117a. Un accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, comme suit:

Echange de notes concernant un Accord relatif à la construction de pistes d'envol le long de la route de l'Alaska. (Ottawa, 26 août et 10 septembre 1942.) (Recueil des traités, 1942, No 26.)

117b. Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un Accord tendant à conserver et à protéger les phoques à fourrure de la mer de Bering et de l'océan Pacifique nord, datées à Washington, les 8 et 19 décembre 1942. (Recueil des traités, 1942, No 25.)

117c. Copie des notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant renouvellement de l'autorisation du Canada à la *Pan-American Airways Incorporated* de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington). Ottawa, 12 juin 1943, 26 janvier et 21 février 1944. (Recueil des traités, 1944-2.) (Versions anglaise et française.)

117d. Copies d'un traité conclu entre le Canada et la République de Chine au sujet de l'abandon de droits extra-territoriaux et du règlement de certaines questions connexes, (avec les notes échangées), signé à Ottawa le 14 avril 1944. (Recueil des traités, 1944-11.)

117e. Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un Accord visant le règlement des réclamations nées d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, datées à Ottawa les 1er et 23 mars 1944. (Recueil des traités, 1944-10.) (Versions anglaise et française.)

117f. Echange de notes entre le Canada et le Mexique comportant un Accord visant la conscription pour service militaire au Canada et au Mexique, datées à Mexico, le 29 février 1944. (Recueil des traités, 1944-7). (Versions anglaise et française.)

117g. Arrêté en conseil C.P. 2904, approuvé le 27 avril 1944: Pour autoriser un Accord avec l'*Imperial Oil Limited* au sujet des exploitations pétrolifères dans les Territoires du Nord-Ouest; et aussi les règlements relatifs aux entreprises d'exploration à la recherche du pétrole et du gaz naturel dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, etc.

117h. Copie de l'échange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un Accord visant une nouvelle dérivation temporaire des eaux du Niagara pour fins de production hydro-électrique, datées à Washington, E.-U., le 3 mai 1944. (Recueil des traités, 1944-13.) (Versions anglaise et française.)

117i. Echange de notes entre le Canada et le Brésil constituant un Accord pour l'avancement des relations culturelles entre les deux pays, datées à Rio-de-Janeiro, le 24 mai 1944. (Recueil des traités, 1944-15.) (Versions française et anglaise.)

118. Accords conclus entre le Canada et le Royaume-Uni, à savoir:

Echange de notes concernant un Accord relatif à la construction de pistes d'envol le long de la route de l'Alaska. (Ottawa, 26 août et 10 septembre 1942.) (Recueil des traités, 1942, No 26.)

Echange de notes portant exemption pour les personnes résidant au Canada et en Guyane anglaise de l'impôt sur les bénéfices provenant de la navigation maritime. (Ottawa, 7 juillet et 3 septembre 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 7.)

Echange de notes comportant un Accord en vue de l'établissement par le Canada d'un service gouvernemental de transport transatlantique aérien. (Londres, 15 et 16 juillet 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 8.)

Echange de notes comportant un Accord portant abandon des réclamations résultant d'abordages de navires de guerre. (Londres, 27 août et 27 octobre 1943.). (Recueil des traités, 1943, No 14.)

119. Accord conclu entre le Canada et Terreneuve, à savoir:

Echange de notes comportant un Accord en vue de l'établissement par le Canada d'un service gouvernemental de transport transatlantique aérien. (St-Jean, Terreneuve, 19 et 30 juillet 1943.) (Recueil des traités, 1943, No 9.)

119a. Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve comportant un Accord visant le règlement des réclamations nées d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules canadiens et terre-neuviens, datées à St-Jean (Terre-Neuve), le 24 janvier et le 7 février 1944. (Recueil des traités, 1944-6.) (Versions anglaise et française.)

119b. Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve prorogeant pour une autre période d'une année l'Accord visant l'exploitation d'un service aérien entre le Canada et Terre-Neuve par les Lignes aériennes Trans-Canada effectué par un échange de notes des 6, 7, 9 et 27 février 1942, datées à St-Jean (Terre-Neuve), les 1er et 2 mars 1944. (Recueil des traités, 1944-8). (Versions anglaise et française.)

119c. Echange de notes entre le Canada et Terre-Neuve portant permission pour les bateaux de pêche canadiens d'entreposer temporairement du sel ou du poisson à Terre-Neuve pendant l'année civile 1944, datées à St-Jean, Terre-Neuve, les 1er, 6 et 15 mai 1944. (Recueil des traités, 1944-14.) (Versions française et anglaise.)

120a. Copie des résolutions adoptées à Atlantic City, en décembre 1943, par l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

121. Etat montrant:—Au 30 juin dernier, quel a été, par district militaire, le nombre total d'hommes qui se sont inscrits dans les forces armées depuis le commencement de la guerre, et quel pourcentage ces chiffres représentent-ils par rapport à la population de sexe masculin appartenant au groupe d'âge militaire dans chaque district?

122. Etat montrant:

1. Depuis le commencement de la guerre, et y compris le personnal faisant partie des forces permanentes de l'armée, de la marine et de l'aviation à l'ouverture des hostilités, quel est le nombre total d'hommes qui ont été enrôlés pour service actif et continu: *a*) dans l'armée; *b*) dans la marine; *c*) dans l'aviation?

2. De ces hommes, combien ont été rayés des cadres ou ont cessé de faire partie des forces armées pour quelque raison que ce soit?

123. Etat montrant:

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il entrepris, par l'entremise de son personnel militaire ou civil, des travaux de premier établissement, comme la construction de chemins, le creusage de canaux temporaires, la dérivation de cours d'eau, etc., relativement au centre d'embarquement en transit situé à Windsor, N.-E.?

2. Le cas échéant, a-t-on confiné la direction et la surveillance de ces travaux au lieutenant James K. Garner (dit Lee), du Corps royal canadien des services du génie?

3. La *Ralph & Arthur Parsons Company*, de Windsor, N.-E., a-t-elle eu quelque chose à faire, directement ou indirectement, avec cette entreprise?

4. Le cas échéant, à quel titre?

5. A-t-on loué quelque machinerie d'usine ou quelque outillage de la *Ralph & Arthur Parsons Company?*

6. Le cas échéant, quel a été le total des montants versés à cette compagnie pour la location de la machinerie d'usine et/ou pour l'outillage?

7. Quel a été le montant total versé pour la location de chaque unité?

8. Quelle somme a-t-on versée à la compagnie pour la surveillance des travaux?

9. Le loyer des pelles mécaniques et de tout autre outillage était-il basé sur le coût total d'exploitation?

10. Les heures de travail du personnel de la Défense nationale et les matériaux fournis par ce même ministère que la *Ralph & Arthur Parsons Company* a utilisés pour la réparation et la remise en état de son usine et de sa machinerie ont-ils été imputés au compte de cette compagnie et payés par elle?

11. Le cas échéant, quelle somme a-t-on imputée ou versée pour ces travaux?

123a. Etat montrant:

1. A qui a-t-on adjugé les premiers contrats pour les édifices, améliorations et installations lors de la construction du dépôt de passage ou d'embarquement à ou près de Windsor, Nouvelle-Ecosse, en donnant la description du travail et des matériaux, du montant de chaque contrat initial et du terme du contrat?

2. A-t-on autorisé quelques marchés supplémentaires ou quelque délai d'exécution des contrats, en donnant les noms, le genre de travail ou de matériaux et les frais?

3. A-t-on conclu quelques contrats en régie intéressée, en régie ou d'autres contrats spéciaux et, le cas échéant, en donner les détails?

4. Quelles ont été les sommes totales versées à chaque entrepreneur jusqu'au 31 janvier 1944, et quelles sont les sommes additionnelles que l'on estime devoir payer pour mener les entreprises à bonne fin?

5. Quels ont été: *a*) les montants des soumissions; *b*) le coût réel jusqu'au 31 janvier 1944 et *c*) le coût estimatif pour terminer les entreprises mentionnées

ci-dessus, sous les rubriques suivantes: 1) terrain, 2) drainage et système d'égouts, 3) aqueduc et services d'eau, 4) nivellement et remblai, 5) gravelage, 6) voirie, 7) services d'électricité, 8) autres entreprises de constructions, 9) outillage, 10) frais totaux?

6. Quel a été le coût d'exploitation et d'entretien de ce dépôt jusqu'au 31 janvier 1943?

123b. Copie de toute la correspondance échangée, depuis le 1er avril 1942, entre les ministères de la Défense nationale, des Munitions et approvisionnements, des Travaux publics et des Finances et les propriétaires de terrains, les adjudicataires et les pourvoyeurs d'outillage et de matériaux, relativement à l'acquisition de terrains, à la construction d'édifices et aux agrandissements, améliorations et autres travaux au dépôt de passage et d'embarquement de Windsor, Nouvelle-Ecosse.

124. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 10354, approuvé le 17 novembre 1942: concernant les exécutions capitales.

125. Etat montrant:

1. Quels sont les conditions et les règlements qui régissent l'embauchage et le salaire des employés travaillant aux canaux secondaires du Canada?

2. Suit-on ces dispositions et ces règlements dans le cas: *a*) des éclusiers; *b*) des mécaniciens d'écluse employés au canal de Cornwall?

3. Quelle différence y a-t-il dans les conditions d'embauchage et de rémunération de ces deux catégories d'employés travaillant à ce canal?

126. Règlements établis par l'arrêté en conseil C.P. 9193, approuvé le 2 décembre 1942 et par l'arrêté en conseil C.P. 116/9745, approuvé le 27 décembre 1943, en vertu des dispositions de l'article 37, paragraphe (2) de la Loi d'établissement des anciens combattants sur des terres, 1942.

127. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 535, approuvé le 27 janvier 1944: Prescrivant l'expropriation de la *Eldorado Mining and Refining Limited.*

128. Copies de l'arrêté en conseil C.P. 5382, approuvé le 8 juillet 1943, et de l'arrêté en conseil C.P. 6006, approuvé le 28 juillet 1943, déterminant les honoraires et frais accordés aux officiers électoraux, suivant les dispositions de l'article 60, chapitre 46, de la Loi des élections fédérales, 1938.

128a. Etat montrant:

1. Quel était l'officier rapporteur pour le district fédéral de Red-Deer lors de l'élection générale de 1940?

2. A quelle compagnie ou à quel particulier a-t-on accordé le contrat d'impression des listes électorales, bulletins de vote, etc., pour ce district électoral en 1940?

3. La compagnie ou le particulier dont il est fait mention à la deuxième question avait-il à sa disposition les facilités nécessaires pour accomplir tous ces travaux d'impressions? Sinon, quelle partie du travail a été faite par un autre particulier ou par une autre compagnie?

4. Quelque compagnie ou quelque particulier demeurant en dehors du district électoral de Red-Deer a-t-il eu à faire quelque partie des travaux d'impressions mentionnés plus haut?

5. Le cas échéant, quels sont les noms de ces particuliers ou compagnies, et quelle est la raison pour laquelle une partie des impressions a été faite à l'extérieur du district électoral de Red-Deer?

6. Le gouvernement a-t-il pour politique de faire faire toutes les impressions de listes électorales, bulletins de vote, etc., dans le district électoral intéressé pourvu que l'on y trouve les facilités voulues pour faire ce travail?

129. Etat montrant:

1. M. E. P. Taylor représente-t-il le ministre des Munitions et approvisionnements sur la commission mixte de production et des ressources des Nations Unies?

2. Le gouvernement a-t-il acheté quelque propriété de M. E. P. Taylor dans la ville d'Ottawa?

3. Le cas échéant, quelles sont ces propriétés, quand ont-elles été achetées et à quel prix?

130. Etat indiquant:

1. Depuis le 1er septembre 1939, le colonel O. M. Biggar a-t-il agi comme conseil et ou comme avocat pour le compte du gouvernement fédéral ou de quelque corporation que possède ou contrôle le gouvernement?

2. Le cas échéant, combien de fois?

3. Des questions de brevets étaient-elles en jeu dans l'une ou l'autre de ces causes? Le cas échéant, en quel nombre, et de quelle espèce de cause s'agissait-il dans chaque cas?

4. Depuis la date ci-haut mentionnée, quel est le total des honoraires qui lui ont été versés par le gouvernement ou par des corporations que possède ou contrôle le gouvernement?

5. Que touche-t-il en traitement et pour ses dépenses à titre de directeur de la censure, et quel est le total des montants qu'il a reçus depuis sa nomination à ce poste?

6. Que touche-t-il en traitement et pour ses dépenses à titre de membre de la commission conjointe de défense, et quel est le total des montants qu'il a reçus depuis sa nomination à cette commission?

131. Etat indiquant:

1. Quel est le nombre d'hommes et de femmes qui remplissent des fonctions de spécialistes du placement des travailleurs au Service sélectif national?

2. Quels sont les noms de ces particuliers et quelle était leur occupation antérieure?

3. Quelles sont les connaissances pratiques et quelle est la compétence de chacun de ces particuliers pour le travail spécial qu'exige sa position?

4. A quel endroit travaille chacun de ces particuliers et quel est le titre officiel du poste qu'il occupe?

5. Dans quelle mesure ces particuliers ont-ils été appelés à former le personnel des bureaux locaux du Service sélectif national?

131a. Etat indiquant:

1. Combien de spécialistes en placement des travailleurs et dans le travail de répartition des emplois sont actuellement en fonctions dans les bureaux locaux du Service sélectif national?

2. Quel est le nom de chacun de ces particuliers?

3. Quelles sont les connaissances pratiques que possède chacun de ces particuliers et où chacun était-il employé auparavant?

4. A quel bureau chacun d'entre eux est-il actuellement assigné?

5. Combien de bureaux locaux du service sélectif national ont l'appui et les conseils de surveillants et de conseillers ambulants affectés à la formation du personnel?

6. Chacun de ces particuliers est-il actuellement attaché à ces bureaux?

7. Quel est le nom et quelle est l'expérience antérieure de chacun de ces particuliers?

8. A quels bureaux locaux chacun de ces particuliers est-il actuellement attaché?

9. Quel est le nom du comité qui a préparé la liste des emplois visés par l'ordonnance de transfert obligatoire émise par le service sélectif national en date du 4 mai 1943?

10. Quels sont les membres de ce comité?

131b. Etat montrant:

1. Qui est le directeur actuel du Service sélectif national au Canada?

2. A-t-on nommé quelques directeurs associés ou directeurs adjoints à ce service? S'il y a lieu, combien et quels sont leurs noms?

3. Quelque directeur, directeur associé ou directeur adjoint détient-il quelque autre emploi public et, s'il y a lieu, quel est cet emploi?

4. Combien y a-t-il de divisions administratives relevant du département du Service sélectif national du Canada?

5. Quels officiers, professionnels ou autres, et quels autres employés a-t-on engagés dans chaque division administrative au Canada, et dans la ville d'Ottawa?

6. Combien d'enquêteurs et/ou d'officiers chargés d'imposer le respect de ses règlements ce service a-t-il engagés?

7. Qu'a-t-on payé en traitement ou autre rémunération, en allocations et/ou en frais de dépenses à chacun des particuliers dont il est fait mention dans les six questions précédentes?

131c. Etat montrant:—

1. Combien y a-t-il de bureaux du Service sélectif et de l'Assurance-chômage dans la province de la Colombie-Britannique?

2. Où sont-ils situés?

3. Quel est la classification de chacun de ces bureaux?

4. Quels sont les noms et positions de chaque employé?

5. Quelle est l'échelle de salaires et les autres rémunérations, s'il en est, pour chacune des positions ou des groupes de positions?

6. Des employés, combien sont des anciens combattants *a*) de la dernière guerre, *b*) de la guerre actuelle ?

7. De ces employés, combien ont été nommés par la Commission du service civil?

8. Combien ont été nommés par arrêté en conseil?

131d. Etat montrant:—

1. Quels sont les particuliers qui ont fait partie de la Commission de mobilisation du service sélectif national pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique au cours des années 1941, 1942 et 1943, et quelle a été la durée de service de chacun?

2. Quels sont les particuliers qui ont été attachés à chacune de ces commissions à titre de représentants militaires, agricoles, industriels ou autres, et quelle a été la durée de service de chacun?

3. Combien de demandes d'ajournement de service militaire a-t-on reçues dans chaque province au cours de 1941 et de 1942?

4. Combien d'ajournements chacune de ces commissions a-t-elle accordés au cours de 1941 et de 1942?

5. Quel poste militaire détenait chacun des représentants militaires, dans chaque province, pendant qu'il agissait comme tel ou qu'il était membre de quelque commission de mobilisation au Canada?

131e. Arrêté en conseil C.P. 3438, approuvé le 8 mai 1944: Modification des règlements du Service sélectif national pour les civils par rapport à la cessation de leur emploi dans des "établissements désignés".

131f. Arrêté en conseil C.P. 2454, approuvé le 26 mai 1944: Modification des règlements du service sélectif national pour les civils, pourvoyant à fournir de l'aide financière aux ouvriers forcés de changer leur lieu de résidence par ordre des officiers du service sélectif national.

131g. Copie de la correspondance échangée entre les chemins de fer Canadien-National et Canadien-Pacifique et le ministère du Travail, entre le 26 avril 1943 et le 14 juin 1943, au sujet des Règlements de mobilisation du Service sélectif national.

132. Etat montrant:

1. A quels endroits de la Nouvelle-Ecosse a-t-on mis des hôtels à la disposition des personnes faisant partie des forces armées ou de la marine marchande?

2. A-t-on ouvert un hôtel à Liverpool, N.-E., pour répondre plus particulièrement aux besoin de ceux qui font partie du service naval, ou se propose-t-on d'en établir un?

3. Quel a été le coût, (*a*) de la construction, (*b*) de l'achat, (*c*) de la location de chacune de ces propriétés?

4. Quel a été le coût, (*a*) des améliorations, (*b*) de l'aménagement et de l'ameublement de chacune de ces propriétés, et quel est le coût estimatif du parachèvement de chacune?

133. Dossier indiquant:

1. Un certain M. Wenspir et un certain M. Hamilton ont-ils représenté le Séquestre des biens de sujets de pays ennemis dans la ville d'Edmonton, en 1941?

2. Le cas échéant, (*a*) ont-ils ordonné, vers le mois d'avril 1941, la destruction d'une bibliothèque comprenant approximativement un millier de livres, appartenant à l'*Ukrainian Farmer Labor Temple Association* et sise au numéro 10.628 de la 96ème Rue, à Edmonton; (*b*) quels volumes a-t-on détruits et comment l'ont-ils été; (*c*) pour quelles raisons a-t-on détruit ces volumes; (*d*) a-t-on tenu, vers la même date, sous la direction de MM. Wenspir et Hamilton, une vente, aux enchères ou autrement, des meubles et autres objets appartenant à ladite association?

3. Au cours des premiers mois de l'année 1941, a-t-on transporté dans les locaux de la *Pullan Paper Stock Limited*, à l'angle des rues Trinity et Parliament, à Toronto, afin qu'ils y soient détruits, les livres constituant la bibliothèque de l'*Ukrainian Farmer Labor Temple Association* sise au numéro 300 de la rue Bathurst, à Toronto? Le cas échéant, combien de volumes a-t-on détruits et pourquoi les a-t-on détruits?

4. A-t-on vendu ou détruit le mobilier, les biens ou les livres de cette association, ou en a-t-on disposé de quelque autre façon dans d'autres endroits du pays? Le cas échéant, dans quels endroits?

5. Puisque ces biens ne peuvent pas être remis à leurs propriétaires, comment effectuera-t-on une restitution ou une compensation?

133a. Copie des recommandations faites par le comité consultatif, présidé par le juge G. W. McPhee, nommé pour déterminer le mode et la procédure à suivre pour enlever la mainmise du Séquestre officiel sur les propriétés dont ledit Séquestre a disposé.

133b. Etat montrant:

1. Le séquestre des biens ennemis a-t-il reçu quelques montants d'argent de la *Bayer Company of Canada Limited* et les a-t-il déposés au crédit de la *I. G. Farben Corporation* et de la *Farbenfabriken Vorm Fried Bayer and Company* d'Allemagne depuis le commencement de la guerre? Dans l'affirmative, quel en est le total?

2. Le séquestre des biens ennemis a-t-il reçu et déposé au crédit desdites compagnies quelques autres sommes d'argent au cours de la même période? Dans l'affirmative, quels sont ces montants et de quelles compagnies au Canada ou de quelles autres sources cesdites autres sommes ont-elles été reçues?

3. Est-ce que quelques autres compagnies allemandes ont fait déposer des montants d'argent à leur crédit par le séquestre des biens ennemis depuis le commencement de la guerre actuelle? Dans l'affirmative, quel en est le montant total dans chaque cas?

4. Est-ce que des compagnies japonaises ont fait déposer des montants d'argent à leur crédit par le séquestre des biens ennemis depuis le 7 décembre 1941? Dans l'affirmative, quelles compagnies et quel est le montant total dans chaque cas?

5. Est-ce que le séquestre des biens ennemis paie quelque intérêt sur les montants déposés au crédit de compagnies allemandes ou japonaises ou l'ajoute à ces montants?

6. Où et comment ces fonds sont-ils détenus?

7. Le gouvernement a-t-il pris quelques mesures pour obtenir les bénéfices réalisés au Canada par des compagnies allemandes ou japonaises depuis le commencement de la guerre actuelle?

134. Etat indiquant:

1. Quel est le total des avances de capitaux que le gouvernement du Canada et/ou le gouvernement britannique ont accordés depuis le commencement de la guerre, à chacune des compagnies suivantes de la ville de Galt, Ontario: (*a*) *Babcock-Wilson & Goldie-McCullough Limited*, (*b*) *Shirley-Dietrich-Atkins Company Limited*, (*c*) *Canadian Machinery Corporation*, (*d*) *Whitehall Machinery & Tools Limited*, (*e*) *Galt Brass Company Limited*, (*f*) *J. A. M. Taylor Tool Company Limited*, (*g*) *R. McDougall Company Limited*, (*h*) *Galt Malleable Iron Company Limited* et, (*i*) *Galt Metal Industries Limited*?

2. Quelle est la valeur totale de la machinerie ou des outils de tous genres que le gouvernement canadien et/ou le gouvernement britannique ont installés dans chacune des usines des compagnies mentionnées ci-dessus depuis le commencement de la guerre?

3. Quel est le montant de la dépréciation (accélérée ou autre) allouée, chaque année, à chacune de ces compagnies, depuis le commencement de la guerre, en vertu des décisions de la Commission de dépréciation en matière de contrats de guerre?

4. Quel pourcentage annuel des frais d'immobilisation la Commission de dépréciation accorde-t-elle à chacune de ces compagnies pour l'agrandissement et l'outillage de ses usines, et à quelle période de temps ces dispositions s'appliquent-elles?

135. Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, datés de la période des douze mois se terminant le 10 juin 1943, que le gouvernement a reçus de la part de tout gouvernement provincial, corporation publique ou corps professionnel, relativement à l'ajournement du service militaire des particuliers s'adonnant à l'industrie agricole.

135a. Etat montrant—Au 31 décembre 1943, combien de particuliers, dans chaque district militaire, *a*) ont été appelés au service militaire, *b*) ont demandé un ajournement, *c*) ont obtenu un ajournement de six mois ou plus.

136. Etat montrant:

1. Quel est le montant respectif du boni de vie chère payé à toute catégorie d'ouvriers au Canada?

2. Ce boni est-il égal pour chacune des catégories d'ouvriers?

3. Dans le cas contraire, quelle en est la raison?

137. Copie de toute la correspondance concernant l'hôpital de la rue Christie échangée, depuis le 1er janvier 1943, entre le ministère des Pensions et de la Santé nationale et, (*a*) les associations d'anciens combattants, (*b*) d'autres groupements ou des Chambres de commerce, (*c*) des particuliers.

Aussi,—Copie des rapports des inspections de l'hôpital de la rue Christie faites depuis 1938.

Aussi,—Copie de toute la correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1943, entre le ministère des Pensions et de la Santé nationale et le commandant national de la section des infirmières de la Croix rouge canadienne et la directrice de l'Association ambulancière St. John au Canada concernant l'emploi d'aides-infirmières volontaires dans les hôpitaux relevant du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

138. Etat indiquant:

1. Quelques-uns des brevets concédés à l'*International Nickel Company* par le gouvernement, ou l'un de ses ministères, ou l'une de ses divisions, sont-ils périmés? Le cas échéant, à quelles date ou dates?

2. Si ladite compagnie a des brevets qui sont encore en vigueur, quand prendront-ils fin?

3. A-t-on concédé des brevets à la *Falconbridge Nickel Company?* Le cas échéant, sur quelles opérations portent ces brevets?

4. Le gouvernement a-t-il consenti des avances de capitaux à la *Falconbridge Nickel Company* depuis le commencement de la guerre actuelle?

5. A-t-on alloué des montants de dépréciation spéciale à la *Falconbridge Nickel Company* depuis le commencement de la guerre actuelle?

6. Connaît-on des gisements de nickel au Manitoba? Le cas échéant, où se trouvent-ils et à qui appartiennent-ils?

139. Etat indiquant:

1. Combien d'employés à traitement nominal sont, ou ont été, au service du gouvernement, ou de l'un de ses ministères, depuis le commencement de la guerre actuelle?

2. Quels sont leurs noms, adresses et titres de compétence, et à quelle date chacun d'entre eux a-t-il été nommé?

3. A quelle société ou compagnie chacun de ces employés était-il attaché avant d'entrer au service du gouvernement?

4. Quels sont, parmi ces employés, ceux qui sont encore au service de ces sociétés ou compagnies?

5. Quels sont, parmi ces employés, ceux qui retirent encore un traitement ou sont directeurs de ces sociétés ou compagnies?

6. L'une quelconque de ces sociétés ou compagnies a-t-elle obtenu des contrats du gouvernement depuis le commencement de la guerre actuelle?

7. Le cas échéant, à quelle ou quelles dates et pour quel ou quels montants dans chacun des cas?

140. Dossier indiquant:

1. Quelles propriétés le gouvernement a-t-il achetées ou louées à Halifax et à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, depuis le commencement de la guerre?

2. De qui a-t-on acheté ou loué ces propriétés, et quel en a été: (*a*) le prix d'achat, (*b*) le loyer annuel, (*c*) les frais versés aux avocats et aux agents, et à qui ces frais sont-ils payables?

3. Quel a été, jusqu'aujourd'hui, le coût des réparations et des améliorations apportées à chacune de ces propriétés, et à combien estime-t-on le montant de la soumission?

4. Quel est, pour chaque propriété, le nom de l'entrepreneur et le montant de la soumissions?

5. Lorsque l'entreprise est à la charge du gouvernement, quel est, pour chaque propriété, le nom du conducteur des travaux et le nombre des ouvriers?

6. Qu'en a-t-il coûté en ameublement, en aménagement et en matériaux pour chacune de ces propriétés?

140a. Etat indiquant l'emplacement et le prix d'achat de toutes les propriétés que quelque ministère du gouvernement a achetées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours de chacune des années 1941, 1942 et 1943.

140b. Etat montrant:—

1. Pour faire suite au document parlementaire N° 259, déposé le 4 mai 1942, a-t-on établi des colons sur les terres expropriées et désignées comme "non colonisées"?

2. Dans l'affirmative, quel montant a-t-on versé pour chacune de ces terres?

3. Jusqu'aujourd'hui, quel montant a-t-on payé, en en donnant un état détaillé, à Clovis P. Richard, pour faire des recherches sur les titres et pour exécuter les actes relatifs à la propriété, etc., de chaque terrain?

140c. Etat montrant:—

1. Le gouvernement fédéral a-t-il acheté ou loué depuis 1939 des immeubles ou propriétés: *a*) dans le comté de Québec-Ouest et Sud, *b*) dans le comté de Québec-Est, *c*) dans le comté de Québec-Sud, *d*) dans le comté de Québec-Montmorency, *e*) dans le comté de Lévis, *f*) dans le comté de Bellechasse, *g*) dans le comté de Montmagny, province de Québec?

2. Dans l'affirmative: *a*) en quelles années, de qui et à quels prix ces immeubles ou propriétés ont-ils été achetés ou loués, *b*) où sont-ils situés et quel usage en fait-on?

3. Le gouvernement a-t-il annulé la location ou revendu quelqu'un de ces immeubles ou propriétés?

4. Dans l'affirmative, à quels prix et conditions?

141. Rapports présentés par la Commission nationale du travail en temps de guerre à la suite de l'enquête tenue au cours de 1943 sur les conditions de travail au Canada. (Versions anglaise et française).

141a. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1003, approuvé le 17 février 1944: Etablissant des règlements sur les relations ouvrières en temps de guerre.

141b. Copie de toutes les communications concernant l'ordonnance de 1943 régissant les salaires en temps de guerre (C.P. 9384), datées depuis le 9 décembre 1943 et reçues par le Premier ministre et/ou le ministre du Travail de la part du Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg et de la région, du conseil ouvrier du Congrès canadien du travail de Winnipeg, du conseil ouvrier de la *One Big Union* de Winnipeg et de toute autre union ouvrière ou de représentants de syndicats ouvriers de Winnipeg et de toute autre union ouvrière ou de représentants de syndicats ouvriers de Winnipeg; aussi copie de toutes les réponses à ces communications faites par le Premier ministre et/ou le ministre du Travail ou données en leur nom.

141c. Arrêté en conseil C.P. 1727, approuvé le 13 mars 1944: modification de l'ordonnance sur le contrôle des salaires en temps de guerre, 1943. (C.P. 9384, du 9 décembre 1943).

141d. Copie de la lettre de R. B. Richardson et autres au Conseil national du travail en temps de guerre, datée de Burmis, Alberta, le 27 janvier 1943, et copie de la réponse du 2 février 1943 à cette lettre; aussi copie de la lettre dudit R. B. Richardson au Conseil national du Travail en temps de guerre, datée du 16 décembre 1942, et de la réponse du 7 janvier 1943 à cette lettre; aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou autre correspondance échangés entre la *Burmis Lumber Company*, de Burmis, Alberta, et le Conseil national du travail en temps de guerre, ou l'un de ses fonctionnaires, au cours des années 1941, 1942 et 1943; aussi, copie des rapports de tout inspecteur ou fonctionnaire au Conseil national du Travail en temps de guerre relativement à ce cas particulier.

141e. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1895, approuvé le 16 mars 1944: Nomination des membres du Conseil des relations ouvrières en temps de guerre, telle que prévue par les dispositions des Règlements des relations ouvrières en temps de guerre. (Arrêté en conseil C.P. 1003, en date du 17 février 1944).

141f. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1982, approuvé le 20 mars 1944: Ordonnant que les règlements sur les relations entre patrons et ouvriers en temps de guerre établis par l'arrêté en conseil C.P. 1003, en date du 17 février 1944, entrent en vigueur le vingtième jour de mars 1944.

141g. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1986, approuvé le 20 mars 1944: Pour nommer M. le juge M. B. Archibald, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, comme président du Bureau national du travail en temps de guerre, à partir du 20 mars 1944, en remplacement de M. le juge C. P. McTague, démissionnaire.

141h. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1902: Nomination de M. George B. Henwood, c.r., d'Edmonton, comme président de la Commission du travail, division de l'Ouest, à la place de M. le juge George B. O'Connor, qui a démissionné.

141i. Copie de toute correspondance échangée, du 1er janvier 1943 jusqu'ici, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de chacune des provinces du Canada, concernant l'établissement d'une législation sur le code du travail ou l'énoncé d'une politique fédérale-provinciale solidaire à ce sujet, ainsi que copie de tous télégrammes, lettres ou autres communications échangés à ce sujet entre tout ministre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral et tout ministre ou fonctionnaire de quelque gouvernement provincial.

141j. Copie de toute communication ou correspondance échangée entre le ministère fédéral du Travail et le ministère du Travail de la province de Québec depuis 1939, relativement à l'emploi des ouvriers et aux salaires qui leur sont payés.

141k. Arrêté en conseil C.P. 2301, approuvé le 30 mars 1944: décrétant que les règlements des relations ouvrières en temps de guerre (C.P. 1003, en date du 17 février 1944), n'affecteront pas la juridiction de la Cour des relations ouvrières de l'Ontario établie en vertu des dispositions de *The Ontario Collective Bargaining Act, 1943,* chapitre 4, Statuts de l'Ontario, 1943, relativement à toute question soumise à ce tribunal jusqu'au 20 mars 1944; et stipulant aussi que tout organisme de négociations établi en vertu des dispositions de ladite législation sera accepté comme s'il avait été autorisé par les règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

141l. Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère du Travail et la *Hudson Bay Mining and Smelting Company* et/ou le bureau de bienfaisance de Flin Flon, Manitoba, au cours de 1943 et de 1944, concernant les ententes relatives aux salaires.

141m. Arrêté en conseil C.P. 2911, approuvé le 27 avril 1944: Approbation d'un Accord avec la province de l'Ontario pour l'administration des règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

141n. Arrêté en conseil C.P. 3062, approuvé le 27 avril 1944: Approbation d'un Accord avec la province de la Colombie britannique pour l'administration des règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

141o. Arrêté en conseil C.P. 3277, approuvé le 4 mai 1944: Pour donner au Conseil national du travail en temps de guerre l'autorisation d'approuver les réajustements de salaire versé aux personnes employées au Canada dans les services des chemins de fer internationaux.

141p. Etat montrant:—

1. Depuis le 16 décembre 1940 à date, le gouvernement a-t-il adopté des arrêtés ministériels pour la fixation des taux de salaires dans des industries déterminées ou pour des catégories spécifiques de travailleurs, à la suite de différends de travail ou de grèves?

2. Dans l'affirmative: *a*) quel en est le nombre; *b*) à quelle date chacun de ces arrêtés ministériels a-t-il été adopté; *c*) quelles étaient les industries et les catégories de travailleurs visées par les arrêtés ministériels?

141q. Arrêté en coneil C.P. 3732, approuvé le 18 mai 1944: Approbation d'un accord conclu avec la province de la Saskatchewan pour l'administration des règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

141r. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et rapports concernant la requête faite par le professeur John L. McDougall dans le but de présenter des exposés de faits à la Commission nationale du travail en temps de guerre relativement à la demande d'augmentation de salaire soumise à la commission par les employés des chemins de fer canadiens.

141s. Etat montrant:—

1. Combien de particuliers sont à l'emploi du ministère du Travail et appartiennent ou ont appartenu à des syndicats ouvriers?

2. Combien de particuliers a-t-on nommés à des offices ou à des commissions, etc., après avoir consulté les unions ouvrières?

3. Quel est le nombre des particuliers nommés à chaque commission, comité, etc., qui avaient été recommandés par des unions ouvrières?

4. Quels sont les noms de ceux qui détiennent des positions officielles au ministère du Travail et qui sont ou qui étaient membres de syndicats ouvriers?

141t. Arrêté en conseil C.P. 3455, approuvé le 9 mai 1944: Approbation d'un Accord conclu avec la province du Nouveau-Brunswick pour l'administration des règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

141u. Arrêté en conseil C.P. 3491, approuvé le 15 mai 1944: Approbation d'un accord conclu avec la province du Manitoba pour l'administration des règlements des relations ouvrières en temps de guerre.

142. Etat montrant:—

1. Par division administrative, quel a été le nombre réel des particuliers appelés au service militaire en vertu des dispositions de la loi de mobilisation des ressources nationales?

2. De ceux qui ont été appelés, dans chaque division, quel est le pourcentage de ceux qui ont négligé de se présenter volontairement?

3. Dans chaque division, quel est le pourcentage de ceux qui ont été appelés au service militaire et qui n'ont pas répondu à l'appel?

4. Parmi ceux qui ont répondu à l'appel, combien ont demandé à être exemptés du service militaire parce qu'ils étaient des objecteurs de conscience?

5. Dans chaque division, parmi ceux qui ont demandé à être exemptés parce qu'ils étaient des objecteurs de conscience, quel pourcentage a été réellement exempté du service militaire?

6. Parmi ceux qui ont été arrêtés pour avoir négligé de se présenter au service militaire ou au travail alternatif, quel pourcentage, par division administrative, *a*) a été emprisonné ou a été emprisonné et condamné à payer l'amende, (*b*) a eu le choix de l'emprisonnement ou de l'amende?

7. Quelle a été, dans chaque division administrative, la moyenne, *a*) de l'amende, *b*) de l'emprisonnement imposé comme condamnation?

8. Parmi ceux qui ont été condamnés à payer l'amende, quel pourcentage, par division administrative, a eu à payer une amende, (*a*) supérieure à cent dollars, (*b*) inférieure à vingt-cinq dollars?

9. Parmi ceux qui ont été condamnés à l'emprisonnement, dans chaque division administrative, quel pourcentage a été condamné, (*a*) à un an ou plus de prison, (*b*) à moins de trente jours?

142a. Etat montrant:—

1. Dans chaque district militaire, combien d'hommes, *a*) ont été requis par l'armée en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, depuis le 20 mars 1941, *b*) se sont présentés à l'examen médical, *c*) ont reçu un ajournement?

2. Combien a-t-on envoyé d'avis d'appel à l'instruction militaire dans chaque district militaire?

3. Combien d'hommes se sont présentés à l'instruction militaire?

4. Combien d'hommes ont été enrôlés dans chaque district militaire?

142b. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, adresses privées et âges de tous les particuliers qui, au 31 janvier 1944, étaient détenus comme prisonniers par l'autorité militaire pour avoir refusé de prendre les armes pour des raisons d'objections de conscience?

2. Où se trouve, à l'heure actuelle, chacun de ces particuliers et pour quelle durée gardera-t-on chacun en détention?

3. Combien de ces particuliers se sont adressés à la Commission de mobilisation pour obtenir le statut d'objecteurs de conscience?

142c. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, adresses privées et âges de tous les particuliers qui, au 31 janvier 1944, étaient emprisonnés à la suite de poursuites qui leur avaient été intentées pour ne s'être pas soumis aux règlements de la mobilisation?

2. De ces particuliers quels sont ceux qui prétendent avoir des objections de conscience contre le service militaire?

3. Où se trouve, à l'heure actuelle, chacun de ces particuliers et quelle est la durée de l'emprisonnement qu'il a à subir?

142d. Etat montrant:—

1. Au 31 janvier 1944, à combien de particuliers, qui ont demandé un ajournement de service militaire à titre d'objecteurs de conscience, les commissions de mobilisation ont-elles accordé un tel statut?

2. Combien de ces particuliers ont été envoyés dans des camps de service alternatif?

3. A combien de particuliers a-t-on refusé le statut d'objecteurs de conscience?

142e. Etat montrant:—

1. Combien d'hommes, dans chaque division administrative, ont été appelés à l'examen médical en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, depuis l'entrée en vigueur de cette loi jusqu'au 31 janvier 1944?

2. De ce nombre, combien ont été trouvés physiquement aptes?

3. De ceux qui ont été trouvés physiquement aptes combien sont actuellement membres des forces armées *a*) pour servir en tous lieux, *b*) pour servir au Canada seulement?

142f. Etat montrant:

1. Combien de poursuites a-t-on intentées, par province ou par district militaire, contre les réfractaires à la loi de mobilisation des ressources nationales?

2. Combien de condamnations a-t-on obtenues?

142g. 1. Depuis le 4 mars 1944, le ministre de la Défense nationale a-t-il signalé au ministre du Travail qu'un nombre déterminé d'hommes était requis pour instruction militaire?

2. Dans l'affirmative, *a*) à quelle date ces informations ont-elles été données; *b*) que comportaient ces informations?

142h. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2443, approuvé le 2 mai 1944: Modification des règlements sur la mobilisation des ressources nationales (armée), 1943, au sujet du renvoi dans leurs foyers des recrues classées dans une catégorie médicale inférieure. (Versions anglaise et française).

142i. Etat montrant:—

Combien d'hommes mariés, âgés de plus de vingt-cinq ans, ont été appelés au service militaire en vertu des dispositions de la Loi de mobilisation des ressources nationales: *a*) depuis l'entrée en vigueur de la loi; *b*) depuis le 1er janvier 1944; i) par district militaire; ii) par district de mobilisation?

142j. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 3874, approuvé le 23 mai 1944: Décrétant la création d'un comité chargé de faire le relevé, pour fins de mobilisation, de tous les employés mâles du gouvernement du Canada dans le district d'Ottawa, dans les cas où lesdits employés sont sujets aux dispositions des règlements du service sélectif national.

142k. Etat montrant:

1. *a*) Combien d'objecteurs de conscience jouissant d'un sursis ont été placés par le ministère du Travail dans les camps de travaux du service alternatif, en Colombie-Britannique, sous la direction du service forestier de cette province; *b*) quel pourcentage de ces hommes s'adonnaient à l'agriculture avant de relever de ce service; *c*) maintiendra-t-on cette entente au cours de l'année financière 1944-1945?

2. Quel travail ont accompli les objecteurs de conscience jouissant d'un sursis dans les camps de travaux du service alternatif à Kananaskis, à la station expérimentale de sylviculture, à Seebe en Alberta et dans le district de Banff en Alberta?

3. *a*) Combien d'hommes ayant obtenu des commissions de mobilisation un ajournement à titre d'objecteurs de conscience se sont subséquemment enrôlés dans quelque service des forces armées; *b*) quels règlements régissent le service non-combattant dans le Service de santé de l'Armée canadienne ou dans le Service dentaire canadien?

4. *a*) Jusqu'au 31 janvier 1944, combien d'argent la Croix-Rouge a-t-elle reçu des objecteurs de conscience ayant obtenu un ajournement; *b*) combien a-t-il été payé à la société canadienne de la Croix-Rouge au cours du mois de janvier 1944?

5. Combien d'hommes ont reçu l'ordre de se rapporter dans des camps de travaux du service alternatif pour avoir refusé de se conformer aux instructions reçues?

142l. Etat montrant:

1. Les règlements relatifs à l'appel au service militaire, édictés en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, s'appliquent-ils à tout le personnel de l'armée de réserve? Dans le cas contraire, quels grades sont exempts dudit appel?

2. Parmi ceux qui appartiennent aux grades exempts dudit appel, quel en est le nombre total qui sont actuellement dans l'armée de réserve et sont d'âge militaire?

3. Du nombre de ceux qui sont mentionnés dans la réponse à la question No 2, combien se sont enrôlés dans l'armée de réserve: *a*) avant le 1er septembre 1939; *b*) entre le 1er septembre 1939 et le 1er septembre 1940; *c*) depuis le 1er septembre 1940?

143. Etat montrant:

1. Combien de particuliers au Canada étaient classés comme "mineurs" et réellement employés comme tels, (*a*) au commencement de la guerre actuelle, (*b*) au 17 mai 1943?

2. Au cours de la période écoulée du commencement de la guerre au 17 mai 1943, quel est le nombre de ces mineurs, (*a*) qui se sont enrôlés pour prendre du service dans les forces armées, (*b*) qui ont quitté les houillères pour accepter d'autres emplois?

3. Depuis le 17 mai 1943, quel est le nombre des mineurs qui, (*a*) se sont enrôlés dans les forces armées, (*b*) qui ont accepté d'autres emplois?

4. Depuis le 17 mai 1943 jusqu'aujourd'hui, combien de mineurs sont revenus, (*a*) des forces armées, (*b*) d'autres emplois, pour reprendre le travail dans les houillères?

143a. Etat montrant:—

1. Combien a-t-on fait imprimer d'exemplaires du placard intitulé: "Le charbon combat pour le Canada", publié par le ministère du Travail?

2. Combien de ces placards a-t-on distribués?
3. Quelle est la grandeur de ce placard?
4. Combien de prises de vue a-t-on utilisées dans la composition de ce placard?
5. Quel a été le total des frais déboursés dans la préparation de ce placard?
6. Quel est le but de ce placard?

143b. Etat montrant:—
1. Combien a-t-on extrait de tonnes de charbon au cours des années 1940, 1941, 1942 et 1943?
2. Combien de tonnes de charbon de l'Alberta a-t-on expédiées dans chaque province du Canada au cours de chacune desdites années?
3. A-t-on placé un interdit sur les expéditions de charbon de l'Alberta en Ontario?
4. Le cas échéant, pourquoi?

143c. Etat montrant:—
1. Quelle a été la quantité totale de la production du combustible d'usage domestique en Nouvelle-Ecosse, en Saskatchewan et en Alberta au cours de chacune des années 1942 et 1943?
2. Quel a été le montant total versé en subvention pour la production de ce combustible d'usage domestique au cours de chacune de ces années?
3. Quelles augmentations de salaires quotidiens a-t-on accordées aux ouvriers mineurs dans chacune de ces provinces au cours de 1942 et de 1943?
4. Quelle est la moyenne de la production par hommes-jours dans chacune de ces provinces?
5. Quelles augmentations dans le prix du détail du charbon d'usage domestique ont été autorisées en Nouvelle-Ecosse, dans Québec en Ontario, au Manitoba, dans la Saskatchewan et en Alberta au cours de chacune des années 1942 et 1943?
6. Quel est, au 29 février 1944, le prix de détail de la tonne de chaque sorte de charbon d'usage domestique à Halifax, Montréal, Toronto, Hamilton, Fort William, Winnipeg, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Yorkton, Calgary et Edmonton?

143d. Etat montrant:
1. Quelle quantité de charbon a été utilisée dans les édifices et les usines du gouvernement au cours des années écoulées de 1940 à 1943 inclusivement?
2. Quelle quantité de ce charbon a été produite au Canada?

143e. Etat montrant:
1. Combien a-t-on institué de commissions royales pour faire enquête sur la question du charbon et les questions qui s'y rattachent depuis 1914?
2. Quel était le nom de chaque commission, qui en était le président et quand chacune a-t-elle été instituée?
3. De quelle question chaque commission a-t-elle traité et quand a-t-elle présenté ses conclusions?
4. Quel a été le coût total de chaque commission?
5. Y a-t-il eu quelque autre enquête sur le charbon et les sujets connexes par quelque organisme du gouvernement autre que les commissions royales?
6. Dans l'affirmative, combien y en a-t-il eu? Quel en était le sujet et quand chaque organisme a-t-il présenté ses conclusions?

144. Dossier indiquant:—
1. Quels sont les noms des membres de la Commission nationale de cinématographe?
2. Quels sont les rouages administratifs de la commission; quel est le nombre de ses employés et quels postes détiennent-ils?
3. Combien de films a-t-on mis en circulation (*a*) à l'usage des cinémas, (*b*) pour d'autres fins?

4. Combien de films de la série "Canada carries on" a-t-on mis en circulation jusqu'au 31 mai 1943?

5. Au 31 mai 1943, quelle somme a-t-on reçue des cinémas pour la location de films?

6. Quel a été le coût total de la Commission nationale du cinématographe et quel travail a-t-elle accompli au cours de chaque année depuis son existence?

144a. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 237, approuvé le 18 janvier 1944: nomination de M.M. Maclean, sous-ministre adjoint du ministère du Travail et directeur des relations industrielles, comme membre de la Commission nationale du film.

145a. Rapport final du sous-comité du logement et de l'aménagement régional au comité consultatif de la restauration, sous la présidence de M. F. Cyril James, daté à Ottawa, mars 1944.

146. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 162, approuvé le 18 janvier 1944: pour créer une commission de coopération sur la production industrielle afin de promouvoir et d'encourager l'organisation dans les industries de guerre de comités patronaux-ouvriers de production.

147. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 8893, approuvé le 21 janvier 1944: décrétant un accord à conclure, en vertu des dispositions de la loi de 1943 sur la coordination de la formation professionnelle, avec n'importe quelle province, afin d'aider à cette province à augmenter et à administrer son plan de formation des apprentis, soit par un accord séparé, soit par l'addition d'une cédule d'apprentissage à l'accord pourvoyant à la formation professionnelle de la jeunesse.

147a. Copie du rapport sur le fonctionnement de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, pour l'année terminée le 31 mars 1944, y compris le programme conjoint fédéral-provincial de formation professionnelle de la jeunesse et le programme d'entraînement d'urgence fédéral-provincial en temps de guerre.

148. Etat montrant:

1. Combien a-t-on nommé de facteurs ruraux depuis le 1er janvier 1942?

2. De ces nominations, combien ont été faites: (*a*) en renouvelant tout simplement le contrat actuel, (*b*) à la suite de soumissions pour concurrence, (*c*) de toute autre manière?

3. Des contrats adjugés en vertu du paragraphe (*c*) de la question précédente, combien garantissaient une rémunération supérieure à deux cents dollars par année?

4. Combien a-t-on renouvelé de contrats à un taux de rémunération supérieur à celui que garantissait le contrat original?

5. Quelles dispositions prend-on pour s'assurer que ceux qui présentent une soumission pour le transport du courrier rural sont en mesure d'assurer l'essentiel de ce service pour le montant de leur soumission?

6. Quelles sont les mesures prises relativement à tout facteur rural qui demande congé afin de s'enrôler dans les forces armées?

149. Copie d'un rapport sur le travail de la Corporation limitée des biens de guerre et du comité de distribution des biens de la Couronne, en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 9108, approuvé le 29 novembre 1943.

150. 1. De quelle monnaie se sert-on pour payer le personnel militaire canadien posté *a*) en Angleterre, *b*) à Terre-Neuve?

2. Si l'on utilise la monnaie sterling, quel en est le taux du change?

3. Le personnel canadien posté en Afrique du Nord, en Sicile ou en Italie reçoit-il quelque partie de sa solde en des monnaies autres que le dollar canadien?

4. Le cas échéant, quelles sont ces monnaies et quels en sont les taux du change?

150a. Etat montrant: —

1. Les membres des services militaires qui sont outre-mer reçoivent-ils leur solde dans la monnaie qui est en usage dans les divers pays où ils sont postés?

2. S'il en est ainsi: *a*) quel est le montant de la solde versé en monnaie de l'endroit; *b*) quelle est la valeur réelle de ces monnaies sur le marché canadien; *c*) de quelle façon se fait le transfert des fonds canadiens dans ces pays pour y payer les membres des services militaires?

151. Etat montrant: —

1. Le ministère de la Défense nationale pour l'Air a-t-il vendu quelques aéronefs, parties d'aéronefs ou quelque autre matériel?

2. Le cas échéant, qui a acquis ces aéronefs, parties d'aéronefs ou ce matériel?

3. Le public en général peut-il acheter du ministère de la Défense nationale pour l'Air des aéronefs, parties d'aéronefs ou quelque autre matériel?

152. Etat montrant:—

1. Quel prix le gouvernement a-t-il payé pour chacun des avions *Finches* de la flotte?

2. Combien a coûté la remise en état de chacun de ces avions?

3. Combien de ces avions a-t-on cédés pour la récupération?

4. A quels prix et à quels particuliers?

5. Combien en a-t-on vendu ou cédé autrement à l'une quelconque des Nations Unies?

153. Etat montrant: Quelles facilités de culte le Corps d'aviation royal canadien offre-t-il au Canada?

153a. Etat montrant: —

1. *a*) Quelle solde supplémentaire accorde-t-on pour leur compétence professionnelle aux officiers juridiques dans le Corps d'aviation royal canadien; *b*) quelle solde supplémentaire accorde-t-on pour leur compétence professionnelle aux officiers juridiques dans le Corps d'aviation royal; *c*) quelle solde supplémentaire accorde-t-on pour leur compétence professionnelle aux médecins militaires dans le Corps d'aviation royal canadien; *d*) quelle solde supplémentaire accorde-t-on pour leur compétence professionnelle aux médecins militaires dans le Corps d'aviation royal?

2. *a*) Combien d'officiers employés comme conseillers juridiques détiennent le rang de commandant d'escadre ou un rang supérieur dans le Corps d'aviation royal canadien; b) combien d'officiers employés comme médecins militaires détiennent le rang de commandant d'escadre ou un rang supérieur dans le Corps d'aviation royal?

3. *a*) Quel est le grade le plus élevé accordé dans les établissements du quartier général d'une région au substitut du juge avocat général ou quel est le grade le plus haut des officiers affectés à des fonctions juridiques; *b*) quel est le grade le plus élevé accordé dans les établissements du quartier général d'une région au médecin militaire en chef de la région ou quel est le grade le plus haut des officiers affectés au service médical; *c*) quel est le grade le plus élevé accordé dans les établissements du quartier général d'une région à l'officier-comptable en chef de la région et quel est le plus haut grade des officiers affectés à la comptabilité; *d*) quelle est la raison de la différence, s'il en est, dans les grades mentionnés dans les réponses aux questions *a*), *b*) et *c*)?

4. Y a-t-il pénurie ou excédent de conseillers juridiques dans le Corps d'aviation royal canadien, ou le nombre de ces officiers est-il suffisant?

5. Existe-t-il quelque différence dans le taux de la solde accordée à un officier de l'armée remplissant les fonctions de conseiller juridique ou à un officier du Corps d'aviation royal canadien de grade correspondant, accomplissant des fonctions semblables? Dans l'affirmative: *a*) quelle est cette différence; *b*) quelle est la raison de cette différence?

154. Etat montrant: —

1. Au 1er janvier 1944, quelles quantités de conserves de légumes le ministère des Munitions et approvisionnements ou quelque commission du gouvernement avaient-ils en réserve?

2. Où ces conserves sont-elles en réserve, et dans quels entrepôts?

3. Quelles sont les quantités de chaque catégorie de ces conserves de légumes?

154a. Etat montrant: —

1. De la production, *a*) de fraises, *b*) de framboises, *c*) de maïs de conserves, *d*) de fèves de conserves et *e*) de pois de conserves en Colombie-Britannique, au cours de 1943, quel pourcentage a été produit à l'ouest des Cascades?

2. Quelle sera la récolte estimative desdits produits dans ce district pour l'année courante?

3. Quel est le taux de la subvention qui sera versée pour les engrais chimiques cette année en Colombie-Britannique: *a*) à l'est, *b*) à l'ouest des Cascades?

154b. Etat montrant:—

1. Au 1er mars 1944, quels étaient les stocks des conserves de maïs, de fèves et de pois dont on disposait?

2. Reste-t-il des commandes de conserves de maïs, de fèves et de pois qui n'ont pas été remplies pour le compte de la Grande-Bretagne ou d'autres pays?

3. Prévoit-on que la production de maïs, de fèves et de pois sera suffisante au cours de 1944 pour le marché intérieur et le marché d'exportation?

4. Accumule-t-on des réserves de conserves de maïs, de fèves et de pois dans le but de les exporter dans les pays occupés après la guerre? Sinon, pourquoi?

5. A-t-on imposé le rationnement du maïs, des fèves et des pois au Canada? Dans l'affirmative, pourquoi, et ces denrées sont-elles actuellement soumises au rationnement?

6. Quelle est la moyenne du coût de production du maïs, des fèves et des pois dans chaque province?

7. Quel a été le salaire minimum payé à la main-d'œuvre masculine et féminine dans les conserveries de légumes de chaque province au cours des années suivantes: 1938, 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943?

8. Quel prix les conserveries ont-elles payé, dans chaque province, au cours de 1943, pour la tonne de maïs, de fèves et de pois de chaque qualité?

9. A-t-on exposé certains faits au gouvernement relativement aux subventions accordées pour le maïs, les fèves et les pois? Dans l'affirmative, qui a fait cet exposé et quel a été le montant de la subvention qui a été recommandée dans chaque cas?

155. Etat montrant:—

1. La compagnie connue sous le nom de *Canadian Pacific Air Lines* a-t-elle été constituée en corporation selon les lois du Dominion du Canada? Le cas échéant, à quelle date?

2. Quels sont les membres du bureau et les directeurs de la *Canadian Pacific Air Lines*, et quelle est leur adresse?

3. Quelles compagnies possède la *Canadian Pacific Air Lines* ou en sont des filiales?

4. Quels pouvoirs ont été attribués à la *Canadian Pacific Air Lines* de par sa constitution en société?

156. Etat montrant:—Copie de tous mémoires, lettres et autres documents échangés entre M. J. P. Bickell, ancien président de la *Victory Aircraft Limited*, et le ministre des Munitions et approvisionnements ou quelque autre fonctionnaire de son ministère, concernant la démission de M. Bickell comme président de ladite compagnie.

157. Etat montrant:—

1. Combien de Canadiens sont actuellement en service dans le Corps d'aviation royal outre-mer?

2. Combien de membres du Corps d'aviation royal sont actuellement en service au Canada?

3. Quelle est l'échelle de la solde dans le Corps d'aviation royal, et quelle est-elle par rapport à l'échelle de la solde canadienne?

4. Le personnel canadien de service en Angleterre est-il sujet à l'impôt sur le revenu? Le cas échéant, quel en est le taux?

5. Les membres du personnel canadien servant dans le Corps d'aviation royal et s'étant enrôlés en Angleterre ont-ils droit aux allocations familiales *a*) pour leur femme et leur famille, *b*) pour leur mère ou d'autres personnes à leur charge?

6. Le personnel canadien du Corps d'aviation royal à savoir: *a*) le personnel attaché à ce corps et *b*) le personnel qui s'est enrôlé en Angleterre, peut-il se prévaloir, lors de sa démobilisation, des dispositions édictées par le gouvernement canadien relativement au rétablissement?

157a. Etat montrant:—

1. Combien de Canadiens sont actuellement en service dans le Corps d'aviation royal outre-mer?

158. Etat montrant:—

1. A-t-on reconstruit ou réparé le pont sur la rivière Ashouapmonchouan, à Saint-Félicien, comté de Roberval, Québec?

2. La circulation a-t-elle été reprise sur ce pont, sur la route No 55?

3. Quel a été le coût total de la réparation, réfection ou reconstruction de ce pont?

4. Quelle partie des frais a été soldée par le gouvernement, et de quels crédits alloués a-t-on tiré cet octroi?

159. Règlements de l'enregistrement national, avec les avis et règlements concernant les personnes qui quittent le Canada.

160. La substance des modifications apportées aux accords relatifs au plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, et datés du 17 décembre 1939, 7 janvier 1941, et du 5 juin 1942, adoptées à la suite des discussions qui ont eu lieu à Ottawa, le 7 et le 15 février 1944.

160a. Etat montrant:—Rapport contenant les noms et numéros des aéroports établis en vertu du plan mixte d'entraînement aérien que l'on doit fermer au cours de l'année 1944, ainsi que le coût total de chaque aéroport jusqu'aujourd'hui, y compris le coût des terrains, immeubles, pistes d'envol, approvisionnement en eau, système d'égouts, et tous les autres frais de construction.

161. Etat montrant:—

1. A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur le cas d'un nommé Ewold Frigdrick, âgé de 30 ans, résidant à 39 East Fiftieth Street, Vancouver?

2. Ledit Frigdrick est-il d'origine allemande?

3. A-t-il été naturalisé et, le cas échéant, à quelle date?

4. Ledit Frigdrick a-t-il été trouvé coupable et condamné à l'emprisonnement? Le cas échéant, révoquera-t-on son certificat de naturalisation?

5. Le gouvernement a-t-il l'intention de déporter les particuliers d'origine étrangère de pays ennemis qui, bien que naturalisés, refusent de servir le Canada lorsqu'ils sont appelés à le faire en vertu des lois du pays?

162. Quel est l'état des pertes de l'armée canadienne pour les campagnes de Hong-Kong, de Dieppe, de Sicile et d'Italie, (en donnant les noms et adresses)?

163. Etat montrant:—

1. Quel est le prix domestique maximum de détail de la livre qui a été fixé pour les semences de luzerne et de trèfle rouge, vert et blanc?

2. La Commission des produits spéciaux a-t-elle édicté des règlements pour prendre possession, pour les fins de l'exportation, de l'excédent de toutes ces semences?

3. Y a-t-il eu des pourparlers ou en est-on venu à des ententes entre la mission britannique des vivres et la Commission des produits spéciaux ou toute autre organisation au Canada relativement à l'exportation de l'excédent de ces semences?

4. Le cas échéant, quels sont-ils?

5. La Commission des produits spéciaux a-t-elle déterminé un prix pour cet excédent destiné à l'exportation?

6. Le cas échéant, quel est-il la livre pour chaque espèce de semences?

7. Sur quelle base a-t-on déterminé ces prix d'exportation?

163a. Copie de tous les communiqués de presse concernant la vente et/ou le prix des graines de semence de trèfle sur les marchés domestique et étranger, du 1er août 1943 jusqu'ici, publiés par la Commission des produits spéciaux, la division des semences du ministère de l'Agriculture ou tout autre organisme du gouvernement.

164. Etat montrant:—

1. La *Petrolite Corporation Limited*, de Wilmington, Delaware, est-elle enregistrée pour faire des affaires au Canada?

2. La *Petrolite Corporation* est-elle propriétaire de procédés et inventions brevetés ou non-brevetés connus sous le nom de procédé Petreco de déshydratation électrique et de procédé d'épuration électrique des sels des produits du pétrole?

3. La *Petrolite Corporation* a-t-elle construit ou installé des usines ou outillage au Canada pour l'utilisation de ses procédés? Le cas échéant, à quels endroits?

4. La *Petrolite Corporation* a-t-elle conclu un contrat ou des contrats ou des ententes avec quelques sociétés canadiennes pour l'aménagement ou l'utilisation de ses procédés ou appareils? Le cas échéant, avec quelle ou quelles sociétés?

5. Les sociétés canadiennes à qui on a permis l'utilisation de ces procédés ont-elles été nommées ou désignées par le ministre des Munitions et approvisionnements?

165. Déclaration relative à l'internement de M. Camillien Houde.

166. Etat montrant:—

1. Quelles ont été les sommes initiales avancées par le gouvernement fédéral, *a*) pour les grains de semence, *b*) pour les provendes, *c*) pour les fourrages au cours de chacune des années de 1917 à 1922 inclusivement?

2. Quel montant a-t-il été ajouté pour chacune des années ultérieures au compte de l'intérêt et des autres frais?

3. Au cours de chacune des années de 1932 au 31 décembre 1943, quelles sommes a-t-on remboursées, *a*) en intérêts, *b*) sur le principal?

4. Quels étaient les soldes au 31 décembre 1943?

167. 1. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 10145, approuvé le 10 novembre 1942, autorisant le versement d'un octroi à la province d'Ontario pour la construction d'un chemin pouvant être utilisé en tous temps, *a*) entre Ramsay, sur la ligne du Pacifique-Canadien, et l'établissement de la *Jerome Gold Mines Limited*, *b*) entre Missanabie et l'établissement de la *Renabie Mines Limited*.

2. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3197, approuvé le 19 avril 1943, autorisant le versement d'un octroi à la province d'Ontario pour la construction d'une route pouvant servir en tous temps entre la gare du Lac Savant et l'établissement de la *St. Anthony Gold Mines Limited*.

168. Copie de chaque accord conclu entre le gouvernement ou l'un de ses ministères ou l'un de ses fonctionnaires et le Pacifique-Canadien relativement à l'extension de lignes de desserte dans les centres d'entraînement aérien ou à la construction de voies d'évitement attenant à ces centres d'entraînement.

168a. Copie de chaque entente conclue entre le gouvernement, ou l'un quelconque de ses ministères ou de ses fonctionnaires, et les Chemins de fer Nationaux du Canada relativement au prolongement de lignes de desserte dans les centres d'entraînement aérien ou la construction de voies d'évitement près desdits centres d'entraînement?

169. Etat montrant:—

1. Le gouvernement, par l'entremise du ministère des Mines et des ressources, a-t-il fait des avances de capitaux à des particuliers ou à des sociétés pour la production de la fluorine dans le comté de Hastings?

2. Le cas échéant, quels sont les noms et adresses des particuliers ou des sociétés à qui on a consenti des avances de capitaux, et quelle est la somme accordée à chacun?

3. Le gouvernement a-t-il avancé la somme totale nécessaire à l'exploitation de la mine dans l'un quelconque ou dans chacun des cas, ou l'exploitant a-t-il dû faire le placement de quelque partie de son capital particulier?

4. Le cas échéant, à quels particuliers ou à quelles sociétés le gouvernement a-t-il avancé le plein montant nécessaire à l'exploitation de la mine?

5. Quel est le mode de remboursement et quel montant a-t-on remboursé sur chaque prêt?

6. Quelle garantie de remboursement des sommes avancées possède le gouvernement?

7. Quelle a été le rendement total en fluorine provenant de chacune des mines dont le gouvernement a supporté les frais?

8. Quel a été le bénéfice réalisé par chaque exploitant?

9. L'exploitant est-il autorisé à réaliser quelque bénéfice avant de faire le remboursement complet de toutes les sommes avancées par le gouvernement?

170. Etat montrant:—

1. Combien de particuliers appartenant aux forces militaires et en service au Canada seulement ont été licenciés pour cause de tuberculose pulmonaire?

2. A-t-on octroyé une pension d'invalidité à tous ces particuliers ainsi licenciés?

3. Sinon, combien d'entre eux ne reçoivent pas une telle pension et pourquoi?

4. A combien de ces particuliers verse-t-on une pension?

5. A combien a-t-on accordé des pensions à la suite de l'aggravation de leur état?

6. Est-ce que chacun de ces particuliers a subi un examen radiographique lors de son enrôlement?

170a. Etat montrant:—

1. Combien de membres des forces armées ont été renvoyés à la vie civile depuis le commencement de la guerre?

2. A-t-on tenu une statistique du placement de ces membres licenciés des forces armées?

3. Le cas échéant, combien ont été placés par l'entremise du service national d'embauchage et de la division du bien-être du ministère des Pensions et de la Santé nationale?

4. Combien sont inscrits comme chômeurs et cherchent du travail?

5. Combien ont reçu: (*a*) des allocations de chômage, (*b*) des prestations d'assurance-chômage?

6. Relativement à ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage, le gouvernement a-t-il versé des contributions à la caisse d'assurance-chômage?

7. Le cas échéant, pour quel montant?

8. Combien de membres licenciés des forces armées ont reçu d'autres allocations en vertu de l'ordonnance concernant la réadaptation après le licenciement?

170b. Etat montrant:—

1. Combien de membres de la marine, de l'armée et de l'aviation ont été renvoyés à la vie civile depuis le commencement de la guerre?

2. De ce nombre, combien ont pris du service: (*a*) pour moins de trois mois, (*b*) pour plus de trois mois et moins de six mois, (*c*) pour plus de six mois et moins de douze mois, (*d*) pour plus de douze mois?

3. Combien ont pris du service au Canada seulement?

4. Combien ont pris du service dans un théâtre de guerre aux termes de la loi des pensions?

170c. Etat montrant:—

1. Combien d'hommes et de femmes prenant du service dans les forces armées, au Canada: (*a*) sont morts; (*b*) ont été licenciés pour invalidité?

2. (*a*) Dans combien de ces cas a-t-on refusé une pension aux personnes à leur charge sous prétexte que la mort n'avait pas été la conséquence de leur devoir militaire; (*b*) combien a-t-on accordé de pensions de commisération?

3. (*a*) A combien de ceux qui ont été licenciés pour invalidté a-t-on refusé une pension sous prétexte que cette invalidité ne provenait pas du service militaire; (*b*) à combien a-t-on accordé une pension de commisération?

170d. Etat montrant:—

1. Permet-on aux membres du Corps d'aviation royal canadien et de la Marine royale canadienne, arrivant au Canada pour un congé ou ayant été licenciés et revenant d'outre-mer, de se rendre directement dans leur foyer sans avoir à se présenter à Ottawa?

2. Quels sont les règlements émis à ce sujet par ces deux services?

170e. Etat montrant:—

1. Combien d'officiers servant dans l'armée canadienne outre-mer ont été renvoyés au Canada avec la recommandation qu'ils soient licenciés et qu'ils ne soient plus retenus dans le service ou avec une recommandation de même genre?

2. Quel était le grade de chacun de ces officiers?

3. Pour quelles raisons a-t-on fait ces recommandations et combien d'officiers ont été renvoyés pour chacune de ces raisons?

4. Dans combien de cas a-t-on donné suite à ces recommandations?

170f. Etat montrant:—

1. Pourquoi n'a-t-on pas donné suite, dans 142 cas, à la recommandation de l'Armée canadienne outre-mer de licencier les 213 officiers qu'elle avait renvoyés au Canada?

2. Quel grade détenait chacun de ces 142 officiers?

3. Dans quelle division du service est actuellement employé chacun de ces 142 officiers et quelle est la nature de son travail?

4. Quel rang détenait chacun des 71 officiers qui ont été licenciés?

5. A-t-on accordé une pension à l'un ou l'autre de ces 71 officiers?

171. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 février 1944,—Copie de tout mémoire publié en octobre ou novembre 1943 à l'usage des membres du Corps forestier canadien revenus au Canada d'outre-mer; et, en particulier, copie du mémoire intitulé: "Instruction d'ordre général", ostensiblement adressé à titre d'instructions aux membres du Corps forestier canadien revenus au Canada.

171a. Etat montrant:—

1. Le Corps forestier canadien a-t-il été envoyé en service en Grande-Bretagne? Le cas échéant, pendant combien de temps est-il resté outre-mer?

2. A combien d'officiers et de soldats a-t-on ordonné de revenir au Canada au cours de septembre et d'octobre 1943?

3. A leur retour, ces officiers et soldats sont-ils allés au camp de Debert, N.-E.? Le cas échéant, quels renseignements, instructions ou conseils leur a-t-on donnés concernant leur embauchage dans les travaux forestiers au Canada?

4. Les fonctionnaires du Service sélectif ont-ils eu, à Debert, des entrevues avec ces membres du Corps forestier? Le cas échéant, dans quel but?

5. Ces particuliers ont-ils été prévenus et ont-ils reçu la promesse qu'au cours de leur embauchage dans les travaux forestiers au Canada ils jouiraient des mêmes privilèges, sauvegardes et soldes qui leur étaient accordés au cours de leur activité de service outre-mer?

6. Un groupe de ces particuliers a-t-il été, par la suite, installé au camp de Sussex, N.-B.? Le cas échéant, leur a-t-on donné la responsabilité de tous les services de garde et de corvée dans ce camp?

7. Un autre groupe de ces particuliers a-t-il été envoyé à Hastings Park, Vancouver?

8. Pourquoi ces gens ont-ils été rappelés de leur activité de service outremer pour revenir au Canada?

9. Des membres du Corps forestier canadien revenus au pays, combien appartenaient à la catégorie "A", et combien ont été examinés de nouveau et transférés outre-mer?

10. Ces hommes se sont-ils enrôlés volontairement pour la durée de la guerre?

11. Qui a ordonné le retour au pays des officiers et des soldats du Corps forestier canadien en septembre et octobre 1943?

12. Des officiers du Corps forestier canadien qui sont rentrés au pays: *a*) combien ont repris leur rang dans l'armée de réserve, *b*) combien sont retournés à la vie civile, et dans chacun de ces cas a-t-on agi de la sorte à la suite d'instructions émises par les autorités à Ottawa?

172. Etat montrant:—Quelle indemnité d'habillement, s'il en est, accorde-t-on aux officiers des services armés, *a*) lors de leur retraite, *b*) lors de leur démission?

172a. Etat montrant:—

1. Chacun des trois services armés fournit-il les mêmes articles de vêtement aux officiers non brevetés et aux soldats? Sinon, quelles exceptions y a-t-il?

2. Chacun des services a-t-il les mêmes règlements concernant le remplacement de ces articles? Sinon, quelles sont les principales divergences?

172b. Etat montrant:—

1. Quel est le coût de chacun des articles suivants de l'uniforme de sortie pour les membres autres que les officiers de l'armée et de l'aviation: *a*) tunique, *b*) pantalon, *c*) chemise, *d*) cravate, *e*) chaussures, *f*) casquette?

2. Quel est le nombre de chacun de ces articles que l'on fournit et à quels intervalles le fait-on?

3. Quels vêtements fournit-on à un soldat lors de son licenciement?

4. Quel est le coût annuel des vêtements fournis à chacun des détenus de pénitenciers?

5. Quels articles de vêtement fournit-on chaque année à chaque détenu?

6. Quels vêtements fournit-on chaque année aux préposés contre les raids aériens, et quel est le coût de chacun de ces articles?

172c. Etat montrant:—

1. En ce quarante-septième jour de séance de la Chambre, quelles dispositions a-t-on prises pour porter à plus de $65 l'allocation accordée pour des habits civils aux anciens militaires, soldats, matelots et aviateurs, ayant obtenu une libération honorable des forces armées après avoir servi outre-mer?

2. Quelle somme en argent comptant leur accorde-t-on en plus de cette allocation pour vêtements?

173. Etat montrant: —

1. Manque-t-on de gardes-malades au Canada?

2. Le cas échéant, quelles dispositions le gouvernement prend-il pour obvier à cette pénurie?

3. Le gouvernement a-t-il, par quelque offre avantageuse, encouragé les femmes à entrer dans la profession de garde-malade?

4. Le gouvernement a-t-il dressé quelque plan pour établir un service de gardes-malades pour la période de l'après-guerre?

174. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les officiers qui ont été nommés aux grades intérimaires ou effectifs de lieutenant-général, major général et brigadier dans les forces canadiennes depuis le 1er septembre 1939?

2. Quelle est la date de chacune de ces nominations?

3. Où est actuellement posté chacun desdits officiers?

4. Quelles fonctions remplit chacun desdits officiers?

5. Quelle solde, quelles allocations de famille ou autres indemnités quotidiennes verse-t-on à chaque officier?

174a. Etat montrant: —

1. Quel est le nombre des membres des forces armées qui font du service au Canada et qui détiennent les grades suivants: brigadier, major-général, lieutenant-général, et quel est pour chaque grade le taux de solde et des allocations?

2. Quel est le nombre des membres des forces armées de service au Canada et appartenant aux grades suivants: commodore de l'air, vice-maréchal de l'air, maréchal de l'air, maréchal en chef de l'air, et quel est le taux de la solde de

174b. Etat montrant:—

1. *a*) Combien de membres de la force permanente de l'armée canadienne qui se sont enrôlés avant le 31 août 1939 ont reçu des brevets d'officiers?

b) De ceux qui ont reçu un brevet, combien détiennent le grade intérimaire ou effectif, *a*) de capitaine, *b*) de major, *c*) de lieutenant-colonel et *d*) de colonel?

c) De ces derniers, combien sont en service au quartier-général de la Défense nationale, dans les camps militaires régionaux, dans les centres d'entraînement et/ou dans les autres centres d'effectifs territoriaux?

d) De ces derniers, combien détiennent un grade qui leur donne droit à la solde d'officiers d'état-major ou de spécialistes suivant les Règlement et Instructions d'ordre financier de l'armée canadienne?

2. *a*) Combién de membres de la force permanente, qui ne détenaient pas de brevet avant le 31 août 1939, ont été mis à leur retraite comme officiers?

b) Combien a-t-on retenu dans le service d'officiers de la force permanente qui ont reçu un brevet depuis le 31 août 1939 et qui sont dans une classe médicale inférieure à la classe des personnes pouvant aller outre-mer; et pourquoi a-t-on retenu ces particuliers?

c) De ceux qui appartiennent à une classe médicale leur permettant d'aller outre-mer, combien en a-t-on retenu au Canada et pourquoi?

3. *a*) De ces officiers, ayant reçu le brevet de quartiers-maîtres ou de spécialistes sans avoir subi d'examens, combien ont été nommés au grade de major ou à des grades supérieurs, et pour quelles raisons?

b) Les officiers de la force permanente sont-ils obligés de subir des examens médicaux réguliers s'ils ont moins de quinze années de service?

c) A-t-on gardé quelques officiers dans la force permanente sans qu'ils aient subi ces examens médicaux réguliers, et, le cas échéant, quel en est le nombre?

174c. Etat montrant:—

1. Depuis le commencement de la guerre, combien d'officiers ayant fait du service dans des unités stratégiques outre-mer ont été attachés à la division du maître général de l'artillerie au quartier général de la Défense nationale?

2. Combien y en a-t-il, à l'heure actuelle, dans cette division qui ont eu cette expérience?

3. Quels en sont les noms dans chaque cas?

175. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms des particuliers qui, au 31 janvier 1944, étaient au service de la Commission de l'information en temps de guerre?

2. Quel traitement verse-t-on à chacun de ces particuliers?

3. Que verse-t-on à chacun en allocations et pour ses dépenses?

4. Combien de ces fonctionnaires sont employés à titre constant?

5. Combien de ces fonctionnaires sont des employés à service intermittent ou sont employés comme rédacteurs spéciaux?

6. Quel traitement verse-t-on aux employés à service intermittent ou aux rédacteurs spéciaux?

175a. Etat montrant:—

1. Combien a-t-on publié d'exemplaires de la brochure de Morley Callaghan sur les affaires canadiennes, intitulée: "Canada Thinks of the Future", Vol. I, No 14 du rapport Marsh, et qui a autorisé cette publication?

2. Dans quels milieux a-t-on répandu cette brochure et à quel prix?

3. Pourquoi a-t-on répandu parmi les troupes outre-mer cette brochure prêtant à discussion et dans quel but?

4. Quel a été le coût total de toutes ces publications, combien d'exemplaires a-t-on imprimés et parmi qui les a-t-on répandues outre-mer?

5. Cessera-t-on ces publications à l'avenir?

176. Etat montrant:—

1. Quels sont les prix de gros actuels, par charge de wagon et par tonne, des sous-produits de meunerie livrés à Montréal et à Québec?

2. Quels sont les prix des mêmes sous-produits livrés à Sherbrooke, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup ainsi qu'à Toronto?

177. Etat montrant:—

1. Les compagnies de chemins de fer ont-elles été autorisées à augmenter leurs taux de transport au Canada?

2. Le cas échéant, quelles raisons ont-elles fait valoir lorsqu'elles ont présenté leur demande d'augmentation?

3. Accordera-t-on une augmentation de salaires aux employés de ces compagnies?

177a. Etat montrant:—

Depuis le commencement de la guerre actuelle, quelles sommes le gouvernement a-t-il versées, *a*) au Pacifique-Canadien, *b*) aux Chemins de fer Nationaux du Canada au cours de chacune des années 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943?

177b. Etat montrant:—

Depuis le commencement de la guerre actuelle, quelles sommes le gouvernement a-t-il versées, *a*) au Pacifique-Canadien, *b*) aux Chemins de fer Nationaux du Canada au cours de chacune des années 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943?

178. Etat montrant:—

1. Quelles sommes a-t-on versées en subventions aux producteurs de denrées alimentaires au cours de chacune des années financières 1941-1942, 1942-1943 et au cours de l'année financière actuelle jusqu'aujourd'hui?

2. Pour quelles denrées alimentaires a-t-on accordé des subventions au cours de chacune des années mentionnées plus haut?

3. Quelle somme a-t-on versée pour chaque denrée particulière au cours de chacune des années mentionnées ci-haut?

179. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il interdit d'importer du Royaume-Uni l'amiante et tout autre produit de l'amiante?

2. Le cas échéant, quand a-t-on imposé cet embargo et pourquoi?

3. Avant d'imposer cet embargo a-t-on fait une enquête pour déterminer les réparations aux navires et pour la construction maritime?

4. Au moment de cet embargo quelle quantité d'amiante et d'autres matériaux d'amiante avait-on en entrepôt au Canada?

5. Un tel embargo est-il actuellement en vigueur?

180. Copie du rapport des recenseurs qui ont fait le classement des prix versés par les marchands détaillants aux fabricants de salaisons pour les produits du porc au cours du mois de mai 1942, dont il est fait mention à la page 124 du rapport annuel du ministre de l'Agriculture pour l'année terminée le 31 mars 1943.

181. Copie de la correspondance échangée entre le Premier ministre du Canada, et l'honorable George A. Drew, Premier ministre de l'Ontario, au sujet de l'application de l'ordonnance relative aux boissons alcooliques en temps de guerre, et aux ventes de liqueurs alcooliques dans les diverses provinces.

181a. Copie d'une lettre, en date du 10 mars 1944, adressée au premier ministre du Canada par l'honorable George A. Drew, premier ministre de la province de l'Ontario, au sujet de l'application de l'ordonnance concernant les boissons alcooliques en temps de guerre.

181b. Copie de la correspondance échangée entre le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, et l'honorable George A. Drew, premier ministre de l'Ontario, au sujet d'une demande d'augmenter la provision de liqueurs alcooliques mise à la disposition de la province d'Ontario.

182. Etat montrant:—

1. Combien de Japonais a-t-on évacués, sous la direction de la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique, de la côte du Pacifique sur les centres de Sandon, New Denver, Slocan City, Lemon Creek et Kaslo dans le comté de Kootenay-Ouest?

2. Combien de ces Japonais ont été, subséquemment, évacués de ces centres japonais à destination d'autres provinces?

182a. Etat montrant:—

1. A combien de particuliers d'origine japonaise a-t-on permis de vivre et d'exercer commerce ou de travailler dans la zone interdite de la Colombie-Britannique?

2. Des particuliers quelconques d'origine japonaise qui avaient été évacués de la région interdite de la Colombie-Britannique ont-ils reçu l'autorisation de visiter la zone interdite de la côte du Pacifique? Le cas échéant, combien de permis a-t-on accordés, et pour quelles raisons?

3. Combien y a-t-il d'appareils récepteurs de radio dans chaque camp où se trouvent des particuliers d'origine japonaise à l'intérieur de la Colombie-Britannique?

4. Dans lesquels de ces camps trouve-t-on des écoles; quel en est le nombre et quels sont les noms des instituteurs; et quelle est la compétence de ces instituteurs?

5. Quel salaire verse-t-on à chaque instituteur dans les écoles des camps où l'on trouve des Japonais?

6. Quels sont les noms, adresses, occupation ou emploi des particuliers d'origine japonaise à qui on a permis de demeurer dans les régions interdites?

182b. Copie du rapport de la commission royale d'enquête sur les réclamations faites par les Japonais en Colombie-Britannique, rapport présenté à l'honorable ministre du Travail.

182c. Etat montrant:—

1. Quel est le personnel complet à la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique, et quels sont les noms, positions ou attributions et traitements de chaque membre?

2. Combien y a-t-il de membres à Vancouver; combien y en a-t-il ailleurs qu'à Vancouver et à quels endroits?

3. Y a-t-il eu quelque diminution dans le personnel de la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique au cours de la dernière année financière et, dans l'affirmative, de combien de particuliers?

4. De combien de propriétés immobilières appartenant autrefois à des Japonais le séquestre des biens ennemis a-t-il disposé jusqu'aujourd'hui?

5. Quel montant a-t-on réalisé de ces ventes et quelle utilisation a-t-on faite des sommes ainsi réalisées?

6. Dans quelles cités, villes ou régions étaient situées les propriétés dont le séquestre a disposé?

182d. Copie des témoignages entendus par la Commission nommée, aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 9498, dans le but de faire enquête sur les dispositions prises pour le bien-être et l'entretien des personnes de race japonaise résidant en groupements dans la province de la Colombie-Britannique.

183. Etat montrant:—

1. Par province ou par district militaire, combien a-t-on nommé d'aumôniers dans chaque arme des forces de Sa Majesté depuis le commencement de la guerre?

2. Sur quelle base ces aumôniers sont-ils nommés; quelle est l'unité de population militaire de chaque confession religieuse qui détermine la nomination de chaque aumônier pour chaque unité; qui a autorisé cette proportion et quels solde et autres allocations ou honoraires reçoivent ces aumôniers?

3. Exige-t-on de chaque aumônier qui s'enrôle qu'il aille plus tard outre-mer, et quelle expérience militaire exige-t-on de chacun avant sa nomination?

4. Y a-t-il un aumônier plus ancien ou principal, ou un aumônier-chef dans chaque district militaire; quel est le grade de ces officiers, et quels sont leur solde et autres émoluments, et exige-t-on qu'ils aillent outre-mer à tour de rôle après une certaine période de temps?

5. A-t-on besoin de tous ces aumôniers pour les divers services affectés à la défense territoriale, alors que dans les villes on compte un si grand nombre de ministres du culte qui n'appartiennent pas aux forces armées et qui sont prêts, chacun pour sa propre confession religieuse, à faire le travail d'aumônier?

184. Copie de la lettre du 6 novembre 1943 et de la lettre du 15 décembre 1943 adressées à l'honorable ministre du Travail et à l'honorable ministre de la Défense nationale par la 1ère section de la *Canadian Active Service Force Association*, de Toronto, ainsi que la copie des réponses à ces lettres.

185. Etat montrant:—

1. Quelle a été, *a*) la superficie estimative, *b*) le rendement estimatif des récoltes de plantes oléagineuses suivantes: graines de lin, de tournesol, et graines de colza de l'Argentine, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours de 1943?

2. Quel est l'objectif de la superficie de la récolte de ces plantes pour 1944?

3. Quelle quantité de ces plantes a été transformée dans ces provinces, jusqu'aujourd'hui, et à quels endroits?

4. De ces plantes, quelle quantité, jusqu'aujourd'hui, a été transformée en Ontario et dans d'autres provinces?

186. Dossier comprenant:—

1. Une liste des émissions d'obligations du Dominion du Canada, faites depuis le commencement de la guerre, *a*) émissions publiques, *b*) émissions réservées aux banques à charte, *c*) émissions réservées à la Banque du Canada, avec la date d'émission et de rachat, le taux de l'intérêt et le montant de l'émission.

2. Une liste des rachats d'obligations du Dominion du Canada effectués depuis le commencement de la guerre.

3. Le montant des obligations du Dominion détenues par les banques à charte au 31 août 1939 et au 31 décembre 1943.

4. Le montant des obligations du Dominion détenues par la Banque du Canada au 31 août 1939 et au 31 décembre 1943.

5. Le montant des dépôts canadiens dans les banques à charte au 31 août 1939 et au 31 décembre 1943.

6. Le montant des réserves en espèces des banques à charte au 31 août 1939 et au 31 décembre 1943.

187. 1. Quel est le nombre total actuel d'officiers du service naval permanent dans la marine canadienne?

2. Quel est le nombre total actuel d'officiers du service naval permanent de la marine canadienne qui détiennent le grade de lieutenant ou un grade supérieur?

3. De ces derniers (mentionnés à la question 2) quel pourcentage est allé en mer pour une période de six mois ou plus au cours de la guerre actuelle?

4. Quel est le nombre total actuel d'officiers de la réserve navale de la marine canadienne qui détiennent le grade de lieutenant ou un grade supérieur?

5. De ces derniers (mentionnés à la question 4) quel pourcentage est allé en mer pour une période de six mois ou plus au cours de la guerre actuelle?

6. Quel pourcentage de tous les officiers du service naval permanent a été décoré ou a été cité à l'ordre du jour?

7. Quel pourcentage de tous les officiers de la réserve navale a été décoré ou a été cité à l'ordre du jour?

8. Pourquoi maintient-on la distinction extérieure entre officiers du service naval permanent et de la réserve navale?

9. Quelle proportion de tout le personnel naval enrôlé est régulièrement en mer?

187a. Etat montrant:—

1. Accorde-t-on l'allocation journalière de subsistance de $1.45 aux membres non gradés de la Marine royale canadienne postés à Ottawa?

2. Accorde-t-on encore une allocation journalière de subsistance de $1.25 seulement aux membres des autres armes postés à Ottawa?

3. S'il en est ainsi, pour quelle raison cette allocation n'est-elle pas la même que celle qui versée aux membres de la Marine royale canadienne?

188. Etat montrant:—

1. De combien de fonctionnaires civils les services du gouvernement se sont-ils accrus depuis le 1er août 1943?

2. De ce nombre, combien sont permanents et combien sont temporaires?

188a. Etat montrant:—

1. Est-ce que le montant d'argent payé aux fonctionnaires civils au Yukon comprend une somme fixe appelée traitement, et une somme fixe appelée allocation de subsistance?

2. Est-ce que ces deux sommes comptent comme salaire aux fins de l'impôt sur le revenu?

3. Impose-t-on aux fonctionnaires civils du Yukon l'impôt sur le revenu sur ces deux sommes?

4. Si la réponse aux questions deux et trois est dans l'affirmative, la contribution au fonds de retraite de ces fonctionnaires civils est-elle calculée sur ces deux montants et, sinon, pourquoi ces fonctionnaires sont-ils sujets à l'impôt sur le revenu des deux sommes?

188b. Etat montrant:—

1. La Commission du service civil a-t-elle émis des certificats temporaires ou permanents d'emploi dans le service public à des hommes d'âge militaires et aptes au service militaire, depuis que l'arrêté en conseil C.P. 4759 a été adopté, le 27 juin 1941, jusqu'au 31 mars 1944?

2. Dans l'affirmative: *a*) quels sont les noms des titulaires; *b*) les détails relatifs aux positions auxquelles ils ont été nommés; *c*) les dates et les motifs de ces nominations?

188c. Etat montrant:—

1. Au 31 mars 1944, combien comptait-on d'employés du gouvernement, et permanents et temporaires, y compris ceux qui font partie des commissions instituées pour le temps de la guerre?

2. Quel en était le nombre le 31 mars 1943?

189. Etat montrant:—

1. Combien d'inspecteurs au Canada ont la responsabilité de faire l'inspection du bœuf dans les divers établissements de salaisons du Canada pour constater si cette viande doit être condamnée ou non?

2. Quels sont les noms de ces inspecteurs et quels sont les noms et l'emplacement des établissements dont chacun fait l'inspection?

3. Quelle quantité de bœuf a été trouvée en mauvais état au cours de 1943 par chacun de ces inspecteurs?

4. A-t-on effectué un remboursement aux établissements de salaisons pour la viande condamnée, dans chaque cas? Le cas échéant, quelle somme a-t-on versée aux établissements de salaisons à ce compte?

5. Si ces établissements n'ont pas été remboursés, quelle valeur l'inspecteur a-t-il accordée pour la viande condamnée?

189a. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1944,—Copie de toutes lettres, y compris les copies de commandes, de tous télégrammes ou autres requêtes ou communications échangées entre la Commission des viandes, ou l'un de ses membres, et ses fonctionnaires, d'une part, et les compagnies de salaisons de viandes, les bouchers en gros et les marchands à commission faisant affaires dans la ville de Toronto, au cours des mois de juillet et d'août 1942, et portant sur le consentement du gouvernement à prendre possession de 20 pour cent du bœuf qui sera abattu; aussi, un état indiquant le nombre d'animaux ainsi acceptés, et, dans chaque cas, de qui ils l'ont été et à quel prix?

190. Etat montrant:—

1. Quel espace, s'il en est, le ministère de la Défense nationale a-t-il loué de *J. Clark & Son Limited* dans la ville de Fredericton ou ailleurs dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Quel loyer paie-t-on pour tout cet espace, et quels sont les termes de l'entente relative à la location concernant le temps, l'expiration du contrat, son renouvellement et les autres conditions semblables?

3. Quel espace, s'il en est, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle loué de *J. Clark & Son Limited*, dans la ville de Saint-Jean ou ailleurs dans la province du Nouveau-Brunswick?

4. Quel loyer paie-t-on pour tout cet espace, et quels sont les termes de l'entente relative à la location concernant le temps, l'expiration du contrat, son renouvellement et les autres conditions semblables?

191. Etat montrant:—

1. En raison d'une menace d'une disette du sucre au Canada au cours de 1943 et de 1944, le gouvernement a-t-il adopté, au cours de ces mêmes années, quelques mesures destinées à encourager la production du sucre de betterave au Canada?

2. Le cas échéant, quelles sont ces mesures?

3. Sinon, pourquoi?

191a. Etat montrant:—

1. Combien a-t-on produit de livres de sucre de betterave au Canada au cours de chacune des années 1941, 1942 et 1943?

2. Quelle somme le gouvernement a-t-il perçue en droits d'accise sur le sucre de betterave au cours de chacune de ces années?

3. De quel montant de ces droits le gouvernement a-t-il fait remise aux producteurs de betteraves au cours de chacune de ces années?

191b. Etat montrant:—

1. Quelles mesures, le cas échéant, prend-on pour faciliter le double transport du sucre brut sur le réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada expédié du port de Halifax, Nouvelle-Ecosse, à l'intérieur du pays dans le but d'y être raffiné?

2. Les raisons avancées pour la fermeture de l'*Acadia Sugar Refinery* à Woodside, comté de Halifax, N.-E., existent-elles encore?

3. Les difficultés actuelles de transport sont-elles aussi prononcées qu'elles l'étaient il y a deux ans?

4. La rareté de l'huile de chauffage utilisée dans l'exploitation de l'usine est-elle la même que lorsque l'usine a été fermée?

192a. Etat montrant:—

1. Combien y a-t-il de bureaux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au Nouveau-Brunswick?

2. Où sont-ils situés?

3. Combien y a-t-il de fonctionnaires dans chacun de ces bureaux et quelle est leur classification?

4. Quels sont les noms, occupations et adresses privées de chacun des employés de chacun de ces bureaux?

5. Quels sont les salaires ou autres rémunérations que reçoit chacun de ces employés?

6. Quel est le nombre de ces employés qui sont des anciens combattants *a*) de la guerre de 1914-1918, *b*) de la guerre actuelle?

7. Qui a recommandé ces employés et de quelle façon ont-ils été nommés?

8. Si ces nominations ont été faites par la Commission du Service civil, est-ce à la suite d'examens?

9. Quels ont été les examinateurs et à quels endroits ont été tenus ces examens?

192d. Etat montrant:—

1. A quels endroits du Canada a-t-on construit des édifices pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. Quel est le coût total de ces édifices et terrains?

3. A quels endroits au Canada a-t-on loué des locaux pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

4. Quel est le prix du loyer pour chacune de ces propriétés, en donnant la durée et la date d'expiration des baux?

5. Quel a été le coût des changements et améliorations apportés à chacun des locaux qui ont été loués?

6. Quel a été le coût de l'ameublement et de l'équipement *a*) des édifices spécialement construits, *b*) de chacun des locaux qui ont été loués?

193. Copie de tous arrêtés en conseil, correspondance et autres documents concernant les marchés passés entre la *Granby Mining Corporation*, de Princeton, Colombie-Britannique, et des Japonais, ainsi que la copie des contrats soumis de temps à autre à l'étude ou à l'approbation du gouvernement.

194. Etat montrant:—

1. Relativement aux soldats-colons qui, entre le 1er avril 1941 et le 31 mars 1943, ont signé un contrat de renonciation ou à qui on a donné un avis de reprise de leurs terres, de trente jours, quelle a été la date d'achat initial de la terre dans chacun des cas?

2. Quel a été le prix initial d'achat?

3. Quelles avances a-t-on consenties pour les instruments, le cheptel, etc.?

4. Quelle somme chacun de ces colons a-t-il remise en paiement pour ces avances?

5. Quel a été le montant de l'amortissement dans chaque cas?

6. Combien d'acres de terrains nouveaux a-t-on cultivés?

7. Quelle a été l'évaluation de la terre et des instruments au moment où le contrat a été résilié soit par un acte de renonciation, soit par un avis de trente jours?

194a. Copie de l'arrêté en conseil, adopté au cours des premiers mois de la guerre, qui décrétait la déduction mensuelle d'un certain montant des allocations familiales versées à la femme ou aux autres personnes à charge des soldats-colons qui s'étaient enrôlés dans la guerre actuelle et l'application dudit montant au remboursement de la dette contractée par les soldats-colons avec la Commission d'établissement de soldats.

195. Etat montrant:—

1. Les groupements ouvriers, les patrons ou autres ont-ils fait des requêtes, depuis le commencement de la guerre, pour que l'on établisse des locaux propices aux travaux de plomberie à l'arsenal maritime du gouvernement canadien, à Halifax, Nouvelle-Ecosse?

2. Le gouvernement a-t-il fourni les locaux demandés? Le cas échéant, est-on à restaurer quelques édifices ou en construit-on de nouveaux?

3. Quelle est la superficie des édifices demandés, le genre de construction et le coût estimatif de l'entreprise une fois terminée?

4. Si on construit de nouveaux édifices, à quelles compagnies a-t-on demandé de soumissionner; quel est le montant de chaque soumission; à qui le contrat a-t-il été accordé et pour quel montant?

5. A-t-on gardé en entrepôt les machines et l'outillage requis pour les travaux de plomberie pendant qu'on recherchait des locaux convenables? Le cas échéant, à quel endroit?

196. Copie du questionnaire (ou des questionnaires) que le Dr G. M. Weir a envoyé pour la préparation de son rapport sur les possibilités d'embauchage pour l'après-guerre.

197. Rapport indiquant:—

1. Le nombre, par province, de membres des forces de la rébellion du Nord-Ouest (1885) qui sont encore vivants suivant les dossiers du ministère des Pensions et de la Santé nationale;

2. Le nombre de ceux à qui on a accordé secours sous quelque forme que ce soit;

3. Le nombre des membres de ces forces que l'on sait être dans le besoin;

4. Ce que l'on fait, s'il y a lieu, pour leur accorder une pension mensuelle de $40, ou quelque indemnité ou allocation de subsistance tenant lieu de pension, y compris des allocations d'hospitalisation et d'autres allocations équitables;

5. Copie de toute correspondance sur ce sujet reçue par le ministère depuis le 1er novembre 1943 jusqu'à la fin de janvier 1944.

198. Copie des accords conclus entre la Commission canadienne du blé et, (*a*) les compagnies exploitant des élévateurs intérieurs, (*b*) les compagnies exploitant des élévateurs termini, (*c*) les compagnies faisant l'exportation du grain, (*d*) les courtiers, pour la manutention et l'exportation du blé canadien pour l'année de récolte 1942-43, et pour l'année de récolte 1943-44 jusqu'aujourd'hui.

199. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er janvier 1935 quelles nominations a-t-on faites aux principales positions d'ordre administratif sur le personnel du pénitencier de Dorchester, en donnant les noms, salaires et fonctions?

2. Ces nominations ont-elles été faites en remplacement de fonctionnaires ou pour remplir des postes nouvellement créés?

3. Quels postes occupaient ces particuliers avant leur nomination à ces positions, en donnant les endroits, fonctions et salaires de leur ancien emploi?

4. A-t-on accordé quelque avancement au personnel local? Le cas échéant, quels sont les noms de ces employés, leurs positions et salaires?

5. La commission royale qui a fait enquête sur les pénitenciers en 1936 a-t-elle reconnu les qualités exceptionnelles du personnel de l'établissement de Dorchester?

6. Est-ce que l'*Amalgamated Civil Servants' Association of Canada* ou le conseil local de Dorchester a protesté contre l'absence d'avancement pour le personnel de Dorchester et, le cas échéant, quelle mesure a-t-on prise?

200. Renvoi par le gouvernement canadien à la Commission mixte internationale de la question de l'exploitation des ressources hydrauliques de la rivière Columbia, daté à Ottawa, le 9 mars 1944.

200a. Copie de tous télégrammes, lettres et autres correspondances échangés, depuis le 1er janvier 1940 jusqu'aujourd'hui, entre le gouvernement fédéral, le gouvernement des Etats-Unis, la province de la Colombie-Britannique et toute compagnie d'énergie électrique, ainsi que les rapports et les consultations de la Commission internationale conjointe, relativement aux questions concernant le bassin hydrographique de la Columbia et de ses affluents.

201. Etat montrant:—

1. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour l'exploitation des sables bitumineux d'Athabaska au cours de 1943?

2. Quelle somme a-t-on autorisée et/ou dépensée pour 1944?

3. Quels édifices à bureaux a-t-on construits jusqu'ici et quel en est le coût?

4. Quels locaux d'habitation a-t-on construits jusqu'ici et quel en est le coût?

5. Combien de ces logements sont habités?

6. Combien emploi-t-on de particuliers dans ces bureaux?

7. Combien de particuliers sont affectés à d'autres emplois dans cette usine?

8. A-t-on commencé la construction de l'installation d'essai? Le cas échéant, combien de temps faudra-t-il pour l'achever?

9. Quand prévoit-on que fonctionnera cette installation d'essai et quelle en sera la capacité de rendement?

10. Quels projets d'exploitation supplémentaire a-t-on faits pour cette année?

11. Prévoit-on qu'on y produira de l'essence en quantité considérable cette année?

202. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il fait l'acquisition de la mine *Emerald* à Salom, C.-B., par l'entremise de la corporation des métaux en temps de guerre ou de tout autre ministère ou agence?

2. Le cas échéant, quel montant a-t-on versé pour cette propriété?

3. Quel est le titulaire actuel du titre de propriété de l'établissement?

4. Le premier propriétaire a-t-il été complètement remboursé?
5. Quel montant a-t-on dépensé pour la mise en valeur de l'établissement?
6. Combien de tonnes de concentrés a-t-on produits depuis l'ouverture de cet établissement?
7. A qui a-t-on vendu ces concentrés?
8. Quelles sommes a-t-on réalisées de cette vente?
9. A-t-on expédié ce produit ou est-il encore entreposé dans la mine?
10. Quand cet établissement a-t-il cessé d'être exploité?
11. Combien comptait-on d'employés qui retiraient un salaire à cette date?
12. A combien de ces employés a-t-on trouvé de nouveaux emplois?

203. Etat montrant:—

1. En aucun temps depuis le commencement de la guerre a-t-on adopté un arrêté en conseil autorisant le versement de primes sur les étais ou les moises utilisés dans les exploitations minières? Le cas échéant, quel chiffre porte cet arrêté en conseil, à quelle date a-t-il été adopté et quel était le montant de la prime qui y était déterminé?

2. Quel but avait-on en adoptant cet arrêté en conseil qui autorisait le versement d'une prime sur les étais ou les moises destinés aux industries minières?

3. Quel montant total a-t-on versé en primes aux producteurs d'étais ou de moises en Alberta entre la date d'adoption de cet arrêté en conseil autorisant ce versement et le 19 janvier 1944?

4. A-t-on établi un prix maximum pour les étais ou les moises en aucun temps entre le 1er janvier 1942 et le 19 janvier 1944? Le cas échéant, quel était le prix maximum en Alberta?

5. A-t-on employé des prisonniers de guerre à la production d'étais ou de moises en Alberta en aucun temps entre le 1er janvier 1942 et le 19 janvier 1944? Le cas échéant, où les a-t-on employés pour ce travail, et quel a été le nombre total de mille pieds de longueur linéaire qu'a occupés chaque prisonnier?

6. A-t-on vendu les étais et les moises que des prisonniers de guerre ont coupés en Alberta? Le cas échéant, qui les a vendus, à qui l'ont-ils été et à quel prix le mille pieds de longueur linéaire?

7. A-t-on accordé une prime pour les étais et pour les moises que des prisonniers de guerre ont coupés en Alberta?

8. A-t-on vendu au prix courant de ces articles les étais et les moises coupés par des prisonniers de guerre en Alberta?

9. A quelle date a-t-on prévenu les producteurs d'étais et de moises de l'Alberta recevant une prime de l'annulation de cette subvention et à quelle date l'ordonnance de révocation est-elle entrée en vigueur?

10. L'ordonnance de révocation affecte-t-elle le paiement des primes pour les étais et les moises coupés avant la date d'adoption de cet arrêté mais non encore vendus?

11. En aucun temps depuis le 1er janvier 1944, a-t-on donné avis aux producteurs d'étais et de moises destinés aux exploitations minières qu'ils pouvaient augmenter le prix de vente de leurs produits? Le cas échéant, de quel montant peut-on augmenter le prix de vente?

12. Depuis le 1er janvier 1944, le gouvernement ou l'une quelconque de ses commissions a-t-il augmenté le prix de vente des étais et des moises destinés aux exploitations minières et produits par des prisonniers de guerre? Sinon pourquoi?

204. Etat montrant:

1. A quelle date l'honorable sir Eugène Fiset a-t-il été nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec?

2. Quels montants lui ont été payés par le gouvernement fédéral, chaque année, depuis sa nomination, tant comme rémunération, que pour autres frais connexes à l'office de lieutenant-gouverneur de la province de Québec?

3. Quels montants lui ont été payés par le gouvernement provincial de Québec, chaque année, depuis sa nomination, tant comme rémunération, que pour autres frais connexes à l'office de lieutenant-gouverneur de la province de Québec?

4. A quelle date l'honorable sir Eugène Fiset a-t-il été éligible à une pension annuelle de $6,300, conformément à la loi des pensions de la milice?

5. Pour quelles années ce montant de $6,300 a-t-il été payé à l'honorable sir Eugène Fiset?

6. Quelle est la cause, qui doit être soumise à la cour de l'Echiquier du Canada, dont il est question au paragraphe 3, de l'ordre en conseil C.P. 9380, du 7 décembre 1943?

7. *a*) Cette cause a-t-elle été effectivement soumise à la cour de l'Echiquier du Canada? *b*) Si oui, une décision a-t-elle été rendue, et quelle est cette décision?

8. Quelles sont les dépenses additionnelles contractées par l'honorable sir Eugène Fiset dans l'exercice de ses fonctions, dont il est question au paragraphe 5 de l'arrêté en conseil C.P. 9380 du 7 décembre 1943?

9. *a*) Le montant de $4,000 prévu par l'arrêté en conseil C.P. 9380 du 7 décembre 1943, a-t-il été effectivement payé à l'honorable sir Eugène Fiset? *b*) Si oui, quand, et pour quelles années fiscales?

10. *a*) Quelles sont les dépenses extraordinaires contractées par l'honorable sir Eugène Fiset et occasionnées par la guerre? *b*) Quelle disposition de la loi des mesures de guerre, dont il est question dans l'arrêté en conseil C.P. 9380, du 7 décembre 1943, prévoit le paiement à l'honorable sir Eugène Fiset, desdites dépenses extraordinaires?

205. Copie de tous rapports, lettres, communications ou autres documents, datés entre le 2 octobre 1939 et le 6 août 1943, dans lesquels un certain James Clark, de Toronto, autrefois inspecteur ou employé au ministère de la Défense nationale et/ou à la Commission d'inspection du Royaume-Uni et du Canada, a porté l'accusation ou formulé la plainte que des chaussures de qualité ou de fabrication inférieures étaient manufacturées ou fournies au gouvernement par des compagnies qu'il a désignées, ainsi que copies de toutes lettres reçues par le ministre ou le ministre-suppléant de la Défense nationale et provenant dudit James Clark, et/ou de tout autre particulier agissant en son nom, relativement aux plaintes formulées à ce sujet ou concernant une demande d'enquête à ce sujet, et des réponses qui lui ont été adressées depuis le 6 août 1943 jusqu'aujourd'hui.

206. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, et de la loi de la mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1355, approuvé le 4 mars 1944: pour reviser et codifier les règlements de mobilisation du Service sélectif national.

206a. Arrêté en conseil, C.P. 1977, approuvé le 20 mars 1944: modification des règlements du Service sélectif national pour les civils (Arrêté en conseil C.P. 246, du 19 janvier 1943), qui autorise la poursuite des personnes affectées à un travail par le service alternatif et qui ne reviennent pas à la suite d'un congé.

206b. Copies d'arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, chapitre 206, S.R.C., 1927, et de la Loi de mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2626, approuvé le 13 avril 1944: modification des règlement du Service national sélectif pour les civils, dans le but de réduire le

nombre des officiers et des marins canadiens de s'embarquer sur des navires en partance pour l'étranger et qui ne sont pas d'enregistrement canadien.

Arrêté en conseil C.P. 2675, approuvé le 13 avril 1944: modification des règlements du Service national sélectif pour les civils,—Cartes de permis.

206c. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il reçu des protestations concernant la mise en vigueur de l'ordonnance du ministre du Travail, en date du 28 janvier 1944, autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 9919, du 31 décembre 1943, obligeant les employeurs à dénoncer leurs employés même si ces employés sont leurs fils ou leurs parents?

2. Dans l'affirmative, de qui ces protestations ont-elles été reçues?

206d. Etat montrant:—

1. A l'exception de ceux dont il est fait mention au paragraphe 2 *a*), *b*), *c*), *d*), *f*), *g*), *h*), *i*), *j*) et *k*) de l'article 3 des Règlements sur le service sélectif national (Mobilisation), combien d'individus d'âge militaire, dans chaque province, ont été trouvés, *a*) physiquement aptes, *b*) physiquement inaptes?

2. Combien y a-t-il d'hommes de chaque province dans chacune des trois armes de l'armée canadienne?

3. Combien y a-t-il de Canadiens dans chacune des trois armes des forces britanniques?

4. Combien y a-t-il d'hommes d'âge militaire, dans chaque province, occupés aux emplois suivants: *a*) l'agriculture; *b*) la pêche; *c*) l'exploitation forestière; *d*) l'exploitation minière; *e*) la construction navale; *f*) la production d'aéronefs; *g*) la production de cartouches et de canons; *h*) les arsenaux et la production d'armes de petit calibre; *i*) la production d'automoteurs et de chars de combat; *j*) la production de produits chimiques et d'explosifs; *k*) la production d'instruments de précision et de machines-outils; *l*) les raffineries de pétrole; *m*) les chemins de fer et les lignes télégraphiques; *n*) la construction et la réparation des locomotives et des trains et l'entretien des voies ferrées; *o*) tous les autres systèmes de transport (tramways et camions); *p*) les compagnies d'énergie électrique (à l'exclusion des conducteurs de tramways); *q*) le service public fédéral; *r*) la marine marchande; *s*) l'industrie de la pulpe et du papier; *t*) l'industrie textile (y compris la fabrication de l'équipement militaire); *u*) l'industrie de l'acier; *v*) l'industrie du caoutchouc; *w*) l'industrie du cuir; *x*) l'exploitation et la réparation des lignes téléphoniques; *y*) la fabrication de l'alcool pour les fins militaires, et *z*) les journaux et les périodiques?

206e. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il reçu des protestations concernant la mise en vigueur de l'ordonnance du ministre du Travail, en date du 28 janvier 1944, autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 9919, du 31 décembre 1943, obligeant les employeurs à dénoncer leurs employés même si ces employés sont leurs fils ou leurs parents?

2. Dans l'affirmative, de qui ces protestations ont-elles été reçues?

206f. Etat montrant:—

1. Quelle est la nationalité respective des 9,867 étrangers, mentionnés à la page 2788 des Débats, qui ont signé la déclaration faisant partie de l'annexe "A" des Règlements de mobilisation du Service sélectif national, 1944, (C.P. 1355), dans laquelle ils demandent l'exemption de l'application de ces règlements?

2. Combien y en avait-il de chaque nationalité dans chaque division administrative?

206g. Etat montrant:—A quel nombre estime-t-on les citoyens de sexe masculin résidant aux Etats-Unis, âgés de 18 à 38 ans et n'ayant pas manifesté leur intention de devenir citoyens de ce pays, qui ont été ou qui sont sujets à servir dans les forces armées canadiennes: *a*) depuis janvier 1943; *b*) depuis ce jour?

206h. Etat montrant:—

1. Quelle quantité de lettres circulaires ont été imprimées, miméographiées ou réquisitionnées dans ou par chaque district militaire depuis le mois de juin 1940, pour avertir les conscrits: *a*) que leur demande de prolongation de congé leur avait été refusée par la Commission des services nationaux de guerre ou par la Commission de mobilisation, et *b*) qu'ils devaient se rapporter sans autre avis au Dépôt du district militaire?

2. Quelle quantité de telles formules a été envoyée par le ministère de la Défense nationale, par le ministère des Services nationaux de guerre ou par le ministère du Travail à l'officier de liaison de chaque district militaire?

3. Quelle quantité de telles formules n'a pas été employée par chaque district militaire?

206i. Arrêté en conseil C.P. 4427, approuvé le 9 juin 1944,—Modification des règlements de mobilisation du Service sélectif national, 1944,—pourvoyant à la détention des personnes convaincus de manquements au service militaire.

206j. Arrêté en conseil C.P. 4238, approuvé le 16 juin 1944: Modification des règlements de mobilisation du Service sélectif national en assujettissant aux règlements, par proclamation, les hommes nés au cours de l'année 1926, à la condition cependant qu'ils ne recevront pas d'ordres pour leur examen médical avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans et six mois.

206k. Copie de tous les amendements apportés aux règlements de la mobilisation *a*) par le ministère du Travail, *b*) par le ministère de la Défense nationale.

207. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il des bureaux de recrutement pour l'armée, la marine et le corps d'aviation aux Etats-Unis?

2. Le cas échéant, quelle est l'adresse de chacun de ces bureaux de recrutement?

3. A-t-on fermé l'un quelconque de ces bureaux de recrutement aux Etats-Unis?

4. Le cas échéant, quels bureaux a-t-on fermés?

5. Quel était le grade de chaque membre du personnel des bureaux qui ont été fermés, et que recevait-il en solde et allocations, en frais de subsistance et de déplacement, etc.?

6. Combien a-t-on obtenu de recrues par l'entremise des bureaux qui sont maintenant fermés?

7. Quel a été le coût total de chaque bureau aujourd'hui fermé?

8. Y a-t-il encore quelques bureaux de recrutement aux Etats-Unis qui fonctionnent?

9. Le cas échéant, quel est le personnel de chaque bureau?

10. Quel est le grade de chaque membre du personnel et que reçoit-il en solde et allocations, en frais de subsistance et de déplacement, etc.?

11. Quelles sont les dépenses totales de chaque bureau jusqu'aujourd'hui?

12. Combien a-t-on obtenu de recrues par l'entremise de chaque bureau?

208. Etat donnant:—

1. Le nombre des licences émises en vertu des dispositions de l'ordonnance No S.C. 25, émise par le régisseur de l'acier le 5 mars 1943, depuis l'entrée en vigueur de cette ordonnance jusqu'au 31 janvier 1944;

2. La liste des noms des compagnies ou des personnes ayant obtenu ces licences dans les villes de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver;

3. La liste des noms des compagnies ou des personnes qui ont demandé ces licences et à qui elles ont été refusées, dans chacune des villes précitées.

209. Etat montrant:—

1. A quelles compagnie ou compagnies a-t-on adjugé le contrat de construction, *a*) des édifices, *b*) de la piste à l'aéroport de Moose Jaw, Saskatchewan?

2. Quel était le nom du surintendant des travaux?

3. Verne Crocket a-t-il été nommé contremaître et, le cas échéant, *a*) quel est son âge, *b*) quel salaire a-t-il reçu, *c*) quelles qualités possédait-il pour remplir ces fonctions?

4. Sidney Tuff a-t-il été nommé contremaître et, le cas échéant, *a*) quel est son âge, *b*) quel salaire a-t-il reçu, *c*) quelles qualités possédait-il pour remplir ces fonctions?

5. George Denny a-t-il été nommé contremaître et, le cas échéant, *a*) quel est son âge, *b*) quel salaire a-t-il reçu, *c*) quelles qualités possédait-il pour accomplir ces fonctions?

6. Les trois hommes dont il est fait mention aux questions 3, 4 et 5, relevaient-ils directement du surintendant?

7. Albert B. Wyley était-il contremaître au cours de l'exécution de ces travaux et, le cas échéant, *a*) quel salaire a-t-il reçu, *b*) quelles étaient ses qualités pour accomplir ces fonctions?

8. Combien d'ouvriers relevaient de M. Wyley au cours des mois de juillet et août 1940?

9. Combien d'ouvriers additionnels a-t-on mis au travail sous Wyley au des mois de septembre, octobre et novembre 1940?

210. Dossier indiquant:—

1. Sous quels noms les navires suivants étaient enregistrés en août 1939 et au 31 août des années 1940, 1941, 1942 et 1943, à savoir: *Bricoldoc* (4364/3279), *Canadoc* (4589/2894), *Cartierdoc* (1919/1142), *Collingdoc* (1780/1295), *Coteaudoc* (1940/1160), *Farrandoc* (1925/1143), *Fort Wildoc* (4542/3055), *Ganadoc* (1924/1144), *Hamildoc,* (1926/1149), *Kenordoc* (1789/), *Kingdoc* (1926/1152), *Lachinedoc* (1926/1149), *Lavaldoc* (1918/1142), *Lawrencedoc* (1924/1144), *Manradoc* (4466/3060), *Mondoc* (1926/1147), *Newbrundoc* (1934/1152), *Novadoc* (1779/), *Ontadoc* (4467/3082), *Portadoc, Prescodoc* (1936/1151), *Prindoc* (3813/2837), *Quedoc* (3072/1874), *Sarniadoc* (1940/1160), *Saskadoc* (4611/2876), *Soodoc* (4575/3188), *Soreldoc* (1926/1147), *Thordoc* (2158/), *Torondoc* (1927/1151), *Troisdoc* (1925/1146), *Vandoc* (4488/2539), *Wellandoc* (1926/1151);

2. Lesquels de ces navires ont été, le cas échéant, réquisitionnés pour être utilisés, *a*) par le gouvernement du Canada, ou toute commission ou compagnie de la Couronne relevant du gouvernement du Canada, et quelle compensation a été payée par jour, par mois ou autrement à cet effet, et à qui, *b*) par la commission canadienne de la marine marchande agissant au nom d'intérêts autres que les autorités canadiennes;

3. Lesquels de ces navires ont été achetés par le gouvernement canadien, et quels montants ont été versés ou ont été promis pour chacun, en donnant la date d'achat ou d'acquisition et la date ou les termes du paiement, et en vertu de quelle loi ou de quel statut lesdits navires ont été réquisitionnés ou achetés.

210a. Etat montrant:—

1. Lors de l'achat des six bateaux suivants de la *Patterson Steamship Company,* à savoir: *Coteaudoc, Farrandoc, Ganandoc, Lachinedoc, Soreldoc* et *Wellandoc,* comment en est-on arrivé à une évaluation?

2. Par arbitrage? Dans ce cas, quel est le nom de l'arbitre?

3. Par accord direct? Et dans ces cas qui a agi: *a*) comme représentant de la *Patterson Steamship Company;* *b*) comme représentant du gouvernement canadien?

4. Le document parlementaire No 210 mentionne que les sept navires canadiens suivants: *Mondoc, Novadoc, Portadoc, Prescodoc, Sarniadoc, Torondoc* et *Troisdoc,* "ont été perdus par acte de l'ennemi"; avaient-ils été nolisés par le gouvernement canadien ou par le gouvernement de quelqu'une des Nations Unies? Si oui, qui les avait nolisés et qui s'était chargé des accords de fret?

5. En marge du même document parlementaire No 210: *a*) a-t-on fixé le tarif de nolisement de $125.00 par jour pour chacun des vaisseaux suivants: *Collingdoc*, *Kenordoc* et *Portadoc*, sur une base de "navire à sec"? Ou sinon, sur quelle base; *b*) quelle valeur d'assurance a-t-on placée sur chaque navire en cas de perte; et *c*) au cours des négociations pour le réquisitionnement de chacun de ces navires, quelle valeur avait-on déterminée pour chaque navire?

211. Etat montrant:—

1. Quel est le total des effectifs du Corps d'aviation royal canadien?

2. Quel est le nombre des Canadiens actuellement en service dans la "Royal Air Force"?

3. Quel est, à date, l'état des pertes (en donnant les noms et adresses) *a*) du Corps d'aviation royal canadien; *b*) des Canadiens dans la "Royal Air Force"?

211a. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms des neuf officiers de la force permanente du Corps d'aviation royal canadien qui ont été mis à la retraite, ou dont la mise à la retraite a été autorisée, depuis le 10 septembre 1939?

2. Quels étaient les grades *a*) provisoire, *b*) intérimaire, *c*) effectif de ces officiers au 10 septembre 1939?

3. Quels étaient les grades *a*) provisoire, *b*) intérimaire, *c*) effectif de ces officiers à la date de leur mise à la retraite ou à la date où cette mise à la retraite entrera en vigueur?

4. D'après quel grade, *a*) provisoire, *b*) intérimaire ou *c*) effectif, est établi le montant de la pension attribuée à chaque officier?

5. A-t-on observé, à l'égard de ces mises à la retraite, les règlements relatifs aux pensions quant à l'octroi d'une pension proportionnelle au grade?

6. Quelle aurait été la pension de retraite de chaque officier s'il avait été mis à sa retraite le 10 septembre 1939?

7. Quel est le montant actuel de la pension de retraite que retire chaque officier?

8. Quel est l'âge de chacun de ces officiers?

9. Combien d'officiers actuellement attachés au Corps d'aviation royal canadien et détenant le grade de commodore de l'air ou un grade supérieur ont atteint l'âge de 50 ans?

10. Combien de ces officiers appartiennent *a*) à la force permanente, *b*) au service auxiliaire, *c*) à la réserve spéciale?

212. Arrêté en conseil C.P. 1775, approuvé le 13 mars 1944: rappel des articles 7 et 8 de l'ordonnance de guerre sur les boissons alcooliques, 1942 (C.P. 11374, du 16 décembre 1942) relatifs à la quantité de bière qui peut être vendue au Canada pendant la guerre.

213. Etat montrant:—

1. Au 31 décembre 1943, combien avait coûté en tout au gouvernement fédéral la construction de la route aérienne reliant Edmonton à White Horse, y compris outre ces deux endroits du réseau, les services radiophoniques de renseignements pour la navigation aérienne, les installations des services météorologiques, les édifices, routes, aéroports, l'éclairage et les autres services?

2. Combien d'aéroports a-t-on construits pour cette route aérienne, et quels en sont les noms?

3. Quel revenu total le gouvernement a-t-il retiré des pilotes civils utilisant cette route pour chacune des années 1942 et 1943?

4. Quel a été, pour la même période, le coût d'entretien des services météorologiques et radiophoniques, des services d'aéroport et autres pour cette route?

5. A quels pilotes ou à quelles compagnies a-t-on accordé des permis d'utilisation de ce réseau aérien?

214. Etat montrant:—

1. Les facilités d'hospitalisation pour les forces militaires du Canada sont-elles suffisantes pour tous ceux qui subissent l'entraînement militaire dans les divers districts militaire du Canada, et existe-t-il une insuffisance de ces facilités?

2. A quelle distance des divers camps établis sous le plan actuel trouve-t-on des hôpitaux civils, et ces hôpitaux ont-ils tout l'outillage suffisant pour traiter tous les cas qui pourraient se présenter et ne peuvent pas être hospitalisés dans les divers camps?

3. Quelles facilités d'hospitalisation dans les divers districts militaires du Canada le gouvernement a-t-il établies ou doit-il établir pour prendre soin de ceux qui sont outre-mer et qui, à leur retour au pays, sont malades ou blessés?

4. A-t-on fait une enquête sur les facilités d'hospitalisation depuis l'enquête menée le 5 décembre 1940? Le cas échéant, quelle enquête a-t-on effectuée?

5. Qu'a-t-on fait pour mener à bonne fin le projet du nouvel hôpital à Sunnybrook, Toronto, depuis le 11 novembre, et quand commencera l'établissement ou la construction de l'une ou l'autre partie de cet hôpital?

214a. 1. Quel a été, pour l'année 1939, le nombre de jours passés par des malades dans chacun des hôpitaux relevant du ministère des Pensions et de la Santé nationale?

2. Quel a été, pour l'année 1943, le nombre de jours passés par des malades dans chacun des hôpitaux relevant du ministère des Pensions et de la Santé nationale?

3. Quel a été pour l'année 1939, le nombre total de membres du personnel médical employés: *a*) continuellement; *b*) en service interrompu, dans chacun de ces hôpitaux?

4. Quel a été, pour l'année 1943, le nombre total de membres du personnel médical employés: *a*) continuellement; *b*) en service interrompu, dans chacun de ces hôpitaux?

214b. Etat montrant:—

1. A-t-on fait appel à des soumissions pour la construction de quelque partie des immeubles du nouvel hôtel des soldats à Sunnybrook, Toronto; où en est-on en ce qui concerne la demande de soumissions; pour quel temps envisage-t-on le début des travaux effectifs de construction, et de quelle partie du nouvel hôpital s'agira-t-il?

2. Qu'a-t-on fait pour construire et améliorer les chemins conduisant à cet hôpital ou le desservant; pour fournir des facilités de transport à l'hôpital et les autres services municipaux, tels que le service des égouts et l'approvisionnement en eau?

3. Quelles facilités supplémentaires d'hospitalisation à l'usage des soldats a-t-on fournies à Toronto depuis la dernière session du Parlement en 1943?

214c. 1. Le gouvernement construira-t-il un nouvel hôpital pour servir de centre de neurologie dans la ville de Montréal? Dans l'affirmative, combien pourra-t-il recevoir de malades et à combien en évalue-t-on le coût?

2. Le gouvernement a-t-il retenu les services de quelque bureau d'architectes pour préparer les plans d'un nouvel hôpital de neurologie à Montréal? Dans l'affirmative, qui a été ainsi retenu?

3. A-t-on pris des dispositions relativement au particulier qui assumera la direction dudit hôpital de neurologie?

4. Le Dr Wilder G. Penfield a-t-il été nommé à la direction de ce nouvel hôpital de neurologie?

5. Dans l'affirmative, aura-t-on recours à ses conseils afin que l'on dispose de plans concernant les salles d'opérations et les autres installations qui soient conformes aux besoins spéciaux de cet hôpital?

6. Si non, qui assumera la responsabilité de cette entreprise?

215. Etat montrant:—

1. Y a-t-il eu une prime versée par le gouvernement aux producteurs de lin au cours de la saison de 1942? Le cas échéant, combien accordait-on du boisseau et quel était le montant total versé en prime?

2. Combien de boisseaux de lin a-t-on produits au cours de la saison de 1942?

3. Combien de boisseaux de lin a-t-on transformés au cours de la saison de 1942?

4. Combien de boisseaux de lin a-t-on exportés aux Etats-Unis à cause du manque de machines permettant d'effectuer cette transformation au Canada?

216. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il contribué à la construction de bateaux du genre des chalutiers dont se servent les pêcheurs à la seine sur la côte du Pacifique?

2. Quel fonctionnaire ou quels fonctionnaires se sont rendus sur la côte du Pacifique et ont pris les dispositions voulues pour subventionner la construction de ces bateaux?

3. Quel devait être le minimum de la longueur et du tonnage de ces bateaux?

4. Qui avait proposé cette longueur et ce tonnage?

5. Quels étaient les motifs pour fixer ce minimum de longueur et de tonnage?

6. Combien a-t-on construit de bateaux sur la côte du Pacifique avec l'aide de subventions du gouvernement? Quels sont les noms de ces bateaux et quel est le propriétaire de chacun d'entre eux?

7. Quel est le nombre de bateaux qui ne sont pas encore terminés et quels en sont les propriétaires?

8. Quelques-uns de ces bateaux ont-ils passé de leurs premiers propriétaires en d'autres mains?

9. Quel a été le coût de chaque bateau une fois qu'il a été terminé?

10. Quelle somme le gouvernement s'est-il engagé à contribuer soit en subside direct, soit en dépréciation?

11. Le propriétaire original du bateau est-il tenu à en garder la propriété pour une période déterminée? Le cas échéant, quelle est cette période?

12. Le gouvernement a-t-il subventionné la construction de ces bateaux parce qu'il avait pris possession de bateaux pour des fins de défense? Le cas échéant, pourquoi n'a-t-il pas construit lui-même ces navires dont il avait besoin et remis à leurs propriétaires les bateaux qu'il avait pris pour des fins navales?

13. Au commencement de la guerre ou avant la guerre, avait-on présenté au ministère du Service naval et au ministère des Pêcheries un projet de construction d'une espèce de bateau servant à faire la salaison du flétan. Le cas échéant, pourquoi n'a-t-on pas construit de ces bateaux au lieu du genre de bateau sur lequel on s'est entendu ou en même temps que la construction de ce même genre de bateau? Le gouvernement utilisera-t-il ces bateaux pour des fins de défense au cours de la guerre et les vendra-t-il subséquemment aux pêcheurs?

14. Quelle est ou quelle était la longueur et le tonnage des bateaux du genre chalutier dont la construction a été subventionnée par le gouvernement sur la côte de l'Atlantique? Pourquoi a-t-on fixé ce minimum de longueur et de tonnage?

15. Quelle subvention a-t-on accordée pour la construction et la transformation de navires sur la côte de l'Atlantique?

16. Quel particulier ou quels particuliers se sont prévalus de cette subvention?

17. Combien de navires ou de bateaux ont été transformés ou construits et quels sont les noms de leurs propriétaires?

217. Sommaire d'une enquête sur la santé nationale faite par la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical au cours de l'année 1943.

218. Etat montrant:—

1. Quelle a été au cours de l'année 1943, la valeur totale des produits de l'érable au Canada: (*a*) en sucre, (*b*) en sirop d'érable?

2. Quelle a été la consommation domestique de ces produits au Canada?

3. Quelle a été, en livres, la quantité de nos exportations de sucre d'érable au cours de la même année?

4. Quelle a été, en gallons, au cours de la même période, la quantité de nos exportations de sirop d'érable?

5. Ces produits sont-ils maintenant rationnés au Canada?

6. Dans l'affirmative, pourquoi?

7. Le prix de ces produits a-t-il été fixé?

8. Si oui, quel en est le plafond, et pour le sucre et pour le sirop?

9. Le gouvernement, en plafonnant le prix de nos produits, a-t-il tenu compte de l'augmentation de la main-d'œuvre et du coût de leur production?

10. A-t-on tenu compte aussi, en fixant le prix des produits de l'érable, du prix très élevé du bois de chauffage nécessaire à leur production?

219. Etat montrant:—

1. Le gouvernement, ou l'un de ses membres, a-t-il émis une ordonnance défendant aux membres des forces militaires d'adresser des lettres aux journaux ou de communiquer quelques renseignements ou de faire quelque critique sur les conditions de vie parmi les soldats ou dans les camps au Canada?

2. Le cas échéant, qui a émis cette ordonnance, à qui s'applique-t-elle et est-elle limitée à ce qui se passe au Canada?

3. Sur quelle recommandation cette ordonnance a-t-elle été émise pour les trois armes?

4. S'applique-t-elle aux discours nombreux prononcés à travers le Canada par les officiers attachés aux quartiers généraux et par tous les autres officiers?

220. Etat montrant:—

1. A la suite de l'adoption de l'arrêté en conseil C.P. 2278, approuvé le 22 mars 1943, combien de cas a-t-on soumis au *Hooper-Holmes Bureau*, de Toronto, pour repérer les particuliers que les registraires de division ont été incapables de trouver?

2. Combien de ces particuliers ce bureau a-t-il repérés?

3. Quel a été le montant des frais réclamés par ce bureau pour ce service spécial?

221. Etat montrant:—

1. Le ministère du Travail a-t-il fait des enquêtes pour se rendre compte si les ouvriers du textile avaient reçu les taux de salaires fixés par les divers arrêtés en conseil ou autres ordonnances concernant les taux de salaire minimum à être payés aux ouvriers en temps de guerre?

2. Si oui, le ministère du Travail a-t-il constaté que certaines industries n'avaient pas payé les salaires fixés par lesdits arrêtés en conseil ou lesdites ordonnances?

3. Dans l'affirmative, quelles sont les compagnies qui ont été tenues de remettre aux ouvriers le salaire auquel ils avaient droit et à combien dans chaque cas s'élevait le montant total que les compagnies ont dû payer ainsi aux ouvriers?

222. Etat montrant:—

1. Au cours des deux dernières années quelque département du gouvernement a-t-il convoqué à quelque conférence fédérale les autorités provinciales de l'instruction publique dans le but d'étudier les voies et moyens de rendre valables les certificats d'enseignements des instituteurs pour qu'un certificat obtenu dans une province puisse être valable et utilisable dans n'importe quelle autre province?

2. Si on a tenu une telle conférence, en donner la date, l'endroit et les noms des représentants des provinces qui y ont assisté et énumérer les sujets qui y ont été discutés et étudiés et les décisions qui y ont été prises.

3. A-t-on étudié la question du libre échange des instituteurs entre les provinces? Dans l'affirmative, quel en a été le résultat?

223. Etat montrant:—

1. Quelle a été la quantité totale du combustible d'usage domestique qui a été importée: *a*) des Etats-Unis, *b*) de Grande-Bretagne, dans Québec et en Ontario au cours de 1942 et de 1943?

2. Quel a été le montant total que le gouvernement fédéral a versé en subventions aux importateurs de combustible d'usage domestique en provenance: *a*) des Etats-Unis, *b*) de Grande-Bretagne et à destination de Québec et d'Ontario au cours de chacune des années 1942 et 1943?

224. Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, demandes d'emploi et autres documents échangés au cours des six derniers mois que possède le ministère des Postes relativement à la nomination d'un maître de poste à Dafoe, Saskatchewan.

225. Etat montrant:—

1. Combien d'offices et de commissions ont été nommés par chaque ministère du gouvernement depuis que le Canada est entré en guerre?

2. Combien d'employés retirent un salaire de chaque office et commission?

3. Quel est le montant total versé en traitements par chaque office et commission?

225a. Etat montrant:—

1. Combien y a-t-il eu d'organismes de contrôle créés par le gouvernement du Canada depuis le début des hostilités?

2. Quels sont les noms des hauts fonctionnaires de ces organismes?

3. Quels sont leurs salaires?

225b. Etat montrant:—

1. Quel est le nombre de commissions organisées depuis le 3 septembre 1939?

2. Quel est le nombre d'ordonnances émises par chacune de ces commissions?

3. Quel est le nombre desdites ordonnances pour chacun des ministères fédéraux?

4. Quel est le nombre de poursuites intentées en vertu desdites ordonnances?

226. Etat montrant:—Combien a-t-on payé en subvention, en prime ou sous toute autre forme d'aide financière à la *Dominion Coal Company* et à la *Nova Scotia Steel and Coal Company* au cours des années 1937 et 1938?

227. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents relatifs à la démission de Victor T Goggin comme gérant général de la *Wartime Housing Limited.*

228. Copies d'un Accord entre les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 11 février 1944. Recueil des Traités, 1944, No 3. (Versions anglaise et française.)

228a. Copies d'un Accord entre les gouvernements du Canada et de l'Union soviétique sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes à l'Union soviétique en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa le 11 février 1944. Recueil des Traités, 1944, No 4. (Versions anglaise et française.)

228b. Copies d'un Accord entre le Canada et le Commonwealth d'Australie sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes au Commonwealth d'Australie en vertu de la loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa (le 9 mars 1944. Recueil des Traités, 1944, No 5. (Versions anglaise et française.)

228c. Copies d'un Accord conclu entre le Canada et la Chine sur les principes applicables à la prestation par le Canada à la Chine de fournitures de guerre canadiennes en vertu de la Loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 22 mars 1944. Recueil des traités, 1944-9. (Versions anglaise et française.)

228d. Copies de l'Accord entre le Canada et le Comité français de la libération nationale sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes au Comité français de la libération nationale, en vertu de la Loi du Canada de 1943 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 14 avril 1943. Recueil des traités 1944-12. (Versions anglaise et française.)

228e. Etat montrant:—

1. Le gouvernement doit-il acheter de l'Angleterre les bombardiers des escadrilles canadiennes outre-mer?

2. Le Canada reçoit-il gratuitement les moteurs d'avion fabriqués en Angleterre et que nous ne construisons pas au Canada?

3. Les destroyers anglais qui ont été ajoutés à la flotte canadienne proviennent-ils de l'aide mutuelle anglaise, ou le Canada doit-il les payer?

4. L'armée canadienne outre-mer reçoit-elle gratuitement les vivres nécessaires ou doit-elle les acheter?

229. Rapport du juge Roland Millar, nommé commissaire en vertu des dispositions de la Partie I de la loi des enquêtes, pour faire enquête et rapport sur certaines plaintes formulées par Maurice Lalonde, M.P., Esq., concernant l'administration de M. Alphonse Forget, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Mont-Laurier, P.Q., et représentant ex-officio du contrôleur du caoutchouc, daté à Ottawa, le 7 mars 1944. (Versions anglaise et française.)

230. Etat montrant:—

1. Quelle somme d'argent a-t-on versée sous forme de primes ou de subventions pour la production du bois de chauffage?

2. Comment cet argent a-t-il été réparti par province?

3. Combien a-t-on produit ou obtenu de cordes de bois de chauffage sous le régime de ces subventions au cours de l'année civile 1943?

4. Quelles ont été, en Colombie-Britannique, les dépenses totales: *a*) en salaires, *b*) sous forme d'autres subventions, pour la production du bois de chauffage par des particuliers d'origine japonaise?

5. Combien a-t-on produit de cordes de ce bois de chauffage du 1er août au 1er décembre 1943?

6. A quels endroits et en quelles quantités a-t-on expédié le bois de chauffage produit en Colombie-Britannique?

7. Au 31 décembre 1943, quel a été le coût de la production par corde de bois?

8. Combien de cordes de bois dont la coupe a été confiée à des Japonais ont été expédiées à Vancouver?

9. Quel a été le coût de tout le bois de chauffage qui a été expédié à Vancouver?

10. De qui relève ou à qui appartient ce bois de chauffage?

11. Si ce bois n'est pas la propriété du gouvernement, le gouvernement a-t-il reçu remboursement pour toute quantité de bois qui a été expédié à Vancouver, et quels montants a-t-il reçus?

12. A-t-il été conclu quelque accord avec le conseil de ville de Vancouver relativement à la vente ou à l'écoulement du bois de chauffage expédié dans cette ville?

13. Le cas échéant, quels en sont les termes?

231. 1. Le gouvernement a-t-il loué la propriété connue sous le nom de *St. Mary's of the Lake*, sise au numéro 355 de la rue King-West, à Kingston, Ontario?

2. S'il en est ainsi, quand cet immeuble a-t-il été loué?

3. De qui a-t-on loué cette propriété?

4. Quel loyer paie-t-on pour cette propriété?

5. Quel est le total des dépenses faites par le gouvernement depuis qu'il a loué cet immeuble.

232. 1. Existe-t-il un contrat entre le gouvernement et la compagnie *Clarke Steamship Limited*, pour le transport des malles sur la rive-nord du St-Laurent?

2. Dans l'affirmative, quelles sont les conditions de ce contrat?

232a. 1. Quel est le nom de la compagnie qui fait le transport des malles, par avion, sur la côte nord du fleuve St-Laurent?

2. Quels sont les endroits directement desservis par ce service?

3. Quel montant cette compagnie reçoit-elle du département des Postes pour ce service?

4. Est-il permis à la compagnie de transporter des passagers tout en faisant le transport des malles?

5. Quelle est la fréquence de ce service?

6. Quels sont les bureaux de poste desservis en laissant tomber la malle du haut des airs?

7. *a*) Quels sont les endroits d'atterrissage de l'avion qui transporte la malle? *b*) Quels sont les bureaux de poste desservis directement de ces derniers endroits?

233. Etat montrant:—

1. Au cours des années 1923, 1928, 1933, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943, quel était le nombre des systèmes de rentes viagères de retraite pour les employés qui étaient en vigueur sous le contrôle de la division des rentes viagères du ministère du Travail, sous chacune des catégories suivantes: *a*) pour les corps publics gouvernementaux, tels que ceux des administrations fédérale, provinciale et municipale; *b*) pour les compagnies privées et les autres employeurs en dehors de l'Etat?

2. Quelle était la valeur totale des systèmes de rentes viagères de retraite pour les employés qui étaient en vigueur sous le contrôle de la division des rentes viagères du ministère du Travail, pour chacune des années précitées et pour chacune desdites catégories?

234. Etat montrant:—

Quel est le nombre des recrues à l'instruction que l'on a reçues à chacun des centres suivants depuis le commencement de la guerre: au dépôt d'effectifs No 2 de Brandon, à l'école d'aviation militaire No 12 de Brandon, à l'école d'artillerie No 4 de Brandon?

235. Etat montrant:—

1. Entre le 1er décembre 1941 et le 31 décembre 1943, sur combien de tonnes de pommes de terre la Corporation de stabilisation du prix des denrées a-t-elle versé une prime?

2. Quand fera-t-on une déclaration concernant l'octroi de primes au cours de l'année 1944, sur le maïs, les fèves et les pois?

235a. Etat montrant:—

1. Quelles sommes a-t-on payées en subventions pour la production ou l'écoulement des pommes de terre nouvelles au cours de l'année financière 1943-44: *a*) au Canada; *b*) en Nouvelle-Ecosse; *c*) au Nouveau-Brunswick; *d*) dans l'Ile du Prince-Edouard?

2. Quelles sommes ont été payées par le gouvernement au cours de la dernière année financière pour le transport des pommes de terre dans les limites ou à destination de chacune des provinces?

3. Sur quelle base a-t-on effectué le paiement: *a*) des subventions; *b*) des frais de transport; *c*) des achats?

4. Quelle quantité de pommes de terre a été importée des Etats-Unis d'Amérique au Canada au cours de la dernière année financière, en faisant connaître en vertu de quelle licence ou autorité?

5. Qu'a-t-on alloué en subventions, allocations de transport ou réduction des frais d'importation et d'échange?

6. A-t-on restreint la quantité des exportations que les producteurs canadiens pouvaient expédier aux Etats-Unis d'Amérique?

235b. Etat montrant:—

1. Est-ce que l'on importe des pommes de terre au Canada à l'heure actuelle?

2. Quels sont les droits actuels d'entrée sur les pommes de terre?

3. Quels sont les stocks actuels de pommes de terre canadiennes encore disponibles?

4. Quel est le prix de détail: *a*) des nouvelles pommes de terre importées; *b*) de l'ancienne récolte des pommes de terre canadiennes?

235c. Copie de l'arrêté en conseil autorisant le paiement d'une subvention sur les pommes de terre canadiennes, ainsi que la copie des communiqués officiels de presse et de radio et des avis sur l'alimentation annonçant cette subvention; copie de toutes formules servant aux demandes de subvention faites à la Corporation de stabilisation des prix des denrées, de toute la correspondance échangée entre la Corporation et ceux à qui on a versé des subventions, ainsi que la copie de tous rapports présentés à la corporation par ses fonctionnaires ou ceux du gouvernement, à qui incombait la responsabilité de faire enquête sur les conditions suivant lesquelles les subventions étaient accordées.

236. Etat montrant:—

1. Le Dr W. A. Smith est-il au service du gouvernement?

2. Le cas échéant, où travaille-t-il?

3. Quel traitement reçoit-il?

4. Quelles ont été ses dépenses de voyage en 1943?

5. Quels titres possédait-il pour obtenir sa position actuelle?

237. Etat montrant:—

1. Combien est-il survenu d'accidents mortels sur les voies publiques au Canada au cours de chaque année depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de 1943?

2. Combien de personnes ont été blessées sur les voies publiques au cours des mêmes périodes?

3. Combien y a-t-il eu de morts et de blessés dans des accidents survenus à des passages à niveau au cours des mêmes périodes?

4. Quel a été le nombre de tués et des blessés au cours de la guerre actuelle jusqu'à la fin de 1943 et quel a été le nombre total des pertes de guerre au cours des mêmes périodes susmentionnées?

238. Etat montrant:—

1. Existe-t-il un droit de douane sur les cigarettes que l'on envoie du Canada aux membres du Corps d'aviation royal canadien postés à Malte?

2. Dans l'affirmative, quel est ce droit sur 300 cigarettes *Sweet Caporal*?

3. Existe-t-il un droit de douane sur d'autres articles que l'on envoie aux membres de nos forces armées qui sont en service actif et sont postés en Europe?

239. Copie de tous rapports et corespondance échangés entre tout officier du remorqueur *Bally* et les autorités navales de Halifax, et entre ces dernières et tout ministère du gouvernement, relativement à l'abordage entre le remorqueur *Bally* et le *Sankaty* dont il est fait mention dans le document parlementaire No 253, 1942.

Copie de tous rapports et correspondance échangés entre des inspecteurs ou tous autres fonctionnaires du gouvernement et tout ministère du gouvernement concernant l'inspection du *Bally* à la suite des avaries causées par le *Sankaty*.

Copie des rapports et de la correspondance présentés par les inspecteurs au gouvernement ou à tout fonctionnaire du gouvernement relativement à l'inspection du *Bally* faite en juin 1941 dont il est fait mention dans le document parlementaire No 253, 1942.

Copie de toute correspondance échangée entre tout ministère ou fonctionnaire du gouvernement et le propriétaire du remorqueur *Bally* portant à la connaissance de ce dernier les avaries causées au *Bally* par le *Sankaty*.

240. Copie de tous télégrammes, lettres et communications échangés entre le ministère de la Défense nationale et tout particulier ou particuliers relativement à la location ou au loyer de propriétés dans Sherbrooke, Nouvelle-Ecosse, pour des fins de défense nationale.

241. Etat montrant:—

1. En se référant au document parlementaire No 175, John Grierson est-il prêté de la Commission nationale du cinématographe à la Commission de l'information en temps de guerre?

2. Quel salaire verse-t-on actuellement à John Grierson, en vertu de quelle autorité et pour quels services?

3. John Grierson se livre-t-il à quelque travail ou à quelques occupations autres que ceux de l'Etat?

4. Quel montant a-t-on versé à John Grierson en frais de déplacement ou autres au cours des douze derniers mois?

242. Etat montrant:—

1. Du 1er juillet 1943 au 1er février 1944, combien de demandes d'emploi, par province, ont été présentées au Service sélectif national par des linotypistes?

2. Du 1er juillet 1943 au 1er février 1944, combien de demandes de linotypistes ont été faites, par province, au Service sélectif national par des éditeurs?

3. Du 1er juillet 1943 au 1er février 1944, à combien de linotypistes le Service sélectif national a-t-il procuré de l'emploi dans la province du Manitoba?

4. Chez qui leur a-t-on procuré de l'emploi?

243. Copie de toutes lettres et de tous télégrammes échangés, depuis le 1er février 1936 jusqu'aujourd'hui, entre le ministère des Mines et des ressources et tout particulier ou tous particuliers, concernant la location et la vente de la réserve Jacques-Cartier, à Pont-Rouge, comté de Portneuf.

244. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports et autres documents que possède le ministère des Pensions et de la Santé nationale, et qui ont été échangés au cours des douze derniers mois entre la cité de Halifax et ledit ministère ou tout autre ministère du gouvernement, relativement à l'acquisition de terrains, soit par transport, soit par achat, destinés à être utilisés en rapport avec le projet d'agrandissement de l'hôpital de Camp Hill.

245. Etat montrant:—

1. Depuis deux mois, combien d'employés: *a*) du sexe masculin, *b*) du sexe féminin, à l'usine désignée sous le nom d'usine Bouchard, à Sainte-Thérèse, Québec, ont été congédiés, et combien ont quitté le travail de leur propre initiative?

2. Ceux qui ont quitté le travail, de leur propre initiative, ont-ils été menacés d'une diminution de salaire directement ou indirectement?

3. Depuis deux mois, combien de personnes autrefois employées à l'usine Nobel, Ontario, ont été transférées à l'usine Bouchard, à Sainte-Thérèse, Québec, par le Service sélectif et qui a payé leurs frais de transport?

4. Depuis deux mois, combien de personnes employées à d'autres usines d'Ontario et d'autres provinces ont été transférées à l'usine Bouchard, à Sainte-Thérèse, Québec, par le Service sélectif et qui a payé leurs frais de transport?

245a. Etat montrant:—

1. Combien d'employés des usines de la *Defence Industries Limited* à Nobel ont été transférés à Bouchard, depuis le 1er novembre 1943?

2. Quels sont les noms et les adresses des employés ainsi transférés?

3. Quelle était la position qu'occupait à Nobel chacune des personnes ainsi transférées, et quel était son salaire?

4. Quelle est la position que chacune de ces personnes transférées occupe à Bouchard et quel est le salaire de chacune?

5. Ces personnes ainsi transférées ont-elles pris des positions déjà occupées? Dans l'affirmative, quels sont les noms et les adresses des personnes qui ont été remplacées?

245b. Etat montrant:—

1. Depuis six mois combien d'employés travaillant à l'usine de guerre Nitro, près de Valleyfield, exploitée par la *Defence Industries Ltd.*, ont été congédiés?

2. Depuis six mois combien de nouveaux employés ont été engagés au service de la même compagnie, au même endroit?

3. Depuis six mois combien de personnes employées autrefois à l'usine Nobel, Ontario, ont été transférées à l'usine Nitro, près de Valleyfield, par le Service sélectif, et qui a payé leurs frais de transport?

4. Depuis six mois combien de personnes employées à d'autres usines d'Ontario et d'autres provinces ont été transférées à l'usine Nitro, près de Valleyfield, par le Service sélectif, et qui a payé leurs frais de transport?

245c. Etat montrant:—

1. Qui a ordonné le transfert aux usines de la *Defence Industries*, à Bouchard, Ste-Thérèse, d'une cinquantaine d'employés venant de la *Defence Industries*, de Nobel?

2. Ces transferts ont-ils été approuvés par le Service sélectif ou effectués par la compagnie elle-même?

3. Le bureau du Service sélectif à Saint-Thérèse a-t-il été notifié de ces transferts?

4. Depuis combien de temps chacun de ces employés travaillait-il pour la *Defence Industries*, à Nobel?

5. Combien d'entre eux ont travaillé déjà pour le compte de la *Canadian Industries Limited?*

6. Le gouvernement prendra-t-il les mesures voulues pour réintégrer en fonctions quelque cinquante personnes congédiées ou placées avec diminution de salaire à des positions secondaires?

245d. Etat montrant:—

1. A-t-on fermé l'usine de la *Defence Industries* à Nobel?

2. Le cas échéant, quel est le nombre des ouvriers qui sont encore employés à cette usine?

3. Quel est le montant total de la mise de fonds du gouvernement dans la construction et l'outillage de cette usine?

4. S'est-on préoccupé de l'utilisation de cette usine pour la production d'effets requis en temps de paix?

5. Le cas échéant, quel comité, organisme ou commission a fait cette étude?

6. A-t-on convenu de quelques plans pour son utilisation ultérieure?

7. Quelles possibilités d'utilisation sont actuellement à l'étude?

8. Quelle puissance disponible d'électricité y a-t-il à cette usine?

9. De quelle source provient-elle?

10. Combien en a-t-il coûté au gouvernement pour transmettre l'électricité à cette usine?

11. Quelle est la capacité du château d'eau sur cette propriété?

12. Quel a été le coût d'aménagement de ce château d'eau?

13. Combien de logements de temps de guerre a-t-on construits sur cette propriété?

14. Quel en a été le coût?

15. Combien a coûté la construction d'une école sur cette propriété?

16. Se sert-on actuellement de cette école?

17. Combien de maisons de personnel a-t-on établies?

18. Quel en a été le coût?

19. Ces maisons sont-elles actuellement occupées et par qui?

20. Y a-t-il un hôpital sur cette propriété?

21. Quel a été le coût de la construction et de l'aménagement de cet hôpital?

22. Quel usage en fait-on actuellement?

23. A-t-on fait quelque projet pour son utilisation future?

24. Comment cette usine était-elle chauffée?

25. Combien a coûté l'aménagement du système de chauffage?

26. Le gouvernement possède-t-il les titres de propriété des terrains sur lesquels cette usine a été construite?

27. Sinon, quels en sont les propriétaires et à quelles conditions le gouvernement détient-il ces terrains?

28. Une partie quelconque de l'outillage de cette usine a-t-elle été enlevée?

29. Le cas échéant, par qui et à quelles fins?

30. L'usine doit-elle être déséquipée ou laissée dans son état actuel?

246. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que possède le gouvernement concernant la démission et la réintégration, en 1940, de J. L. Dougans, employé à la Commission du prêt agricole canadien dans la division de la Saskatchewan.

247. Copie de tous rapports, lettres, communications ou autres documents concernant la disparition du *B.C. Star* au large des côtes de la Colombie-Britannique pendant qu'il était au service du ministère de la Défense nationale pour l'Air.

248. Etat montrant:—Quel a été, jusqu'aujourd'hui, le nombre total des enrôlements pour le service outre-mer: *a*) dans la marine, *b*) dans l'armée, *c*) dans l'aviation?

249. Etat montrant:—

1. Combien a-t-on fourni de caisses de conserves de poissons aux forces armées canadiennes au cours de l'année 1943?

2. Combien de caisses de poissons, de chaque sorte, a-t-on fournies, et à quel prix la caisse?

3. Quel a été le coût total de ces fournitures?

250. Copie de tous contrats, et/ou de lettres ou autres documents tenant lieu de contrats, passés ou conclus à n'importe quelle date depuis le 1er janvier 1942, concernant l'exploitation des unités respectives de l'usine Polymer à Sarnia entre la *Polymer Corporation Limited* et l'*Imperial Oil Limited*, la *St. Clair Processing Corporation Limited*, la *Dow Chemical Company of Canada Limited* et la *Canadian Synthetic Rubber Limited*, et dont il est fait mention à l'article 3(*b*) de l'arrêté en conseil C.P. 2799, approuvé le 8 avril 1943; aussi, copie de tous les arrêtés en conseil concernant la *Polymer Corporation Limited* approuvés depuis le 8 avril 1943.

250a. Etat montrant:—

1. Quels sont les directeurs de la *Canadian Synthetic Rubber Limited*, et quelle rémunération reçoivent-ils?

2. Relativement à chacun de ceux qui sont nommés dans la réponse à la question No 1, à l'emploi de quelles autres sociétés ou corporations sont-ils actuellement et de quelles autres sociétés ou corporations sont-ils directeurs ou administrateurs?

3. Quels sont les propriétaires de la *Canadian Synthetic Rubber Limited?*

251. Etat montrant:—

1. Quelle est la population totale des Indiens au Canada d'après le recensement de 1941?

2. Combien d'Indiens reçoivent de l'argent de traité?

3. Quel versement annuel est fait à chaque Indien qui reçoit de l'argent de traité?

4. Combien de médecins sont chargés exclusivement du soin des groupements indiens?

5. Quelles dépenses totales ont été assumées par le gouvernement fédéral pour l'instruction des Indiens au cours de la dernière année financière?

6. Quel est le taux de mortalité due à la tuberculose par cent mille de population parmi les Indiens durant la dernière année statistique?

7. Quel est le taux de mortalité due à la tuberculose par cent mille de population au Canada, à l'exclusion de la population indienne, au cours de la même période?

252. Etat montrant:—

1. D'après les derniers chiffres officiels, combien y a-t-il de personnes demeurant dans les limites de la cité de Montréal qui sont enregistrées comme sans-travail: (*a*) hommes, (*b*) femmes?

2. Y a-t-il, dans les limites de la cité de Montréal, des industries qui ont engagé des personnes employées antérieurement aux usines de Nobel, Ontario?

3. Dans l'affirmative, combien de personnes ont été ainsi transférées?

4. Ces transferts ont-ils été effectués par l'intermédiaire du Service sélectif? Sinon, comment ont-ils été faits?

5. Les personnes ainsi transférées sont-elles assurées de pouvoir trouver un logement à Montréal?

253. Copie de tous les arrêtés en conseil approuvés depuis le 15 juillet 1943 qui modifient, suspendent ou changent de quelque autre manière l'application de tout statut ou de tous statuts adoptés par le Parlement du Canada, ainsi que la liste de tous les statuts ainsi visés.

254. Etat montrant:—

1. Depuis septembre 1939 et jusqu'au 1er mars 1944, combien de particuliers qui étaient des citoyens des Etats-Unis ont été à l'emploi du service civil du Canada ou ont fait partie du personnel du gouvernement fédéral à quelque titre que ce soit à des salaires de $1,200 et plus par année?

2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et quelle position occupe chacun d'entre eux?

255. Etat montrant:—

1. De qui le gouvernement a-t-il acheté la propriété sur laquelle a été construit l'aéroport Mount Pleasant, dans l'Ile du Prince-Edouard?

2. Quel prix a été payé pour l'acquisition de cette propriété?

3. A l'époque de l'achat de cette propriété le gouvernement possédait-il le titre ou le bail sur d'autres propriétés aux environs de Mount Pleasant?

4. Dans l'affirmative, qu'est-il advenu de ladite propriété?

5. Quel est le coût total de construction de l'aéroport de Mount Pleasant?

6. Quelle quantité de gravier a été utilisée pour aménager cette propriété et quel en a été le coût?

256. Etat montrant:—

1. A-t-on fait un appel de soumissions pour la construction d'un bac transbordeur pour desservir l'Ile du Prince-Edouard?

2. S'il en a été ainsi, à qui a-t-on demandé de soumissionner, en donnant le montant de chaque soumission?

3. Si on a adjugé quelque marché, à quelle date l'a-t-on fait, quel est le nom de l'adjudicataire, le montant du marché et la date de la livraison du bac?

4. Quel est le tonnage, et quelles sont les dimensions et la vitesse du navire?

5. Quels appareils moteurs demande-t-on, en indiquant la force motrice des machines et les noms des constructeurs?

6. Un seul entrepreneur complètera-t-il la construction du bac? Sinon, quels sont les noms de tout autre soumissionnaire de quelque partie, en donnant le coût et la description de cet outillage?

7. A combien estime-t-on le coût total du bac aménagé et livré?

8. Qui sont les architectes et les constructeurs et que recevront-ils en honoraires?

256a. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, depuis l'entrée de cette dernière province dans la Confédération canadienne, relativement au projet de construction d'un tunnel ou d'une chaussée entre Cap Tormentine, Nouveau-Brunswick, et l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, copie de tous plans, relevés et devis, avec les dates de chaque relevé et devis et leurs auteurs.

256b. Copie du contrat conclu par le gouvernement pour la construction d'un vapeur transbordeur destiné à faire le service entre Cap Tormentine et l'Ile du Prince-Edouard; aussi, copie du contrat ou du sous-traité relatif au moteur Diesel et à l'équipement requis pour ce vapeur.

257. Copie de tous télégrammes, lettres ou communications échangés entre le gouvernement du Canada, ses ministres ou fonctionnaires, et les gouvernements de chacune des provinces du Canada, leurs ministres ou fonctionnaires, au cours de la période de septembre 1942 au 16 mars 1944, concernant: *a*) une conférence fédérale-provinciale, et *b*) la limitation de la quantité de bière et des autres boissons alcooliques pouvant être mise en vente, aux termes de l'arrêté en conseil du 16 décembre 1942, portant le nom de Décret sur les boissons alcooliques en temps de guerre.

257a. Copie de tous télégrammes, lettres ou communications échangés entre le gouvernement du Canada, ses ministres ou fonctionnaires, et les gouvernements de chacune des provinces du Canada, leurs ministres ou fonctionnaires, au cours de la période de septembre 1942 au 16 mars 1944, concernant: *a*) une conférence fédérale-provinciale, et *b*) la limitation de la quantité de bière et des autres boissons alcooliques pouvant être mise en vente, aux termes de l'arrêté en conseil du 16 décembre 1942, portant le nom de Décret sur les boissons alcooliques en temps de guerre.

258. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances, rapports et autres documents que possède le ministère des Transports et qui ont été échangés entre ce ministère et la ville de Nelson, Colombie-Britannique, ou l'un de ses fonctionnaires, y compris toute correspondance et tous rapports de M. W. S. Lawson, relativement à la construction d'un aéroport d'urgence dans la partie de la ville de Nelson faisant face à la mer.

259. Etat montrant:—

1. Quel montant a-t-on perçu en revenu, chaque année, depuis l'imposition de la taxe sur la conservation des changes en temps de guerre?

2. Quelles sont les importations, s'il en est, qui sont exemptées de cette taxe?

3. Est-il nécessaire d'obtenir un permis ou une autorisation pour importer des marchandises au Canada ou pour payer ces importations?

4. Cette taxe imposée en vertu de la loi sur la conservation des changes en temps de guerre est-elle encore nécessaire pour maintenir notre position relativement au change étranger?

5. Etudiera-t-on la question de faire disparaître cette taxe?

260. Etat montrant:—

1. Des démarches ont-elles été entreprises auprès du gouvernement fédéral dans le but d'instituer un Bureau de recherches des produits forestiers à l'Université de la Colombie-Britannique? Dans l'affirmative, quelles dispositions sont prises à ce sujet?

2. Quel pourcentage de l'ensemble de la production du bois au Canada provient de la Colombie-Britannique pour: *a*) l'usage domestique; *b*) l'exportation?

260a. Etat montrant: —

1. Quel a été le prix maximum pour le bois de construction au cours des années: *a*) 1942 et *b*) 1943?

2. Y a-t-il eu des augmentations de prix au cours de 1943? Dans l'affirmative, à quelle date ou quelles dates ces augmentations sont-elles entrées en vigueur; et quelle a été, dans chaque cas, l'augmentation?

3. A-t-on versé quelque subvention ou accordé quelques allocations de déboisement pour le bois de construction ou les blocs de sciage entre le 1er octobre 1942 et le 31 décembre 1943; et, dans l'affirmative, en vertu de quelle autorité et sur quelle base?

4. Quelles sociétés ou personnes ont reçu ces versements de subventions ou d'allocations de déboisement pour les produits de la forêt ou le bois de construction au cours de la période écoulée entre le 1er octobre 1942 et le 31 décembre 1943; et quel montant a-t-on versé ou alloué dans chaque cas?

260b. Etat montrant:—

1. Est-ce que le gouvernement fédéral fait des travaux de recherches sur les entreprises de sylviculture autres que ceux qui sont faits dans les laboratoires des produits forestiers à Ottawa, Montréal et Vancouver?

2. Dans l'affirmative, de quel genre de travaux de recherches s'agit-il et quelles agences accomplissent ce travail?

3. Quelles ont été les dépenses que le gouvernement fédéral a faites pour les entreprises de recherches de sylviculture en 1938, 1939, 1940 et 1941: *a*) par l'entremise du ministère des Mines et des ressources; *b*) par l'entremise du Conseil national des recherches?

4. Quelles ont été les dépenses totales que le Conseil national des recherches a faites pour toutes ces entreprises au cours des années 1938, 1939, 1940 et 1941?

5. Quelle est la superficie des terres forestières au Canada?

6. A quelle étendue de ces terres accorde-t-on une valeur commerciale à l'heure actuelle?

7. Comment et de qui a-t-on obtenu ces données? Sont-elles fondées sur des levers terrestres ou aériens?

8. A-t-on exposé certains faits au ministre des Mines et des ressources en mai 1943 relativement à l'aide que le gouvernement devrait accorder aux provinces pour des travaux de sylviculture?

9. Dans l'affirmative, ceux qui ont présenté cet exposé de faits ont-ils soumis un mémoire au gouvernement?

10. Quelles mesures, s'il en est, le gouvernement a-t-il prises à ce sujet?

11. Des représentants de quelque groupe intéressé dans l'industrie forestière ont-ils eu une entrevue avec le ministre des Mines et des ressources et lui ont-ils présenté des propositions sur des questions de sylviculture en quelque occasion au cours des années 1935, 1936, 1937, 1938 ou 1939?

12. Dans l'affirmative, quelle a été la date de cette entrevue, et quelles mesures, le cas échéant, le gouvernement a-t-il prises au sujet de ces exposés de faits?

13. Perçoit-on une taxe de vente sur tout le bois de construction vendu au Canada?

14. Perçoit-on la taxe de vente sur le bois de construction produit par les petites scieries mobiles et vendu au Canada?

15. Combien de ces scieries mobiles, le cas échéant, sont exemptes du paiement de la taxe de vente sur le bois de construction qu'elles produisent et qu'elles vendent au Canada?

16. Combien de ces scieries sont situées dans chacune des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique?

17. Quel a été le total des taxes, autres que la taxe de vente, que le gouvernement fédéral a perçu des compagnies de pulpe et de papier au Canada au cours des années 1940, 1941 et 1942?

18. Quel a été le total des taxes, autres que la taxe de vente, que le gouvernement fédéral a perçu des compagnies de bois de construction au Canada au cours des années 1940, 1941 et 1942?

19. Quel a été le montant total des taxes (chiffres estimatifs seulement), autres que la taxe de vente, que le gouvernement fédéral a perçu des compagnies de pulpe et de papier et des compagnies de bois de construction au Canada au cours de l'année 1943?

260c. Etat montrant:—

1. Quelle quantité de billes de bois à placage a-t-on exportée: *a*) au Royaume-Uni et *b*) dans les autres pays, au cours de chacune des quatre dernières années?

2. Au cours de chaque année de 1940 à 1944, quelle quantité de billes de bouleau ou d'érable à placage, de qualité d'exportation et de qualité secondaire, a été vendue aux compagnies suivantes: *The Guelph Cask Veneer & Plywood Co. Ltd.*, de Scotstown, Qué.; *Canada Veneers Ltd.*, de Saint-Jean, N.-B.; *Dominion Shuttle Co.*, de Lachute, Qué.; *Commonwealth Plywood Ltd.*, de Sainte-Thérèse, Qué.; *The Singer Mfg. Co.*, de Thurso, Qué.?

261. Etat montrant:—

1. Quel est le montant total que le gouvernement a dépensé dans l'entreprise de l'île Marble, dans les îles Queen Charlotte?

2. Les travaux y ont-ils été entrepris par voie d'adjudication? Sinon, pourquoi?

262. Etat montrant:—

1. *Switlik Canadian Parachutes Ltd.*, dont les bureaux sont situés au No 3575, rue St-Laurent, Montréal, a-t-elle obtenu des contrats du gouverne-

2. Dans l'affirmative, pour quel montant, en quelle année et à quelle date?

ment fédéral?

3. Quel est le genre de travail qui a été effectué par cette compagnie pour le compte du gouvernement?

4. Quel est le nom du président de cette compagnie et quelle est sa profession ou son occupation?

5. Quel est le nom du vice-président et de chacun des directeurs de la même compagnie et leur profession ou occupation respective?

262a. Etat montrant:—

1. La *Switlik Canadian Parachutes Limited*, 3575, rue St-Laurent, Montréal, a-t-elle obtenu du gouvernement fédéral des contrats concernant l'analyse de la soie destinée à la confection des parachutes?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant, en quelle année et à quelle date?

3. Un nommé Roméo Valois est-il directeur de la *Switlik Canadian Parachutes Limited* ou intéressé dans la compagnie?

4. Des sous-contrats ont-ils été octroyés par la *Switlik Canadian Parachutes Limited* à quelques personnes ou à quelques compagnies?

5. Dans l'affirmative, à quelles personnes ou à quelles compagnies, et pour quel montant au cours des années 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944?

263. Etat montrant:—

1. J. François Leduc, ingénieur conseil, et ses associés, dont les bureaux sont situés au No 354, rue Ste-Catherine est, Montréal, a-t-il obtenu des contrats du gouvernement fédéral au cours des années 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant total?

3. Quel montant total leur a été payé, à date, par le gouvernement et combien d'argent lui a été remis au cours de chacune des années ci-dessus?

263a. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1940 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et J. François Leduc et ses associés, ingénieurs conseils, de 354 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, concernant l'octroi par le gouvernement de contrats pour l'inspection des matériaux aux différents aéroports en cours de construction par le ministère des Transports.

263b. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1940 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et J. François Leduc et ses associés, ingénieurs conseils, de 354 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, concernant l'octroi par le gouvernement de contrats pour l'inspection des matériaux aux différents aéroports en cours de construction par le ministère des Transports.

264. Etat montrant:—

1. Quelles sont les dépenses faites par le gouvernement et le ministère de la Défense nationale, depuis le commencement de la guerre, pour les ouvriers appartenant à la commission de la foire d'hiver et à l'association des éleveurs d'Amherst, Nouvelle-Ecosse, en donnant les noms des entrepreneurs et les sommes d'argent versées: *a*) pour les améliorations et les agrandissements aux immeubles, *b*) le chauffage et la plomberie, *c*) les fournitures et l'ameublement, *d*) pour toutes les autres dépenses?

2. A qui a-t-on payé loyer, en donnant le montant qui a été versé?

265. Etat montrant:—

1. Quel a été le total des frais d'établissement: *a*) pour la construction, *b*) pour l'aménagement du camp militaire de Niagara-on-the-Lake depuis le 1er janvier 1939?

2. Combien compte-t-on d'hommes qui ont fait leur entraînement d'après les registres du camp au cours des années 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943, et quel y a été le nombre le plus élevé d'hommes à l'entraînement à un moment quelconque de chacune de ces années?

3. Combien compte-t-on d'hommes à l'entraînement au camp à l'heure actuelle?

4. Combien d'officiers et de soldats font partie du personnel du camp à titre d'instructeurs, d'administrateurs du camp et de membres du personnel de la cuisine ou y accomplissent des fonctions autres que celles de l'entraînement?

266. 1. Quels paiements ont été effectués ou autorisés, depuis le commencement de la guerre, par le ministère de la Justice, pour les services légaux rendus par les avocats suivants ou leur société légale, en donnant l'objet de leur emploi: M. R. M. Fielding, C.R., M.A.L., avocat, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; M. J. E. Rutledge, C.R., M.A.L., avocat, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; M. J. W. Godfrey, C.R., avocat, de Halifax, Nouvelle-Ecosse?

2. Quels mémoires supplémentaires de frais ont été présentés et n'ont pas encore été acquittés?

3. Quelles instructions supplémentaires comportant des services légaux ont été données à chacun de ces avocats?

266a. Etat montrant:—

Quels aviseurs légaux ou avocats du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont reçu des sommes pour services légaux rendus au gouvernement fédéral, et quelle somme a été payée à chacun au cours de l'année 1943?

266b. Etat montrant:—

Quels aviseurs légaux ou avocats du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont reçu des sommes pour services légaux rendus au gouvernement fédéral, et quelle somme a été payée à chacun au cours de l'année 1943?

266c. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms des avocats ou sociétés légales des villes de Québec, Lévis et Montmagny: *a*) qui reçoivent des honoraires du gouvernement fédéral ou de l'une de ses commissions, depuis le 1er janvier 1937 à date; *b*) à qui certains honoraires sont encore dus et payables?

2. Quels montants ont été payés à chacun, en quelle année et pour quels services?

3. Quels sont les montants encore dus à chacun et pour quels services?

4. Quels sont les noms des avocats ou sociétés légales des endroits susmentionnés qui sont actuellement au service du gouvernement fédéral ou de l'une de ses commissions?

267. Etat montrant:—

1. De qui a-t-on acheté le charbon destiné au camp militaire de Dundurn dans la province de la Saskatchewan au cours de l'année 1943 et jusqu'aujourd'hui?

2. Quelles ont été les sortes de charbon fournies et quel en a été le prix par tonne?

3. De quelle ou quelles mines de charbon a-t-il été extrait, et quels sont les noms des diverses compagnies qui sont propriétaires de cette mine ou de ces mines?

4. Quel est le prix à la source de la tonne des diverses sortes de charbon qui ont été fournies?

267a. Etat montrant:—

1. Quels sont les officiers qui étaient postés au camp militaire de Dunburn au 1er janvier 1944 et qui sont libérés des forces armées?

2. Pourquoi sont-ils ainsi mis à leur retraite?

3. Quel est l'âge de ces officiers et pendant combien de temps chacun a-t-il été membre des services armés au cours de cette guerre?

4. Quels sont parmi ces officiers ceux qui avaient fait partie des services armés du Canada ou de ses alliés au cours de la guerre de 1914-18?

5. A-t-on remplacé ces officiers et quel est le nom, le grade et l'âge de ces officiers appelés à les remplacer?

6. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer au cours de la guerre actuelle parmi ces officiers appelés à remplacer d'autres?

7. Quels sont ceux qui avaient servi outre-mer au cours de la guerre de 1914-18 parmi ces officiers appelés à remplacer les autres?

268. Etat montrant:—

1. Depuis que la Commission d'enquête sur les pénitenciers a présenté ses conclusions, qu'a-t-on fait pour établir le système Borstal dans les prisons du Canada?

2. Combien y a-t-il de particuliers âgés de 15, 16, 17, 18 et 19 ans, dans chacune des prisons fédérales et à quels endroits sont-ils?

3. Quelles sont les conclusions du rapport de ladite commission royale auxquelles il a été donné suite?

269. Etat montrant:—

1. Quels montants, s'il en est, le gouvernement a-t-il dépensés pour aider à l'exploitation de la scheelite au Yukon, en 1943?

2. A qui a-t-on versé ces montants: *a*) quel a été le montant versé à chacun; *b*) pour quelle fin?

3. Une partie de ces montants a-t-elle été dépensée en salaires?

4. Dans l'affirmative, *a*) à qui a-t-on payé ces salaires; *b*) quelle a été l'échelle de ces salaires; *c*) quel montant a été payé à chacun?

5. Quelle quantité de scheelite, en poids et en valeur, le gouvernement a-t-il récupérée et obtenue du Yukon au cours de 1943?

6. Quelles sommes d'argent, s'il en est, a-t-on payées, et à qui, pour la scheelite au Yukon en 1943?

7. Est-on redevable de certains montants au gouvernement en remboursement des avances de capitaux faites au cours de 1943 aux producteurs de scheelite du Yukon? Dans l'affirmative, qui doit ces montants et quel est le montant dû par chacun de ces particuliers?

270. Copie de tous mémoires, communications, accords, arrêtés en conseil et autres documents datés du 7 septembre 1939 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la mise à la retraite ou au renvoi de M. Adamo D'Agostino de sa position de fonctionnaire au ministère des Postes à Niagara Falls, Ontario.

271. Etat montrant:—

1. Quel a été, par année, le total des pertes causées par le feu dans les divers camps au Canada depuis le commencement de la guerre, et, par province, à quels camps des trois armes des forces militaires ces incendies se sont-ils produits?

2. Quel était le montant d'assurance contre les incendies pour chaque camp, et quelles ont été les pertes causées par les incendies et les pertes nettes subies par le gouvernement?

3. Qu'a-t-on fait pour augmenter les précautions contre les incendies et la protection contre le feu dans ces camps?

4. A-t-on tenu enquête pour déterminer la cause de chaque incendie et quels ont été les résultats de ces enquêtes?

271a. Etat montrant:—

1. Un incendie a-t-il détruit certains édifices au Camp Aldershot, de Kentville, N.-E., vers le 25 décembre 1940?

2. Dans l'affirmative, combien d'édifices ont été détruits et quelle en était la valeur?

3. Quelle autre propriété a été détruite et quelle en était la valeur estimative?

4. A-t-on présenté des réclamations en dommages de la part d'officiers ou d'autres occupants des édifices, en donnant la valeur totale desdites réclamations et les sommes allouées comme remboursement?

5. Au cours de cet incendie a-t-il été détruit des outils et des effets personnels qui étaient la propriété ou à l'usage de menuisiers ou ouvriers civils à l'emploi du ministère de la Défense nationale ou d'adjudicataires d'entreprises, et quelle en était la valeur estimative?

6. Quelles sommes ont été affectées au paiement de ces pertes et à qui a-t-on avancé ou payé ces sommes?

7. Quel est le nombre et le montant des réclamations supplémentaires?

8. Quelle est la cause de l'incendie?

272. Etat montrant:—

Combien d'hommes de chaque province étaient occupés à chacun des emplois suivants avant leur enrôlement ou leur entraînement: *a*) agriculture; *b*) la pêche; *c*) l'exploitation forestière; *d*) l'exploitation minière; *e*) la construction navale; *f*) la production d'aéronefs; *g*) la production de cartouches et de canons; *h*) les arsenaux et la production d'armes de petit calibre; *i*) la production d'automoteurs et de chars de combat; *j*) la production de produits chimiques et d'explosifs; *k*) la production d'instruments de précision et de machines-outils; *l*) les raffineries de pétrole; *m*) les chemins de fer et les lignes télégraphiques; *n*) la construction et la réparation des locomotives et des trains et l'entretien des voies ferrées; *o*) tous les autres systèmes de transport (aviation, tramways et camions); *p*) les compagnies d'énergie électrique (à l'exclusion des conducteurs de tramways); *q*) le service public fédéral; *r*) la marine marchande; *s*) l'industrie de la pulpe et du papier; *t*) l'industrie textile (y compris la fabrication de l'équipement militaire); *u*) l'industrie de l'acier; *v*) l'industrie du caoutchouc; *w*) l'industrie du cuir; *x*) l'exploitation et la réparation des lignes téléphoniques; *y*) la fabrication de l'alcool pour les fins militaires, et *z*) les journaux et les périodiques?

273. Etat montrant:—

1. Le gouvernement ou le Conseil des ports nationaux possède-t-il des entrepôts frigorifiques au pays? Dans l'affirmative où sont-ils situés?

2. Quelle est la valeur de chacun d'eux?

3. Quelle est l'échelle des salaires payés aux employés de ces entrepôts frigorifiques?

274. Déclaration concernant les qualités physiques et les règlements relatifs aux examens médicaux des militaires enrôlés et des nouvelles recrues de l'armée canadienne, tels que définis par les épreuves Pulhems.

Et aussi,—Copie des ordres de service courant de l'armée canadienne relatifs au sujet ci-haut mentionné.

275. Etat montrant:—

1. Lorsqu'il y a des funérailles militaires, un drapeau recouvre-t-il les cercueils des membres des forces armées canadiennes outre-mer?

2. Dans l'affirmative, quel est ce drapeau?

277. Etat montrant:—

1. L'Imprimerie nationale a-t-elle préparé, au cours de l'année 1943, quelques brochures comprenant plusieurs discours de membres du Parlement?

2. Le cas échéant, *a*) combien de brochures diverses a-t-on préparées, quels en étaient les titres et quels discours contenaient-elles? *b*) Combien d'exemplaires de chaque publication a-t-on préparés et quel prix a-t-on reçu pour chaque publication? *c*) Combien chacune de ces publications a-t-elle coûté à l'Imprimerie, et ce prix tenait-il compte des frais généraux, de la dépréciation et d'un bénéfice raisonnable? *d*) Au cours de la préparation de ces brochures, l'Imprimerie a-t-elle donné à des compagnies privées des commandes d'impressions du gouvernement qui auraient pu être faites chez elle si on n'avait pas commandé la publication de ces brochures?

3. Quelle est la moyenne estimative du pourcentage que les compagnies privées ajoutent aux frais pour le compte des frais généraux, de la dépréciation et du bénéfice?

278. Etat montrant:—

1. L'exportation du bétail sur pied du Canada aux Etats-Unis a-t-elle été défendue au cours des mois de décembre 1943, de janvier et février 1944 et jusqu'aujourd'hui? Dans l'affirmative, en vertu de quelle autorité et sur les instructions de quel particulier?

2. Les autorités des Etats-Unis ont-elles imposé quelque sorte d'embargo sur l'importation dans leur pays du bétail sur pied provenant du Canada, *a*) au cours des trois derniers mois, ou b) au cours des six mois antérieurs au 6 mars 1944?

3. Combien restait-il d'animaux qui n'avaient pas été achetés lors de la fermeture de la Bourse du bétail de Toronto le lundi 6 mars 1944?

4. Y a-t-il eu manque de bœuf *a*) pour les fins militaires, *b*) pour l'usage ordinaire des civils au cours des deux mois antérieurs au 6 mars 1944?

279. Etat montrant:—

1. Quel est le nombre et le coût des entreprises gouvernementales qui tombent dans les classifications industrielles suivantes, (par classifications seulement, et non pas pour chaque entreprise séparée): *a*) avionneries, parties et accessoires d'avions; *b*) construction de navires et réparations; *c*) transports militaires et autres véhicules à moteur; *d*) canons; *e*) munitions, obus, bombes, etc.; *f*) explosifs, charge et assemblage des munitions; *g*) produits du fer et de l'acier; *h*) métaux non ferrugineux et leurs produits; *i*) machines-outils et outillage pour ouvrer le métal; *j*) machinerie et outillage électrique; *k*) produits chimiques; *l*) caoutchouc synthétique; *m*) produits de l'essence et de l'huile; *n*) produits manufacturés divers; *o*) ouvrages non manufacturés,—mines pipelines, etc.?

2. *a*) quelle somme d'argent le gouvernement a-t-il avancée, depuis le début de la guerre, à des compagnies privées pour la production des articles mentionnés dans lesdites classifications industrielles; *b*) quel est le nombre desdites compagnies dans chaque groupe qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement; *c*) à quelles conditions ou ententes le gouvernement a-t-il consenti des avances dans chaque groupe?

3. *a*) A quels ministères fédéraux, commissions ou autres organismes du gouvernement la propriété de ces entreprises appartenant à l'Etat a-t-elle été confié; *b*) quel est le nombre des entreprises détenues par chacun des ministères fédéraux, commissions ou autres organismes du gouvernement; *c*) quel est le coût des entreprises confiées à chacun des ministères fédéraux, commissions ou autres organismes du gouvernement; *d*) lesquelles de ces entreprises dans chaque groupe sont gérées par le gouvernement et lesquelles sont gérées par des compagnies privées pour le gouvernement?

280. Etat montrant:—

1. Est-ce que le professeur Watson Kirkconnel, de l'université McMaster, fait partie de la division des groupements nationaux au ministère des Services nationaux de guerre?

2. Dans l'affirmative, depuis quand?

3. Quel traitement et quelle somme d'argent pour ses dépenses a-t-il reçus comme membre de cette division?

4. A-t-il jamais été au service de quelque autre ministère du gouvernement?

5. Dans l'affirmative, à quel titre?

281. Quelles mesures a-t-on prises pour établir un service ambulancier par avion au Canada pour transporter ceux qui ont été blessés au cours de leur

entraînement dans les forces militaires dans les hôpitaux appropriés en cas de nécessité, depuis que la question a été soulevée en Chambre lors de l'étude de la Loi des crédits de guerre au cours de 1942 et de 1943?

282. 1. A quel ministère du gouvernement a été confié la construction des lignes de communications sous le plan des moyens de communication du Pacifique, y compris les postes (répétiteurs) télégraphiques et les maisons d'habitation destinées au personnel exploitant ces postes?

2. Qui paie les salaires de ceux qui exploitent les postes répétiteurs du plan des moyens de communication du Pacifique?

3. Qui fournit le combustible, la lumière et l'eau à ces postes.

4. Quel loyer, le cas échéant, paie-t-on pour le corps de logis de ces postes: *a*) à qui est-il payé; *b*) qui paie loyer?

5. Quelle somme les employés des Services télégraphiques nationaux du Canada paient-ils par mois pour les logis fournis par cette entreprise, et ces employés sont-ils tenus de payer quelque somme supplémentaire pour le combustible?

283. Etat montrant:—

1. A quelle date l'usine de la compagnie DeHaviland, de Toronto, a-t-elle commencé à s'outiller pour la production des avions Mosquito?

2. A quelle date a commencé la production réelle de ces avions?

3. A quelle date le gouvernement a-t-il pris possession de l'usine?

4. A cette date combien d'avions Mosquito avaient été terminés et combien avaient été acceptés par le Corps d'aviation royal canadien?

5. Combien a-t-on terminé d'avions depuis que le gouvernement a pris posession de l'usine?

6. Combien de ces avions le Corps d'aviation royal canadien a-t-il acceptés?

7. Combien d'avions ont été retirés de la production active et gisent sur le sol à l'heure actuelle?

8. Pourquoi ces avions n'ont-ils pas été livrés au Corps d'aviation royal canadien?

9. Quelle est la plus grande période de temps pendant laquelle on a laissé ainsi sur le sol le premier de ces avions que l'on a retiré de la production?

10. Des travaux que l'on accomplissait autrefois dans l'atelier des machines de l'usine ont-ils été accordés à l'entreprise à l'extérieur depuis que le gouvernement a pris possession de l'usine?

11. Le cas échéant, pour quelle raison a-t-on donné ces travaux à l'entreprise?

12. Quelles garanties prend-on pour protéger le gouvernement contre les surplus de frais dans ces sous-traités?

13. Ces sous-traités sont-ils toujours adjugés directement au manufacturier ou sont-ils parfois adjugés à des compagnies qui à leur tour accordent un sous-traité à d'autre?

14. Le gouvernement a-t-il découvert quelques cas de prix exorbitants dans les sous-traités accordés par la compagnie DeHaviland?

15. Le cas échéant, quelle était la nature de ces sous-traités, la compagnie intéressée et le montant majoré?

16. Quel prix le gouvernement a-t-il payé à la compagnie DeHaviland pour (*a*) les terrains, édifices et les améliorations, (*b*) les outils et le matériel pour les machines, (*c*) les avions et les pièces d'avions terminés et en cours de construction, (*d*) les marchés non terminés?

17. Quels ont été les termes et les conditions suivant lesquels le gouvernement a pris possession de l'usine?

18. Quels capitaux le gouvernement a-t-il mis à la disposition de la compagnie avant de prendre possession de l'usine, (*a*) pour la construction et l'agrandissement de l'usine, (*b*) pour l'achat de machines et d'outils, (*c*) pour toute autre fin?

19. Quelle était la valeur des machines et de l'outillage appartenant au gouvernement avant que ce dernier prenne possession de l'usine?

20. De 1939 à la date où le gouvernement a pris possession de l'usine, quel montant de dépréciation la compagnie a-t-elle été autorisée à amortir sur sa propre mise de fonds?

21. Quel pourcentage représentait cet amortissement par rapport au placement total de la compagnie dans l'usine?

284. Etat montrant:—

1. Combien de diplômés d'université employés par le ministère de l'Agriculture et recevant des traitements de $2,000 à $2,400 ont été à l'emploi de ce ministère pour une période: (*a*) de moins de cinq ans, (*b*) de cinq ans à dix ans, (*c*) de dix à vingt ans, (*d*) de plus de vingt ans?

2. Combien de diplômés d'université employés par le ministère de l'Agriculture et recevant des traitements de moins de $2,000 ont été à l'emploi de ce ministère pour une période: *a*) de moins de cinq ans, *b*) de cinq à dix ans, *c*) de dix à vingt ans, *d*) de plus de vingt ans?

285. Etat montrant:—

1. Est-ce que l'usine de la *Canadian Vickers,* à Montréal, où l'on fabrique le Douglas D.C. 4, appartient au gouvernement du Canada?

2. Quel est le montant total des capitaux que le gouvernement du Canada a placés dans la *Canadian Vickers Limited* de Montréal?

3. Y a-t-il quelque personne ou compagnie, autre que le gouvernement du Canada, qui détienne quelque intérêt, en mise de fonds, en prêt hypothécaire ou de quelque autre façon, dans la *Canadian Vickers Limited?*

4. Quel est le nom de chaque membre du conseil d'administration de la *Canadian Vickers Limited* et qui a nommé chacun de ces membres?

285a. Copie de tout arrêté ou tous arrêtés en conseil concernant le projet de production au Canada d'un avion entièrement canadien destiné à être mis à l'usage des Lignes aériennes Trans-Canada (le Douglas D.C.4); ainsi que la copie de toute entente intervenue entre les Lignes aériennes Trans-Canada ou toute autre personne agissant pour le compte du gouvernement et la *Canadian Vickers Limited* de Montréal.

Etat révélant la quote-part financière totale du gouvernement du Canada dans la *Canadian Vickers Limited,* ainsi que la copie des documents déterminant les termes et conditions d'exploitation de l'usine de Montréal pour le compte du gouvernement.

285b. Copie de tous contrats et correspondance entre le gouvernement du Canada et la *Canadian Vickers* relativement à la construction des avions D-4.

286. Etat montrant:—

1. Dans quelles régions du Canada a-t-on versé la prime de vingt-cinq cents les cent livres pour le lait liquide?

2. Quel a été le montant total versé chaque mois en primes pour le lait liquide du 1er mai 1943 au 31 décembre 1943?

3. Dans combien de cas a-t-on pris des mesures pour garantir au producteur le paiement de cette prime?

286a. Etat montrant:—Quel montant a été payé par le gouvernement fédéral aux cultivateurs de chacune des provinces du Canada, depuis 1939 jusqu'aujourd'hui, en primes pour la fabrication: *a*) du beurre; *b*) du fromage et *c*) pour le lait?

287. Copie des plans préparés par le ministère des Transports pour l'agrandissement de *Stevenson's Field,* à Winnipeg, mentionnés par le ministre des Munitions et approvisionnements à la page 2404 des Débats du 21 avril 1944.

289. Etat montrant:—

1. Combien y a-t-il de centres militaires de récréation pour l'armée, la marine et l'aviation au Canada?

2. Quels en sont les noms, quel est l'emplacement de chacun et à quel organisme est confié l'administration de chacun?

3. Quelques-uns de ces centres militaires de récréation sont-ils institués et administrés entièrement par l'un ou l'autre des ministères de la Défense nationale? Le cas échéant, quels sont ces centres?

4. Quelle aide financière le gouvernement a-t-il offerte ou offre-t-il pour *a*) l'établissement, *b*) l'exploitation de chacun de ces centres militaires de récréation?

290. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances, rapports, requêtes et autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement provincial de Québec et le gouvernement fédéral depuis 1920, concernant les explorations géologiques: *a*) dans la province de Québec, *b*) dans le comté de Charlevoix-Saguenay, *c*) dans la péninsule de Gaspé?

290a. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il accordé de l'aide financière à des personnes ou à des compagnies pour leur permettre de poursuivre des études géologiques ou des sondages d'essai pour la recherche du pétrole?

2. Dans l'affirmative, dans quelles provinces poursuit-on ces études géologiques et ces sondages d'essai; quelles personnes ou compagnies accomplissent ce travail; quelles sont les conditions des ententes en vertu duquel ce travail est accompli; combien a-t-on payé à chacune de ces personnes ou compagnies jusqu'aujourd'hui?

3. Dans quelles régions, le cas échéant, a-t-on mené à terme ces études et ces sondages et quels en ont été les résultats dans ces cas?

290b. Copie de tous mémoires, lettres, télégrammes ou documents échangés depuis 1940 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec au sujet des possibilités en huile, de la prospection des champs pétrolifères de la Gaspésie ou de toutes questions s'y rapportant.

291. Etat montrant:—

1. Quand la *Defence Communications Limited* a-t-elle été formée par le gouvernement?

2. Quels sont ceux que l'on a nommées comme gérant général, ingénieur en chef, ingénieur en chef adjoint et sur le personnel dirigeant?

3. Quels salaires reçoivent-ils, et quel a été le montant de leurs dépenses jusqu'aujourd'hui?

4. Quels ont été les déboursés faits par chacun de ces membres du personnel dirigeant et par cette société à l'hôtel *Lord Nelson,* à Halifax, Nouvelle-Ecosse?

292. Arrêté en conseil C.P. 3059, approuvé le 27 avril 1944: Constitution d'un comité consultatif du commerce extérieur composé des représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement.

293. Etat montrant:—

1. A quelle date le gouvernement a-t-il exproprié les terres nécessaires à la construction de l'usine de munitions de Saint-Paul l'Ermite?

2. Combien de terres ont-elles été expropriées pour la construction de l'usine de munitions de Saint-Paul l'Ermite?

3. Combien de propriétaires ont-ils été affectés par cette expropriation?

4. Combien de personnes ont-elles été indemnisées à la suite de cette expropriation?

5. Combien de personnes n'ont-elles pas encore été indemnisées à la suite de cette expropriation: *a*) quels sont leurs noms; *b*) pour quelles raisons?

294. Etat montrant:—

1. Quelle a été la quantité totale, en gallons, de crème à la glace produite en 1943?

2. Quelle quantité: *a*) de sucre; *b*) de gras de beurre; *c*) de gélatine a-t-on utilisée dans la production de la crème à la glace au cours de l'année 1943?

3. Fait-on usage de sucre et de gélatine dans la production de la glycerine et des explosifs?

295. Etat montrant:—

1. Quel a été le montant total des sommes d'argent que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont dépensées en secours au cours de chacune des années écoulées de 1930 à 1940 inclusivement?

2. Quelle a été, au cours de chacune de ces années, la contribution que le gouvernement fédéral a versée à chaque province pour cette dépense?

3. Considère-t-on que les provinces sont redevables de ces avances au gouvernement fédéral?

4. Dans l'affirmative, combien chaque province a-t-elle remboursé, et combien chacune doit-elle encore?

296. Etat montrant:—

1. Depuis le mois de janvier 1940, le gouvernement a-t-il nommé des gardiens ou officiers au pénitencier de St-Vincent de Paul?

2. Dans l'affirmative, quel est le nombre des gardiens ou officiers nommés au cours des années 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944?

3. Quel est le nom de chacun de ces gardiens ou officiers et leur lieu de résidence?

4. La nomination de ces gardiens ou officiers a-t-elle été recommandée par d'autres personnes que le ministre de la Justice et, dans l'affirmative, quelles sont ces personnes?

297. Etat montrant:—

1. Quelles sommes d'argent le gouvernement a-t-il dépensées chaque année pour fournir des articles de sport aux soldats, *a*) qui font partie des forces canadiennes en Grande-Bretagne, *b*) qui sont en Italie, en Afrique et sur d'autres fronts de guerre, *c*) qui sont dans les divers camps du Canada, *d*) qui sont prisonniers de guerre outre-mer, *e*) qui sont sur tous les autres théâtres de guerre outre-mer?

2. Ce service relève-t-il du gouvernement et fait-il double emploi avec d'autres services?

298. Copie de toute la correspondance échangée entre le Comité national catholique laïque et le gouvernement dans le but de hâter autant que possible la date de l'érection de chapelles pour répondre aux besoins spirituels de nos forces armées, soit de l'armée, de la marine ou de l'aviation.

299. Combien la Commission du prêt agricole canadien a-t-elle payé à M. S. T. Shabbits: *a*) en traitement; *b*) pour ses dépenses, depuis sa nomination?

299a. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents que possède le gouvernement concernant la démission de S. T. Shabbits, employé de la Commission du prêt agricole canadien, en 1944.

300. Arrêté en conseil C.P. 3378, approuvé le 5 mai 1944: Modification de certaines dispositions de la Loi d'immigration chinoise par rapport: *a*) aux personnes de passage au Canada; *b*) à ceux qui viennent au Canada pour une visite temporaire et *c*) à ceux qui sont domiciliés légalement au Canada et qui demandent l'autorisation d'aller voyager à l'étranger.

301. Etat montrant:—

1. Au 1er mars 1944, quels étaient les employés masculins chargés d'examiner la production à l'usine *Robert Mitchell*, de Saint-Laurent, Québec, pour le compte du Bureau d'inspection du Royaume-Uni et du Canada?

2. Au 1er avril 1944, quels étaient les employés masculins chargés d'examiner la production à l'usine *Robert Mitchell*, de Saint-Laurent, Québec, pour le compte du Bureau d'inspection du Royaume-Uni et du Canada?

3. Du 1er mars au 1er avril 1944, le contrôleur général du Bureau d'inspection du Royaume-Uni et du Canada, ou son représentant à Montréal, a-t-il congédié des employés masculins en charge de l'examen de la production à l'usine *Robert Mitchell*, à Saint-Laurent, Québec?

4. Dans l'affirmative: *a*) à quelle date le ou les employés masculins ont-ils été congédiés; *b*) le ou les congédiements ont-ils eu lieu à la suite de plaintes reçues ou portées à la connaissance du contrôleur général ou de son représentant à Montréal, pour mauvaise conduite; *c*) si le ou les employés ont été congédiés pour mauvaise conduite, quels sont ces actes de mauvaise conduite; *d*) quel est le nom ou les noms des employés congédiés et leur adresse?

302. Copie de toute la correspondance que possède le régisseur de la construction, ou tout fonctionnaire ou ministère du gouvernement, relativement à la demande faite par l'entreprise hydro-électrique de la ville de Winnipeg pour l'octroi d'un permis en vue d'entreprendre les travaux préliminaires d'agrandissement de son usine de Slave Falls.

303. Etat montrant:—

1. Combien d'argent a-t-on payé à la compagnie de chemin de fer *Sydney and Louisburg* sous forme de subventions ou d'autre aide financière pour les années 1942-43?

2. Combien d'argent lui a-t-on payé en vertu de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes?

304. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3676, approuvé le 16 mai 1944: Pour autoriser l'établissement d'un comité employeurs-employés pour le service civil du Canada, qui sera connu sous le nom de Comité national conjoint du service public du Canada; en même temps qu'un projet de constitution (Conseil Whitley).

305. Etat montrant:—

1. A l'emploi de quels ministère ou ministères du gouvernement est Mlle Claire Wallace?

2. Quelles sont ses fonctions?

3. Quel traitement reçoit-elle actuellement?

4. Que reçoit-elle pour ses dépenses?

5. A-t-elle radiodiffusé sur des postes indépendants de radio? Dans l'affirmative, combien le gouvernement paie-t-il pour ce privilège?

306. Etat montrant:—

Quel est, par province, le nombre approximatif de Canadiens qui font actuellement partie ou qui ont fait partie de la marine marchande au cours de la guerre actuelle?

307. Etat montrant:—

1. Parachèvera-t-on l'histoire de la première Grande guerre?

2. De combien de tomes devait se composer l'histoire complète?

3. i) Combien de personnes a-t-on employées à la préparation de cette histoire de 1918 jusqu'aujourd'hui, et quel a été, jusqu'à date, le total des dépenses: *a*) en traitements, *b*) en autres frais? ii) Quand compte-t-on terminer cette histoire?

4. Quelles mesures est-on à prendre pour obtenir un récit officiel de la participation du Canada à la guerre actuelle?

308. Etat montrant:—

1. A chacune des dates suivantes: 1er septembre 1942, 1er août 1943 et 24 avril 1944, quel était le nombre total: *a*) de soldats; *b*) d'officiers non brevetés; *c*) d'officiers, de langue française, au centre d'entraînement A-21 du Corps canadien d'ordonnance à Barriefield, Ontario?

2. Quel était le grade et quelles étaient les fonctions desdits officiers non brevetés et officiers à chacune des dates mentionnées ci-haut?

3. Quel était le nombre total: *a*) d'officiers; *b*) d'officiers non brevetés et *c*) d'officiers à ce centre d'entraînement à chacune des dates mentionnées ci-haut?

4. Quels ont été et pendant quelle période de temps *a*) l'officier commandant; *b*) le commandant adjoint; *c*) l'instructeur principal et *d*) l'instructeur français le plus ancien, s'il y en avait un, de ce centre d'entraînement depuis le 1er septembre 1942?

5. Quels étaient: *a*) le lieu de naissance; *b*) l'âge et *c*) les états de service des officiers mentionnés à la question No 4 et, *d*) l'expérience technique des instructeurs principaux et de l'instructeur français le plus ancien?

6. Ledit officier commandant s'est-il absenté de ce centre d'entraînement au cours de 1943 et, dans l'affirmative, pendant quelle période de temps?

7. Qui était l'instructeur principal au cours de cette période?

8. Est-ce que ledit instructeur principal a recommandé la formation de l'un ou de plusieurs nouveaux effectifs et, dans l'affirmative: *a*) quels sont-ils et *b*) à quel titre en a-t-il recommandé la formation?

9. Ces nouveaux effectifs ont-ils été approuvés par le grand quartier général et celui-ci en a-t-il ordonné la formation?

10. Dans l'affirmative, est-ce que le ministre, ou le ministre adjoint, ou un ministre intérimaire était en charge du ministère de la Défense nationale lorsque lesdits nouveaux effectifs *a*) ont été approuvés, *b*) lorsqu'on en a ordonné la formation?

11. A chacune des dates mentionnées dans la question No 1, combien de soldats et combien de soldats de langue française ont été affectés au service général à ce centre d'entraînement?

12. Qu'a-t-on fait pour la coordination des cours techniques donnés en français à ce centre, depuis septembre 1942?

309. Copie de tous les arrêtés en conseil relatifs à l'obligation du service militaire pour les Doukhobors, et de tous les statuts et règlements et instructions émis par le ministère de la Défense nationale ou le ministère des Services nationaux de guerre concernant l'appel des Doukhobors pour le service militaire ou le travail ou service alternatif sous le régime de la Loi de mobilisation des ressources nationales; aussi, copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés à ce sujet depuis le commencement de la guerre jusqu'aujourd'hui entre les Doukhobors et tout ministère du gouvernement.

310. Etat montrant:—

1. Au cours de la dernière année financière, le gouvernement a-t-il payé les frais d'hospitalisation ou de soins médicaux, ou les deux, des fonctionnaires ou employés civils canadiens blessés ou atteints de maladie pendant qu'ils étaient en service ou qu'ils passaient en pays étranger?

2. Dans l'affirmative, dans le cas de combien de fonctionnaires ou employés et dans quels ministères du gouvernement?

3. Le paiement des frais de soins médicaux ou d'hospitalisation a-t-il été refusé dans certains cas? Dans l'affirmative, pourquoi?

310a. Etat montrant:—

1. Au cours de la dernière année financière, le gouvernement a-t-il payé les frais d'hospitalisation ou de soins médicaux, ou les deux, des fonctionnaires ou employés civils canadiens blessés ou atteints de maladie pendant qu'ils étaient en service ou qu'ils passaient en pays étranger?

2. Dans l'affirmative, dans le cas de combien de fonctionnaires ou employés et dans quels ministères du gouvernement?

3. Le paiements des frais de soins médicaux ou d'hospitalisation a-t-il été refusé dans certains cas? Dans l'affirmative, pourquoi?

311. Etat montrant:—

1. Quelle est l'organisation du *National Council for Soviet Friendship?*

2. Ce Conseil a-t-il été légalement organisé? Dans l'affirmative, comment et quand?

3. Ce Conseil est-il sous le contrôle du gouvernement? Dans l'affirmative, de quelle façon?

4. Ce Conseil a-t-il obtenu du gouvernement l'autorisation d'importer de l'Union des républiques socialistes soviétiques des films soviétiques, des photographies de scènes de la vie dans l'Union des républiques socialistes soviétiques, des affiches utilisées dans les usines soviétiques, des livres et des brochures traitant de tous les aspects de la vie dans l'Union soviétique? Dans l'affirmative, cet organime a-t-il été autorisé à distribuer ces films, photographies, livres, etc., aux syndicats ouvriers canadiens?

312. Etat montrant:—Quel est le total des montants que le gouvernement fédéral a payés à l'honorable J. G. Taggart depuis le commencement de la guerre?

313. Etat montrant:—

1. Qui est chargé à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre de l'administration de la division des importations du jus de pamplemousse?

2. Avec quelle maison de commerce était-il associé avant d'entrer au service de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

3. Quelle quantité de jus de pamplemousse a-t-on importée au cours de la dernière année?

4. A quelles maisons de commerce au Canada a-t-on accordé des licences d'importation de jus de pamplemousse?

5. Quelle a été la quantité totale importée par chaque maison de commerce?

6. Quelles subventions a-t-on payées?

313a. Copie de tous télégrammes, correspondances, lettres échangées entre la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (ou l'un de ses fonctionnaires) et toutes personne ou personnes, firme ou firmes, ainsi que de toutes licences ou autorisations émises par elle relativement à l'achat et à l'importation au Canada du jus de pamplemousse au cours de la dernière année; ainsi qu'un état donnant le prix d'achat et le montant payé en subvention à cet effet, et faisant voir à qui la subvention a été versée.

314. Etat montrant:—

1. Depuis 1936, est-ce que des membres de la Chambre des communes (à l'exception des ministres de la Couronne) ont voyagé à l'extérieur du Canada aux frais du gouvernement?

2. Dans l'affirmative: *a*) quels sont leurs noms; *b*) à quelles dates et à quelles occasions; *c*) quelles étaient les fonctions ou quelle était la mission de chacun; *d*) quel a été le montant des dépenses encourues et payées pour chacun?

315. Etat montrant:—

1. J. A. A. Leclair et Dupuis Limitée, de Montréal, ont-ils obtenu des contrats du gouvernement fédéral, soit du ministère des Munitions et approvisionnements, soit de tout autre ministère?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant au cours des années 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944?

3. Quel genre de travail ont-ils exécuté pour le gouvernement?

4. Quel est le montant total des argents qui leur ont été payés, à date, pour ces contrats, pour chacune des années ci-dessus mentionnées?

316. Etat montrant:—

1. Lalonde & Valois, ingénieurs, 606, rue Cathcart, Montréal, ont-ils obtenu des contrats du gouvernement fédéral et font-ils partie de *Switlik Canadian Parachutes Limited*, 3575, rue Saint-Laurent, Montréal?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant total depuis l'année 1939, et pour quel montant pour chacune des années 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944?

3. J.-François Leduc Consulting Engr., 354, rue Ste-Catherine est, Montréal, a-t-il obtenu des sous-contrats du gouvernement fédéral et fait-il partie de *Switlik Canadian Parachutes Limited*, 3575, rue Saint-Laurent, Montréal?

4. Dans l'affirmative, pour quel montant total au cours de chacune des années mentionnées ci-dessus?

5. Combien lui a-t-il été payé en argent par le gouvernement jusqu'à date?

317. Etat montrant:—Quelle est la quantité de cordes de bois de chauffage vendues et livrées au camp de Valcartier du 1er mai 1942 au 1er mai 1944, en donnant: *a*) le nom des fournisseurs; *b*) la date des livraisons et *c*) le prix.

318. Copie de toutes correspondances, pétitions et requêtes ou de tous autres documents présentés au ministre des Finances à tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement, demandant de prohiber la vente ou la livraison, l'achat ou l'acquisition des bouteilles de bière usagées qui sont dans la province de la Nouvelle-Ecosse, ou la province du Nouveau-Brunswick dans le but de les expédier à l'extérieur de la province; copie de toute correspondance entre le Commissaire en chef de la Commission des liqueurs de la Nouvelle-Ecosse et le ministre des Finances ou tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement motivant l'adoption, le 7 décembre 1942, de l'ordonnance No A-505 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et traitant de la manutention ou de la vente des bouteilles de bière usagées dans les limites de la province de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie de toute correspondance entre la *Provincial Bottle Exchange Limited*, de Halifax, N.-E., et/ou D. F. Moriarty et le ministre des Finances ou tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement, au cours des années 1942, 1943 et 1944, concernant la manutention, ou le commerce, ou l'achat, ou la vente des bouteilles de bière usagées dans la province de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie de tous télégrammes, correspondances, lettres, pétitions ou autres documents entre le Commissaire de la Commission de contrôle des liqueurs du Nouveau-Brunswick et le ministre des Finances ou tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement concernant la manutention ou le commerce ou l'achat ou la vente de bouteilles de bière usagées dans la province du Nouveau-Brunswick au cours des années 1942, 1943 et 1944; aussi, copie de tous exposés de faits, dossiers, correspondances, requêtes ou autres documents, à l'adresse du ministre des Finances ou de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou de tout autre fonctionnaire du gouvernement, protestant contre les termes et conditions de l'ordonnance No A-505 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; aussi, copie de toutes correspondances, demandes de licences adressés au ministre des Finances ou à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou à tout autre fonctionnaire du gouvernement en vertu des dispositions du paragraphe (2) de l'article 4 de l'ordonnance No A-505.

319. Etat montrant:—

1. Au cours de chaque année financière depuis le commencement de la guerre actuelle, quelle somme d'argent le gouvernement a-t-il dépensée pour *a*) construire; *b*) agrandir; *c*) réparer et améliorer le mur de quai et les quais à Pictou, Nouvelle-Ecosse?

2. Est-ce que ces dépenses ont été accordées à l'entreprise ou en régie, en donnant le montant payé pour chaque entreprise et versé à chaque adjudicataire et en faisant voir si le projet a été mené à terme?

3. A-t-on accordé des dépenses en régie et, dans l'affirmative, quel en a été le montant et quelle était la compagnie ou la personne en charge des travaux et quel a été le montant versé pour chaque entreprise?

4. Projette-t-on d'apporter d'autres améliorations et a-t-on fait un appel de soumissions publiques ou privées au cours des six derniers mois, en donnant le nom de ceux qui ont été invités à présenter des soumissions, le montant de chaque soumission et le nom des adjudicataires?

320. Etat donnant le nombre total de particuliers employés par chaque ministère du gouvernement et par tous les offices, offices de contrôle extérieurs et commissions gouvernementales comme ce que l'on désigne comme *a*) officiers de relations publiques, *b*) agents de presse, *c*) officiers de liaison, ledit état devant donner le nombre total desdits particuliers ainsi engagés *a*) dans le travail civil, *b*) dans le travail de guerre.

321. Etat montrant:—

1. Est-ce que le gouvernement a acheté quelques édifices dans Ottawa depuis le 1er janvier 1943?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces édifices?

3. Quel en a été le prix d'achat?

4. Est-ce que le gouvernement a construit quelques édifices dans Ottawa depuis le 1er janvier 1943?

5. Dans l'affirmative, quels sont ces édifices?

6. Quel a été le coût de chacun?

322. Etat montrant:—

1. S. S. Wright, prévôt des incendies pour la Nouvelle-Ecosse, a-t-il présenté à Ottawa un rapport concernant l'incendie au quai No 21 à Halifax?

2. Dans l'affirmative, à quel ministère a-t-il présenté ce rapport?

3. Quelles étaient les conclusions du prévôt concernant: *a*) ce qui est survenu après la découverte de l'incendie; *b*) les fournitures qui y étaient emmagasinées; *c*) l'endroit où a commencé l'incendie?

323. Etat montrant:—Quel a été le montant total d'argent que le gouvernement fédéral a payé au juge McTague au cours de l'année civile 1943: *a*) en traitement; *b*) en indemnités journalières; *c*) en frais de déplacement ou autres?

324. Etat montrant:—

1. Le gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, s'est-il fait représenter au congrès américain de chimie agricole tenu récemment à St-Louis, Mo.?

2. Est-ce que les procédés concernant la fabrication du sirop avec du blé, qui auraient été perfectionnés au *Northern Research Laboratory* du gouvernement des Etats-Unis, à Peoria, Ill., d'après les rapports du congrès ont été étudiés par quelque organisme du gouvernement canadien dans le but d'en encourager l'utilisation, s'ils sont trouvés réalisables, dans les installations de sucre de betteraves ou ailleurs au Canada?

325. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er janvier 1940, le *Gallup Poll* a-t-il reçu certains paiements du gouvernement fédéral ou d'organismes, commissions, offices ou agences de régie dépendant ou sous contrôle du gouvernement fédéral ou organisés sous l'empire d'une loi fédérale quelconque?

2. Dans l'affirmative, à quelle date et pourquoi ces paiements ont-ils été faits?

326. Etat montrant:—

1. Le syndicat local No 343, de Winnipeg, de la *United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America* en a-t-il appelé de la mesure prise par le bureau du Service sélectif national, à Winnipeg, ordonnant à un ou à plusieurs membres dudit syndicat d'accepter un emploi à la *Canada Packers Limited* à Saint-Boniface, Manitoba?

2. Dans l'affirmative, l'appel a-t-il été accordé ou rejeté?

3. Quel était le taux de salaire payé à tout ou tous membres dudit syndicat pendant qu'il était à l'emploi de la *Canada Packers Limited*?

4. Ce taux de salaire était-il inférieur au taux normalement reçu par les membres dudit syndicat au cours de leur emploi régulier?

5. La commission arbitrale a-t-elle recommandé au ministre qu'une indemnité supplémentaire soit payée aux membres dudit syndicat, aux termes de l'article 212 (4) des règlements civils du Service sélectif national? Dans l'affirmative, le ministre a-t-il donné suite à cette recommandation?

6. Si ladite recommandation n'a pas été mise à effet, est-elle à l'étude?

327. Etat montrant:—Quelle est la somme totale que le gouvernement fédéral a payée à la *Bell Telephone Company of Canada* depuis le commencement de la guerre?

328. Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Munitions et approvisionnements et la *Canadian Car Munitions Limited* relativement à l'usine de guerre de Cherrier, à propos de l'abandon de l'exploitation de ladite usine par ladite compagnie et de la mise de ladite usine sous le contrôle de la *Defence Industries Limited.*

329. Etat montrant:—

1. Combien d'employés surnuméraires, résidant dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, ont été engagés par le ministère des Postes durant l'époque des Fêtes, au cours des mois de décembre 1942 et 1943 et des mois de janvier 1943 et 1944?

2. Quel est le nom et le lieu de résidence, dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, de chacun de ces employés surnuméraires?

3. Ces employés surnuméraires ont-ils été recommandés par quelqu'un et, dans l'affirmative, par qui?

4. Des cartes postales ont-elles été adressées par le département des Postes, division de Montréal, aux aspirants-employés surnuméraires qui demandaient de l'emploi durant la période des Fêtes?

5. Dans l'affirmative, par qui ces cartes postales ont-elles été envoyées et qui les a signées?

6. Quelle était la teneur ou rédaction complète de ces cartes?

330. Précis des paiements versés par la Corporation de la stabilisation du prix des denrées à partir du 1er décembre 1941 au 31 mars 1944,—subsides sur les denrées importées,—subsides ou remboursements sur les produits domestiques.

331. Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Québec, ou toute autre personne, association ou conseil municipal, concernant la fermeture de la mine de zinc et de plomb de Montauban, comté de Portneuf.

331a. Copie de tous télégrammes, correspondances et lettres entre le ministère des Munitions et approvisionnements, la *Wartime Metal Corporation* et la *Siscoe Metal Limited,* concernant l'ouverture, les opérations et la fermeture

de la mine de plomb et de zinc de Montauban, dans le comté de Portneuf, mine autrefois exploitée par la *British Metal Corporation* et propriété de la *Tetreault Mines.*

332. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1/3233, adopté le 19 avril 1943, ainsi que du rapport décrivant les "placements d'immobilisation", faits par le gouvernement du Royaume-Uni, que le gouvernement du Canada a acquis et dont il est fait mention dans ledit arrêté aussi, copie de l'état faisant voir les montants en remboursement de droits et/ou de taxes accordés aux entrepreneurs pour des sommes qui ne sont pas inférieures à $100, et dont il est fait mention au paragraphe (1) dudit arrêté; aussi, copie d'une liste des usines possédées par le gouvernement ou des compagnies de la Couronne constituées en corporations qui ont bénéficié de la remise des droits de douane et/ou de taxes et dont il est parlé au paragraphe (4) dudit arrêté; aussi, copie de l'état relatif aux remboursements ou remises de droits et/ou de taxes versés ou accordés aux entrepreneurs, ou aux augmentations dans les prix des contrats, dont il est fait mention au paragraphe (7) dudit arrêté.

333. Etat montrant:—

1. Quel était le montant de la soumission initiale de la *Continental Glove Company of Montreal* pour doubler en agneau tondu les gants d'aviateurs?

2. A-t-on payé le même montant à la *Continental Glove Company* pour remplacer la doublure de ces gants par une imitation?

3. Quels sont les noms des inspecteurs qui ont fait le premier examen des doublures?

4. Quels sont les noms des inspecteurs qui ont fait le dernier examen et approuvé les gants?

334. Etat montrant:—

Si le ministre du Revenu national a fait enquête sur les prétendues fraudes fiscales que pratiquerait la *Canadian Bayer Company* à l'instigation de la *I. G. Farbenindustrie and Sterling Limited,* suivant un rapport du sous-comité de mobilisation militaire du comité des Affaires militaires du Sénat des Etats-Unis, comme il est rapporté à la page 2040 de l'édition non revisée des Débats du 28 mars 1944.

335. Etat montrant:—

1. Quel est le montant de l'assurance contre les risques de guerre sur les grains?

2. A-t-on pris quelque assurance contre les risques de guerre sur des biens du gouvernement fédéral?

3. Dans l'affirmative, sur quels biens et où sont-ils situés?

4. Quel a été le montant d'assurance contre les risques de guerre vendu dans chaque province?

5. Dans quelles provinces a-t-on payé des réclamations sur les assurances contre les risques de guerre?

336. Etat montrant:—

1. Quel est le nom du conseiller pour les propriétés immobilières qui a recommandé l'achat du terrain destiné au Centre de convalescence Rideau, établi le long de la rivière Rideau?

2. Lui a-t-on payé une commission ou un salaire pour les services? Dans l'affirmative, combien?

3. La propriété a-t-elle été acquise par l'entremise d'un agent?

4. Dans l'affirmative, quel est le nom de cet agent?

5. A-t-on payé une commission à ce dernier? Dans l'affirmative, combien?

6. Au 31 mars 1944, quel a été le coût du creusage pour l'eau, du nivellement, du remblayage, des travaux de peinture, etc., au Centre de convalescence Rideau?

7. Quel système d'aqueduc et d'égouts y installera-t-on?
8. Quel est l'emplacement des 230 acres qui sont l'objet de procédures d'expropriation?

337. Etat montrant:—
1. Combien d'argent le gouvernement, ses ministères ou ses commissions ont-ils payé au *Herald*, ou à E. V. Donnelly, ou à Basil J. Donnelly, de 2411, rue Yonge, Toronto, au cours de chaque année de 1939 à 1943 inclusivement?
2. Quels ministères ou commissions ont versé ces sommes, et pour quelle ou quelles fins?
3. Quels contrats ont-ils, ou chacun d'entre eux a-t-il, avec quelque ministère du gouvernement ou quelque commission, à l'heure actuelle?

338. Etat montrant:—
1. Combien de pêcheurs ont abandonné toute ou une partie de leur pêcherie, sur le lac Erié, au Corps d'aviation royal canadien afin qu'elle serve aux pratiques de bombardement et de tir?
2. Quelle indemnité a été versée, par année, à chaque pêcheur aux rêts à enclos?
3. Quelle indemnité a été versée, par année, à chaque pêcheur au filet à mailler?

339. Rapport annuel relatif à l'administration de la Loi sur l'aptitude physique nationale, pour l'année nationale, pour l'année financière 1943-44. (Versions anglaise et française).

340. Etat montrant:—
1. Stephen James Myler a-t-il été à l'emploi du ministère des Munitions et approvisionnements à l'arsenal de Québec? Dans l'affirmative: *a*) depuis quelle date; *b*) en quelle qualité; *c*) est-il encore à l'emploi du ministère?
2. Une plainte pour vol par un employé de l'Etat (article 359c, du code criminel) a-t-elle été portée contre ledit S. J. Myler devant une cour de justice de Québec? Dans l'affirmative: *a*) à quelle date; *b*) par qui; *c*) sous quelle autorisation; *d*) pour quel montant?
3. Un procès a-t-il eu lieu et quel a été le verdict?
4. Si Myler a été trouvé coupable, quelle a été la sentence prononcée contre lui?
5. Des instructions ont-elles été données par E. Miall, sous-ministre adjoint suppléant de la Justice, en ce qui concerne la sentence à être imposée audit S. J. Myler?
6. Quel était le procureur du plaignant dans cette cause et quelles instructions ont été données audit procureur tant sur la conduite de l'enquête qu'en ce qui concerne la sentence à être imposée?

341. Copie de la convention en vue d'éviter la double imposition (droits successoraux) entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signé à Ottawa le 8 juin 1944.

342. Arrêté en conseil C.P. 4075, approuvé le 30 mai 1944: Révocation de l'arrêté en conseil C.P. 3205, du 31 mai 1944, et approbation de l'ordonnance relative à la "participation politique et à la candidature comme membres du Parlement ou des législatures provinciales des membres des forces armées", en vigueur depuis le 23 mai 1944.

343. 1. Copie de toutes lettres, communications et de tous rapports ou autres documents concernant la vente de la récolte de tabac de 1942 et de 1943 de l'Ontario, échangés entre la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, ou toute autre commission ou tout ministère du gouvernement, et toute association de producteurs de tabac ou l'un de ses fonctionnaires.

2. Copie de tous les arrêtés en conseil ou de tous règlements ou ordonnances émis par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre concernant la vente de la récolte de tabac de 1942 et de 1943 de l'Ontario ou de l'une de ses parties.

3. Copie de toutes lettres et communications et de tous rapports ou autres documents concernant l'écoulement de la récolte de tabac de 1942 et de 1943 ou de l'une de ses parties et échangés entre l'*Imperial Tobacco Company*, ou l'une de ses filiales ou l'un de ses fonctionnaires, et la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou toute commission ou tout ministère du gouvernement.

4. Copie de toutes lettres et communications et de tous rapports ou autres documents concernant l'écoulement de la récolte de tabac de 1942 et de 1943, ou de l'une de ses parties et échangés entre la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et toute autre commission ou tout autre ministère du gouvernement.

344. Copie de toutes correspondances échangées entre le gouvernement provincial de Québec et le gouvernement fédéral ou le ministère fédéral de l'Agriculture, concernant le paiement d'une partie des frais de transport du blé de l'Ouest aux cultivateurs de la province de Québec, de 1935 à 1944 inclusivement.

345. Etat montrant:—Combien en a-t-il coûté, par province, au gouvernement fédéral (y compris les sommes courantes impayées) en grains de provende en fourrages et en autres avances semblables?

346. Etat montrant:—Copie de tous télégrammes, lettres, représentations et autres documents que possède le ministère relativement à l'aliénation et au conditionnement des récoltes de fraises et de framboises de 1943 en Colombie-Britannique et concernant les ordonnances d'administrateur No A-794 et No A-1200.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (162), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et,
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et,
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné: Qu'il soit renvoyé au comité permanent des Finances.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (165), intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges (Pensions)", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et,
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (166), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et,
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, le 31 juillet, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 42

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Lundi 31 juillet 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duffus,	King,	Michener,
Ballantyne,	DuTremblay,	Lambert,	Murdock,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Farris,	Léger,	Paquet,
Bench,	Gouin,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Riley,
Black,	Griesbach,	Macdonald (Cardigan),	Robertson,
Blais,	Haig,	MacLennan,	Robicheau,
Bouchard,	Hardy,	Marcotte,	St-Père,
Chapais (sir Thomas),	Hayden,	Marshall,	Sinclair,
Davies,	Horner,	McGuire,	Smith,
Donnelly,	Hugessen,		Tanner,
	Hushion,		Vien,
	Johnston,		White.

Prières.

La Chambre des communes transmet par son Greffier un message demandant de retourner le bill (139), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel",

Et informant le Sénat qu'elle a agréé les amendements apportés par le Sénat audit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet par son Greffier un message avec un bill (171), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la pension du service civil", pour lequel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est alors lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat étudie le premier rapport du Comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:
Ordres de la Marine 3773-3789, en date du 15 juillet 1944.

Le Sénat s'ajourne.

No 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 1er août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
Michener,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (168), intitulé: "Loi ayant pour objet de soutenir les prix des produits agricoles durant la transition de la guerre à la paix", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (170), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des anciens combattants par le dominion du Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le cent dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 1er août 1944.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruby Violet Gainsford Moorhead, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, infirmière-dentaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas John Moorhead, du village de Bryson, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN T. HAIG,
Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Violet Gainsford Moorhead".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors, sur division, lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre" rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, lignes 22 à 31. Au nouvel alinéa (1) du nouvel article 113, substituer le suivant:

"113. (1) Quiconque est requis, aux termes ou en conformité de la présente loi, d'acquitter ou de percevoir des taxes ou autres sommes, ou d'apposer ou d'oblitérer des timbres, doit tenir, en anglais ou en français, à son siège d'affaires au Canada, des registres et livres de compte en la forme et renfermant les renseignements qui permettront de déterminer le montant des taxes ou autres sommes qui auraient dû être acquittées ou perçues, ou le montant de timbres qui auraient dû être apposés ou oblitérés."

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5771, en date du 27 juillet 1944, pourvoyant à un sursis relatif à l'entraînement militaire des livreurs de charbon et restreignant leur enrôlement volontaire dans les forces armées.

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un Accord visant le paiement du coût d'installations de défense au Canada et au Labrador, signées à Washington les 23/27 juin 1944. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, le bill (171), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la pension du service civil", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances auquel a été renvoyé le bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumet au Sénat afin qu'il lui plaise de le ratifier.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier comme suit:

Page 2, lignes 22 à 31. Au nouvel article 117 du présent article 110, substituer le suivant:

"118. (1) Quiconque est requis, aux termes ou en conformité de la présente loi, d'acquitter ou de percevoir des taxes ou autres sommes, ou d'apposer ou d'oblitérer des timbres, doit tenir, et garder en un lieu au Canada, à son siège d'affaires ou à domicile, des registres et livres de compte en la forme et contenant les renseignements qui permettent de déterminer le montant des taxes ou autres sommes qui auraient dû être acquittées ou perçues, ou le montant de timbres qui auraient dû être apposés ou oblitérés."

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur le Bureau:—

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5771, en date du 27 juillet 1944, pourvoyant à un service relatif à l'installation des fournisseurs de charbon et enrôlement volontaire dans les forces armées.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un Accord visant le paiement du coût d'installations de défense au Canada et au Labrador, signées à Washington les 23-27 juin 1944. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du jour, le bill (171), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la pension du service civil", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'ajourne.

No 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 2 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Farris,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 2 août 1944.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (133 de la Chambre des communes) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", a étudié ledit bill, conformément à l'ordre de renvoi du 26 juillet 1944, et demande maintenant la permission de faire rapport au Sénat, avec l'amendement qui suit, savoir:

Page 4, lignes 15 à 25. A l'alinéa *k*), substituer le suivant:

k) imposant des peines, applicables sur déclaration sommaire de culpabilité, pour:

i) infraction ou défaut de se conformer à l'un de ces règlements, ou

ii) production de faux renseignements dans un rapport qui doit être fourni ou déposé en vertu de l'un de ces règlements, ou

iii) fausse déclaration dans un rapport qui doit être fourni ou déposé en vertu de l'un de ces règlements, ces peines ne devant pas excéder une amende de mille dollars ou un emprisonnement de six mois, ou à la fois cette amende et cet emprisonnement, et, comme peine supplémentaire ou alternative, l'annulation ou la suspension de tout permis délivré sous l'autorité de la présente Partie;

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Le Sénat passe à la considération dudit rapport.

L'honorable sénateur Copp propose que ledit rapport soit maintenant agréé.

En amendement, l'honorable sénateur Haig propose que ledit rapport ne soit pas maintenant agréé, mais que le bill soit de nouveau renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, avec instruction de l'amender en outre comme il suit:

Retrancher le mot "ministre" où il apparait dans la vingt-troisième ligne de la page 5, paragraphe 12, alinéa 8, et y substituer ce qui suit:

"gouverneur en conseil, ledit appel devant être maintenu et une décision émise dans les trois mois de la date où ledit appel fut interjeté".

Après débat, et

Etant posée la question sur la motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Black,	Griesbach,	Macdonald (Cardigan),	Robicheau.
Calder,	Haig,	Marcotte,	Sutherland,
Chapais (sir Thomas),	Horner,	Paquet,	Tanner,
Donnelly,			White—14.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Davies,	Hardy,	Lambert,
Beauregard,	Duffus,	Hayden,	Marshall,
Bench,	DuTremblay,	Hugessen,	Molloy,
Blais,	Euler,	Hushion,	Murdock,
Campbell,	Farris,	Johnston,	Riley,
Copp,	Foster,	King,	St-Père,
Daigle,	Gouin,	Lacasse,	Sinclair,
			Vaillancourt—29.

Conséquemment, elle est résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question sur la motion principale,
Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (159), intitulé: "Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 1.—Ajouter au bill, comme clause 5, la suivante:

5. La présente loi entrera en vigueur à la date que fixera le Gouverneur en conseil par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*; elle demeurera en vigueur jusqu'à la date que fixera le Gouverneur en conseil par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada* après la cessation de la convention, et non plus longtemps.

Ledit amendement est agréé, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (171), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la pension du service civil" rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'ordre du jour pour troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Copp, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, présente le second et dernier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

MARDI, le 1er août 1944.

Le comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, institué aux fins d'étudier les problèmes spéciaux que crée la situation du siège du gouvernement en la ville d'Ottawa, et chargé de faire rapport sur les relations entre le gouvernement fédéral et les autorités de ladite cité, et sur leurs responsabilités respectives, avec pouvoir de s'enquérir de la question et des faits qui y sont mentionnés, a l'honneur de présenter son second et dernier rapport, comme suit:

Conformément à l'ordre de référence inclus dans la résolution demandant l'institution d'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes aux fins de faire enquête sur les relations entre le gouvernement fédéral et la ville d'Ottawa, laquelle résolution a été adoptée par les deux Chambres du Parlement, le comité a tenu sept séances publiques. Des témoignages ont été reçus et enregistrés de Son Honneur le Maire, des membres du Bureau des Commissaires, du Bureau des Echevins, des fonctionnaires techniques de la cité d'Ottawa, ainsi que du Board of Trade d'Ottawa, du président et des hauts fonctionnaires de la Commission du District fédéral, et du secrétaire du ministère fédéral des Travaux publics. En outre, le comité a tenu des séances privées afin d'étudier les témoignages rendus, de faire des recommandations et de préparer la rédaction d'un rapport au Parlement.

Le comité a dû élucider un double problème. Tout d'abord, la première question à résoudre était la demande urgente de la cité d'Ottawa d'augmenter l'octroi annuel que lui accorde le gouvernement fédéral. Deuxièmement, est survenu le problème, plus long à résoudre, du programme d'urbanisme projeté pour cette capitale, de concert avec ce que nous appelons le District fédéral.

Lorsque les deux phases du problème ont été exposées au cours des témoignages rendus devant le Comité, tous les témoins ont montré un admirable esprit de collaboration, comme était unanime le désir de voir la capitale du Canada représenter dignement et à tous égards le Dominion, d'après sa fonction même. Ces témoins n'ont pas davantage manqué de sympathie pour considérer les conditions anormales que la guerre a créées et qui influent également sur les ressources financières de la ville et du Dominion.

Pour disposer d'abord du cas de la ville, la réclamation d'une augmentation d'octroi fédéral, telle que présentée par Son Honneur le Maire et son comité spécial, s'appuyait sur les motifs suivants;

1. L'accroissement considérable de la valeur des propriétés du gouvernement depuis 1925 jusqu'à 1943;

2. Le grand nombre de propriétés imposables que le gouvernement a expropriées, entre 1925 et 1943, qui ont cessé de rapporter un revenu à la ville, bien que la ville reste tenue de leur procurer ses services;

3. Le front sur rue des propriétés acquises par le gouvernement a augmenté à 9.3 milles (sans compter les rues qui sont la propriété du gouvernement), ce qui est à peu près le double du front de la rue que mesuraient les propriétés du gouvernement en 1925;

4. En conséquence des services spéciaux de guerre établis par le gouvernement fédéral, la population d'Ottawa, qui était en 1939 de 145,000 âmes, a augmenté en 1944 à 185,000.

5. Par suite de l'érection de plusieurs édifices temporaires, et de l'affectation de plusieurs autres, pour les besoins des départements plus étendus du gouvernement, les services municipaux tels que la fourniture de l'eau, l'entretien des rues, l'enlèvement des déchets, l'inspection des égouts, la protection de la police et des pompiers, ont occasionné une augmentation sensible des dépenses de la ville.

6. La dislocation des propriétés privées et des intérêts commerciaux, par l'établissement de bureaux du gouvernement, par l'aménagement de places comme le square de la Confédération et par l'élargissement de la rue Elgin, a aussi considérablement affecté les sources régulières du revenu de la ville.

7. Afin d'obtempérer au désir de conserver l'aspect pittoresque d'Ottawa comme capitale du pays, ses possibilités industrielles n'ont jamais été exploitées comme elles auraient pu l'être en raison du voisinage des ressources hydrauliques, qui ont été utilisées à l'avantage d'autres parties de la province.

Ces circonstances ont eu pour résultat de réduire à 1.743% du budget total de la ville pour l'année courante 1944 le présent octroi annuel du gouvernement fédéral qui s'élève à $100,000, alors qu'en 1925 cet octroi représentait 2.32%, au moment où fut déterminé le montant du présent octroi fédéral; et le gouvernement, d'après le mémoire soumis par la ville d'Ottawa, devrait maintenant payer chaque année à la ville un octroi équivalent à cette proportion du total net des dépenses de la ville pour la dernière année complète, afin de couvrir le total de la valeur imposable des propriétés du gouvernement fédéral, plus la valeur des propriétés du gouvernement fédéral exemptées de taxes. Cette proportion représente 27.428%, ou se chiffrerait à $1,597,460 dans un octroi annuel.

D'abondant, le comité soumet les considérations suivantes:

(1) Ottawa est la capitale du Canada, le siège du gouvernement fédéral du Dominion, et occasionne à ce titre la résidence de plusieurs milliers de fonctionnaires et d'autres employés dans ses limites. Bien que l'économie interne de cette municipalité intéresse essentiellement ses propres contribuables, elle est indissolublement liée à l'avenir de la capitale nationale.

(2) Outre l'octroi annuel de $100,000 à la ville, le gouvernement fédéral accorde aussi, chaque année, $335,000 à la Commission du District fédéral qui coopère étroitement avec la ville dans l'exécution de divers services représentant une notable contribution à la prospérité d'Ottawa.

(3) L'acquisition, par le gouvernement fédéral, du parc de la Gatineau dont l'exploitation actuelle et le prochain développement représentent, comme ressources touristiques et à beaucoup d'autres égards, une appréciable contribution à la ville d'Ottawa.

(4) A cause de l'ajournement forcé d'améliorations nécessaires dans les services municipaux au cours des années de guerre, la ville a pu, dans une certaine mesure, réduire sa dette obligatoire.

(5) Le besoin se fait grandement sentir d'un système d'égout amélioré et de dispositifs modernes pour l'enlèvement des déchets, dans l'intérêt de la municipalité et du gouvernement fédéral à la fois. On n'a pas donné assez d'attention à ce sujet qui, en prévision des prochains développements possibles, exigera l'action commune du gouvernement et de la ville pour l'établissement de ce projet et pour son financement.

(6) On devrait organiser les services de nettoyage des rues et d'enlèvement des déchets, actuellement exécutés par la ville et par la Commission du district fédéral, de façon à éliminer un double emploi.

(7) Le besoin est aussi pressant d'une Compagnie terminale conjointe, à Ottawa, embrassant les compagnies de chemins de fer, qui s'occuperait essentiellement d'éliminer le réseau de voies ferrées qui traverse actuellement les rues de la ville, et qui adapterait des facilités de transport à un plan mieux compris d'une capitale nationale.

(8) La réclamation de la ville se base principalement sur son évaluation des propriétés que le gouvernement fédéral possède ou dirige dans les limites municipales; et elle tient aussi compte de ses services tels que la fourniture de l'eau, l'inspection des égoûts, l'enlèvement des déchets, le nettoyage des rues, la protection de la police et des pompiers. Elle devrait aussi tenir compte des propriétés qui appartiennent aux ambassades et légations étrangères. A l'heure actuelle, les taxes imposées sur ces propriétés sont payées à la ville par le gouvernement, par le ministère des Travaux publics. La ville et le gouvernement considèrent actuellement un projet d'arrangement qui établit une cotisation fixe au sujet de cette catégorie de propriétés; mais ce comité doit en êre avisé. Toute la question de la valeur imposée des propriétés du gouvernement, telle que mentionnée dans l'exposé de réclamation de la ville, doit donc faire l'objet d'une enquête beaucoup plus approfondie que ne peut faire ce comité. On doit aussi calculer, à ce propos, que plus de 200 propriétés louées par le gouvernement, dans la ville, pour des bureaux ou de l'emmagasinage, produisaient en 1942-43 un loyer annuel de $800,000, et que les impôts municipaux et les taxes d'eau étaient payés, en ces cas, par les propriétaires des immeubles.

Le district fédéral et la ville

Les membres de ce comité, en compagnie des représentants de la ville d'Ottawa, ont été toute une journée les hôtes de la Commission du district fédéral pour faire le tour des cours de promenade et du Parc de la Gatineau qui couvre une superficie de quelque seize mille acres s'étendant entre les rivières Ottawa et Gatineau, et atteignant un point situé à près de vingt et milles au nord de la colline parlementaire. Les membres du Comité ont unanimement exprimé l'opinion que la superficie nouvellement acquise de ce parc représente un actif national de grande beauté et d'aussi grande valeur, qui devrait être gardé pour la jouissance des futurs générations canadiennes et de leurs visiteurs étrangers. A l'heure actuelle, ce parc est sous la gérance de la Commission du district fédéral qui affecte à son entretien seulement $17,000 prélevés sur les crédits annuels de la Commission.

Ce comité n'a pas l'intention d'adresser au gouvernement des recommandations précises sur le caractère que doit prendre à l'avenir un district fédéral pour embrasser ce parc avec les municipalités situées sur l'une et l'autre rive de la rivière Ottawa, en comprenant la ville d'Ottawa. Nous sommes, cependant, d'avis que le gouvernement devrait confier la réalisation de ce projet à long terme à une commission spéciale d'experts qui l'étudierait et en ferait rapport, puisque la réalisation d'un pareil projet exige des connaissances de professionnels experts qui auraient avantage à visiter des pays étrangers pour y étudier de quelle façon ont été établis les districts de capitale et comment ils sont administrés. Par les observations qu'ils ont pu faire au cours de l'enquête de ce comité, ses membres prévoient clairement que la multiplication de la population du Canada et l'expansion correspondante des opérations gouvernementales rendront plus ardus et plus difficiles à résoudre qu'ils ne le sont aujourd'hui les problèmes administratifs qui se présenteront à la fois à la ville d'Ottawa et au gouvernement central. Qu'il nous suffise d'indiquer l'inéluctable difficulté que présentera avant longtemps l'écoulement, va-comme-je-te-pousse aujourd'hui, des eaux pluviales et ménagères dans la rivière Ottawa dont les deux rives, dans la région la plus directement intéressée, sont la propriété du Dominion du Canada.

Bien que l'exécution d'un projet de district fédéral de l'ampleur indiquée doive attendre, non seulement l'établissement de plans élaborés avec le plus grand soin et solidement arrêtés, mais encore l'appui d'une ferme opinion publique par tout le Canada, le développement d'Ottawa comme capitale nationale se poursuit à grands pas, et il ne doit pas être entravé en attendant le règlement des plus grands problèmes qui s'y rattachent.

Le gouvernement a reçu, à différentes époques, plusieurs rapports sur le développement de ce district de capitale nationale. Le rapport de la Commission Holt, préparé en 1913, est le plus ample de tous. Le rapport Gréber, en 1939, corrobore en général les principales recommandations de la Commission Holt. Ces rapports ont été communiqués au public depuis plusieurs années, les journaux en ont démontré l'application et les ont discutés. Dans l'ensemble, ils ont été très généralement approuvés.

Recommandations

1. Afin que ce développement soit coordonné d'une manière générale avec les projets déjà déposés, nous proposons que les pouvoirs de la Commission du district fédéral soient élargis et que son personnel soit augmenté de façon à inclure non seulement des représentants de la région d'Ottawa, mais de tout le Canada. L'appellation "Commission du district fédéral" pourrait même être changée pour une autre qui comporterait l'idée d'une capitale nationale.

Par son passé, sa nature indépendante et son expérience, cette Commission nous paraît l'organisme tout désigné du gouvernement pour coordonner, dans cette région, tous les développements qui peuvent s'entreprendre à l'avenir. Par conséquent, nous recommandons que tous les projets de construction ou de développement qui doivent être exécutés par un ministère fédéral sur un terrain appartenant au gouvernement, ou loué par lui dans la région de la capitale nationale, soient soumis à la Commission du district fédéral et ne soient pas exécutés sans son approbation.

S'il survient de graves différends d'opinion entre la Commission du district fédéral et quelque ministère du gouvernement concernant l'emplacement ou l'architecture d'un édifice projeté ou sur une question qui leur est référée, le ministère intéressé et la Commission du district fédéral feront au Gouverneur général en conseil un rapport exposant le problème, et, en pareil cas, naturellement, la décision appartiendra au Gouverneur en conseil.

Dans le cas de l'aménagement de terrains non possédés ou loués par quelque département du pouvoir fédéral, mais contigus à des avenues de parc ou de promenade entretenues par la Commission du district fédéral, la commission devrait être autorisée à nommer des sous-comités chargés de traiter avec la ville d'Ottawa ou avec toute autre municipalité intéressée dans la région de la capitale nationale. Il serait à souhaiter qu'une de ces municipalités charge un semblable sous-comité de rencontrer les membres de la Commission du district fédéral aux fins de discuter les problèmes qui les intéressent. Si possible, un rapport conjoint devrait être rédigé; mais, dans le cas contraire, des rapports séparés devraient être soumis à la municipalité intéressée et au Gouverneur général en conseil, indiquant ce qui devrait être fait en l'occasion.

Un esprit de collaboration devrait exister lorsqu'il s'agit de situer ou de construire, à l'intérieur de la ville d'Ottawa, tous les édifices publics qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral.

Ces suggestions sont proposées comme moyen d'obtenir avec le mécanisme actuel, cette collaboration aux projets généraux déjà déposés aux fins d'aménager cette région, et cet aménagement est nécessaire si la capitale nationale doit progresser de façon normale.

2. En ce qui concerne les facilités des chemins de fer à Ottawa, nous recommandons que le gouvernement autorise la Commission du district fédéral à entamer des négociations avec la Compagnie du Pacifique-Canadien, le New York Central et les Chemins de fer Nationaux du Canada en vue de former une compagnie terminale conjointe qui serait chargée de mettre en service et de gérer toutes les facilités et les biens des chemins de fer situé à l'intérieur du district de la capitale nationale, et qui ferait rapport au gouvernement le plus tôt possible. A ce sujet, nous estimons qu'une seule gérance et un projet proprement coordonné pourraient éliminer graduellement plusieurs des voies qui traversent la ville, aussi bien que des traverses à niveau qui constituent un danger pour le public et augmentent les frais d'opération. A cette recommandation, nous voudrions encore que des efforts soient tentés pour réorganiser le réseau des transports à Ottawa, de façon à remplacer, par des autobus, dans la mesure du possible, les tramways et les voies actuellement en service.

3. Nous recommandons que l'enlèvement de la neige de toutes les rues et des trottoirs en bordure des édifices possédés ou loués par le gouvernement dans la cité d'Ottawa, et des cours de promenade du District fédéral, à l'intérieur de la ville, et de leurs trottoirs, ainsi que l'enlèvement des cendres, déchets et autres ordures des édifices du gouvernement situés à l'intérieur de la ville, soient réorganisés en coopération avec les fonctionnaires de la ville et la Commission du district fédéral, aux fins d'utiliser le plus effectivement possible les facilités de ces deux organismes.

4. Après avoir étudié tous les témoignages, et considéré la nature des services rendus et le besoin d'immédiates dépenses capitales relativement à l'un de ces services, alors que le gouvernement fédéral devrait en assumer la responsabilité conjointement avec la ville, nous recommandons que, durant une période de cinq années, l'octroi annuel soit augmenté à $300,000 et que, à la fin de cette période, cet accord financier soit revisé.

En soumettant cette recommandation, qui accorde à la ville plus du double de l'octroi fédéral qu'elle recevait auparavant, le comité est d'avis qu'il est impossible à ce moment d'estimer exactement les relations qui existent entre la cité d'Ottawa et la population du Canada en général, telle que représentée par le gouvernement fédéral. Nous avons déjà référé au problème de l'évaluation. En outre, on n'a jamais tenté d'évaluer, par exemple, la valeur économique apportée à la municipalité par un fonctionnaire fédéral établi ici, avec sa famille, à titre d'employé permanent du gouvernement. Depuis 1939, le nombre des fonctionnaires du gouvernement établis à Ottawa a augmenté de 12,000 à 33,500. Cette augmentation est occasionnée par la guerre, mais une partie considérable de ces fonctionnaires demeureront ici de façon permanente, après la guerre, afin de suppléer aux services grandissants du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral et la ville d'Ottawa, ainsi que d'autres municipalités voisines, marchent la main dans la main sur la grande route nationale du Canada; et le voyage ne fait que commencer. Au bout de la route nous attendent un dominion uni et une grande capitale nationale qui devraient refléter la force d'une croissance normale et saine.

Copie des témoignages rendus est ci-jointe.

Le tous respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président de la section du Sénat.

J. A. GREGORY,
Président de la section des Communes.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (161), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King, propose que le bill (168), intitulé: "Loi ayant pour objet de soutenir les prix des produits agricoles durant la transition de la guerre à la paix", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (170), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des anciens combattants par le dominion du Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.

La Chambre des [illegible]

[illegible]

Le Sénat s'ajourne.

[illegible]

No 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 3 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bouchard, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Donnelly, Duffus, Euler, Fallis, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Harmer, Hayden, Horner, Hugessen, Hushion, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Léger, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), Marcotte, Marshall, McGuire, Michener, Molloy, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Smith, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White.

Prières.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (133), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'aéronautique", et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement qu'il a effectué audit bill, sans y en apporter d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (159), intitulé: "Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944", et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement qu'il a effectué audit bill, sans y en apporter d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement qu'il a effectué audit bill, sans y en apporter d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (131), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (178), intitulé: "Loi constituant en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et favorisant la reprise du commerce au moyen de garanties du gouvernement fédéral pour encourager les exportations du Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (170), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des anciens combattants par le dominion du Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec deux amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 26. Après le mot "combattant", ajouter "ou".

Page 2, lignes 27 à 32. A l'alinéa *c*) de la sous-clause (1) de la clause 3, substituer ce qui suit:

"*c*) Avec toute autre personne, si telle autre personne, en vertu de la *Loi des pensions*, reçoit une pension se rapportant à la guerre, à toute époque dans les trois ans qui suivent la date de l'octroi de cette pension, ou dans les trois ans qui suivent la date de l'entrée en vigueur de la présente loi."

Avec la permission du Sénat,
Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 3 août 1944.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du Greffier du Sénat pour l'année 1942-1943, et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1943, et il les a trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le JEUDI 3 août 1944.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que les services de M. Thomas Green et de M. Georges Langlois, assignés au reportage du Sénat, soient continués durant la prochaine intersession; et que M. Green soit rétribué au taux de $25.00 par semaine et M. Langlois au taux de $10.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (171), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la pension du service civil", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (161), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du second et dernier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes constitué en vue de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport de la Commission du Service civil du Canada pour l'année 1943.

Copie d'une opinion exprimée par le sous-ministre de la Justice, en date du 23 mai 1925, au sujet de l'autorité du Parlement de légiférer en matière de pensions de vieillesse; et la correspondance qui s'y rapporte.

Copie d'une opinion exprimée par le sous-ministre de la Justice, en date du 23 avril 1930, au sujet de l'autorité du Parlement de légiférer en matière d'allocations familiales; et la correspondance qui s'y rapporte.

Le Sénat s'ajourne.

No 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 4 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Buchanan,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Donnelly,
Duffus,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
King,
Lacasse,
Léger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Marcotte,
Marshall,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Smith,
Sutherland,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (179), intitulé: "Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (167), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (169), intitulé: "Loi ayant pour objet de soutenir les prix des produits de la pêche durant la transition de la guerre à la paix", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Ordonnances de la Marine 3790-3817, datées du 22 juillet 1944.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourne jusqu'à lundi, le 7 août, à trois heures de l'après-midi.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (161), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales".

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi prochain, le sept août, à trois heures de l'après-midi.

No 47

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 7 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Fallis,	Lacasse,	Paterson,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Foster,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Quinn,
Bench,	Haig,	Marcotte,	Riley,
Blais,	Harmer,	McDonald (Shediac),	Robicheau,
Bouchard,	Horner,	McGuire,	St-Père,
Copp,	Hugessen,	Michener,	Sinclair,
Daigle,	Hushion,	Molloy,	Sutherland,
Davies,	Johnston,		Tanner,
Duffus,	Jones,		Vien,
	King,		White.

Prières.

Suivant l'Ordre du jour, le Bill (179), intitulé: "Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 8 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Blais,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Duffus,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (170), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des anciens combattants par le dominion du Canada" et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés audit bill, sans y en apporter d'autre.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (179), intitulé: "Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (178), intitulé: "Loi constituant en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et favorisant la reprise du commerce au moyen de garanties du gouvernement fédéral pour encourager les exportations du Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 30.—Ajouter ce qui suit comme sous-clause (2) de la clause 4:

(2) La Société peut établir des bureaux ou des agents d'emploi n'importe où au Canada, et, si nécessaire, peut employer des agents ailleurs qu'au Canada aux fins de faire valoir tout droit qui, en conséquence d'un contrat d'assurance, peut être dévolu à la Société.

2. Page 3, lignes 43 à 47.—Supprimer la sous-clause (4) de la clause 7.

3. Page 5, lignes 23 à 28.—A la sous-clause (1) de la clause 13, substituer ce qui suit:

13. (1) La Société peut:

a) aux fins de faciliter et d'accroître le commerce ou toute branche de commerce entre le Canada et un autre pays, conclure un contrat d'assurance avec un exportateur afin d'assurer contre le risque de perte que comporte un contrat pour l'exportation de marchandises de production canadienne;

b) à la demande du ministre des Finances, agir comme son agent en ce qui concerne toute question relevant de la Partie II de la présente loi;

c) accomplir toutes choses qui peuvent être accessoires ou correlatives à l'exercice de ses pouvoirs.

Avec la permission du Sénat,
Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:
Copie des Ordonnances du Territoire du Yukon adoptées par le Conseil du Yukon, au cours de l'année 1944.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Avec la permission du Sénat,
Le bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question étant posée si ce bill passera, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec quelques amendements auxquels il demande son agrément.

L'honorable [illegible] dépose sur le Bureau:
Copie des [illegible] au cours de l'année 1963.

À l'appel de l'ordre du jour [illegible]

Ordonné, Que l'ordre du jour soit reporté à demain.

À l'appel de l'ordre du jour [illegible]

Ordonné, Que l'ordre du jour soit reporté à demain.

À l'appel de l'ordre du jour [illegible]

Ordonné, Que l'ordre du jour soit reporté à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 9 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Blais,
Bouchard,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Duffus,
DuTremblay,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
King,
Lacasse,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O-2), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Discount & Loan Corporation of Canada* en celui de *Personal Finance Company of Canada*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (180), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (182), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes, constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté, sur division.

Le Sénat s'ajourne.

No 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 10 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Blais, Bouchard, Calder, Chapais (Sir Thomas), Davies, Duffus, DuTremblay, Fafard, Fallis, Foster, Gouin, Haig, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, King, Lacasse, Lambert, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, McDonald (Shédiac), McGuire, Michener, Molloy, Murdock, Paterson Quinn, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (91), intitulé: "Loi concernant les banques et les opérations bancaires", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (134), intitulé: "Loi encourageant l'ouverture, aux cultivateurs, d'un crédit à moyen et à court terme pour augmenter la productivité des exploitations agricoles et pour y améliorer les conditions d'existence", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (161), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, et
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi 11 août courant, il reste ajourné jusqu'à samedi le 12 août courant, à onze heures de la matinée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (180), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Et le débat se continuant,
Après plus ample débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (182), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particulier provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

(Suspension de séance)

Le Sénat reprend sa séance.

[illegible]
Après plus ample débat,
Le bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question devant le bill [illegible],
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable [illegible] propose [illegible] que le bill [illegible], intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1965 sur la [illegible]", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,
Le bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du [illegible] rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes [illegible] afin de faire une [illegible] de la situation [illegible].

Ordonné: Que l'Ordre du jour soit [illegible] à demain.

Avec la permission du Sénat, et nonobstant [illegible], il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

No 51

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 11 août 1944

Onze heures de la matinée.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bouchard, Chapais (sir Thomas), Daigle, Davies, Duffus, Fafard, Fallis, Gouin, Haig, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, King, Lacasse, Lambert, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, McGuire, Michener, Molloy, Murdock, Paterson, Quinn, Robicheau, St-Père, Sinclair, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (178), intitulé: "Loi constituant en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et favorisant la reprise du commerce au moyen de garanties du gouvernement fédéral pour encourager les exportations du Canada", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés audit bill, sans y en effectuer d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (183), intitulé: "Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation des maisons existantes, l'amélioration des conditions d'habitation et de vie, ainsi que l'accroissement de l'emploi dans la période d'après-guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu première fois.
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.
Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (7), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque d'expansion industrielle", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Et le débat se continuant,
Après plus ample débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois, sur division.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H-3), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement .

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants, et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill (K-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Everett Roy Clow".
Bill (L-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmore MacLean MacKay".
Bill (M-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".
Bill (N-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Daniel Joseph Doherty".
Bill (O-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosie Vogel Blatt".
Bill (P-5), intitulé: "Loi pour faire droit à William McKenzie White".
Bill (Q-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Irene McFarland Craig".
Bill (R-5), intitulé: "Loi pour faire droit à George Henry Olaf Rundle".
Bill (S-5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Violet Gainsford Moorhead".

La Chambre des communes transmet par son Greffier un message ainsi conçu:

JEUDI, le 10 août 1944.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions de Everett Roy Clow, Elmore MacLean MacKay, Ruth Usher Garson, Albert Daniel Joseph Doherty, Rosie Vogel Blatt, William McKenzie White, Zoe Irene McFarland Craig, George Henry Olaf Rundle et Ruby Violet Gainsford Moorhead, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté,

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (134), intitulé: "Loi encourageant l'ouverture, aux cultivateur, d'un crédit à moyen et à court terme pour augmenter la productivité des exploitations agricoles et pour y améliorer les conditions d'existence", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (91), intitulé: "Loi concernant les banques et les opérations bancaires" rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il soumettra dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 58, lignes 39 et 40.—Aux mots "intentée dans une cour de juridiction compétente de la province où le dépôt a été fait à l'origine", substituer "dans une cour de juridiction compétente de la province où cette dette était exigible et payable par la banque avant paiement à la Banque du Canada en vertu du paragraphe trois du présent article".

Avec la permission du Sénat,
Ledit amendement est agréé.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Hugessen propose que ledit bill ne soit pas lu la troisième fois, mais qu'il soit en outre modifié comme suit:

1. Page 52, ligne 25.—Au mot "juillet" substituer "septembre".
2. Page 52, ligne 32. Au mot "juillet" substituer "septembre".

Etant posée la question sur la motion en amendement,
Elle est résolue par l'affirmative.

Etant de nouveau posée la question sur la motion pour troisième lecture du bill, tel qu'amendé,
Elle est résolue par l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (131), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec deux amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 14.—Aux mots "le dépôt a été fait à l'origine", substituer "la dette était exigible et payable par la banque avant paiement à la Banque du Canada en vertu du paragraphe deux du présent article".

2. Page 7, lignes 3 à 5.—Supprimer tous les mots qui suivent "trente-quatre", aux lignes 2 et 3, jusqu'à la fin de l'article, et substituer ce qui suit:

> et aux alinéas *b*), *c*), *d*), *e*) et *f*) de l'article trente-cinq de la présente loi, la valeur courante de ces titres sera d'au moins cent pour cent du montant du prêt garanti de la sorte.

Avec la permission du Sénat,
Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, auxquels il sollicite son agrément.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que pour le reste de la session, les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues en tant qu'elles concernent les bills d'intérêt public.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

2. Page 7, lignes 2 à 5.—Supprimer tous les mots qui suivent "[illegible]" aux lignes 2 et 3, jusqu'à la fin de l'article, et substituer ce qui suit:

et aux alinéas (b), (c), (d), (e) et (f) de l'article [illegible] de la présente loi la valeur [illegible] montant du prix ... de la vente.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Le bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Il est mis aux voix: la question de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements, auxquels il sollicite son agrément.

Sur motion de l'honorable sénateur King, C.P.,

Ordonné: Que pour le reste de la session, les règles 23, 24 et 63 soient suspendues en tant qu'elles concernent les bills d'intérêt public.

A l'appel de l'ordre du jour pour la suite de la considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des méthodes ... relativement à l'aménagement du siège du gouvernement national dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit renvoyé à demain.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

No 52

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Samedi 12 août 1944

Onze heures de la matinée.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste), Chapais (sir Thomas), Daigle, Davies, Duffus, Fafard, Fallis, Gouin, Harmer, Howard, Hugessen, Hushion, King, Lacasse, Lambert, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, McGuire, Michener, Molloy, Murdock, Paterson, Quinn, Robicheau, St-Père, Sinclair, Sutherland, Tanner, Vaillancourt, Vien, White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (184), intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de gratifications de service de guerre et à l'octroi de crédits de réadaptation aux membres des forces de Sa Majesté pour le service accompli pendant la présente guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.
Ledit bill est lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (185), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu les première, deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6226, approuvé le 7 août 1944: Modifiant les Règlements de mobilisation du Service national sélectif, 1944.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4666, approuvé le 3 juillet 1944: Autorisant le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de dénoncer l'accord international conclu relativement aux expositions internationales, signé à Paris le 22 novembre 1928.

Copie de l'acte final de la Conférence monétaire et financière des Nations Unies, tenue à Bretton Woods, New-Hampshire, Etats-Unis, du 1er au 22 juillet 1944, qui comprend les documents suivants:

1. Résolutions, déclarations et recommandations adoptées au cours de la Conférence.
2. Clauses de l'accord au sujet du Fonds monétaire international, qui forment l'Annexe A.
3. Clauses de l'accord au sujet d'une Banque internationale de reconstruction et d'expansion, qui forment l'Annexe B.
4. Précis de l'Accord adopté par la Conférence, qui forme l'Annexe C.

Copie des notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique enregistrant un accord conclu au sujet de la découverte et de l'exploitation des terrains pétrolifères dans le Nord-Ouest du Canada. (Signé à Ottawa, le 7 juin 1944). Recueil des traités, 1944, No 16. (Versions anglaise et française).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant:

SAMEDI, le 12 août 1944.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (184, de la Chambre des communes), intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de gratifications de service de guerre et à l'octroi de crédits de réadaptation aux membres des forces de Sa Majesté pour le service accompli pendant la présente guerre", a, pour obtempérer à l'Ordre de renvoi du 12 août 1944, étudié ledit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport avec l'amendement suivant:

Page 7, lignes 33 et 34.—A la clause 25, substituer ce qui suit:

25. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de janvier 1945, ou à toute autre date, entre le premier jour d'octobre 1944 et le premier jour de janvier 1945, que le gouverneur en conseil pourra fixer par proclamation. Toutefois, rien au présent article ne devra être interprété comme amoindrissant une prestation dont auraient bénéficié les membres des forces ou les personnes à leur charge en vertu de la présente loi si elle était entrée en vigueur le premier jour d'octobre 1944.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. McGUIRE,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Que ledit rapport soit immédiatement soumis à un comité plénier du Sénat.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir, et se forme en comité plénier pour étudier ledit rapport.

(*En comité*)

Ledit rapport est lu et modifié par le retranchement de tous les mots qui suivent "par proclamation" jusqu'à la fin de l'amendement.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable sénateur Sinclair, dudit comité, fait rapport que le comité a étudié ledit rapport et l'a chargé de le rapporter au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat voudra bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier.
Ledit amendement est alors agréé, et
Ledit rapport, tel que modifié, est agréé.
Ledit bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6410, en date du 11 août 1944, établissant des règlements concernant la manutention des grains à la tête des Grands Lacs.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à neuf heures.

Neuf heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (184), intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de gratifications de service de guerre et à l'octroi de crédits de réadaptation aux membres des forces de Sa Majesté pour le service accompli pendant la présente guerre", et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement apporté audit bill, sans y en effectuer d'autre.

Le Sénat s'ajourne.

No 53

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 14 août 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Harmer,	McGuire,	Robicheau,
Daigle,	Hushion,	Michener,	St-Père,
Duffus,	King,	Murdock,	Sinclair,
Fafard,	Lacasse,	Nicol,	Tanner,
Gouin,	Lambert,	Paterson,	Vien,
	Marcotte,	Quinn,	White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet par son Greffier un message par lequel elle renvoie le bill (91), intitulé: "Loi concernant les banques et les opérations bancaires", et informe le Sénat qu'elle a adopté les amendements apportés audit bill, sans y en effectuer d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message demandant de retourner le bill (131), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec", et informant le Sénat qu'elle a adopté les amendements apportés audit bill, sans y en apporter d'autre.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures trente minutes.

Huit heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, après avoir terminé les affaires courantes, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi, le trente-unième jour de janvier 1945, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le MARDI, 15 août 1944.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (186), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 14 août 1944.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le mardi, 15 août, à 12.15 heures a.m., afin de donner la sanction royale à certans bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
PRÉSIDENT du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi pour faire droit à James Russell Popham.
Loi pour faire droit à Norma Segal Katz.
Loi pour faire droit à Harold Almond Jelley.
Loi pour faire droit à Josephine Kurys Kulczycki.
Loi pour faire droit à Shirley Harte Harvey Payne.
Loi pour faire droit à Pearl Anneta Benn Russell.
Loi pour faire droit à Joseph Adélard Paul Bégin.
Loi pour faire droit à Eugène Charron.
Loi pour faire droit à Lillian Bessie Noall Salmon.
Loi pour faire droit à Joan Helen Gorham Glover.
Loi pour faire droit à Elsie Hollingsworth.
Loi pour faire droit à Louis-Joseph-Jules Laurencelle.

Loi pour faire droit à Freda Altman Scheien.

Loi pour faire droit à Ivan Walter Moore.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre.

Loi modifiant la Loi des juges (Pensions).

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi ayant pour objet de soutenir les prix des produits agricoles durant la transition de la guerre à la paix.

Loi modifiant la Loi de l'aéronautique.

Loi concernant une certaine convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Ottawa, dominion du Canada, le huitième jour de juin 1944.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant la Loi de la pension du service civil.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi ayant pour objet de soutenir les prix des produits de la pêche durant la transition de la guerre à la paix.

Loi pourvoyant à l'assurance des anciens combattants par le dominion du Canada.

Loi modifiant la Loi canadienne de la radiodiffusion, 1936.

Loi pour changer le nom de *The Discount & Loan Corporation of Canada* en celui de *Personal Finance Company of Canada.*

Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales.

Loi constituant en corporation la Société d'assurance des crédits à l'exportation et favorisant la reprise du commerce au moyen de garanties du gouvernement fédéral pour encourager les exportations du Canada.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices.

Loi constituant en corporation l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs.

Loi pour faire droit à Everett Roy Clow.

Loi pour faire droit à Elmore MacLean MacKay.

Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson.

Loi pour faire droit à Albert Daniel Joseph Doherty.

Loi pour faire droit à Rosie Vogel Blatt.

Loi pour faire droit à William McKenzie White.

Loi pour faire droit à Zoe Irene McFarland Craig.

Loi pour faire droit à George Henry Olaf Rundle.

Loi pour faire droit à Ruby Violet Gainsford Moorhead.

Loi ayant pour objet de favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation des maisons existantes, l'amélioration des conditions d'habitation et de vie, ainsi que l'accroissement de l'emploi dans la période d'après-guerre.

Loi encourageant l'ouverture, aux cultivateurs, d'un crédit à moyen et à court terme pour augmenter la productivité des exploitations agricoles et pour y améliorer les conditions d'existence.

Loi constituant en corporation la Banque d'expansion industrielle.

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Loi pourvoyant au paiement de gratifications de service de guerre et à l'octroi de crédits de réadaptation aux membres des forces de Sa Majesté pour le service accompli pendant la présente guerre.

Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse alors la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mercredi, le trente et unième jour de janvier 1945, à trois heures de l'après-midi.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants qu'un bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'Honorable Député du Gouverneur général donne sa sanction à ce bill".

L'honorable Président de la Chambre des communes s'adresse alors à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars [illegible].

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'Honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à l'Honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à [illegible] du mois de [illegible] [illegible], à trois heures de l'après-midi.

No 54

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 22 novembre 1944

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Daigle,
David,
Donnelly,
Duffus,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Nicol,
Paterson,
Quinn,
Raymond,
Robertson,
Robichaud,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

Le Sénat s'étant ajourné jusqu'à mercredi, le trente et unième jour de janvier 1945, s'est réuni ce jour, conformément aux dispositions de la résolution qu'il a adoptée le vingt-septième jour de janvier dernier.

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 55

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 24 novembre 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais, (Sir Thomas),
Daigle,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Logan,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Nicol,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robichaud,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de la correspondance échangée entre le Premier ministre et l'honorable J. L. Ralston, député, durant la période du 1er au 14 novembre 1944, concernant la démission de M. Ralston comme ministre de la Défense nationale.

Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales et de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 8891, approuvé le 23 novembre 1944: autorisant l'envoi aux endroits suivants de service, savoir: le Royaume-Uni et/ou les théâtres européen et/ou méditerranéen d'opérations, du personnel qui sera autorisé par le gouverneur en conseil et qui est en service en raison de son appel pour instruction, service ou fonctions conformément aux dispositions de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.

Copie des arrêtés en conseil, C.P. 7995, daté du 13 octobre; C.P. 8207, daté du 24 octobre; C.P. 8368, daté du 30 octobre, et C.P. 8051, daté du 17 octobre 1944, adoptés en vertu de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, transférant certains pouvoirs, devoirs et fonctions au ministre de la Reconstruction et au ministre des Affaires des anciens combattants.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 76/510, en date du 26 janvier 1944, transférant A. K. Light du ministère des Travaux publics au personnel du Conseil national des recherches.

Copie des ordres de la Marine 3818-4073, datés du 29 juillet 1944 au 4 novembre 1944, et des ordres de la Marine 4074-4097, datés du 11 novembre 1944.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 56

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 28 novembre 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Daigle,
David,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Farris,
Foster,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Nicol,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Ordonnances de la Marine 4098-4115, en date du 18 novembre 1944.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le Gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 57

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 29 novembre 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bouchard, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Daigle, David, Donnelly, Duffus, Fafard, Farris, Foster, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Nicol, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, Sinclair, Stevenson, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 58

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 30 novembre 1944

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), David, Donnelly, Fafard, Farris, Foster, Griesbach, Haig, Hardy, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Nicol, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 59

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Vendredi 1er décembre 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Chapais (sir Thomas), David, Donnelly, Fafard, Foster, Griesbach, Haig, Harmer, Horner, Johnston, Jones, King, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera après avoir terminé l'expédition des affaires courantes de la session, reste ajourné jusqu'à mercredi, 31 janvier 1945, à trois heures de l'après-midi.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi le 4 décembre 1944, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 60

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 4 décembre 1944

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Bench, Calder, Daigle, Duffus, DuTremblay, Fafard, Foster, Griesbach, Harmer, Horner, Johnston, King, Lambert, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McIntyre, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 61

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 5 décembre 1944

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Calder,
Daigle,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Foster,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Johnston,
King,
Lambert,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paterson,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport de la Commission du service civil pour l'année 1943 (édition française).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à mercredi, le trente et unième jour de janvier 1945, à trois heures de l'après-midi.

No 62

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 31 janvier 1945

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Duffus,	Lambert,	Nicol,
Bench,	DuTremblay,	Léger,	Paterson,
Bouchard,	Fafard,	Lesage,	Raymond,
Buchanan,	Hardy,	Marcotte,	Robertson,
Calder,	Harmer,	McDonald (Shédiac),	St-Père,
Campbell,	Howard,	McGuire,	Vaillancourt,
Copp,	Hugessen,	Michener,	Vien,
Daigle,	Hushion,	Molloy,	White,
Davies,	King,	Murdock,	Wilson.
Duff,	Lacasse,		

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

Ottawa, le 29 janvier 1945.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 31 janvier, à deux heures quarante-cinq de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des communes étant venue.

Il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de terminer la cinquième session du Dix-neuxième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La guerre en est maintenant à sa sixième année. Des batailles décisives se livrent aujourd'hui sur le sol allemand. Grâce à une poussée soutenue, la défaite de l'Allemagne n'est plus qu'une affaire de temps. Les opérations actuelles donnent lieu à des combats cruels et à de lourdes pertes. La dernière phase de la lutte en Europe pourrait bien être la plus coûteuse de toutes. En vue d'économiser le plus grand nombre de vies humaines, il importe de ne rien négliger pour mettre fin à la guerre le plus promptement possible. C'est encore là incontestablement l'objectif suprême.

Au cours de l'année écoulée depuis l'ouverture de la présente session, les forces allemandes ont été partout contraintes de céder du terrain. Le territoire de l'Union soviétique a été entièrement libéré. L'offensive longtemps attendue à l'Ouest fut déclenchée avec succès le 6 juin. Une à une, de grandes capitales européennes ont été reprises à leurs conquérants. On a presque complètement chassé l'ennemi des pays suivants: France, Belgique, Luxembourg, Grèce, Yougoslavie et Pologne. La libération de la Hollande, de la Norvège et de la Tchécoslovaquie a commencé. On a détaché de l'Allemagne tous ses Etats satellites. On a percé ses frontières. On est à démolir méthodiquement ses industries de guerre. A l'est, à l'ouest et au sud, les forces alliées se portent vigoureusement vers le cœur de l'Allemagne.

Dans la lutte contre le Japon, la longue résistance chinoise s'est maintenue. Les forces alliées ont envahi les Philippines avec succès. On a réalisé des gains importants en Asie continentale. Les raids de bombardement ont atteint les îles japonaises elles-mêmes ainsi que leurs forteresses industrielles. Des deux côtés du monde, les Nations Unies ont acquis la suprématie sur mer et dans les airs. Le moment où la puissance combinée des alliés se concentrera sur le Japon n'est plus qu'une question de temps.

Durant l'année, la marine de guerre et le Corps d'aviation du Canada ont poursuivi leur tâche essentielle dans le nord de l'Atlantique. Lors des débarquements en Normandie, et dans toutes les campagnes menées depuis le Jour J, la marine de guerre et le Corps d'aviation ont appuyé l'armée canadienne. Par leur conduite splendide dans la bataille, en Italie, en France, en Belgique, en Hollande et sur les frontières de l'Allemagne, nos soldats se sont acquis une place de premier plan. Dans quelque partie du globe qu'ils aient lutté, les combattants canadiens de tous les services ont attiré sur notre pays une gloire impérissable.

Dans la campagne du nord-ouest de l'Europe, les pertes de l'infanterie, dans toutes les armées alliées, furent beaucoup plus lourdes qu'on ne l'avait prévu. Afin de se prémunir contre une pénurie possible de renforts d'infanterie complètement entraînés, il devint nécessaire et opportun d'adopter la méthode exposée en 1942. Des renforts se sont présentés régulièrement dans les proportions accrues ainsi visées. A nos forces armées le Canada a donné et continuera de donner l'appui le plus complet en hommes, en munitions et en approvisionnements.

A titre de partie intégrante d'un effort national, le Canada a continué d'assurer l'aide mutuelle à nos alliés. Pour la poursuite solidaire et effective de la guerre, la Grande-Bretagne, la Russie, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et l'Inde ont été pourvues de matériel de guerre et de vivres canadiens.

Avec votre approbation, le principe de l'aide mutuelle a été étendu de manière à permettre au Canada de contribuer au secours et au rétablissement des pays libérés. Dans la période de transition entre la guerre et la paix, la distribution de secours internationaux aidera à maintenir l'utilisation intégrale des ressources humaines et matérielles du Canada.

De même qu'aux sessions antérieures, on vous a signalé que le premier de tous les objectifs consiste à gagner la guerre. Le but suprême, après la victoire, est de gagner la paix. Mes ministres croient fermement qu'on ne saurait rendre la paix durable qu'au moyen d'une action coopérative de la part des nations pacifiques. Ils sont d'avis que les nations actuellement unies dans le commun dessein de gagner la guerre devraient chercher ensemble à assurer une paix permanente. A cette fin, le Canada s'est efforcé de fournir un apport positif.

Au cours de sa visite en Grande-Bretagne, au mois de mai, mon premier ministre s'est entretenu, avec les premiers ministres d'autres nations du Common-

wealth britannique, de la question d'un organisme de sécurité mondiale. Entre temps ont eu lieu à Dumbarton-Oaks des conférences préliminaires des grandes puissances sur l'établissement d'un organisme de sécurité internationale. En prévision d'une conférence générale, les vues du Canada sur certains aspects des propositions formulées aux conférences préliminaires ont été communiquées depuis à ces puissances.

La sécurité mondiale est la pierre d'assise d'une prospérité durable et de la sécurité sociale. La prospérité, non plus que la sécurité, ne saurait être l'apanage d'une nation particulière cantonnée dans l'isolement. De même, la prospérité exige la coopération internationale. La prospérité du Canada et le bien-être de notre peuple sont liés à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. Le marché d'exportation est essentiel à l'emploi efficace d'une multitude de Canadiens. Pareillement, pour élever le niveau d'existence, il nous faut accroître nos importations. Fort de cette conviction, et suivant les principes de la Charte de l'Atlantique, le Gouvernement, de concert avec d'autres pays, a continué à explorer les moyens de raviver et d'amplifier, après la guerre, le commerce international.

On a reconnu, dans une loi prévoyant l'assurance et la garantie des crédits à l'exportation, l'influence capitale des exportations sur le soutien de l'emploi. Cette loi est maintenant en vigueur. Il a été également pris des mesures pour développer à l'étranger le service des commissariats canadiens du commerce.

La suppression des droits de douane sur les instruments aratoires, édictée au cours de la session, a contribué à contenir les frais de la production agricole, pour le bien du producteur et du consommateur des denrées de la ferme. Par cette mesure d'importance, mes ministres ont aussi prouvé de façon concrète l'empressement que met le Canada, de concert avec d'autres nations, à favoriser le commerce international par l'abaissement des barrières douanières.

L'assurance d'une occasion d'emploi pour quiconque veut et peut travailler est la pierre angulaire du programme que s'est tracé le Gouvernement pour atteindre à la prospérité et à la sécurité sociale. Il existe une obligation particulière de procurer un travail utile et rémunérateur aux hommes et aux femmes de nos forces armées. La première condition essentielle d'une politique visant également à améliorer le bien-être humain, c'est de maintenir après la guerre un haut niveau d'emploi et de production. Les multiples mesures importantes adoptées durant la session qui s'achève représentent un progrès considérable vers l'accomplissement de ces objets. Presque toutes ces mesures sont déjà en vigueur. Envisagées dans leur ensemble, elles forment une impressionnante réalisation législative. Par leur vaste portée et leur corrélation, elles constituent une tranche majeure d'un programme destiné à prévenir le retour possible du chômage et de l'insécurité dans les années d'après-guerre.

Afin de seconder ce programme d'emploi intégral, de sécurité sociale et de bien-être humain, il a été créé trois ministères, actuellement sous la direction de ministres responsables de la Couronne:

1) le ministère des Affaires des anciens combattants;
2) le ministère de la Reconstruction; et
3) le ministère de la Santé nationale et du bien-être social.

Le ministère des Affaires des anciens combattants est préposé à la réadaptation et au rétablissement des membres des forces armées ainsi qu'à l'administration des pensions et allocations aux anciens combattants.

Ce nouveau ministère applique déjà les mesures intéressant directement la réintégration des anciens combattants dans la vie civile, le soin des ex-militaires invalides et le sort des personnes à la charge de ceux qui ont sacrifié leur vie. Les rouages administratifs de cette vaste entreprise se développent et se perfectionnent sans cesse. Près de 200,000 anciens combattants de la guerre actuelle ont déjà été réintégrés dans la vie civile.

La Loi sur les indemnités de service de guerre et la Loi sur l'assurance des anciens combattants, édictées pendant la présente session, complètent le plus vaste des programmes jusqu'ici adoptés par une nation pour le bien-être de ses anciens combattants et leur retour à des carrières actives dans la vie civile.

Le ministère de la Reconstruction s'apprête dans le moment à transformer promptement les industries de guerre en vue de les adapter aux besoins du temps de paix et au maintien de l'emploi industriel. En outre, il favorise et coordonne des entreprises de développement national et régional, de logement, d'aménagement des collectivités et d'autres projets susceptibles d'être requis pour soutenir l'embauche dans la période d'après-guerre. Il lui incombe d'aliéner ordonnément, dans l'intérêt national, le surplus de matériel de guerre. Déjà des organismes représentatifs se livrent à cette tâche vaste et importante.

Pour aider à transformer les usines de guerre et à favoriser l'essor des petites et moyennes entreprises, on a établi la Banque d'expansion industrielle, actuellement en activité.

Le logement devra jouer un grand rôle dans le maintien du niveau d'emploi après la guerre. La portée de la Loi nationale sur l'habitation a été notablement étendue afin de pourvoir à la construction de nouvelles maisons, à la réparation et à la modernisation des maisons existantes, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'habitation et de vie tant dans les villes que dans les régions rurales.

A l'occasion de la revision décennale de la Loi des banques, qui eut lieu pendant la présente session, on a reconnu d'une manière particulière l'importance du crédit pour stimuler l'emploi. La nouvelle loi a grandement amélioré les facilités de crédit et les services bancaires accessibles à la population du Canada. Une mesure législative supplémentaire prévoit spécialement l'ouverture d'un crédit à moyen et à court terme qui permettra aux cultivateurs d'améliorer et de développer leurs fermes et leurs habitations.

Le ministère de la Santé nationale et du bien-être social s'occupe d'organiser et de diriger d'importantes initiatives du gouvernement fédéral en matière de santé et de bien-être social.

A l'ouverture de la présente session, j'ai déclaré que, de l'avis de mes ministres, il convenait d'accélérer le plus possible l'avancement de plans visant à établir un minimum national de sécurité sociale et de bien-être humain. Dans l'établissement de ce minimum national, le nouveau ministère doit veiller aux mesures fédérales favorisant la santé et le bien-être, ainsi qu'à l'élaboration d'une assurance compréhensive contre les risques sociaux.

Il existe déjà, sous le régime de lois fédérales et provinciales, une mesure appréciable de sécurité sociale, mais la mise en œuvre d'un régime national d'ensemble, dans lequel s'intégreront les activités fédérales et provinciales, exigera de nouvelles consultations et une collaboration étroite avec les provinces.

A l'ouverture de la session, j'ai déclaré que le Gouvernement était disposé à recommander une mesure prévoyant l'aide fédérale à un système national d'assurance-santé. Cette mesure viserait aussi une certaine assistance aux provinces pour les fins de la médecine préventive. J'ai déclaré également que le Gouvernement était prêt à appuyer un système national contributoire de pensions de vieillesse sur une base plus généreuse que celle qui existe actuellement. La présentation de ces mesures dépend d'ententes appropriées avec les provinces. Mes ministres affirment de nouveau qu'ils sont prêts à mettre en œuvre ces grandes réformes sociales dès la conclusion de telles ententes.

Conscient de l'importance d'une collaboration étroite avec les provinces pour le maintien de l'embauche après la guerre et pour la réalisation de la sécurité sociale, le Gouvernement a fait des préparatifs, qu'il poursuit actuellement, pour la tenue d'une conférence fédérale-provinciale à la date propice la plus rapprochée.

Convaincu que la famille et le foyer constituent les assises de la vie nationale, on a établi des allocations familiales en vue d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être et à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la lutte pour l'existence. C'est le ministère de la Santé nationale et du bien-être social qui administre les allocations familiales. L'inscription des enfants commence demain. Le versement des allocations doit être effectué à compter du premier juillet.

De l'avis de mes ministres, la Loi sur les allocations familiales et les autres mesures de sécurité sociale destinées à assurer un minimum national de bien-être humain contribueront sensiblement au maintien de la production et de l'emploi.

Le plafond des prix et certaines autres mesures du Gouvernement tendant à empêcher l'inflation ont continué à sauvegarder le niveau de vie fondamental du peuple canadien et le pouvoir d'achat du dollar. On comprendra mieux que jamais l'utilité de cette ligne de conduite lorsqu'il s'agira de résoudre les problèmes d'après-guerre.

Afin de mieux assurer un niveau de vie de base, on a prévu, à la présente session, l'établissement de prix minimums pour les produits agricoles et les produits de la pêche. Ces mesures protègent deux grandes industries primaires contre les risques d'un affaissement des marchés ou des prix après la guerre.

On a institué une Commission des transports aériens chargée de conseiller et d'aider le Gouvernement en ce qui concerne la réglementation et le développement de l'aviation civile. En vertu du programme du Gouvernement relatif à l'aviation civile d'après-guerre, qui a été porté à votre connaissance, l'exploitation des services internationaux et transcontinentaux est réservée à l'Etat. Il sera loisible à l'entreprise privée d'exploiter les services d'intérêt local.

En avril et en mai, des premiers ministres de la Communauté des nations britanniques se réunissaient à Londres. Mon premier ministre participa aux délibérations et, pendant son séjour dans cette ville, il prit la parole à une réunion des deux Chambres du Parlement du Royaume-Uni.

En septembre, pour la seconde fois pendant la présente guerre, le Gouvernement se fit l'hôte du premier ministre de la Grande-Bretagne et du président des Etats-Unis et de leurs conseillers, à une conférence tenue à Québec.

Le même mois, avait lieu à Montréal une réunion du Conseil de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies. Au cours de l'année, le Canada se fit aussi représenter à la Conférence monétaire internationale de Bretton-Woods et à la Conférence internationale sur l'aviation civile, à Chicago. Mes ministres ont tenu, avec les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis, une suite ininterrompue de conférences sur diverses questions.

Les sixième et septième emprunts de la Victoire, lancés durant l'année, ont sensiblement dépassé leurs objectifs. A chaque emprunt, le nombre de souscripteurs particuliers constituait un nouveau record. Vous vous réjouirez de l'incomparable réponse faite à cet appel et je traduis votre pensée en enregistrant votre reconnaissance des splendides services rendus par le Comité national des finances de guerre et ses organismes provinciaux et locaux.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les relations entre patrons et employés ont été caractérisées par une harmonie de plus en plus manifeste. Le nombre de travailleurs occupés durant l'année était plus considérable que jamais. La production des denrées alimentaires, des matières premières et des munitions ouvrées a dépassé celle de toute année précédente.

On ne saurait trop louer le dévouement apporté à l'accomplissement de ses devoirs du temps de guerre par la vaste majorité de notre population dans toutes les carrières. En dehors de leurs tâches quotidiennes, des centaines de milliers de personnes se sont dépensées sans compter pour des œuvres bénévoles indis-

pensables. Grâce aux efforts qu'ils ont déployés au pays, les hommes et les femmes du Canada ont démontré leur empressement à soutenir dans la plus grande mesure possible ceux qui combattent outre-mer.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des crédits affectés à la poursuite de la guerre.

Vous avez pourvu à l'exercice du droit de vote, lors d'une élection générale, par les hommes et les femmes des forces armées. Cette mesure leur fournira la plus ample occasion d'user de ce droit fondamental de citoyenneté.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

L'effort de guerre du Canada depuis cinq ans se recommande par lui-même.

En clôturant cette cinquième session de notre parlement de guerre, je m'unis à vous pour prier Dieu que les horreurs et les sacrifices de la guerre prennent bientôt fin. Nous confions nos morts héroïques à la garde de Dieu. Nous honorerons toujours leur mémoire. Pour les affligés, nous demandons le réconfort et la consolation. Quant aux prisonniers de guerre, aux disparus et aux blessés, nous prions pour qu'ils soient bientôt délivrés de leurs privations, de leurs angoisses et de leurs souffrances. Plus que jamais nous pensons aux centaines de milliers de nos jeunes Canadiens qui, avec leurs compagnons d'armes des autres pays, ont offert leur vie pour épargner la conquête et la servitude aux nations libres du monde. Nous prions humblement la divine Providence d'accorder à tous ceux qui survivent à l'épreuve du combat un prompt et glorieux retour dans leur patrie.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir de l'honorable député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au vingt-huitième jour de février prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au vingt-huitième jour de février prochain.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT QUATRIÈME VOLUME

8-9 GEORGE VI, A.D. 1944-45

ABRÉVIATIONS

1re—Signifie lu la première fois.

2e—Signifie lu la deuxième fois.

3e—Signifie lu la troisième fois.

Coms.—Signifie Chambre des communes.

C.P.C.—Signifie Comité plénier de la Chambre.

Renv. B. et C.—Signifie renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Renv. B.P.—Signifie renvoyé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Renv. C.T. et H.—Signifie renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

S.R.—Signifie sanction royale.

Ch.—Signifie chapitre.

A

B

G

Lois adoptées au cours de la session:

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉES LE 31 MARS 1944

SANCTIONNÉES LE 1ER JUIN 1944

SANCTIONNÉES LE 23 JUIN 1944

SANCTIONNÉES LE 30 JUIN 1944

SANCTIONNÉES LE 24 JUILLET 1944

SANTIONNÉES LE 15 AOÛT 1944

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC—*Suite*

SANTIONNÉES LE 15 AOÛT 1944—*Fin*

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LES 1, 23 JUIN, 24 JUILLET ET 15 AOÛT 1944

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER, PONTS ET TUNNELS

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Autres compagnies

Divorces

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC—*Fin*

Divorces—*Suite*

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ—*Fin*

Divorces—*Fin*

P

R

S

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

LE 31 JANVIER 1945

L'HONORABLE THOMAS VIEN, C.P., PRÉSIDENT

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
Ernest D. Smith	Wentworth	Winona, (Ont.)
James J. Donnelly	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
Charles-Philippe Beaubien	Montarville	Montréal, (P.Q.)
Charles E. Tanner	Pictou	Pictou, (N.-É.)
Thomas-Jean Bourque	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
George Henry Barnard	Victoria	Victoria, (C.-B.)
Edward Michener	Red-Deer	Calgary, (Alb.)
William James Harmer	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
Gerald Verner White, C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
Sir Thomas Chapais, C.B.	Grandville	Québec, (P.Q.)
John Anthony McDonald	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
James A. Calder, C.P.	Saltcoats	Regina, (Sask.)
Robert F. Green	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
Frank B. Black	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
Arthur C. Hardy, C.P.	Leeds	Brockville, (Ont.)
Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., C.C.M.G.	York-Nord	Toronto, (Ont.)
William Ashbury Buchanan	Lethbridge	Lethbridge, (Alb.)
Arthur Bliss Copp, C.P.	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
John Patrick Molloy	Provencher	Winnipeg, (Man.)
Daniel E. Riley	High-River	High-River, (Alb.)
William H. McGuire	York-Est	Toronto, (Ont.)
Donat Raymond	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
Gustave Lacasse	Essex	Tecumseh, (Ont.)
Walter E. Foster, C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
Cairine R. Wilson (Mme)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)
James Murdock, C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
John Ewen Sinclair, C.P.	Queen's	Emerald, (Î.-P.-É.)
James H. King, C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
Arthur Marcotte	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
Alexander D. McRae, C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
Charles Colquhoun Ballantyne, C.P.	Alma	Montréal, (P.Q.)
William Henry Dennis	Halifax	Halifax, (N.-É.)
John Alexander Macdonald	Richmond-Breton-Ouest.	St.-Peters, Cap Breton, (N.E.
Lucien Moraud	La Salle	Québec, (P.Q.)
Ralph Byron Horner	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
Walter Morley Aseltine	Saskatchewan-Ouest-Central.	Rosetown, (Sask.)
Thomas Cantley	New Glasgow	New Glasgow, (N.-E.)
Felix P. Quinn	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)
John L. P. Robicheau	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
John A. Macdonald, C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î.-P.-É)
Donald Sutherland, C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
Iva Campbell Fallis (Mme)	Peterborough	Peterborough, (Ont.)
George B. Jones, C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
Antoine-J. Léger	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
Henry A. Mullins	Marquette	Winnipeg, (Man.)
John T. Haig	Winnipeg,Sud-Centre.	Winnipeg, (Man.)
Eugène Paquet, C.P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
William Duff	Lunenburg	Lunenberg, (N.-É.)
John W. de B. Farris	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
Adrian K. Hugessen	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
Norman P. Lambert	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
Duncan McL. Marshall	Peel	Toronto, (Ont.)
J.-Fernand Fafard	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
Arthur-Lucien Beaubien	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)
John J. Stevenson	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
Aristide Blais	Saint-Albert	Edmonton, (Alb.)
Donald MacLennan	Margaree-Forks	Margaree-Forks, (N.-É.)
Charles Benjamin Howard	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
Élie Beauregard	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
Athanase David	Sorel	Montréal, (P.Q.)
Édouard-Charles St-Père	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
Salter Adrian Hayden	Toronto	Toronto, (Ont.)
Norman McLeod Paterson	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
William James Hushion	Victoria	Westmount, (P.Q.)
Joseph James Duffus	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
William Daum Euler, C.P.	Waterloo	Kitchener, (Ont.)
Léon-Mercier Gouin	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
Thomas Vien, (Président)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
Pamphile-Réal DuTremblay	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
William Rupert Davies	Kingston	Kingston, (Ont.)
J. Joseph Bench	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
James Peter McIntyre	Mount Stewart	Mount Stewart, (Î.-P.-É.)
Gordon Peter Campbell	Toronto	Toronto, (Ont.)
Wishart McL. Robertson	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
John Frederick Johnston	Saskatchewan-Central	Bladworth, (Sask.)
Télesphore-Damien Bouchard	Les Laurentides	St-Hyacinthe, (P.Q.)
Armand Daigle	Mille-Iles	Montréal, (P.Q.)
Joseph-Arthur Lesage	Golfe	Québec, (P.Q.)
Cyrille Vaillancourt	Kennebec	Lévis, (P.Q.)
Jacob Nicol	Bedford	Sherbrooke, (P.Q.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

LE 31 JANVIER 1945

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
Aseltine (W. M.)	Saskatchewan-Ouest-Central	Rosetown, (Sask.)
Aylesworth (Sir Allen), C.P., C.C.M.G.	York-Nord	Toronto, (Ont.)
Ballantyne (C. C.), C.P	Alma	Montréal, (P.Q.)
Barnard (G. H.)	Victoria	Victoria, (C.B.)
Beaubien (A.-L.)	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)
Beaubien (C.-P.)	Montarville	Montréal, (P.Q.)
Beauregard (É.)	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
Bench (J. J.)	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
Black, (F. B.)	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
Blais (A.)	Saint-Albert	Edmonton, (Alta)
Bouchard (T.-D.)	Les Laurentides	St-Hyacinthe, (P.Q.)
Bourque (T.-J.)	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
Buchanan (W. A.)	Lethbridge	Lethbridge, (Alta)
Calder (J. A.), C.P	Saltcoats	Regina, (Sask.)
Campbell (G. P.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
Cantley (T.)	New Glasgow	New Glasgow, (N.-E.)
Chapais (Sir Thomas), C.B	Grandville	Québec, (P.Q.)
Copp (A. B.), C.P	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
Daigle (Armand)	Mille-Isles	Montréal, (P.Q.)
David (A.)	Sorel	Montréal, (P.Q.)
Davies (W. R.)	Kingston	Kingston, (Ont.)
Dennis (W. H.)	Halifax	Halifax, (N.-É.)
Donnelly (J. J.)	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
Duff (W.)	Lunenburg	Lunenburg, (N.-É.)
Duffus (J. J.)	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
DuTremblay (P.-R.)	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
Euler (W. D.), C.P	Waterloo	Kitchener, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
FAFARD (J.-F.)	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
FALLIS (MME IVA CAMPBELL)	Peterborough	R.R. n° 3, Peterborough, (Ont.)
FARRIS (J. W. de B.)	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
FOSTER (W. E.), C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
GOUIN (L.-M.)	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
GREEN (R. F.)	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
HAIG (J. T.)	Winnipeg Sud-Centre	Winnipeg, (Man.)
HARDY (A. C.), C.P.	Leeds	Brockville, (Ont.)
HARMER (W. J.)	Edmonton	Edmonton, (Alta)
HAYDEN (S. A.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
HORNER (R. B.)	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
HOWARD (C. B.)	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
HUGESSEN (A. K.)	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
HUSHION (W. J.)	Victoria	Westmount, (P.Q.)
JOHNSTON (J. F.)	Saskatchewan-Central	Bladworth, (Sask.)
JONES (G. B.), C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
KING (J. H.), C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
LACASSE (G.)	Essex	Tecumseh, (Ont.)
LAMBERT (N. P.)	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
LÉGER (A.-J.)	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
LESAGE (J.-A.)	Golfe	Québec, (P.Q.)
MACDONALD (J. A.)	Richmond-Cap-Breton-Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, (N.-É.)
MACDONALD (J. A.) C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î.-P.-É.)
MACLENNAN (D.)	Margaree-Forks	Margaree Forks, (N.-É.)
MARCOTTE (A.)	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
MARSHALL (D. McL.)	Peel	Toronto, (Ont.)
MCDONALD (J. A.)	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
MCGUIRE (W. H.)	York-Est	Toronto, (Ont.)
MCINTYRE (J. P.)	Mount-Stewart	Mount-Stewart, (I.-P.-É.)
MCRAE (A. D.), C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
MICHENER (E.)	Red-Deer	Calgary, (Alta)
MOLLOY (J. P.)	Provencher	Winnipeg, (Man.)
MORAUD (L.)	La Salle	Québec, (P.Q.)
MULLINS (H. A.)	Marquette	Winnipeg, (Man.)
MURDOCK (J.), C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)
NICOL (Jacob)	Bedford	Sherbrooke, (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
PAQUET (E.), C.P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
PATERSON (N. McL.)	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)
QUINN (F. P.)	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)
RAYMOND (D.)	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
RILEY (D. E.)	High-River	High-River, (Alta)
ROBERTSON (W. McL.)	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
ROBICHEAU (J. L. P.)	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
SINCLAIR (J. E.), C.P.	Queen's	Emerald, (Î.-P.-É.)
SMITH (E. D.)	Wentworth	Winona (Ont.)
STEVENSEON (J. J.)	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
ST-PÈRE (É.-C.)	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
SUTHERLAND (D.), C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
TANNER (C. E.)	Pictou	Pictou, (N.-É.)
VAILLANCOURT (Cyrille)	Kennebec	Lévis, (P.Q.)
VIEN (T.), (Président)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
WHITE (G. V.), C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
WILSON (MME CAIRINE R.)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

LE 31 JANVIER 1945

ONTARIO—24

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	Ernest D. Smith	Winona.
2	James J. Donnelly	Pinkerton.
3	Gerard Verner White, C.B.E.	Pembroke.
4	Arthur C. Hardy, C.P.	Brockville.
5	Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., C.C.M.G.	Toronto.
6	William H. McGuire	Toronto.
7	Gustave Lacasse	Tecumseh.
8	Cairine R. Wilson (Mme)	Ottawa.
9	James Murdock, C.P.	Ottawa.
10	Donald Sutherland, C.P.	Ingersoll.
11	Iva Campbell Fallis (Mme)	R.R. n° 3, Peterborough.
12	Norman P. Lambert	Ottawa.
13	Duncan McL. Marshall	Toronto.
14	Salter Adrian Hayden	Toronto.
15	Norman McLeod Paterson	Fort-William.
16	Joseph James Duffus	Peterborough.
17	William Daum Euler, C.P.	Kitchener.
18	William Rupert Davies	Kingston.
19	Joseph J. Bench	St. Catharines.
20	Gordon Peter Campbell	Toronto.

QUÉBEC—24

	Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
	Les honorables		
1	Charles-Philippe Beaubien	Montarville	Montréal.
2	Sir Thomas Chapais, C.B	Grandville	Québec.
3	Donat Raymond	De la Vallière	Montréal.
4	Charles C. Ballantyne, C.P	Alma	Montréal.
5	Lucien Moraud	La Salle	Québec.
6	Eugène Paquet, C.P	Lauzon	Saint-Romuald.
7	Adrian K. Hugessen	Inkerman	Montréal.
8	J.-Fernand Fafard	De la Durantaye	L'Islet.
9	Charles Benjamin Howard	Wellington	Sherbrooke.
10	Élie Beauregard	Rougemont	Montréal.
11	Athanase David	Sorel	Montréal.
12	Edouard-Charles St-Père	De Lanaudière	Montréal.
13	William James Hushion	Victoria	Westmount.
14	Léon-Mercier Gouin	De Salaberry	Montréal.
15	Thomas Vien, (Président)	De Lorimier	Outremont
16	Pamphile-Réal DuTremblay	Repentigny	Montréal.
17	Télesphore-Damien Bouchard	Les Laurentides	St-Hyacinthe.
18	Armand Daigle	Mille-Iles	Montréal.
19	Joseph-Arthur Lesage	Golfe	Québec.
20	Cyrille Vaillancourt	Kennebec	Lévis.
21	Jacob Nicol	Bedford	Sherbrooke.

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	Charles E. Tanner	Pictou.
2	William H. Dennis	Halifax.
3	John Alexander Macdonald	St.Peters, Cap Breton.
4	Thomas Cantley	New Glasgow.
5	Felix P. Quinn	Bedford.
6	John L. P. Robicheau	Maxwellton.
7	William Duff	Lunenburg.
8	Donald MacLennan	Margaree-Forks.
9	Wishart McL. Robertson	Halifax.

NOUVEAU-BRUNWICK—10

	Les honorables	
1	Thomas-Jean Bourque	Richibouctou.
2	John Anthony McDonald	Shédiac.
3	Frank B. Black	Sackville.
4	Arthur Bliss Copp, C.P.	Sackville.
5	Walter E. Foster, C.P.	Saint-Jean.
6	George B. Jones, C.P.	Apohaqui.
7	Antoine-J. Léger	Moncton.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—4

	Les honorables	
1	John Ewen Sinclair, C.P	Emerald.
2	John A. Macdonald, C.P	Cardigan.
3	James Peter McIntyre	Mount Stewart.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

	Sénateurs	Adresses postales
	Les honorables	
1	George Henry Barnard	Victoria.
2	Robert F. Green	Victoria.
3	James H. King, C.P.	Victoria.
4	Alexander D. McRae, C.B.	Vancouver.
5	John W. deB. Farris	Vancouver.

MANITOBA—6

	Les honorables	
1	John Patrick Molloy	Winnipeg.
2	Henry A. Mullins	Winnipeg.
3	John T. Haig	Winnipeg.
4	A.-L. Beaubien	Saint-Jean-Baptiste.

SASKATCHEWAN—6

	Les honorables	
1	James A. Calder, C.P.	Regina.
2	Arthur Marcotte	Ponteix.
3	Ralph B. Horner	Blaine Lake.
4	Walter M. Aseltine	Rosetown.
5	J. J. Stevenson	Regina.
6	J. Frederick Johnston	Bladworth.

ALBERTA—6

	Les honorables	
1	Edward Michener	Calgary.
2	William James Harmer	Edmonton.
3	William Ashbury Buchanan	Lethbridge.
4	Daniel E. Riley	High-River.
5	Aristide Blais	Edmonton.

COMITÉS PERMANENTS

DU

SÉNAT

5e SESSION, 19e, PARLEMENT, 8-9 GEORGE VI

1944-1945

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
Les hon. sénateurs Aseltine
Aylesworth, Sir Allen
Beaubien (*Montarville*)
Bench
Blais
Cantley
Chapais, Sir Thomas
David
Fallis
Gouin
Griesbach
Jones
Lambert
Logan
MacLennan
Wilson — 17

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

SÉNAT

Les hon. sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*)
Blais
Chapais, Sir Thomas
Davies
Dennis
Donnelly
Euler
Fallis
Foster
Green
Harmer
Lacasse
Macdonald (*Cardigan*)
McDonald (*Shédiac*)
Moraud
Mullins
Pope
St-Père
Sinclair
Stevenson
White — 21.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
Les hon. sénateurs Beaubien (*Montarville*)
Fallis
Haig
Hardy
Howard
Robinson — 7.

ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable Arthur Marcotte, C.R., Président

Les honorables sénateurs

Copp
Fafard
Gouin
Griesbach
Marcotte
McRae
Quinn
Robinson
Wilson — 9.

(Quorum 3)

AGRICULTURE ET FORÊTS

L'honorable J. J. Donnelly, Président

Les honorables sénateurs

Black
Donnelly
Marshall
Raymond
Riley
Sinclair
Smith (*Wentworth*)
Stevenson
Sutherland — 9.

(Quorum 3)

BANQUES ET COMMERCE

L'honorable F. B. Black, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth, Sir Allen
Ballantyne
Barnard
Beaubien (*Montarville*)
Beauregard
Black
Buchanan
Copp
David
Donnelly
DuTremblay
Euler
Fallis
Farris
Foster
Gouin
Griesbach
Haig
Hardy
Hayden
Howard
Hugessen
King
Lambert
Léger
Macdonald (*Cardigan*)
Marcotte
McGuire
McRae
Michener
Molloy
Moraud
Murdock
Paterson
Quinn
Raymond
Riley
Robinson
Sinclair
Tanner
White
Wilson — 42.

(Quorum 9)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'honorable CHAS. E. TANNER, C.R., Président

Les honorables sénateurs

AYLESWORTH, SIR ALLEN
BARNARD
BEAUBIEN (*St-Jean-Baptiste*)
BEAUREGARD
BLACK
CANTLEY
DAVID
DUFF
DUFFUS
EULER
FAFARD
GRIESBACH
HARMER
HAYDEN
HOWARD
HUSHION
LAMBERT
LÉGER
MARSHALL
MCRAE
MULLINS
QUINN
SAUVÉ
SMITH (*Victoria-Carleton*)
TANNER—25.

(Quorum 7)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

L'honorable A. B. COPP, C.P., C.R., Président

Les honorables sénateurs

BALLANTYNE
BARNARD
BEAUBIEN (*Montarville*)
BENCH
BLACK
BLAIS
BOURQUE
CALDER
CANTLEY
COPP
DENNIS
DUFF
DUFFUS
FAFARD
FARRIS
GOUIN
GREEN
GRIESBACH
HARDY
HARMER
HAYDEN
HORNER
HUGESSEN
HUSHION
JOHNSTON
JONES
KING
LACASSE
LAMBERT
MACDONALD (*St-Peters*)
MACLENNAN
MARCOTTE
MARSHALL
MCDONALD (*Shédiac*)
MCGUIRE
MCRAE
MICHENER
MOLLOY
MORAUD
MURDOCK
PATERSON
RAYMOND
ROBICHEAU
ROBINSON
SAUVÉ
SINCLAIR
SMITH (*Victoria-Carleton*)
STEVENSON
SUTHERLAND
TURGEON—50.

(Quorum 9)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable W. D. EULER, C.P., Président

Les honorables sénateurs

EULER
GOUIN
HAIG
MACDONALD (*Cardigan*)
MACLENNAN
MORAUD
PATERSON
RILEY
ROBICHEAU—9.

(Quorum 3)

DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable ARTHUR SAUVÉ, C.P., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BEAUREGARD
CHAPAIS, SIR THOMAS
DUTREMBLAY
FALLIS
HOWARD
LACASSE
ST-PÈRE
SAUVÉ — 9.

(Quorum 3)

DIVORCES

L'honorable C. W. ROBINSON, C.R., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
COPP
EULER
HAIG
HOWARD
KING
ROBINSON
SINCLAIR
STEVENSON — 9.

(Quorum 3)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable CAIRINE R. WILSON, Présidente

Les honorables sénateurs

BLACK
FALLIS
HARMER
LAMBERT
MCGUIRE
SINCLAIR
SMITH (*Victoria-Carleton*)
SMITH (*Wentworth*)
WILSON — 9.

(Quorum 3)

FINANCES

L'honorable ÉLIE BEAUREGARD, C.R., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BALLANTYNE
BEAUREGARD
BLACK
BUCHANAN
COPP
DAVIES
DUFF
DUTREMBLAY
FAFARD
FARRIS
FOSTER
HAYDEN
HOWARD
HUGESSEN
HUSHION
KING
LACASSE
MCRAE
MICHENER
MORAUD
PATERSON
ROBERTSON
ROBICHAUD
WHITE — 25.

(Quorum 7)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable JAMES MURDOCK, C.P., Président

Les honorables sénateurs

BLAIS
BOURQUE
CALDER
DONNELLY
HUSHION
McDONALD (*Shédiac*)
MOLLOY
MURDOCK
TURGEON—9.

(Quorum 3)

ORDRES PERMANENTS

L'honorable W. A. BUCHANAN, Président

Les honorables sénateurs

BEAUBIEN (*Saint-Jean-Baptiste*)
BUCHANAN
DUFF
DUTREMBLAY
HAYDEN
JONES
MACDONALD (*St. Peters*)
ST-PÈRE
WHITE — 9.

(Quorum 3)

RÉGIE INTERNE ET DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable G. V. WHITE, C.B.E., Président

Les honorables sénateurs

BALLANTYNE
BEAUBIEN (*St-Jean-Baptiste*)
CAMPBELL
CANTLEY
CHAPAIS, SIR THOMAS
COPP
FAFARD
FALLIS
FOSTER
GOUIN
HAIG
HAYDEN
HOWARD
KING
LAMBERT
LOGAN
MACLENNAN
MARCOTTE
MCRAE
MICHENER
MORAUD
MURDOCK
QUINN
VIEN (*Président*)
WHITE — 25.

(Quorum 7)

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'honorable A. D. McRae, C.B., Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth, Sir Allen
Beaubien (*Montarville*)
Beaubien (*St-Jean-Baptiste*)
Bench
Black
Buchanan
Calder
Chapais, Sir Thomas
Copp
David
Donnelly
Fafard
Farris
Gouin
Griesbach
Hardy
Hugessen
King
Lambert
Léger
McGuire
McIntyre
McRae
Tanner
White — 25.

(Quorum 7)

SANTÉ PUBLIQUE ET INSPECTION DES ALIMENTS

L'honorable T. J. Bourque, M.D., Président

Les honorables sénateurs

Blais
Bourque
King
Lacasse
Léger
Macdonald (*St. Peters*)
Molloy
Paquet
Wilson — 9.

(Quorum 3)

TOURISME

L'honorable W. H. Dennis, Président

Les honorables sénateurs

Buchanan
Davies
Dennis
Duffus
DuTremblay
Foster
Green
Horner
Marshall
Murdock
Paquet
St-Père — 12.

(Quorum 5)

5E SESSION, 19E PARLEMENT, 8-9 GEORGE VI, 1944-45

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS

DANS

LES COMITÉS PERMANENTS

ASELTINE, L'hon. W. M. — Divorce, Finances, Débats, Bibliothèque.
AYLESWORTH, L'hon. Sir Allen — Banques, Bibliothèque, Bills privés, Relations extérieures.
BALLANTYNE, L'hon. C. C. — Banques, Chemins de fer, Régie interne, Finances.
BARNARD, L'hon. G. H. — Chemins de fer, Bills privés, Banques.
BEAUBIEN, L'hon. A. L. (*Man.*) — Ordres permanents, Impressions, Bills privés, Régie interne, Relations extérieures.
BEAUBIEN, L'hon. C. P. (*Qué.*) — Banques, Chemins de fer, Bibliothèque, Restaurant, Relations extérieures.
BEAUREGARD, L'hon. E. — Banques, Finances, Débats, Bills privés.
BENCH, L'hon. J. J. — Bibliothèque, Chemins de fer.
BLACK, L'hon. F. B. — Bills privés, Agriculture, Banques, Edifices publics, Chemins de fer, Relations extérieures, Finances.
BLAIS, L'hon. A. — Bibliothèque, Immigration, Santé publique, Chemins de fer, Impressions.
BOURQUE, L'hon. T. J. — Chemins de fer, Santé publique, Immigration.
BUCHANAN, L'hon. W. A. — Ordres permanents, Tourisme, Finances, Relations extérieures, Banques.
CALDER, L'hon. J. A. — Chemins de fer, Immigration, Relations extérieures.
CANTLEY, L'hon. T. — Bibliothèque, Régie interne, Bills privés, Chemins de fer.
CHAPAIS, L'hon. Sir Thomas — Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Débats, Relations extérieures.
COPP, L'hon. A. B. — Divorce, Chemins de fer, Service civil, Relations extérieures, Banques, Régie interne.
DAVID, L'hon. L. A. — Relations extérieures, Bibliothèque, Bills privés, Banques.
DAVIES, L'hon. W. R. — Impressions, Finances, Tourisme.
DENNIS, L'hon. W. H. — Impressions, Chemins de fer, Tourisme.
DONNELLY, L'hon. J. J. — Impressions, Agriculture, Immigration, Banques, Relations extérieures.
DUFF, L'hon. W. — Ordres permanents, Bills privés, Chemins de fer, Finances.
DUFFUS, L'hon. J. J.—Bills privés, Tourisme, Chemins de fer.
DUTREMBLAY, L'hon. P. R. — Ordres permanents, Banques, Tourisme, Finances, Débats.
EULER, L'hon. W. D. — Banques, Commerce, Impressions, Bills privés, Divorces.
FAFARD, L'hon. J. F. — Chemins de fer, Bills privés, Régie interne, Relations extérieures, Service civil, Finances.
FALLIS, L'hon. I. C. — Impressions, Débats, Edifices publics, Bibliothèque, Restaurant, Régie interne.
FARRIS, L'hon. J. W. de B. — Chemins de fer, Finances, Banques, Relations extérieures.
FOSTER, L'hon. W. E. — Régie interne, Impressions, Banques, Finances.
GOUIN, L'hon. L. M. — Bibliothèque, Relations extérieures, Commerce, Banques, Service civil, Chemins de fer, Régie interne.
GREEN, L'hon. R. F. — Impressions, Chemins de fer, Tourisme.
GRIESBACH, L'hon. W. A. — Bibliothèque, Bills privés, Service civil, Chemins de fer, Banques, Relations extérieures.
HAIG, L'hon. J. T. — Commerce, Divorce, Régie interne, Banques, Restaurant.
HARDY, L'hon. A. C. — Restaurant, Chemins de fer, Banques, Relations extérieures.
HARMER, L'hon. W. J. — Bills privés, Edifices publics, Impressions, Chemins de fer.
HAYDEN, L'hon. S. A. — Ordres permanents, Bills privés, Régie interne, Chemins de fer, Finances.
HORNER, L'hon. R. B. — Chemins de fer, Tourisme.
HOWARD, L'hon. C. B. — Divorce. Bills privés, Débats, Régie interne, Banques, Finances.
HUGESSEN, L'hon. A. K. — Finances, Banques, Chemins de fer, Relations extérieures.
HUSHION, L'hon. W. J. — Bills privés, Finances, Chemins de fer, Immigration.
JONES, L'hon. G. B. — Ordres permanents, Chemins de fer, Bibliothèque.

KING, L'hon. J. H. — Régie interne, Santé publique, Banques, Divorce, Relations extérieures, Chemins de fer, Finances.

LACASSE, L'hon. G. — Débats, Santé publique, Finances, Chemins de fer, Impressions.

LAMBERT, L'hon. N. P. — Bibliothèque, Bills privés, Chemins de fer, Edifices publics, Régie interne, Relations extérieures.

LÉGER, L'hon. A. J. — Bills privés, Santé publique, Relations extérieures, Banques.

LOGAN, L'hon. H. J. — Bibliothèque, Régie interne.

MACDONALD, L'hon. J. A. (*N.-É.*) — Ordres permanents, Santé publique, Chemins de fer.

MACDONALD, L'hon. J. A. (*Î.-P.-É*) — Impressions, Commerce, Banques.

MACLENNAN, L'hon. D. — Commerce, Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne.

MARCOTTE, L'hon. A. — Chemins de fer, Régie interne, Service civil, Banques

MARSHALL, L'hon. D. M. — Bills privés, Tourisme, Agriculture, Chemins de fer.

MCDONALD, L'hon. J. A. (*N.-B.*) — Impressions, Immigration, Chemins de fer.

MCGUIRE, L'hon. W. H. — Banques, Edifices publics, Chemins de fer, Relations extérieures

MCINTYRE, L'hon. J. P. — Relations extérieures.

MCRAE, L'hon. A. D. — Banques, Régie interne, Service civil, Chemins de fer, Bills privés, Relations extérieures, Finances.

MICHENER, L'hon. E. — Chemins de fer, Finances, Banques, Régie interne.

MOLLOY, L'hon. J. P. — Chemins de fer, Santé publique, Immigration, Banques.

MORAUD, L'hon. L. — Impressions, Chemins de fer, Commerce, Banques, Finances, Régie interne

MULLINS, L'hon. H. A. — Impressions, Bills privés.

MURDOCK, L'hon. J. — Régie interne, Immigration, Chemins de fer, Tourisme, Banques.

PAQUET, L'hon. E. — Tourisme, Santé publique.

PATERSON, L'hon. N. McL. — Commerce, Finances, Chemins de fer, Banques.

QUINN, L'hon. F. P. — Bills privés, Service civil, Régie interne, Banques.

RAYMOND, L'hon. D. — Agriculture, Chemins de fer, Banques.

RILEY, L'hon. D. E. — Commerce, Agriculture, Banques.

ROBICHEAU, L'hon. J. L. P. — Finances, Commerce, Chemins de fer.

ST-PÈRE, L'hon. E. C. — Impressions, Ordres permanents, Tourisme, Débats.

SINCLAIR, L'hon. J. E. — Agriculture, Edifices publics, Banques, Impressions, Chemins de fer, Divorce.

SMITH, L'hon. B. F. (*N.-B.*) — Bills privés, Edifices publics, Chemins de fer.

SMITH, L'hon. E. D. (*Ont.*) — Agriculture, Edifices publics.

STEVENSON, L'hon. J. J. — Impressions, Chemins de fer, Agriculture, Divorce.

SUTHERLAND, L'hon. D. — Chemins de fer, Agriculture.

TANNER, L'hon. C. E. — Banques, Bills privés, Relations extérieures.

TURGEON, L'hon. O. — Chemins de fer, Immigration.

VIEN, L'hon. T. — *Président* — Bibliothèque, Restaurant, Régie interne.

WHITE, L'hon. G. V.—Impressions, Banques, Régie interne, Ordres permanents, Relations extérieures, Finances.

WILSON, L'hon. C. R.—Bibliothèque, Santé publique, Edifices publics, Service civil, Banques.



GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart